



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Aix-Marseille Université - AMU

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 04/04/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Cécile Lecomte, Présidente

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle d'Aix-Marseille université - AMU, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Domaine Arts, lettres, langues

- DEUST *Formation de base aux métiers du théâtre*
- Licence *Arts du spectacle*
- Licence *Arts plastiques*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Musicologie*
- Licence *Sciences du langage*
- Licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*

Domaine Droit, économie, gestion

- Formations relevant du périmètre du BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Management de la logistique et des transports* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Gestion logistique et transport*)
- Formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Administration publique*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence *Gestion*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Gestion des structures sanitaires et sociales*
- Licence professionnelle *Logistique et transports internationaux*
- Licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise*

- Licence professionnelle *Métiers du commerce international*
- Licence professionnelle *Métiers du notariat*

Domaine Santé

- Certificat de capacité d'*Orthoptiste*
- Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques*
- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales*
- Diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques*
- Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*

Domaine Sciences humaines et sociales

- Formations relevant du périmètre du BUT *Carrières sociales*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Information - communication*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sciences de l'éducation*
- Licence *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*
- Licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*

Domaine Sciences, technologies, santé

- Formations relevant du périmètre du BUT *Chimie*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Génie biologique*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Génie chimique - génie des procédés*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Génie civil - construction durable*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Génie électrique et informatique industrielle*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Génie mécanique et productique*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Hygiène sécurité environnement*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Informatique*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Mesures physiques*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Génie thermique et énergie*)
- Formations relevant du périmètre du BUT *Métiers du multimédia et de l'Internet*
- Formations relevant du périmètre du BUT *Réseaux et télécommunications*
- Licence *Chimie*

- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*
- Licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique* (co-accréditation avec l'École centrale de Marseille)
- Licence *Mécanique*
- Licence *Physique*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences de la vie et de la Terre*
- Licence *Sciences et humanités*
- Licence *Sciences et technologies*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence *Sciences sanitaires et sociales*
- Licence *STAPS : activité physique adaptée et santé*
- Licence *STAPS : éducation et motricité*
- Licence *STAPS : ergonomie du sport et performance motrice*
- Licence *STAPS : management du sport*
- Licence professionnelle *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien*
- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*
- Licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie*
- Licence professionnelle *Métiers de la promotion des produits de santé*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*
- Licence professionnelle *Métiers de la santé : technologies*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*
- Licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*
- Licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*
- Licence professionnelle *Métiers du décisionnel et de la statistique*
- Licence professionnelle *Optique professionnelle*
- Licence professionnelle *Productions végétales*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*
- Licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle d'Aix-Marseille université - AMU a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Madame Cécile Lecomte, professeure agrégée en biologie à l'université de Rennes 1. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Bérangère Gosse, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Rouen Normandie.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Pascal Billand, maître de conférences en économie à l'université Jean Monnet Saint-Etienne ;
- M. Florent Carn, maître de conférences en physique à l'université Paris Cité ;
- M. Michel Chastagner, professeur certifié en informatique à l'université de Limoges ;
- Mme Sandrine Dabernat, professeure des universités – praticienne hospitalière en biologie médicale à l'université de Bordeaux ;
- Mme Juliette Dross, maître de conférences en lettres classiques à Sorbonne Université ;
- Mme Catherine Especel, professeure des universités en chimie à l'université de Poitiers ;
- Mme Agathe Gelot-Laffitte, maître de conférences en biologie à l'université Clermont Auvergne ;
- M. Michel Grollier, professeur des universités en psychologie à l'université Rennes 2 ;
- M. Christophe Jurkew, ingénieur formation, chargé de mission du Groupe des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne, en charge des questions relatives à la formation professionnelle, du développement et de la mise en œuvre des dispositifs de certification professionnelle de la branche métallurgie ;
- M. Régis Marquet, professeur agrégé en génie civil à l'université d'Orléans ;
- M. Bruno Papin, maître de conférences en STAPS à Nantes université ;
- Mme Véronique Perruchon, professeure des universités en arts du spectacle à l'université de Lille ;
- M. Eric Roulet, professeur des universités en histoire à l'université du Littoral-Côte d'Opale ;
- M. Yann Sapet, étudiant à l'université Jean Monnet Saint-Etienne ;
- Mme Fabienne Tatin-Froux, maître de conférences en biologie à l'université de Franche-Comté ;
- M. Jean-Christophe Videlin, professeur des universités en droit public à l'université Grenoble Alpes.

M. Thierry Gayraud, conseiller scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle d'Aix-Marseille Université (AMU) se décline en 91 mentions réparties entre les cinq domaines disciplinaires. L'offre comprend ainsi 37 mentions de licence générale, 18 formations relevant du périmètre des bachelors universitaires de technologie (BUT), 30 mentions de licence professionnelle (LP), 5 diplômes de santé conférant le grade de licence et un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST). Ces formations se répartissent dans les domaines disciplinaires de la manière suivante : 9 diplômes en Arts, lettres, langues - ALL (7 licences, 1 licence professionnelle et 1 DEUST), 17 diplômes en Droit, économie, gestion - DEG (4 BUT, 5 licences, 8 licences professionnelles), 5 diplômes en santé, 13 diplômes en Sciences humaines et sociales - SHS (2 BUT, 8 licences, 3 licences professionnelles) et 47 diplômes en Sciences, technologies, santé – STS (12 BUT, 17 licences, 18 licences professionnelles).

Il existe 11 portails en licence : trois portails en STS regroupant 10 des 17 mentions de licence, sept portails en ALL et SHS regroupant 13 des 15 mentions et un portail dans le domaine DEG regroupant 3 des 5 mentions. Parmi ces formations, la licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique* est délivrée en co-accréditation avec l'École centrale de Marseille. Les formations du 1^{er} cycle qui font l'objet de ce rapport peuvent bénéficier de nombreux projets portés par l'établissement dont notamment l'alliance européenne CIVIS 2.0, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) « Nouveaux Coursus Universitaires » (NCU) DREAM-U « Dessine ton PaRcours vers la REussite à Aix-Marseille Université » et le PIA Territoires d'innovation pédagogique (TIP) PANORAMA « Pour l'Accompagnement à l'Orientation et à la Réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon ».

Les sites d'implantation de l'université permettent de déployer des formations de 1^{er} cycle sur un large territoire avec cinq grands campus sur les sites de Marseille et d'Aix-en-Provence, en plus des sites d'Aubagne, Digne-les-Bains, Arles, La Ciotat, Salon-de-Provence, Gap.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle d'AMU présente un nombre de points saillants positifs importants. Les formations couvrent tout le spectre thématique du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur français (domaines ALL, SHS, DEG, STS et Santé) dans une approche pluridisciplinaire et complémentaire. L'offre utilise tous les types possibles de cursus (DEUST, BUT, licence générale, licence professionnelle, formations de santé). Les formations du 1^{er} cycle permettent un large maillage territorial de l'établissement et tirent parti de nombreuses relations avec le monde socio-économique. Elles s'appuient sur des outils et des projets divers tels que les projets d'investissements d'avenir (PIA) portés par l'établissement. La cohérence d'une offre aussi pléthorique est toutefois compliquée à saisir.

L'aide à la réussite est un élément prépondérant de l'offre. C'est bien pour cela qu'AMU a obtenu et porte plusieurs projets (financement national de projets PIA) en la matière. Cela commence par un travail en amont sur la présentation de l'offre et une implication forte dans le continuum Bac-3/Bac+3, puis passe par une variété de parcours, de rythmes de progression et une adaptation des parcours. Le nombre important de formations du cycle orientées vers l'insertion professionnelle immédiate (BUT, LP et DEUST) est aussi à relever.

Les formations sont nombreuses à utiliser des pédagogies innovantes (pédagogie par projet, pédagogie active), les moyens étant mis à disposition par l'établissement, mais ces pédagogies sont davantage utilisées aujourd'hui à l'échelle des unités d'enseignement (UE) que dans une approche programme complète.

La réforme de l'accès aux études de santé est également mise en place dans le 1^{er} cycle d'AMU en partenariat avec les universités d'Avignon et de Toulon. Le choix d'ouvrir les deux voies d'accès, parcours Accès santé spécifique (PASS) et licences option Accès santé (L.AS), est exigeant et complexe à mettre en place et il a d'ailleurs déjà fait l'objet d'ajustements. La réussite de la réforme passant par l'équilibrage entre les voies, AMU a pour la première année (L1) des chiffres assez différents de l'attendu (83 % des admis ont été des PASS). Cette réforme ayant été mise en place durant la dernière année universitaire considérée par l'autoévaluation, comme pour tous les établissements de la vague C, AMU ajustera son offre dans les prochaines années.

Une marge de progression notable est possible sur la mise en place de l'approche par compétences, l'adossement à la recherche, l'internationalisation, la formation tout au long de la vie (FTLV) et la remontée des données.

Si la mise en place de l'approche par compétences (APC) a été initiée dès 2016 au sein d'AMU, son application est encore très inégale dans les formations au-delà de quelques expérimentations.

L'adossement à la recherche des formations du 1^{er} cycle d'AMU n'est satisfaisant que de manière inégale en fonction du domaine ou de la formation. Cet adossement est souvent limité à la présence d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques des formations et, lorsque leur proportion, très variable, est trop faible, cela nuit au caractère universitaire des formations concernées.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle a connu une structuration au cours de cette accréditation, elle est toutefois inégale et reste à consolider en s'appuyant encore davantage sur les grands projets portés par l'établissement. Malgré l'existence de l'alliance CIVIS, les formations ne sont pas aussi ouvertes à l'international qu'il aurait été attendu, même si le comité est bien conscient de la difficulté à laquelle AMU a été confrontée lors de la crise COVID-19 comme tous les établissements de l'enseignement supérieur. Les mobilités entrantes et sortantes sont ainsi limitées, le nombre de parcours internationaux aussi.

Une autre limite est liée à la formation tout au long de la vie assez peu déployée dans les formations. Cette limite constatée vient aussi du manque d'avancement dans l'approche par compétences dans la conception de l'offre de formation. L'alternance est, elle, en progression, mais ne constitue qu'un des leviers possibles en la matière.

Enfin, il existe aussi des incohérences dans les données d'aide au pilotage remontées aux composantes et aux équipes de pilotage. Des écarts de variation des données interpellent sur le système de remontée des informations en matière de fiabilité et de pluriannualité. Ces données, censées aider les composantes à déterminer la soutenabilité des formations au regard de leurs choix stratégiques et de leur capacité d'accueil, ont parfois mis le comité en difficulté pour les prendre en compte.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle d'AMU interroge sur la manière dont le cadrage de l'université est appliqué au niveau des formations. L'hétérogénéité constatée dans cette application s'installe à plusieurs niveaux comme par exemple dans la mise en place et le fonctionnement des conseils de perfectionnement, ainsi que dans le suivi des diplômés (insertion professionnelle et poursuite d'études). Si l'université met en place une politique affirmée d'accompagnement à la réussite des étudiants prenant en compte les profils variés, en s'appuyant sur le PIA DREAM-U et les dispositifs financés par la loi Orientation réussite des étudiants - ORE, la déclinaison est différente d'une composante à l'autre, voire d'une formation à l'autre. La dynamique et les financements fléchés à l'international portés par l'initiative d'excellence (IDEX) dont est lauréate l'établissement et les autres projets du PIA n'apparaissent pas comme un levier de transformation des formations du 1^{er} cycle.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation pluridisciplinaire du 1^{er} cycle au sein d'AMU couvre l'ensemble des domaines et des types de formations avec une bonne complémentarité en son sein ; la cohérence de l'offre est toutefois complexe à saisir. Dans une première lecture, l'architecture des licences générales apparaît globalement homogène à l'échelle de l'établissement et répondant à ses axes stratégiques, mais en l'analysant dans le détail, elle se révèle complexe et manquant de lisibilité.

Conformément à la lettre de cadrage d'AMU du 20 décembre 2016, l'offre de formation de licence générale est bâtie dans une démarche de spécialisation progressive avec la mise en place de portails. Cette organisation basée sur des tronc communs allant de 1 à 4 semestres permet à l'étudiant d'avoir le choix entre plusieurs mentions et parfois plusieurs parcours en deuxième année (L2) et/ou en troisième année (L3). Au total, sur les 37 mentions de licence générale, 11 restent hors portail. Notons que l'offre de formation propose également des formations sélectives avec par exemple la mention *Mathématiques, physique, chimie, informatique* délivrée en co-accréditation avec l'École centrale de Marseille ou les doubles licences *Droit et Économie et gestion* ou *Droit et Histoire de l'art et archéologie*. D'un domaine à l'autre, la notion de portail n'est pas abordée de la même manière, cela questionne la lisibilité de l'architecture pour les publics entrants. Si en STS, la structure en portail est claire avec une année commune à plusieurs mentions de licence, dans les domaines ALL et SHS, plusieurs mentions de licence sont rattachées à deux voire trois portails qui consistent en un semestre commun sans que l'objectif de chaque portail ni l'articulation entre ceux-ci ne soient véritablement décrits. Cette organisation interroge sur l'accompagnement des étudiants, la gestion des flux dans les portails et la construction même de certaines mentions de manière cohérente sur les trois années.

Les articulations entre les formations du 1^{er} cycle au-delà des portails et avec le 2^e cycle ne sont pas mises en valeur. La réalité des dispositifs de réorientation voire de passerelles vers des formations appartenant à d'autres portails ou situées à l'extérieur des portails comme la licence *Psychologie* ou *Droit* mérite d'être explicitée. L'articulation entre le 1^{er} et le 2^e cycle n'est pas suffisamment visible, les données parcellaires du suivi du devenir des diplômés de licence rendent difficile l'appréciation de la réalité de ce continuum.

La mise en place de la réforme des BUT a conduit à redessiner l'offre de licences professionnelles, 28 entrent dans la structure des 18 spécialités de BUT et 30 restent en dehors. Il est désormais nécessaire de mettre en place les deuxièmes et les troisièmes années du BUT, avec souvent un effectif attendu et un contenu plus larges que le seul potentiel des licences professionnelles intégrées. Le grand nombre de licences professionnelles maintenues suspendues soulève aussi la question de la soutenabilité de cette offre.

Les articulations entre les formations relevant du périmètre du BUT et les licences générales ne sont que rarement décrites. Ces passerelles entrantes et sortantes sont imposées par les textes réglementaires de création des BUT. Le comité a bien sûr conscience que ces formations n'étaient pas encore totalement mises en œuvre à la fin de la période d'autoévaluation. Une attention devra toutefois être portée en particulier à la nature de

l'articulation avec certaines mentions de licences qui accueillent auparavant les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT).

L'offre de formation apparaît également complexe par l'une de ses caractéristiques notoires : le grand nombre de lieux de formation. Les cinq grands campus et l'IUT répartis sur neuf sites géographiques, offrent certes un bon maillage du territoire, mais rendent compliquée l'organisation même des formations et leur lisibilité en particulier lorsqu'une même mention est déclinée sur plusieurs sites ou partagée entre plusieurs sites (avec la L1, L2 sur un site et la L3 sur un autre ou bien avec des parcours spécifiques par site).

La mise en place de la réforme des études de santé à l'échelle de l'établissement, et en partenariat avec les universités d'Avignon et de Toulon, se décline en un PASS et des L.AS permettant d'accéder en deuxième année d'études de santé ou en L.AS 2 selon le résultat du recrutement, conformément au nouveau cadre réglementaire. La première année, le recrutement en études de santé s'est fait à 83 % via la voie du PASS, le comité ne dispose que de peu d'informations sur l'accès via les L.AS. Dans cette première déclinaison de la réforme, l'option santé est le plus souvent proposée sous forme de crédits ECTS surnuméraires en L.AS, ce qui ne traduit pas encore une réelle intégration de cette voie d'accès comme un parcours à part entière dans les licences générales. L'établissement a mis en place une démarche d'amélioration continue avec un premier ajustement de l'offre au bout d'un an. Un meilleur suivi du devenir des cohortes issues des PASS et des L.AS est nécessaire pour avoir une analyse plus fine en vue de l'ajustement du dispositif, ainsi qu'une meilleure articulation avec les formations paramédicales universitarisées.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Les formations de 1^{er} cycle d'AMU bénéficient d'une bonne attractivité, en hausse sur la période d'évaluation.

Cette hausse se vérifie à la fois pour les recrutements Parcoursup (forte augmentation des vœux formulés entre les campagnes 2019 et 2020 (+ 50,5 %), qui se traduit par une augmentation des inscriptions administratives de + 3,8 % durant la même période et sur les recrutements en L3 sur e-Candidat (+ 29 % de candidatures conduisant à + 14,5 % d'inscriptions) ainsi qu'en licence professionnelle (+ 9,7 % de candidatures conduisant à + 9,8 % d'inscriptions).

L'établissement, les composantes et les formations mettent en œuvre un nombre important d'actions d'information à destination des publics entrants et s'appuient sur un portail web de présentation des formations bien renseigné. Il s'agit de l'organisation des portes ouvertes, de la présence sur les salons locaux et régionaux d'orientation, mais également et pour bon nombre de formations d'aller dans les lycées du territoire dans le cadre du dispositif d'ambassadeurs étudiants et enseignants. Le déploiement récent du projet PANORAMA du PIA Territoires d'innovation pédagogique permet de développer les liens avec l'enseignement secondaire en initiant des actions vers les différents publics cibles : lycéens, familles, enseignants, psychologues de l'éducation nationale. Les actions décrites restent souvent sur un premier niveau qu'est l'information, au-delà de visites de type portes ouvertes, la mise en place de possibilités d'immersion dans les différents portails de première année contribuerait encore davantage à la validation du projet d'orientation des lycéens. Le travail d'accompagnement à l'orientation des futurs étudiants s'appuie également sur la dynamique impulsée par la politique d'égalité des chances portée par l'établissement, qui se traduit notamment par le déploiement de nouvelles Cordées de la réussite à destination des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, Cordées qui se sont étoffées durant la période d'évaluation passant de cinq à huit. Un point de vigilance, cette dynamique est surtout portée par la faculté des Sciences s'appuyant sur l'expérience initiale « Ascenseur social » ; il serait intéressant d'essaimer davantage ces dispositifs vers les autres formations de l'établissement.

Même si on observe une augmentation effective de l'attractivité des formations au travers des candidatures et des effectifs, les formations n'analysent pas suffisamment les profils des entrants. Les formations disposent d'un book-stat produit chaque année par la Direction des études et de la vie étudiante, mais il apparaît une difficulté d'appropriation de ces éléments. En l'état, les données « brutes » fournies, donnant par exemple juste l'établissement d'origine (ex. du book-stat de LEA), ne permettent pas de bien cerner les profils entrants en particulier en L2 ou L3. Ces données gagneraient ainsi à être accompagnées d'une méthodologie d'analyse à destination des responsables de formation. Les parcours de réorientation ou les passerelles entre les différentes formations du 1^{er} cycle (entre licence, entre licence/ BUT), ou encore l'accueil des publics extérieurs issus de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou de formations délivrant un brevet de technicien supérieur (BTS) ne sont pas documentés.

L'offre de formation du 1^{er} cycle d'AMU se caractérise par la mise en place d'un ensemble de dispositifs d'accompagnement à la réussite prenant en compte les profils variés des étudiants et s'appuyant sur le PIA DREAM-U, et les dispositifs financés par la loi ORE. Leur déclinaison est toutefois différente d'une composante à l'autre, voire d'une formation à l'autre. Cela se traduit, dès l'arrivée des nouveaux étudiants, par la mise en place d'une rentrée dynamique, d'un dispositif d'accueil des L1 pour faciliter la découverte et l'appropriation du nouvel environnement, puis, pour tous, d'un enseignement de méthodologie du travail universitaire en L1 et d'une UE Projet professionnel, qui sont autant d'enseignements donnant les clés pour construire un parcours de réussite.

Les composantes déploient néanmoins des solutions différentes pour répondre à la diversité des publics accueillis. Les formations du domaine Droit, économie, gestion (sauf la licence *Administration publique*) ou du domaine STS (sauf la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*) proposent des dispositifs « oui si » de différentes catégories sur Parcoursup. Les formations des domaines ALL et SHS ne les proposent pas et pratiquent plutôt un repérage à la rentrée des étudiants ayant des lacunes en particulier dans la maîtrise de la langue française pour leur proposer des soutiens spécifiques. L'adaptation du rythme des études est permise avec les licences en quatre ans via l'année de mise à niveau scientifique pour les publics les plus éloignés des attendus de la formation et des dispositifs de L1 en deux ans pour les publics fragiles en Sciences, technologies, santé ou le parcours d'aide pour la réussite en quatre ans en licence *Droit*. Les dispositifs « oui si » ont connu des évolutions dans le courant de l'accréditation permettant une amélioration de la réussite ; le nombre d'étudiants inscrits en « oui si » a ainsi doublé entre 2018-2019 et 2020-2021 et représente dès lors 10 à 14 % en Sciences, technologies et santé (avec seulement 5 % dans la mention *Mathématiques* et 6 à 7 % en STAPS) et de 4 à 8 % en dans le domaine Droit, économie, gestion. Le nombre d'étudiants inscrits en « oui si » n'ayant validé aucun crédit ECTS est passé de 95 % en 2018-2019 à 48 % en 2020-2021. Le comité ne dispose pas d'information sur les effectifs et la réussite des étudiants des licences des domaines ALL et SHS suivant des UE de mise à niveau. Les DUT, et désormais les BUT, déploient également des dispositifs d'accompagnement à la réussite avec en particulier du soutien proposé aux bacheliers technologiques. Certaines formations proposent aussi du tutorat par les pairs. Le comité manque toutefois de données de caractérisation de l'ensemble de ces dispositifs pour en évaluer l'impact.

La prise en compte des profils variés s'adresse également à des étudiants souhaitant un cursus plus approfondi avec la possibilité de suivre des unités de renforcement disciplinaire donnant lieu à des points bonus, mais également des doubles licences (*Droit et Histoire de l'art et archéologie* ou *Droit et Économie et gestion*), un parcours sélectif *Mathématiques, physique, chimie, informatique* (MPCI) ou une classe universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE).

Au-delà de ces dispositifs, l'aide à la réussite passe par l'accompagnement des étudiants. S'il est souvent décrit dans les formations à petits effectifs, pour des formations à gros effectifs, en particulier les portails, il n'y a pas d'indication sur le rôle des directeurs des études ni sur la manière dont ils mettent en œuvre le dispositif. Les dossiers d'autoévaluation ne décrivent pas non plus les dispositifs d'aide à la réorientation au cours du cycle.

Les taux de réussite du 1^{er} cycle sont assez inégaux pour les licences générales, ils sont tout de même globalement en hausse si on compare 2020-2021 à 2018-2019. Il est à noter que le taux de réussite en L1 augmente de 41,5 % en 2018-2019 à 44,9 % en 2020-2021 avec un taux aussi élevé que 56,6 % en 2019-2020, qui peut être lié aux conditions d'enseignement et d'évaluation durant le 1^{er} confinement lié à la crise sanitaire. On constate par ailleurs une grande hétérogénéité des taux de réussite entre les formations. En L1, les taux restent faibles, en Sciences, technologie, santé, ils sont en moyenne de 39 % (descendant jusqu'à 22 % dans la mention *Sciences pour l'ingénieur*) ; en Droit, économie, gestion, le taux moyen est de 44 % ; il est de 47 % en moyenne dans le domaine Arts, lettres, langues (avec seulement 34 % en LLCER) et de 50 % en Sciences, humaines et sociales, avec une baisse de 10 points durant la période d'évaluation en *Géographie et aménagement* et de 8 points dans la mention *Histoire*. Le comité manque toutefois de précisions sur la méthodologie employée pour déterminer les taux de réussite d'une mention dans un portail. Les taux de réussite de L2 et L3 sont plus conformes aux données nationales même si certaines mentions ont des taux qui restent faibles pour les trois années, en particulier les licences *Mathématiques* et *Physique*.

L'effort important mis sur les dispositifs de réussite et l'accompagnement est à poursuivre pour aller vers une augmentation générale de ces taux et, en particulier, vers une baisse du taux important de défaillants en L1, qui est un point à travailler particulièrement.

Les taux de réussite en licence professionnelle sont nettement plus élevés ; en 2018-2019, ils étaient plus conformes aux données nationales. On observe toutefois une forte baisse durant la période d'évaluation (plus de 9 points), probablement due en partie à la crise sanitaire et à l'interruption de contrats d'alternance.

Les formations s'engagent à des rythmes variés dans une démarche vers la transformation pédagogique allant vers une pédagogie innovante, plus active. L'établissement met à disposition des moyens pour une transformation pédagogique innovante (pédagogie active, pédagogie par projet), mais la transformation est aujourd'hui limitée à l'échelle de certaines UE plutôt qu'inscrite dans une dynamique globale d'une équipe à l'échelle du diplôme. Les enseignants bénéficient d'un soutien du service d'appui à la pédagogie (Centre d'innovation pédagogique et évaluation - CIPE) qui propose une large offre de formations et de soutien aux projets pédagogiques innovants. Le cadre est donné par les deux projets du PIA A*Midex et DREAM-U qui ont lancé des appels à projets internes tout au long de la période d'évaluation. Certaines formations indiquent bénéficier de moyens dans le cadre de ces appels à projets, mais cela représente encore peu d'équipes pour observer une transformation en profondeur des pratiques pédagogiques. Les évolutions sont aujourd'hui plus marquées à l'échelle d'UE transversales, mais l'impulsion est donnée. L'établissement a également développé au travers du plan CAMPUS la réhabilitation de 43 lieux en espaces pédagogiques innovants. Ces espaces, qui représentent également des leviers pour la transformation pédagogique impliquant plus l'étudiant, à l'échelle du 1^{er} cycle, sont le plus utilisés par les licences du domaine STS.

La mise en place de l'approche par compétences (APC) initiée dès 2016 au sein d'AMU est encore trop inégale dans les formations du 1^{er} cycle. La création d'un poste de chargé de mission APC et le déploiement d'une politique d'expérimentations par les composantes volontaires n'ont pas été suffisants. À la lumière des données fournies, il apparaît que dans les formations, l'APC n'est pas encore la clé de construction des programmes qui restent ici pensés en UE et les blocs de compétences ne sont que rarement évoqués. Le comité ne dispose pas de matrice de correspondance entre les UE et les blocs de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de chaque formation. En revanche, les licences générales sont plus nombreuses à être rentrées dans une approche programme à l'échelle de la mention. Les formations relevant du périmètre des BUT et les licences professionnelles sont, elles, très majoritairement engagées dans la démarche APC avec *a minima* une maquette décrite en blocs de compétences. L'évaluation des compétences n'est toutefois pas encore généralisée dans ces formations.

L'évolution pédagogique des formations doit également passer par une meilleure prise de conscience des compétences développées par les étudiants eux-mêmes. Dans les licences générales, les UE de préparation au projet professionnel, ainsi qu'une UE intégrative en sciences ou un module de présentation du portfolio en *Droit* vont bien dans le sens d'une formation des étudiants à l'identification et à la valorisation de leurs compétences. Les étudiants disposent d'un e-portfolio, mais l'appropriation de l'outil est encore partielle tant par les enseignants que par les étudiants. Il est à noter une expérimentation de l'usage de l'e-portfolio plus approfondie dans deux composantes (INSPE et IUT), cette approche devra à terme être généralisée.

La reconnaissance de l'engagement étudiant se traduit par l'attribution de bonus (0,5 point au maximum ajouté à la moyenne de l'étudiant). Ce dispositif cadré par une charte à l'échelle de l'établissement et ensuite appliqué par les jurys permet une démarche homogène de la reconnaissance de l'engagement. Cependant, on peut s'interroger sur la réalité de l'identification des compétences acquises par l'étudiant. Ce dispositif de bonus est élargi à la reconnaissance de toutes les activités « hors maquette » telles que le sport, la culture, des UE disciplinaires complémentaires ou de renforcement, des stages conseillés, de l'engagement dans le domaine du développement durable. Il pourrait être intéressant de développer l'identification des compétences acquises et de permettre aux étudiants d'en avoir mention dans leur supplément au diplôme ou bien au travers de supports tels que des *open badges*. Le comité regrette de ne pas avoir accès à des données et à une analyse de l'usage de ces bonus à l'échelle du 1^{er} cycle.

Des actions de sensibilisation au développement durable sont intégrées au sein du parcours de certaines formations (en particulier lorsque le champ disciplinaire en est proche). L'absence de données plus précises (volume horaire par étudiant) ne permet pas d'apprécier la portée de celles-ci. Cent-vingt étudiants (soit 0,15 % de l'effectif total) ont bénéficié de bonus pour des actions en lien avec l'engagement étudiant, l'égalité femmes-hommes ou la transition écologique. Ces actions seront bien sûr à développer dans la prochaine accréditation en lien avec la mise en œuvre du rapport Jouzel.

L'engagement des équipes dans la formation et la certification des compétences numériques est encore trop faible même s'il y a eu une très forte augmentation du nombre d'étudiants passant la certification PIX durant la période d'évaluation. Le nombre d'étudiants validant la certification PIX est ainsi passé de 184 en 2018-2019 à 4 894 en 2020-2021, soit 8 % des étudiants du 1^{er} cycle. Un étudiant passant le certificat une seule fois dans le cycle, cela signifie que près de 50 % des étudiants passent ce certificat lors de l'année où il leur est proposé.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement à la recherche des formations du 1^{er} cycle d'AMU est déployé, mais inégal en fonction des domaines ou des formations. La formation à et par la recherche commence dès la L1 notamment par la mise en place de modules de méthodologie du travail universitaire. Il est difficile de démontrer cette mise en œuvre du fait de l'absence de données renseignées sur le pourcentage d'heures de formation à et par la recherche dans la plupart des mentions de licences et de LP. L'absence des données de certaines mentions et la forte disparité des pourcentages (sans valeur minimale précise) interrogent sur le cadrage établi quant au volume horaire consacré aux modules de méthodologie du travail universitaire et à la part d'enseignants-chercheurs assurant des heures au sein des formations de licences, de licences professionnelles et de formations de santé. Le comité recommande fortement que la qualité de l'adossement à la recherche (notamment en matière de formation à et par la recherche) soit significativement améliorée pour les formations du cycle où cet adossement apparaît trop faible si on s'en remet seulement aux données fournies et à leurs commentaires.

Sur les 37 mentions de licences, la part d'heures de formation assurées par des enseignants-chercheurs est souvent renseignée de manière erronée, ce qui aboutit à un pourcentage très variable. Sur les 28 mentions de licence professionnelle, il en est de même pour le pourcentage d'heures de formation à et par la recherche.

La mise en place d'UE de sensibilisation à la recherche et la facilitation administrative d'accès à des plateaux technologiques pour certaines mentions en sciences complètent partiellement le lien formation-recherche. Le rapprochement des laboratoires de recherche se focalise sur une recherche et une formation interdisciplinaire autour de thématiques définies données au niveau du master et du doctorat et bien moins du 1^{er} cycle. D'un

autre côté, la plupart des formations n'ont pas de propositions de stage recherche intégrées au parcours étudiant.

Les données globales au niveau du 1^{er} cycle révèlent par ailleurs une hétérogénéité importante du pourcentage d'heures étudiant assurées par des enseignants-chercheurs dans la formation. Au sein du 1^{er} cycle, ce taux est en moyenne de plus de 64 %. Au niveau global, il est de 72,73 % en licence, de 54,96 % dans les formations de santé et de 42,52 % en licence professionnelle. Toutefois, ce pourcentage varie fortement au sein des domaines et des mentions. En licence, ce sont les domaines ALL, SHS et STS qui affichent les variations les plus importantes. Les pourcentages les plus faibles d'heures étudiant assurées par des enseignants-chercheurs sont de 39,45 % (mention *Arts du spectacle*) au sein des domaines ALL et SHS et de 24,66 % (mention *Chimie*) dans le domaine STS. Seul le domaine DEG a un pourcentage plus homogène qui oscille entre 53,46 % (mention *Administration publique*) et 70,48 % (mention *Économie et gestion*). Parmi toutes les licences générales, deux mentions n'affichent aucune remontée d'information sur ce point : la mention *Psychologie* et la mention *STAPS : éducation et motricité*. Pour les licences professionnelles, tous domaines confondus, le taux varie de 25 % (mention *Sécurité des biens et des personnes*) à 80 % (mention *Métiers du notariat*). Il est à noter que 10 mentions sur les 28 de licences professionnelles n'indiquent pas de part d'enseignants-chercheurs. Pour les formations de santé, le taux le plus faible est de 12 % (certificat de capacité d'*Orthoptiste*).

La politique documentaire de l'établissement est bien intégrée à la politique de formation à et par la recherche dans le 1^{er} cycle. Mille-huit-cent-trente heures sont consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire dont 73 % sont dispensées par le personnel du service commun de documentation (SCD) au sein des maquettes de licence. Toutefois, c'est un peu moins de 30 % des étudiants qui sont formés aux compétences informationnelles.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

À l'échelle de l'établissement, les formations mettent en œuvre des dispositifs dédiés à l'expérience professionnelle avec un certain dynamisme, mais de manière inégale. Si on identifie une dynamique dans les formations en matière de dispositifs de préparation à l'expérience professionnelle, des questions se posent sur la politique de l'établissement en matière de professionnalisation dans le 1^{er} cycle et la stratégie envisagée pour son déploiement. Ainsi, une volonté d'aider les étudiants dans leur parcours d'orientation professionnelle apparaît et, à ce titre, les maquettes de licence générale comportent toutes des UE de projet professionnel, ce qui est à saluer. Néanmoins, les volumes horaires, les crédits et le positionnement dans les cursus sont hétérogènes. Une politique de communication sur la professionnalisation dans le 1^{er} cycle, certes perfectible, est engagée par AMU. Le SUIO et les formations organisent des forums, des événements mettant en relation étudiants et acteurs du monde professionnel. Elles s'accompagnent d'une plateforme aidant les étudiants dans leur recherche de stage. Toutefois, la sensibilisation à l'entrepreneuriat est souvent absente.

Une politique volontariste de partenariats avec le monde socio-économique est engagée par AMU. La participation des acteurs se caractérise au sein d'AMU à la fois par la signature de plusieurs conventions (48) avec le monde socio-économique depuis 2018 et par la participation significative de professionnels dans les enseignements au sein du 1^{er} cycle (plus de 20 %, de 15,33 % en licence à plus de 39 % en licence professionnelle et plus de 24 % dans les formations de santé). Néanmoins, cette participation gagnerait à être mieux caractérisée sur le plan qualitatif. Les quelques comptes rendus des conseils de perfectionnement communiqués ne permettent pas d'apprécier la prise en compte ni des besoins socio-économiques du territoire justifiant les évolutions des formations, ni des enquêtes d'insertion professionnelle qui n'existent que pour les licences professionnelles et ont souvent des taux de réponse faibles (les enquêtes OVE ne sont pas systématiquement transmises aux responsables de mention).

La part hétérogène de professionnels intervenants dans les formations est difficilement interprétable. Au sein des licences générales, la moyenne du taux de leur participation aux enseignements est de 11,41 % toutes mentions confondues. Ce taux varie fortement selon les domaines : en ALL et SHS, il varie de 0 % (mention *Sciences du langage*) à 50 % (mention *Histoire*), la licence *Philosophie* n'ayant pas remonté de données sur ce point. En STS, le taux varie également de 0 % (mention *Physique*) à 24,31 % (mention *STAPS : activité physique adaptée et santé*). Seul le domaine DEG affiche une variation mineure au sein de ses mentions de 18,55 % (mention *Administration publique*) à 23,5 % (mention *Gestion*). Au sein des licences professionnelles, la moyenne du taux de participation des professionnels au sein des formations est de 50 % toutes mentions confondues. Les domaines ALL et SHS affichent un taux de 8 % (mention *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*) à 80 % (mention *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* et mention *Protection, valorisation du patrimoine historique et culturel*). Des variations similaires s'observent au sein du domaine STS et vont de 6 % (mention *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*) à 82 % (mention *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*). Le domaine DEG affiche une variation de 31 % (mention *Management et gestion des organisations*) à 100 % (mention *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier*). Le comité regrette l'absence de professionnels intervenant dans des licences générales

(comme c'est le cas des deux licences *Sciences du langage et Physique*) et recommande fortement de renforcer leur présence dans ces formations.

Le cadrage d'AMU concernant la politique des stages dans les formations, fixée en décembre 2016, apparaît partiellement appliqué dans le 1^{er} cycle, en particulier en matière de rapport durée du stage / nombre de crédits ECTS. Cela pose la question du suivi de l'application de ce cadrage pour une homogénéisation de l'offre. La politique et les dispositifs de préparation à l'expérience professionnelle s'apprécient aussi par le nombre de semaines de stage obligatoire dans le cursus, on note de fortes hétérogénéités : 20 mentions de licence sur les 37 rendent cette possibilité obligatoire aux étudiants. Le nombre de semaines varie d'une semaine (licences *Musicologie* et *Chimie*) à 23 semaines (licence *Sciences de la vie et de la Terre*) au sein du cursus. Le nombre de crédits ECTS accordés aux stages dans le cursus est également très variable et parfois sans lien avec la durée des stages : 6 crédits ECTS pour une semaine de stage en licence *Musicologie* alors qu'une semaine de stage en licence *Chimie* est valorisée par 3 crédits ECTS ; de la même façon, 12 crédits ECTS sont attribués pour 12 et 15 semaines de stage en LP dans le domaine DEG). La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* accorde 33 crédits ECTS aux stages sans spécifier le nombre de semaines obligatoires. Quant aux licences professionnelles, elles affichent un nombre de semaines de stage obligatoire plus élevé qui varie de 8 à 48 semaines (LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*) sur l'année.

Le manque de remontées d'informations concernant le pourcentage de diplômés en emploi 18 mois et 30 mois après le diplôme de licence durant les trois dernières années et le faible taux de retour ne permettent pas de mesurer la pertinence des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle au sein des formations du 1^{er} cycle d'AMU. Les enquêtes d'insertion des diplômés de LP, 18 mois et 30 mois après le diplôme, sont disponibles uniquement pour l'année 2018-2019. Elles révèlent des taux d'insertion à 18 mois variant de 8 % (*Métiers de la promotion des produits de santé*) à 100 %. Pour autant, sur les 28 mentions de LP, 18 d'entre elles (soit 64 %) ont des taux d'insertion inférieurs à 50 %.

La formation tout au long de la vie en 1^{er} cycle au sein d'AMU constitue un point de vigilance. Dans le 1^{er} cycle, la formation tout au long de la vie au sein d'AMU se concentre principalement au sein des LP. Ainsi, le taux d'alternants et de stagiaires de la formation continue ne dépasse pas 3 % dans les formations générales. Rares sont les formations délivrant une validation des acquis de l'expérience (VAE) y compris en licence professionnelle (à l'exception de la LP *Métiers de la promotion des produits de santé* et de la LP *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*). Le nombre de VAE est très faible au sein du 1^{er} cycle : en 2020-2021, 88 VAE ont été délivrées uniquement en licence professionnelle. Il est par ailleurs à noter une diminution de 50 % des dossiers entre 2018 et 2020. Les LP sont généralement ouvertes à l'alternance, y compris pour celles qui seront intégrées aux BUT, alors que les licences générales ont peu développé leur offre dans cette modalité. Le maillage territorial offert par AMU, la diversité de ses formations, la richesse du tissu économique sont pourtant des atouts pour un déploiement de la formation tout au long de la vie.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle a connu une structuration au cours de cette accréditation, mais sa mise en œuvre est inégale et reste à consolider en s'appuyant encore davantage sur les grands projets portés par l'établissement. Les parcours internationaux sont très peu développés dans le 1^{er} cycle, seul un cursus international est proposé au sein du portail Droit, économie, gestion, offrant des UE en anglais en L1, L2 et une troisième année totalement en anglais. Il s'agit de pistes intéressantes pour favoriser les mobilités tant entrantes que sortantes et offrir des parcours diversifiés correspondant aux attentes d'une partie du public de licence.

Les mobilités entrantes et sortantes sont très faibles et inférieures à 0,85 % des étudiants inscrits en 1^{er} cycle. Même si on tient compte du contexte sanitaire qui a forcément impacté ces données durant la période d'évaluation, en 2020-2021, la mobilité sortante ne représente que 0,66 % et l'entrante 0,19 %. L'ouverture à l'international peut également se décliner par la possibilité de stage à l'international, ce qui est néanmoins trop rarement le cas pour les formations relevant du périmètre des BUT et des licences générales alors que des structures d'accompagnement sont mises en place. La constitution d'une alliance européenne, CIVIS, portée par l'établissement depuis 2017 offre, en théorie, un large panel d'opportunités pour favoriser les mobilités tant physiques que virtuelles des étudiants et des enseignants. Toutefois, en pratique, les composantes n'ont pas pu se saisir pleinement de cette opportunité dans le 1^{er} cycle.

Au cours de cette accréditation, l'enseignement des langues a connu une structuration et un déploiement qui a permis une avancée notable pour l'ouverture à l'international des formations. Suite au plan Langues mis en place en 2018 et décliné dans toutes les composantes, l'enseignement de l'anglais est proposé tout au long du cursus licence et certaines mentions proposent plusieurs langues. Une différence importante dans les volumes horaires proposés est toutefois à relever : de 48 heures pour l'ensemble de la licence *Droit* (du semestre 3 au semestre 6) à 180 heures pour les mentions du domaine SHS. Si tous les étudiants ont des cours de langue en présentiel en L2 et L3, cela reste inégal en L1. Une solution alternative est proposée uniquement en

autoformation pour les formations à fort effectif telles que la mention *Droit* avec un travail estimé à 8 heures par semestre en L1.

L'anglais est souvent la seule langue proposée en enseignement en présentiel dans les maquettes alors même qu'avec le plan Langues, l'établissement dispose d'une plateforme d'autoformation offrant un accès à cinq autres langues. Les formations valorisent différemment cette plateforme qui est souvent présentée comme un dispositif proposé par l'établissement, extérieur à leur formation. Il sera intéressant de produire une analyse de l'usage de cette plateforme.

Des dispositifs de préparation aux mobilités sortantes sont présents, mais déployés différemment selon les composantes. Les étudiants ont accès à des modules de préparation au départ, d'aide au montage de dossiers par le service des relations internationales. Certaines composantes ou formations se sont aussi dotées de référents qui promeuvent et accompagnent les projets à l'international.

Par ailleurs, à l'exemple de certaines formations, telle que la L3 *Mathématiques*, l'évolution supplémentaire vers l'apprentissage de compétences disciplinaires en langue étrangère apparaît pertinente, pour favoriser les mobilités et l'internationalisation des formations (diplômes conjoints, doubles diplômes, parcours internationaux, etc.).

Peu d'étudiants du cycle licence d'AMU se saisissent de la possibilité de passer un test validant une certification en langue étrangère en troisième année de licence. En 2021, seulement 328 étudiants du cycle ont eu cette certification (soit 3 % de l'effectif de L3). Les composantes et les formations ne s'en saisissent pas toutes de manière égale. La question du financement de ces certifications est posée : certaines composantes le prennent à leur charge alors que d'autres font payer les étudiants à l'exemple de la licence *Administration publique*.

La dynamique et les financements fléchés à l'international portés par l>IDEX et les autres projets du PIA n'apparaissent pas encore suffisamment comme un levier de transformation des formations du 1^{er} cycle.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage d'une offre de formation du 1^{er} cycle de cette dimension reste globalement maîtrisé, mais amène quand même le comité à s'interroger sur plusieurs points. Le comité constate de nombreuses incohérences dans la remontée des données du 1^{er} cycle en matière de fiabilité et de pluriannualité. Ces données sont censées aider à déterminer la soutenabilité des composantes dans leurs choix stratégiques et leur capacité d'accueil, mais le comité a parfois été en difficulté pour les prendre en compte. Les taux d'encadrement et le pourcentage d'enseignants permanents sont très hétérogènes et pour certains très faibles d'un domaine à l'autre, ainsi qu'entre les formations d'un même domaine. Les formations avec les taux les plus faibles sont à risque si cette situation perdure.

Les processus visant à l'amélioration continue des formations sont mis en œuvre de manière très inégale d'une formation à l'autre. La mise en œuvre des conseils de perfectionnement est très variable au sein du 1^{er} cycle. Malgré le cadrage voté par la CFVU du 8 novembre 2018, les conseils de perfectionnement sont de fréquence et de composition très variées. Presque toutes les licences professionnelles font état d'un conseil de perfectionnement, mais la présence des étudiants ou des représentants du monde socio-économique ou des alumni n'est pas systématique. Pour les licences générales, la fréquence de réunion des conseils de perfectionnement est plus aléatoire ; dans plusieurs mentions, le seul conseil réuni durant la période de référence l'a été début 2022. Il en va de même pour la place accordée aux étudiants dans la composition.

La prise en compte dans ces conseils de perfectionnement de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et sa prise en compte dans l'évolution de la formation est aussi très hétérogène au sein du 1^{er} cycle. Les données des enquêtes, menées par l'OVE, via le dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE), sont basées sur un taux de répondants disparate de 0 % à 81 % (licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique*). Une réflexion est à mener sur les raisons de la faiblesse et des écarts du taux de retour des étudiants.

Le rôle des conseils de perfectionnement étant fondamental pour l'amélioration continue, leur mise en œuvre au niveau des mentions est un point de vigilance pour le pilotage des formations et l'allocation des moyens.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation du 1^{er} cycle pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des domaines de formation avec un large maillage territorial ;
- Une mise en place d'un grand nombre de dispositifs d'aide à la réussite financés sur des projets du PIA (NCU) ;
- Une dynamique partenariale avec la sphère socio-économique locale ;
- Un effort de déploiement de la formation des langues étrangères en réponse aux précédentes recommandations ;
- Un développement de l'alternance renforcé dans les licences professionnelles.

Points faibles

- Un manque de suivi de la poursuite des études et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une composition et une périodicité de la mise en œuvre des conseils de perfectionnement non respectées dans toutes les mentions ;
- Une qualité d'adossement à la recherche non homogène entre les filières ;
- Un manque de disponibilité et de fiabilité des données nécessaires au pilotage des formations ;
- Un manque de lisibilité des parcours et des passerelles à l'échelle du 1^{er} cycle et de l'articulation avec le 2^e cycle ;
- Une approche par compétences insuffisamment développée, avec de grandes disparités entre les formations ;
- Une mise en œuvre insuffisante des mobilités internationales (entrante et sortante) des étudiants et des enseignants ;
- Une politique globale lacunaire en matière de professionnalisation en 1^{er} cycle et de visibilité de la stratégie envisagée pour son déploiement ;
- Un manque de coordination entre les enjeux du monde socio-économique et la stratégie d'AMU dans le déploiement de la FTLV.

Recommandations

- Améliorer le suivi et l'analyse des données de la poursuite d'études et d'insertion professionnelle des diplômés, y compris de licence générale.
- S'assurer de la réelle mise en œuvre des conseils de perfectionnement, conformément aux textes.
- Généraliser l'approche par compétences à l'ensemble du cycle.
- Renforcer, dans une perspective d'homogénéisation, l'adossement à la recherche.
- Fiabiliser les indicateurs du suivi des parcours des étudiants.
- Définir une politique globale en matière de professionnalisation et de FTLV, en articulation avec la mise en place de l'approche par compétences.
- Clarifier le pilotage des formations déclinées sur plusieurs sites.
- Travailler l'articulation au sein des formations du 1^{er} cycle en affichant les passerelles et mettre en avant les liens avec le 2^e cycle.
- Augmenter la lisibilité d'organisation en portails, notamment dans les domaines ALL et SHS.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention transversaux :

- Le suivi des diplômés : poursuite d'études et insertion professionnelle des étudiants.

Liste des formations présentant des points d'attention dans leur évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation :

- **Droit, économie, gestion** : licence *Administration publique* ; licence professionnelle *Management et gestion des organisations* ; licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité*.
- **Santé** : diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*.
- **Sciences, technologies, santé** : licence *Sciences et humanités* ; licence professionnelle *Aménagement paysager* ; licence professionnelle *Métiers du décisionnel et de la statistique* ; licence professionnelle *Métiers de la promotion et des produits de santé* ; licence professionnelle *Bio-industrie et biotechnologies*.

Rapports des formations

DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) FORMATION DE BASE AUX MÉTIERS DU THÉÂTRE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Formation de base aux métiers du théâtre* d'Aix-Marseille Université (AMU) est un diplôme professionnalisant concernant un effectif réduit pour permettre un meilleur encadrement et un suivi personnalisé de l'étudiant. La formation propose un socle de connaissances et vise la construction d'un projet professionnel dans le domaine. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) sur le site d'Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'appuie pour cela sur son caractère professionnalisant et son maillage avec le milieu socio-culturel de la région. Les renseignements fournis ne sont pas vraiment détaillés pour en juger. La formation est construite en cohérence avec les autres formations de 1er cycle en Arts, dont une articulation avec la licence *Arts du spectacle* puis avec le master *Arts*. L'arborescence de la maquette ne donne pas accès aux contenus, objectifs et compétences des enseignements et ne permet pas de les apprécier. Les éléments de vérification manquent. La formation ne fait pas l'objet d'un label national ni ne dispose d'une certification nationale.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. Il n'apparaît que trois inscriptions internationales pour 2021-2022 (*idem* les trois années précédentes).

L'adossement à la recherche est partiellement mis en place par des liens thématiques entre Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA) et ceux des contenus de formation pratique choisis. Ce choix est cohérent par rapport au niveau et aux enjeux professionnalisants de la formation initiale. Concernant l'adossement à la recherche, les productions de la formation (créations audiophoniques) sont adossées au LESA (50 heures de formation). Néanmoins, la formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée ne mettent pas en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants.

La formation prend parfaitement en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus. Le lien avec le milieu socio-professionnel est particulièrement investi par la formation. De nombreux modules de la formation s'opèrent dans les espaces publics dédiés au théâtre : théâtres, amphithéâtres aménagés en plateau de théâtre, structures culturelles favorisant la découverte du milieu professionnel, des équipes, des publics, avec pour objectif corolaire une mise en réseau. En cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la formation associe les acteurs socio-économiques à cette démarche. Néanmoins, peu de renseignements précis à ce niveau sont donnés. La présence de 33 professionnels dans la formation affiche des garanties de professionnalisation. La formation prépare à l'insertion professionnelle via les stages inscrits dans la maquette mais pas actuellement par l'alternance, en construction avec l'Afdas. L'initiation à l'entrepreneuriat au cours du cursus n'est pas prévue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les documents fournis ne permettent pas d'apprécier précisément comment la formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage. Il en est de même pour la prise en compte de l'approche programme et l'approche par compétences. La présentation de la maquette n'en donne que l'arbre et non les contenus et compétences. Ce manque est en partie comblé par la présentation fournie qui présente les 6 filières professionnalisantes.

Si l'absence de preuves tangibles ne permet pas d'apprécier précisément ce critère, néanmoins les informations, bien qu'incomplètes, montrent une bonne organisation pédagogique (50 % de pratique en travaux dirigés [TD], 50 % de théorie en cours magistraux [CM], 2 Stages de 150 heures sur deux ans) pour les objectifs de la formation comme annoncé dans son intitulé « Formation aux métiers du théâtre », ce que corrobore la longévité de la formation qui fête ses 30 ans en lien avec les structures professionnelles partenaires. On regrette que les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci ne soient pas données.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. C'est notamment le cas dans les enseignements pratiques, visant à donner aux étudiants une vision non limitée au « plateau » mais élargie avec une compréhension des pratiques parfois contradictoires du milieu faisant de la formation un lieu de formation critique. De nombreux modules de la formation s'opèrent dans les espaces publics dédiés au théâtre : théâtres, amphithéâtres aménagés en plateau de théâtre, structures culturelles favorisant la découverte du milieu professionnel, des équipes, des publics, avec pour objectif corolaire une mise en réseau. Une attention à l'exercice d'une éthique au sein de la pratique théâtrale est particulièrement bien mise en avant notamment dans les domaines du respect de la parité homme/femme, et de la non-binarité. L'éthique du travail universitaire est pleinement intégrée dans les enseignements (sensibilisation au plagiat...).

L'ouverture à l'international n'est pas active. Cet aspect n'est pas satisfaisant, car il rend impossible par exemple de préparer les étudiants à une année ERASMUS en L3 dans le cas d'une poursuite d'étude même dans une licence proche thématiquement comme la licence *Arts du spectacle*.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation ne dispose pas de moyens pour mettre en place un dispositif d'alternance. On peut le regretter, et encourager la formation et ses tutelles à y remédier compte tenu de l'objectif professionnalisant de la formation et de son niveau 5 diplômant.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, ce qui assure son succès depuis plus de 30 ans. Pour cela, un des points forts et une originalité de la formation reposent sur la nature hybride de la formation entre écoles d'art et université. Le DEUST *Formation de base aux métiers du théâtre* n'a qu'un concurrent universitaire à l'Université de Bourgogne. De très nombreux professionnels (acteurs, metteurs en scène, auteurs, formateurs, régisseurs, scénographes, administrateurs) ont commencé leur formation par ce DEUST et en assurent ainsi la promotion et le rayonnement au sein du milieu culturel.

La formation suit efficacement la réussite de ses étudiants. Le choix de la capacité d'accueil en licence (cal) est pertinent compte tenu des exigences de la formation en 50 % pratique. Elle permet un suivi pédagogique adapté et soutenu. La capacité d'accueil de la formation est à 45 étudiants sélectionnés sur une base de 105 préinscrits via parcourcup. Les étudiants peuvent être admis directement en deuxième année du DEUST, (en 2021-22, 46 inscrits en première année et 59 en deuxième année). Soixante pour cent des étudiants poursuivent leurs études après obtention du DEUST.

Il n'y a pas de renseignements sur la poursuite d'études, et / ou l'insertion professionnelle (la documentation est absente). La formation n'a pas de dispositif d'enquête, ni à 18 mois, ni à 30 mois. La documentation statistique est absente.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens pour atteindre ses objectifs, mais ces moyens sont à renforcer. Les soutiens logistiques et administratifs sont à renforcer d'une manière ou d'une autre, notamment du fait des multiples contacts et organisations avec les structures partenaires de la formation. La formation doit bénéficier de soutien logistique (personnel administratif, décharges pour responsabilité, ingénieur pédagogique, etc.) en accord avec ses objectifs. La formation est dotée de 1061 heures, ce qui est un chiffre dans la moyenne des dotations. Les cours sont pour moitié en TD et en CM qui correspondent à l'enseignement par la pratique et à l'enseignement théorique. Les données informent d'un nombre impressionnant d'enseignants : 273 (présenté comme incompressible). Ce chiffre mériterait une explication.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle s'appuie pour cela sur un conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement (preuve à l'appui) constitue un outil efficace pour faire évoluer la formation, ou du moins recenser les besoins, notamment par la mise en avant des « Suggestions-Améliorations-Préconisations », à savoir

par exemple des besoins d'harmonisation pédagogique fine, une réévaluation des modalités du suivi et d'évaluation des travaux de recherche artistiques et techniques, des besoins logistiques.

Conclusion

Points forts

- Spécificité universitaire rare ;
- Ancrage sur le territoire socio-économique du secteur et institutions partenaires de la formation ;
- Choix d'une capacité d'accueil pertinente pour une formation de terrain, de qualité et qui permet d'assurer un suivi quasi-individuel des étudiants ;
- Attractivité (capacité d'accueil toujours atteinte après sélection) ;

Points faibles

- Absence de prise en compte de la dimension internationale (au moins au niveau de la connaissance des moyens et dispositifs mis en place par AMU, notamment ERASMUS) ;
- Absence de moyens pour mettre en place une formation en alternance ;
- Manque de moyens administratif et logistique.

Recommandations

- Augmenter les moyens administratifs et logistiques (personnel administratif, décharges pour responsabilité, ingénieur pédagogique...), en exploitant aussi les multiples contacts et organisations avec les structures partenaires.
- Améliorer l'ouverture à l'international pour bénéficier des dispositifs de mobilités entrantes et sortantes.
- Renforcer la prise en compte des questions écologiques.
- Améliorer la documentation fournie (maquette complète et/ou guide des études) pour combler le manque de données (contenus, objectifs, compétences) nécessaires à une évaluation précise et fine de la formation et en apprécier toutes les qualités.

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Arts du spectacle*, localisée sur le site d'Aix-en-Provence, propose deux parcours diplômants : *Arts de la scène* ; *Théorie et pratique du cinéma et de l'audiovisuel*. Cette mention démarre en première année (L1) par un portail constitué au semestre 1 d'un tronc commun avec les mentions *Lettres* et *Musicologie*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le rapport d'autoévaluation de la formation montre une forte adéquation à la stratégie de formation de l'établissement. La formation licence *Arts du spectacle* s'inscrit dans la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et dans le PIA Dream-U, ce qui a permis de déployer des dispositifs d'aide à la réussite, en permettant à certains étudiants d'accéder à des ateliers d'approfondissement des pratiques de la langue française, à la création de groupes pour alléger les effectifs dans les cours de MTU, à la mise en place d'un tutorat étudiant ainsi qu'au renforcement de l'encadrement des étudiants par le directeur des études en études cinématographiques. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum, néanmoins avec quelques remarques.

En effet, la formation est présentée comme construite en cohérence entre les différents parcours offerts (3) et avec les autres formations, dont le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Formations aux bases des métiers du théâtre* pour le parcours *Arts de la scène*. Néanmoins, la formation en *Arts du spectacle* à forte dominante cinématographique peut masquer celle des autres domaines des parcours personnalisés proposés (*Arts de la scène*, *Musicologie*). La formation et ses déclinaisons par parcours personnalisables ne semblent pas toujours bien identifiées par les usagers. Enfin, l'arborescence de la maquette, bien que ne donnant pas accès aux contenus, objectifs et compétences des enseignements, permet néanmoins d'apprécier la cohérence du fait de la clarté des intitulés des éléments constitutifs (EC).

Les enjeux de transdisciplinarité et de l'interdisciplinarité sont particulièrement bien représentés dans la maquette de formation au sein du domaine des arts, avec notamment l'apport de modules liés à la musique. La formation s'adosse bien à la réalité et à la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux. La convention avec la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) *Cinéma* du Lycée Frédéric Mistral d'Avignon favorise l'accueil d'étudiants de CPGE qui suivent la version diplômante de la classe préparatoire. Si le nombre d'inscrits au total dans la formation est de 460 étudiants, la réalité du chiffre est adaptée à celle de la formation : l'offre de trois parcours en deuxième (L2) et troisième année (L3) permet une baisse quantitative (par répartition) du nombre d'étudiants inscrits dans les parcours, ramené à un nombre raisonnable qui permet un suivi et une diversification des pratiques pédagogiques. La formation dispose d'une certification nationale : le PIX (en lieu et place du C2i).

La formation développe bien une ouverture à l'internationale. La formation a bien développé les mobilités ERASMUS et ERASMUS + mais le nombre d'étudiants sortants est plus faible que le nombre entrant. Ce constat peut s'expliquer par le contexte de ces dernières années, mais peut aussi être évalué en vérifiant si les accords correspondent bien aux attentes de formation des étudiants. La licence *Arts du spectacle* a fait partie des licences pionnières du label international de l'UFR dans le cadre du PIA DREAM-U.

La formation est bien adossée à la recherche, aussi bien par ses enseignements que par l'incitation à suivre les journées d'études. Les cours magistraux sont assurés par les titulaires.

Le lien avec le monde socio-économique, bien développé, passe entre autres par les stages intégrés à la maquette. L'intégration des étudiants en formation continue fait l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe qui se montre sensible à cette question. Le rapport du conseil de perfectionnement montre également cette attention.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Un soin particulier est donné à l'apport de solutions de formations adaptées, notamment après le S1 : une possibilité de réorientation est proposée dans l'une ou l'autre des disciplines du portail. Les variétés des EC qui incluent aussi bien des tronc communs que des distinctions disciplinaires sont bien présentes. Si le conseil de perfectionnement fait apparaître des demandes de davantage de pratiques artistiques, cette donnée est bien intégrée à la maquette. Le jeu des cours mutualisés avec d'autres formations permet cette diversité. Néanmoins, on peut craindre des difficultés organisationnelles dans la mise en place réelle des possibilités de diversification (emploi du temps, disponibilités de salles...). Le choix d'une capacité d'accueil limitée adaptée plafonnée à 80 étudiants en L1 (bien que plus de 1000 candidats déposent une candidature sur Parcoursup) permet de répondre aux compétences visées. Néanmoins, 13 lycées de l'académie d'Aix-Marseille offrent l'option cinéma audiovisuel (CAV) au bac. Plus de 500 élèves ont suivi cette option en 2021. Tous ceux qui souhaiteraient continuer en licence *Arts du spectacle* ne peuvent être accueillis à AMU en L1.

Un soin particulier est donné à l'offre personnalisée de formation, via la diversification des parcours en L3 et dès la L1 par mutualisation avec d'autres formations. Cela est particulièrement visible en L2, par une UE d'OPN qui permet une familiarisation avec une logique d'enquête sur les métiers et par l'offre d'un choix à faire entre trois ateliers (écriture de scénario, montage d'archive et web documentaire).

Au-delà de la formation en langue (qui fait l'objet de difficultés organisationnelles), l'internationalisation est particulièrement bien remplie et dépassée en ce sens que la formation fait l'objet d'un label international ouvert à 10 d'étudiants sélectionnés sur dossier par an, dans le cadre expérimental du label international, qui bénéficient d'un rythme intensif par l'ajout de deux unités d'enseignement (UE) par semestre (une UE de langue + une UE d'interculturalité) et d'une mobilité sortante d'au moins un semestre en L3.

La mention de licence *Arts du spectacle* est ouverte en formation initiale et continue et pas en alternance. Elle accueille de façon ouverte les candidats en formation continue (surtout intermittents du spectacle et demandeurs d'emploi).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation assure correctement sa visibilité par les démarches pédagogiques d'information auprès des publics, notamment via les dispositifs d'information d'aide à l'orientation d'AMU : aux salons, information et accompagnement des étudiants au long du parcours par le SUIO, Journées Portes Ouvertes, présentation de la formation lors d'événements culturels : festivals de cinéma. Son succès est mesuré par le fait que depuis son ouverture la mention est au maximum de ses capacités d'accueil (capacité d'accueil à 80). D'autres outils d'évaluation, notamment via les conseils de perfectionnement et l'étude des données concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études seraient à mobiliser.

Le suivi de la réussite des étudiants est assuré: la formation organise des réunions de lecture-bilan des enquêtes OVE. Le dossier d'autoévaluation remarque que le réajustement des enseignements en cours d'accréditation reste une tâche difficile. On pointe un manque dans ce domaine : l'appui sur le compte rendu du conseil de perfectionnement (particulièrement détaillé) pourrait permettre d'étayer les demandes dérogatoires pour faire évoluer en N1 les besoins réels.

L'absence de données ne permet pas d'évaluer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les données fournies ne permettent pas de comprendre les modalités de suivi de la soutenabilité de la formation. Concernant le nombre des enseignants et leur répartition, les informations – parfois contradictoires – ne permettent pas de bien mesurer tous les besoins dans ce domaine. Même si on note un nombre faible d'enseignants-chercheurs au regard de la maquette.

La formation répond aux exigences de suivi en organisant l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sous la forme d'un échange bilan en fin d'année et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution; et en disposant d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Néanmoins, le dossier note que les modifications ne peuvent être mises en place en cours d'accréditation et le regrette.

Conclusion

Points forts

- La formation présente une grande variété interdisciplinaire ;
- Adossée à un tronc commun, la formation propose des formations disciplinaires artistiques adaptées aux parcours visés ;
- Une forte dominante cinématographique caractérise la formation et répond (en quasi-totalité) aux formations initiales ciblées dans la région Aix-Marseille au nombre de 13 options de lycée.
- La formation se place dans un réseau culturel identifié et partenaire de la formation.

Points faibles

- Les mutualisations ont leur revers : l'ajustement des emplois du temps et des moyens (salles de cours adaptées, etc.) qu'il convient de veiller à mettre en œuvre. Ceci est particulièrement présent dans le domaine de l'enseignement des langues.
- L'absence de données ne permet pas d'évaluer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
- Le nombre de personnels pédagogiques et d'enseignants chercheurs est insuffisant pour faire face à la charge /ratio nombre d'étudiants

Recommandations

- Mettre en place un suivi des diplômés pour la poursuite d'étude comme pour l'insertion professionnelle. La visibilité des débouchés réels auxquels les étudiants ont accès par une étude statistique serait bienvenue pour un ajustement fin aux besoins.
- Prendre en compte les avis du conseil de perfectionnement pour affiner les modalités et contenus aux évolutions des besoins formulés par les usagers.
- Améliorer la mise en place des relations internationales.
- Améliorer le ratio enseignant-chercheur / charge d'enseignement.

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Arts plastiques* est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) d'Aix-Marseille Université (AMU). Elle s'effectue sur le site d'Aix-en-Provence. Le partage d'un cours avec le département d'histoire offre une passerelle. La spécialisation des étudiants s'effectue au semestre 6 selon l'option choisie parmi : 1) *Pratique et théorie de l'image photographique*, 2) *Pratique et théorie de la création numérique*, 3) *Métiers de l'enseignement*, 4) *Initiation à la recherche en arts plastiques*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est positivement en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Elle a notamment bénéficié, via le Département, du programme A*Midex « 1001 Plato » et elle est sensibilisée aux dispositifs DREAM-U. La formation soutient le mouvement en direction d'une approche par compétences. Néanmoins, la réalité, notamment en matière de moyens humains, ne permet pas à la formation de s'emparer pleinement des outils mis à disposition par l'IDEX et le PIA. Par ailleurs, si les enjeux du développement durable sont inévitablement abordés via l'analyse des problématiques actuelles au sein de l'art contemporain et à travers les productions des étudiants eux-mêmes très concernés par ces questions, le sujet est encore à décliner dans des formes d'action ou d'intervention artistiques plus directes en lien avec la chargée de mission « Développement durable et écologie » et la politique d'ensemble de l'UFR.

La formation est peu ouverte à l'international. Son ouverture est principalement liée à une mobilité entrante (26 étudiants internationaux sur 506 inscrits). La mobilité sortante est actuellement au point mort (pandémie) malgré les nombreux accords mis en place.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La pédagogie de projet sur laquelle repose l'enseignement des arts plastiques est indissociable de la notion même de recherche. De même, que l'initiation à la recherche en arts plastiques proposée dès la troisième année de licence. Cependant, l'accès aux activités du laboratoire (LESA) et aux activités de recherche des étudiants de master n'est pas actif. La distanciation géographique des lieux de formation entre la licence (Aix-en-Provence) et les masters (Marseille) constitue un frein.

La licence *Arts plastiques* est fortement en lien avec son environnement socio-économique. Ces liens se caractérisent par l'intervention de nombreux professionnels (38) au sein de la formation et des partenariats institutionnels variés y compris pour les stages. En accord avec l'impulsion donnée par Dream-U, elle déploie dans ses cours pratiques une pédagogie de projet et une approche par compétences. Elle ouvre sur des débouchés essentiellement liés au monde de l'art, de l'enseignement et de la recherche, et demeure de ce point de vue ancrée dans un territoire plus national que régional. La formation n'est pas adaptée au public de la formation continue et de l'alternance. Les enseignements en arts plastiques sont mal adaptés à ces dispositifs. La mise en place d'un DU ou d'une certification constitue une piste intéressante étudiée par la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle propose une diversité d'unités d'enseignement (UE) dont certains offrent le choix d'une option en L3 en cohérence avec les issues possibles en fin de licence : 1) de passer le concours des écoles de photographie, particulièrement celle de l'ENSEP d'Arles avec laquelle la formation est en partenariat, 2) de postuler au parcours de master *Création numérique* d'AMU ou à tout autre master équivalent, 3) d'entrer à l'INSPE pour les étudiants qui souhaiteraient devenir professeurs des écoles, 3bis) de s'inscrire en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en vue de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'arts plastiques, 4) de postuler au parcours de master *Arts plastiques et sciences de l'art* d'AMU ou à tout autre parcours équivalent dans le but d'obtenir un master et se diriger vers les métiers de la création

artistique, de la recherche ou vers l'agrégation d'arts plastiques dont le secteur assure également la formation à AMU. Les enseignements sont conformes aux attentes en ciblant une progression par compétences.

La formation est bien engagée dans la diversification des pratiques pédagogiques que requiert, de fait, un enseignement en arts. En outre, la formation participe au programme A*Midex « 1001 Plato » d'AMU, ce qui manifeste l'engagement de la formation dans la diversification de ses méthodes pédagogiques. La formation exprime en outre le souhait de tirer parti des différents dispositifs mis à sa disposition dans le cadre de DREAM- U. Cette diversité s'adosse à des moyens (salles de pratiques et matériels adaptés) dont la formation a pu grandement bénéficier au cours du précédent quinquennal (construction de trois ateliers spécifiquement dédiés à l'enseignement des arts plastiques). Néanmoins, l'entretien annuel des ateliers et le renouvellement des consommables constituent une difficulté budgétaire, en passe d'être bientôt résolue, selon le dossier d'autoévaluation (DAE). Il conviendra de garder une grande vigilance sur ce sujet.

Les contenus ne sont pas assez adaptés pour l'ouverture à l'international. Une vigilance est manifestée quant à l'adéquation entre la formation en langue et la formation en arts pour donner une coloration disciplinaire (vocabulaire artistique et technique) aux enseignements de langue vivante étrangère (LVE) dispensés par le LANSAD ou pour assurer directement certains enseignements disciplinaires en langue étrangère. Le sujet est donc en évolution par rapport aux besoins de la formation. Les dispositifs préparant à la mobilité entrante et sortante ne sont pas suffisamment actionnés par les étudiants. Seuls 3 étudiants bénéficient de la mobilité sortante et 26 de la mobilité entrante. La communication des dispositifs associée à un meilleur accompagnement pédagogique et administratif est à envisager.

L'offre est peu adaptée à la formation continue et l'alternance, le peu d'inscrits se limite à des stagiaires de la formation continue et est en forte baisse (de trois en 2018-2019 à un en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive avec une moyenne de plus de 1400 candidats (1389 en 2020-2021), pour un nombre d'admis autour de 250. Ils sont diplômés majoritairement de bacs généraux (67 %) et de quelques bacs technologiques (19 %). La formation dispose des moyens de l'établissement pour communiquer sur ses contenus de formation. Elle participe aux salons et portes ouvertes. La communication via les réseaux sociaux et internet nécessite une validation auprès de la direction centrale de la communication.

La formation ne fait pas état des outils mis à disposition pour effectuer le suivi de la réussite des étudiants. Il n'y a pas de communication sur les outils mis à disposition auprès de la formation pour évaluer ce critère. Il est à noter une augmentation en 2020-2021 du nombre d'étudiants (+86 %) n'ayant validé aucun crédit ECTS en première année du cycle. En revanche, le taux de réussite en deuxième année est stable et en augmentation en troisième année.

La formation n'effectue pas d'enquêtes de suivi de l'insertion ni des poursuites d'études. L'explication invoquée est le manque de moyens et le choix de la politique de l'établissement de mener les enquêtes uniquement sur les licences professionnelles dans le premier cycle. Il n'y a pas non plus de suivi des poursuites sans justification aucune, y compris au sein de l'établissement, ce qui est pour le moins surprenant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence *Arts plastiques* ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle réfute le nombre d'enseignants permanents dans le tableau des données et précise qu'au lieu de 192 personnes, elle ne dispose que de 12 enseignants permanents : 4 professeurs des universités, 4 maîtres de conférences et 4 PRAG et 19 enseignants temporaires. La différence des données entre l'établissement et la formation ne permet pas d'analyser la soutenabilité de la formation et par conséquent de mener un pilotage. Le non-remplacement des départs en retraite, oblige la formation à limiter son champ d'action, et notamment sur l'international.

La formation se contente de disposer d'un conseil de perfectionnement conforme au cadrage de l'établissement. Le compte rendu du conseil de perfectionnement est particulièrement attentif aux retours formulés par les étudiants conviés et manifeste un fort désir de réfléchir à des solutions. Elle ne dispose pas d'enquête d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. L'adéquation entre la formation et les débouchés n'est pas optimale et fait l'objet d'une préoccupation dont témoigne le conseil de perfectionnement qui met fortement l'accent sur les problématiques de débouchés et de l'écart entre l'offre et les choix opérés par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une formation très attractive ;
- Une diversification des pratiques pédagogiques.

Points faibles

- Un manque de moyens humains (non-remplacement des départs à la retraite) ;
- Un manque de dispositifs pour le suivi et le pilotage de la formation ;
- Une mobilité internationale peu visible ;
- Un manque d'adaptation à la formation continue.

Recommandations

- Veiller à la soutenabilité de la formation au regard du nombre réel des enseignants permanents et temporaires au sein de la formation.
- Déployer des outils de pilotage pour la mise en œuvre de l'amélioration continue de la formation.
- Mieux répartir les responsabilités afin d'encourager les mobilités, de suivre l'insertion professionnelle et de diffuser une communication auprès du public de la formation continue.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant 12 parcours (*Anglais* en langue A et une autre langue B dans chaque parcours). Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) d'AMU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* a une place très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations de celui-ci, notamment en matière de pluridisciplinarité, d'internationalisation et de professionnalisation, avec une ouverture très importante au monde de l'entreprise. Elle développe la modernisation et la diversification de ses pratiques pédagogiques. Dans le cadre de la loi ORE, elle a mis en place des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.

La formation présente une excellente ouverture à l'international. Elle propose quatre diplômes en partenariat international (DPI) et promeut la mobilité internationale des étudiants via ces DPI, mais aussi de projets *civis* et de programmes d'échanges.

La formation présente un bon adossement à la recherche. En ce qui concerne la formation par la recherche, la licence fait appel à des enseignants-chercheurs (EC) de 14 départements (proportion EC titulaires / vacataires). Pour la formation à la recherche, la formation à la méthodologie de la recherche est présente en première année de licence (L1) via l'unité d'enseignement (UE) de Méthodologie du travail universitaire (MTU).

La formation est très professionnalisante. Par sa structure même, elle comprend de nombreux enseignements de professionnalisation puisque le tronc commun est constitué de l'enseignement de langue vivante 1 (LV1) (anglais) et d'un domaine d'application constitué de matières spécialisées et préparant l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle (droit, économie, gestion notamment). La LV2 relève ensuite du parcours-type. L'orientation professionnalisante est renforcée par l'intégration d'une UE de stage en entreprise de huit semaines minimum. Le conseil de perfectionnement de la licence comporte une proportion importante de professionnels (plus d'un tiers), qui interviennent dans la licence, et une trentaine d'étudiants ont participé dans leur parcours à des projets PEPITE entre 2018 et 2021, ce qui témoigne du dynamisme et de la dimension très professionnalisante de la licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent et procède par spécialisation. Il existe une réflexion sur l'approche par compétences, notamment avec un dispositif de valorisation des compétences acquises dans le cursus et hors de celui-ci. Toutefois, l'approche par compétences n'est pas encore aboutie dans la maquette actuelle.

La formation propose une bonne diversification de ses pratiques pédagogiques, avec un souci de renforcer la pédagogie active et l'insertion professionnelle (jeux de simulation d'entreprise notamment). Des classes inversées sont également mises en œuvre, parfois à distance en multilingue. Les lieux d'enseignement permettent cette pratique, avec des salles connectées propices à l'enseignement à distance (notamment pour les projets *civis*) et à la pédagogie active.

Par nature, la formation est axée autour de l'enseignement des langues pour l'acquisition de compétences linguistiques puisque l'apprentissage de deux langues vivantes est obligatoire dans chaque parcours. La mobilité internationale est présente dans tous les parcours, mais les éléments fournis ne permettent pas d'en saisir l'ampleur exacte. Au sein de chaque parcours, les enseignants référents « Relations internationales » bénéficient d'un appui du service des relations internationales et d'une décharge conséquente pour leur mission (de 12 à 24 heures), ce qui témoigne de la valorisation de ces mobilités par AMU.

La formation est ouverte au public de formation continue mais en accueille très peu. Il n'y a eu aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) sur la période de référence, il n'existe pas d'offre spécifique pour ce public et le nombre d'inscrits est très faible, et en baisse (0 en 2020-2021 contre 2 et 6 pour les années n-1 et n-2). Elle n'est pas compatible avec l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité et en fait un suivi approfondi. En 2020-2021, on compte en effet 944 admis en L1 pour 4479 candidats, soit un ratio de 1/5 environ. La licence suit l'évolution des admissions via des Book Statistiques des Formations et l'analyse dans le conseil de perfectionnement. Elle propose un bon suivi des origines des L1, pour l'essentiel des néo-bacheliers titulaires d'un baccalauréat général (20% de titulaires d'un baccalauréat technologique).

La formation suit précisément le taux de réussite des étudiants. Ce taux a significativement augmenté entre 2018-2019 et 2020-2021 (de 23% à 42% en 2020-2021), mais l'équipe pédagogique explique cette augmentation en partie par l'adaptation des modalités des contrôles de connaissances (MCC) en période de la COVID-19. Ces données ne permettent donc pas de saisir l'impact réel des dispositifs d'accompagnement des étudiants.

Le suivi des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études) n'est pas documenté, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le ratio entre EC permanents et temporaires ne permet pas un encadrement pleinement satisfaisant. La formation dispose de 105 enseignants-chercheurs permanents, renforcés par 110 enseignants temporaires.

Le processus d'évaluation de la formation est performant. La formation a mis en place un processus d'évaluation par les étudiants et des Books Statistiques Formation, dont le conseil de perfectionnement, composé de plus d'un tiers de professionnels, analyse précisément les résultats. Elle s'appuie sur des outils qualitatifs et quantitatifs fournis par l'Observatoire de la vie étudiante d'AMU.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne professionnalisation ;
- Une excellente ouverture à l'international ;
- Une évaluation interne solide.

Point faible

- Un suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études quasi inexistant.

Recommandation

- Améliorer le suivi des étudiants par des études de cohortes.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant 11 parcours-types (PT), dont un parcours trilingue. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence LLCER a une place très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations de celui-ci, notamment en matière d'internationalisation (*civis*, Erasmus) et d'orientation et réussite des étudiants (développement du tutorat financé par la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et mise en œuvre du projet DreamU à travers la mise en place de parcours types). Le PT *Italien* a été pilote pour la mise en place du Soutien, régulier et intensif (SRI) dans le cadre de DreamU. La mention est pluridisciplinaire. Elle développe notamment des passerelles avec la mention *Langues étrangères appliquées* (LEA), et trois parcours accueillent des étudiants de la licence option accès santé (L.AS). Elle ouvre à de nombreux masters, à AMU ou dans d'autres établissements.

La formation présente une excellente ouverture à l'international. Elle fait l'objet d'un label international et propose 2 deux parcours Diplômes en partenariat international (DPI) : *Allemand* et *Italien*. Tous les parcours ont développé des partenariats avec des établissements à l'international et des accords de mobilité étudiante et enseignante ; la plupart s'inscrivent dans les programmes Erasmus et *civis*, et tous les étudiants des différents PT ont une mobilité obligatoire. Enfin, il est remarquable que tous les départements dont relèvent les PT aient un responsable des relations internationales.

L'adossement de la formation à la recherche existe, mais il peut être renforcé. Pour la formation par la recherche, les équipes sont constituées d'enseignants-chercheurs issus de différentes unités de recherche d'AMU et sont renforcées par des vacataires encadrés par les enseignants-chercheurs. Le rapport entre le nombre d'enseignants-chercheurs permanents et le nombre d'enseignants-chercheurs temporaires est en revanche trop faible. La formation à la recherche se fait essentiellement via l'unité d'enseignement (UE) Orientation projet numérique (OPN), qui propose une présentation du métier de chercheur et des laboratoires associés, et par l'UE Méthodologie du travail universitaire (MTU), dès la première année de licence (L1).

La formation intègre certains éléments de professionnalisation, via l'UE OPN (dans sa partie orientation professionnelle) et via l'UE ProMEEF, proposée dès le troisième semestre (S3), mais cet aspect doit être renforcé. Dans le cadre des contrats Assistant d'éducation de l'Académie d'Aix-Marseille (AED), des étudiants effectuent leur contrat dans des établissements sélectionnés par le Rectorat. De même, certains parcours-types intègrent un stage obligatoire en entreprise. La formation fait intervenir 52 professionnels, ce qui représente 1/10 des équipes et témoigne de son ouverture vers le monde socio-économique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont diverses et bien adaptées aux compétences visées, notamment sur le volet linguistique. Les étudiants ont accès à toute l'offre de langues proposée par le LANSAD d'AMU ; les formats pédagogiques classiques sont doublés par des cours en laboratoire de langues et par le recours aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Le tutorat, financé par ORE, est bien développé.

Enfin, deux licences (anglais et italien) sont proposées en formation à distance (par le service de la formation à distance, SFAD), pour contribuer à la diversification de ses publics et à son internationalisation.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation se voient proposer des modules de formations aux nouvelles techniques pédagogiques (classe inversée, outils numériques, etc.). Le rapport indique qu'ils mettent en place des pratiques pédagogiques diversifiées (cf. point précédent), mais ce point n'est pas étayé par des éléments concrets.

La formation est par nature très ouverte à l'international. Elle promeut fortement l'enseignement des langues pour l'acquisition de compétences linguistiques (cours en langue étrangère ou bilingues) et développe bien les mobilités entrantes et sortantes, même si les mobilités entrantes sont plus nombreuses que les sortantes en raison du nombre d'étudiants boursiers. Dans chaque parcours-type, un enseignant-chercheur accompagne les mobilités entrantes et sortantes. Le nombre de mobilités sortantes a baissé en 2020/2021, mais cela s'explique par le Brexit et le Covid.

La formation accueille le public de formation continue et plusieurs parcours-types proposent des diplômes universitaires (DU), mais sans accueil spécifique. Il y a peu de demandes effectives (cause ou conséquence de ce constat). Il faut noter qu'un parcours est ouvert à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité (954 admis pour 4058 candidats en 2020-2021). Le nombre d'inscrits est en hausse, malgré la crise sanitaire. La plupart des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat général. Les enseignants-chercheurs sont présents sur les salons et lors des journées portes ouvertes, mais l'impact de cette démarche sur le nombre d'inscriptions ne peut pas être chiffré.

La formation assure un suivi précis et documenté de la réussite des étudiants en licence. Ce suivi de la réussite est réalisé grâce à une collaboration avec la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU. Le taux de réussite est encore faible en L1 (34 %), malgré la mise en place des dispositifs d'accompagnement, mais il est bon en L2 (72 %) et très bon en L3 (81 %). Un dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap est mis en place.

Le suivi du devenir des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études) est peu documenté.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le ratio entre enseignants permanents et temporaires est peu satisfaisant vu le profil de la formation : près de la moitié des enseignants de la mention sont des enseignants temporaires (ATER, contractuels et vacataires). De plus, le rapport indique, de manière vraisemblable, que des moyens financiers supplémentaires permettraient d'augmenter le nombre de mobilités sortantes (notamment pour les étudiants boursiers).

La formation met en place un processus d'évaluation interne dont les résultats ne sont pas suffisants. La formation travaille avec l'Observatoire de la vie étudiante pour élaborer des questionnaires et enquêtes d'évaluation, et les enseignants-chercheurs établissent également des questionnaires de leur propre initiative, mais les données ne permettent pas de savoir comment ces évaluations sont prises en compte. La formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement se réunissant une fois par an. Ce conseil comprend un enseignant de chaque PT, ainsi que des étudiants et des professionnels, et propose un bilan précis de l'année, par mention. Toutefois, lors des deux dernières sessions, seuls les enseignants ont participé à ce conseil, ce qui limitait la représentativité de celui-ci.

Conclusion

Points forts

- Une excellente ouverture à l'international.
- Une très bonne intégration dans les orientations générales d'AMU et une participation aux projets PIA (DREAM-U, Civis notamment) ;

Points faibles

- Un suivi du devenir des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études) peu documenté ;
- Un ratio entre enseignants titulaires et enseignants temporaires trop faible.

Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.
- Renforcer le ratio des enseignants titulaires dans le contingent enseignant.

LICENCE LETTRES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Lettres* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant trois parcours : *Lettres modernes* ; *Lettres classiques* ; *Écritures*). Elle est présente en première année (L1) dans trois portails : *Philosophie, anthropologie, lettres* ; *Lettres, arts du spectacle, musicologie* ; *Sciences du langage, lettres*. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) d'AMU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* s'inscrit globalement dans les priorités définies par l'établissement, notamment en matière d'aide à la réussite étudiante et de pluridisciplinarité. Elle s'inscrit dans la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et a mis en place des dispositifs favorisant la réussite des étudiants (ateliers de remédiation en L1, accueil des et accompagnement des étudiants) ; sa structure rejoint les préconisations de DREAM-U, avec une répartition 60/20/20 entre disciplinaire, transversal et intégratif. La formation facilite la réorientation des étudiants grâce à une présence forte en portail L1, qui permet de nombreuses passerelles vers les licences *Sociologie, Philosophie* et *Sciences de l'éducation* notamment. Elle présente un continuum avec plusieurs masters d'AMU, notamment le master *Lettres*, le master *Histoire, civilisations, patrimoines* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*.

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'est pas fait état d'un partenariat avec des universités européennes et la formation ne participe pas au programme *civis*. En revanche, elle accueille des étudiants internationaux, mais surtout en année portail (sur les 32 étudiants internationaux accueillis par la mention en 2020-2021, 20 étaient en année portail et 12 en parcours *Lettres modernes*).

L'adossement à la recherche reste limité aux enseignements d'une UE et aux interventions des enseignants-chercheurs. L'adossement passe par l'intégration de l'unité d'enseignement (UE) *Méthodologie du travail universitaire* en L1 et par le fait que les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs. Pour le reste, l'adossement de la formation à la recherche n'est pas documenté.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation. La dimension professionnalisante est toutefois présente à travers l'UE *Orientation, projet professionnel, numérique (OPN)* en deuxième année (L2) et l'UE *Projet* au semestre 6 (S6) de la L3. La maquette prévoit un stage facultatif, crédité de 18 crédits ECTS. La mise en place de partenariats socio-économiques n'est pas documentée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La question des méthodes pédagogiques et de leur adaptation aux compétences visées est peu documentée. L'approche par compétences n'est pas développée.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques ne sont pas documentés. La maquette montre toutefois que le parcours *Lettres modernes* est proposé en enseignement à distance (SFAD).

La licence est ouverte à l'international via l'enseignement obligatoire d'une langue vivante chaque semestre de la licence. Les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité sortante, mais ce point n'est pas documenté.

La licence est ouverte au public de formation continue, mais sans accueil spécifique. En pratique, peu de stagiaires de formation continue suivent la formation (5 en 2018-2019 et 2019-2020, 3 en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité (2500 candidats en 2020-2021 pour 400 admis). En revanche, il n'y a pas d'analyse de l'évolution des demandes et des places en 2018-2019 (2521 candidats / 520 admis) et 2019-2020 (plus de 4000 demandes / 237 admis). Les chiffres donnés sont difficiles à analyser. Les étudiants en L1 sont pour l'essentiel des néo-bacheliers titulaires d'un baccalauréat général. La formation accueille un nombre significatif d'étudiants licence option accès santé L.AS (26 en 2020-2021).

La formation n'analyse pas le taux de réussite en licence. Le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS est en augmentation significative sur la période de référence (de 89 étudiants en 2018-2019 à 144 en 2020-2021), tandis que le nombre d'étudiants ayant validé la totalité des crédits ECTS est en baisse entre 2019-2020 et 2020-2021, tant en L1 qu'en L2. En revanche, le taux de réussite a augmenté en L3 sur les deux dernières années.

Le suivi des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études) n'est pas documenté, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les chiffres donnés, qui incluent tous les cours de portail, permettent difficilement de mesurer le taux réel d'encadrement de la formation.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement constitué des enseignants-chercheurs de la licence, de professionnels en lien avec les disciplines (enseignants du secondaire, inspecteur d'académie, conservateur notamment) et d'étudiants. Ce conseil s'appuie sur les évaluations des enseignements de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et de la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE), qu'il analyse précisément pour faire des préconisations (notamment sur l'approche par compétences et la professionnalisation).

Conclusion

Points forts

- De nombreuses passerelles grâce à la présence de la mention dans plusieurs portails en L1 ;
- Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants ;

Points faibles

- Peu de données et/ou d'analyse des données, notamment en matière d'innovation pédagogique, d'adossement à la recherche et de réussite des étudiants ;
- Un suivi des étudiants limité ;
- Une approche par compétences peu développée.

Recommandations

- Travailler sur le suivi et le devenir des étudiants.
- Renforcer le développement international.
- Renforcer l'autoévaluation pour pointer les forces et les faiblesses de la licence dans la perspective de l'accréditation.

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Musicologie* comprend deux parcours *Musique et sciences de la musique* et *Pôle supérieur musical et musicologie*, la première année (L1) étant mise en œuvre dans un portail pluridisciplinaire de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH). La licence se déroule sur le site d'Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation, par ses collaborations avec les structures culturelles, participe à l'engagement d'AMU sur son territoire, mais le dossier d'autoévaluation (DAE) et les documents de preuve ne permettent pas d'apprécier précisément ce critère. Les informations génériques indiquent une formation structurée autour du parcours de l'étudiant. L'inscription de la formation dans l'ensemble des formations en arts est effective, assurant aussi bien des passerelles que la continuité en différents parcours de master en arts d'AMU.

L'ouverture à l'international doit être consolidée notamment vis-à-vis des partenaires et des mobilités étudiantes peu nombreuses (cinq de fait). La formation doit développer cet aspect, au-delà du constat d'insatisfaction établi dans le DAE.

L'adossement à la recherche doit encore être davantage développé. Ceci se voit par exemple en matière de recherche création et / ou du fait d'intitulés de parcours type *Musique et science de la musique*. L'adossement à la recherche passe par des enseignements idoines et par la présence de thématiques de cours relatifs aux domaines de recherche des enseignants-chercheurs (EC), ce qui en soi n'est pas suffisant pour qualifier ce critère de très satisfaisant.

Les éléments de professionnalisation sont bien pris en compte dans la formation avec un souci de progression au cours des trois années jusqu'à l'élaboration d'un projet personnel, ce qui est remarquable. Il faut noter que cette préoccupation et sa mise en œuvre visent essentiellement les étudiants du parcours type 1 *Musique et sciences de la musique*, la chose étant rendue faisable du fait des faibles effectifs. Les étudiants inscrits dans le parcours type 2 *Pôle supérieur musical et musicologie* ont pour la plupart une vision assez précise de leur projet professionnel dès l'entrée dans le cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le positionnement est bon, voire très bon dans le domaine de l'adaptation des méthodes pédagogiques et dans leur adaptation aux compétences visées. Ceci se manifeste par une présentation claire des objectifs, des compétences et des modalités de validation de la formation dans la maquette. Néanmoins, au niveau du suivi des étudiants, la disparité en ce qui concerne la quantité d'étudiants inscrits entre les deux parcours ne permet pas d'uniformiser la pratique la plus favorable (9 étudiants en parcours *Musique et musicologie*, contre 61 en parcours *Musique et science de la musique*). L'évaluation notamment et les objectifs de professionnalisation ne sont pas traités de la même manière ni avec la même efficacité. Si c'est un objectif pédagogique (le suivi individualisé), sa mise en place dans le parcours *Musique et science de la musique* est nécessaire.

La diversité des pratiques pédagogiques est à l'œuvre, bien que mal identifiée. Par exemple, une plateforme pédagogique AMETICE est désormais largement utilisée par l'équipe enseignante, usage issu des périodes d'enseignement en distanciel dues à la période de la COVID-19. Par ailleurs, certains collègues développent des approches originales basées sur le principe de la pédagogie inversée. En conclusion, un partage d'expérience plus régulier restera à susciter. Cet aspect ne prend pas en compte l'originalité de l'enseignement musical qui est lié à une pratique, ce qui, en soi, couvre déjà le principe de diversité pédagogique. La maquette laisse voir cet aspect, par exemple, par les travaux dirigés (TD) d'interprétation.

L'ouverture à l'international est gérée de manière satisfaisante au sein de la formation, mais son développement reste modéré : l'information concernant la mobilité internationale est assurée par un enseignant référent qui propose des entretiens réguliers dans la perspective des départs à l'étranger. L'inclusion obligatoire de l'enseignement d'une langue vivante n'est pas en soi un critère remarquable, d'autant que cet enseignement n'est pas un enseignement de spécialiste qui serait utile professionnellement aux étudiants.

La formation est ouverte en formation continue. Ce critère est particulièrement bien porté par la formation. La formation est adaptée à ces étudiants particuliers : ils bénéficient de modules transversaux spécifiques proposés par la composante qui portent notamment sur la liaison avec le monde socioéconomique, la professionnalisation, la recherche documentaire, l'utilisation des ressources disponibles à l'université, la valorisation des connaissances et des capacités, l'élaboration du projet. Une attention est donnée à la validation des équivalences (validation d'acquis) et l'accès à un bonus étudiant. Il n'apparaît pas de partenariat établi avec les conservatoires de musique de la région pour des validations.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Si les modalités d'information existent bien, la formation ne montre pas une grande attractivité si on se rapporte au nombre d'étudiants inscrits dans la formation (70), notamment dans le parcours *Musique et musicologie* (9). La formation se fait connaître grâce aux canaux informatifs traditionnels : sites Internet de l'université, de la faculté et de la formation, diffusions de l'offre de formation aux formats papier et électroniques, participation aux journées portes ouvertes, journée du futur bachelier, etc. La formation pense à des rencontres avec les enseignants de lycée.

Concernant le suivi de la réussite des étudiants, la formation assure un accompagnement individualisé. Les statistiques de la formation sont régulièrement analysées (étude complète annuelle, étude des résultats semestrielle) et sont prises en compte pour l'accompagnement des étudiants : tutorat, groupes de besoins, réflexion sur les procédures d'évaluation. L'absence de document de preuve ne permet pas d'étayer ces affirmations.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne sont pas évaluables. La formation ne dispose pas d'outil de suivi fiable. La connaissance des débouchés envisagés par les étudiants serait éclairée par le nombre d'étudiants concernés et par le suivi individuel au cours de la formation. Dans cette optique, le rapport d'autoévaluation de la formation informe qu'un dispositif rassemblant les données de suivi des étudiants du parcours type 2 *Pôle supérieur musical et musicologie* est en cours de déploiement en collaboration avec l'IESM. Ces outils pourraient aider à l'augmentation de l'attractivité de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations fournies relatives à la mise à disposition de moyens nécessaires pour permettre à la formation d'atteindre ses objectifs et de la faire évoluer ne sont pas renseignées. L'équipe compte 13 enseignants rattachés à la section Musique du département Arts, dont 2 PR ; 5 MCF ; 2 PRAG ; 1 PAST ; 1 ATER ; 2 enseignants contractuels (dont 1 à mi-temps). L'équipe compte également 26 chargés d'enseignement. La formation s'appuie enfin sur le dispositif LANSAD pour l'enseignement mutualisé des langues étrangères dans la Faculté ALLSH (ce dispositif mutualisé comptant un très grand nombre d'enseignants). Il n'y a pas d'autre information donnée concernant l'encadrement et les besoins.

La formation utilise les outils adéquats pour l'évaluation des enseignements par les étudiants : conseil de perfectionnement, dispositif de l'EFEE depuis la création de ce dispositif. Ces outils ont notamment permis l'évolution de la maquette de formation pour aboutir à l'actuelle offre de formation.

Conclusion

Points forts

- Le suivi individualisé des étudiants du parcours *Musique et musicologie* est un atout pour les étudiants ;
- La formation dispose d'une maquette qui met en avant les contenus et objectifs de formation ;
- Les pédagogies actives sont à l'œuvre notamment dans les TD (ateliers musicaux et vocaux mutualisés L1/L2/L3, projets).

Points faibles

- Le manque d'information sur les collaborations éventuelles avec les structures culturelles par exemple avec les CRR d'Aix-Marseille ;
- Le faible effectif du parcours *Musique et musicologie* : 9 en 2021-2022 ;
- Le nombre très différent d'étudiants dans les deux parcours (9 versus 61) ;
- La dimension internationale pourrait être développée ;
- L'adossement à la recherche limité à des enseignements idoines et des thématiques de cours relatifs aux domaines de recherche des enseignants-chercheurs intervenants.

Recommandations

- Renforcer le continuum lycée – supérieur.
- Renforcer les liens avec les structures culturelles notamment pour y installer des stages et des projets artistiques collaboratifs.
- Permettre des passerelles et / ou des validations avec les CRR de la Région et clarifier la relation avec l'IESM.
- Poursuivre le développement de la pédagogie par projets notamment pour le parcours *Musique et science de la musique*.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* d'Aix-Marseille Université (AMU) est inscrite en première année (L1) dans deux portails : P2, *Sciences du langage et lettres* et P7, *Sciences du langage, sciences de l'éducation, sociologie, philosophie*. En deuxième (L2) et troisième année (L3), elle propose un parcours se déclinant en quatre axes (sciences du langage et sciences humaines ; sciences du langage et langues ; sciences du langage et Français langue étrangère (FLE) ; enseignement). Un second parcours (sciences du langage et troubles du langage), prévu dans la maquette, n'a pas pu ouvrir. La licence est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) d'AMU.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences du langage* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations de celui-ci, notamment en matière de pluridisciplinarité, d'interdisciplinarité et d'adossement à la recherche. Elle développe la modernisation de ses pratiques pédagogiques et facilite la réorientation des étudiants grâce à une présence forte en portail L1 (présence dans deux portails), qui permet de nombreuses passerelles. Par cette structuration en portail en L1, la formation ouvre des passerelles avec les licences *Lettres, Sociologie, Philosophie, Sciences de l'éducation*. Elle présente un continuum avec le master *Sciences du langage*, mais ouvre aussi avec le master FLE et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* grâce aux axes 3 (Sciences du langage et FLE) et 4 (Enseignement), ouverts en L2 et L3.

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'est fait état d'aucun partenariat avec des universités européennes et la formation ne participe pas au programme *civis*. En revanche, elle accueille des étudiants Erasmus (sans chiffre donné) ; des échanges ont été menés avec des programmes américains, notamment une collaboration en 2019-2020 avec l'université de Princeton en L3, mais il est difficile de savoir précisément quels ont été les bénéficiaires de cette collaboration, qui a été arrêtée lors des années de la COVID-19. On constate très peu de mobilités sortantes, et il n'est pas fait état du nombre de mobilités entrantes.

La formation présente un excellent adossement à la recherche. En ce qui concerne la formation par la recherche, la très grande majorité des enseignants sont des enseignants-chercheurs (EC) du département Sciences du langage et la formation fait appel à des enseignants-chercheurs d'autres départements. Elle sollicite deux chargés de cours seulement. En ce qui concerne la formation à la recherche, la licence est adossée au Laboratoire Parole et Langage (UMR 7309), qui accueille les étudiants et leur permet de découvrir les outils de recherche par la mise à disposition d'une plateforme expérimentale ; elle intègre des cours de méthodologie de la recherche, dès la L1.

La formation n'a pas mis en place de partenariats socio-économiques spécifiques. Elle a en revanche développé des liens importants et intéressants avec l'école d'orthophonie de Marseille (enseignants intervenants dans la licence et à l'école d'orthophonie, et places réservées en L1 pour les étudiants de cette école). Elle intègre peu d'éléments de professionnalisation, à l'exception d'une unité d'enseignement (UE) Orientation et projet numérique, qui apporte un éclairage aux étudiants sur l'orientation professionnelle. Il faut également mentionner l'ouverture au master MEEF, préparée dans l'axe 3. La formation ne précise pas s'il y a des professionnels qui interviennent dans la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent et globalement en phase avec les blocs identifiés sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais il n'y a pas de réflexion spécifique sur le référentiel de compétences et sur l'évaluation des compétences. Les documents transmis ne permettent pas de savoir où en est le développement de l'approche par compétences.

La formation diversifie bien ses pratiques pédagogiques, notamment avec la mise en place d'une pédagogie davantage axée sur la pratique (classe inversée, débats, enquêtes de terrain en L3, etc.). Elle promeut cette dimension à la fois en présentiel et par des outils numériques, via la plateforme Ametice.

La formation développe fortement l'enseignement des langues pour l'acquisition de compétences linguistiques solides, notamment par la mise en place d'un axe spécifiquement dédié à l'apprentissage des langues (axe 2 des L2 et L3 : sciences du langage et langues). L'anglais comme langue scientifique est enseigné dès la L1. En revanche, il existe très peu de mobilités sortantes (trois en 2019-2020, un en 2020-2021), et aucune donnée sur mobilités entrantes (mais le contexte pandémique permet de le comprendre).

La formation n'a pas d'accueil spécifique pour le public de la formation continue, qu'elle accueille néanmoins (huit blocs de connaissances ou de compétences lui sont ouverts). Il y a, de fait, peu de stagiaires en formation continue dans la formation (quatre en 2018-2019, zéro en 2019-2020, trois en 2020-2021) et ces chiffres ne sont pas analysés. Le conseil de perfectionnement montre que cette problématique est prise en compte mais compliquée à mettre en œuvre.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité (230 admis en 2020-2021 pour 2426 candidats, soit un ratio de 1/10 environ). Elle n'a pas mis en place de dispositifs OUI-si mais propose un bon suivi des origines des L1, pour l'essentiel des néo-bacheliers issus de filières générales. La formation accueille quelques étudiants de licence option accès santé (L.AS, 6 en 2020-2021).

Le taux de réussite en licence augmente, malgré une augmentation du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en 2020-2021 (sans doute lié à la COVID-19). La formation assure peu le suivi des étudiants ; il n'est pas fait mention de questionnaires d'évaluation.

Le suivi des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études) est peu documenté. Une réflexion sur le devenir des étudiants non admis en master s'impose.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation n'établit pas clairement si elle dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Les chiffres donnés, qui incluent tous les cours de portail, permettent difficilement par exemple de mesurer le taux d'encadrement.

La formation adopte un processus d'évaluation interne pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation s'appuie sur les évaluations des enseignements de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Elle bénéficie d'un conseil de perfectionnement commun à la licence et au master, comprenant des étudiants et personnalités extérieures ; ce conseil analyse les résultats de ces évaluations et fait des préconisations (notamment sur le suivi des étudiants), que la formation doit prendre en compte.

Conclusion

Points forts

- Une excellente interdisciplinarité et pluridisciplinarité ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- De nombreuses passerelles.

Points faibles

- Absence de professionnels intervenant dans la formation ;
- Une ouverture à l'international limitée, malgré un enseignement important en langues ;
- Un suivi des étudiants peu présent ;
- Une approche par compétences non développée ou non précisée.

Recommandations

- Renforcer la présence des professionnels parmi les intervenants de la formation.
- Renforcer le suivi des étudiants ainsi que leur information au long de la licence et en L3.
- Promouvoir l'approche par compétences.
- Renforcer la dimension internationale.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA MÉDIATION PAR DES APPROCHES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* (MMAC) d'Aix-Marseille Université (AMU) est composée d'un seul parcours type décliné en deux modalités pédagogiques à distance et en présence. La formation propose trois parcours de spécialisation au second semestre, composés chacun de trois cours : *Métiers de la médiation du livre et de la lecture* ; *Métiers de la médiation des arts plastiques et du patrimoine* ; *Métiers de la médiation des arts vivants et de la scène*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et participe activement au développement territorial. Elle remplit ce rôle par la création et l'entretien de son réseau interprofessionnel, mais aussi grâce à l'unité d'enseignement (UE) méthodologie de projet/projet tutoré mise en œuvre pour explorer le territoire et nouer des partenariats avec des structures culturelles et sociales, dans le cadre de la réalisation de leur projet d'action culturelle et en adéquation avec celui-ci.

La rubrique internationale est en plein essor et s'adosse également à la recherche (cf. ci-dessous). L'ouverture à l'international se fait à travers des partenariats (notamment entre la formation LP MMAC et la LP en médiation culturelle de l'école Polytechnique de Lisbonne) et par le montage d'une école d'été avec les universités de CIVIS ; plus d'informations seraient souhaitables sur les pays et les universités partenaires.

La formation est remarquablement adossée à la recherche qui associe la dimension internationale comme en témoigne le colloque international « Prendre part à l'art et à la culture. Pratiques, théories et politiques de la médiation culturelle aujourd'hui » (Marseille, 7-9 octobre 2021), dont le programme mêlait des interventions de chercheurs et de professionnels, et auquel les étudiants de la mention de licence ont participé.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. En effet, l'équipe pédagogique intègre deux professionnelles du domaine, ce qui représente une garantie quant à l'adéquation de la formation au monde socio-économique et plus particulièrement celui des métiers de la médiation culturelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La méthodologie pédagogique est bien adaptée aux compétences professionnelles visées. Elle est intégrée des projets tutorés aux semestres 5 et 6.

La formation est particulièrement bien engagée dans la mise en œuvre de pédagogies innovantes en lien avec les objectifs d'AMU et de la formation elle-même. Concernant le développement et la diversification des pratiques pédagogiques, la mise en œuvre des pédagogies innovantes utilise notamment le Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP) obtenu en 2018 pour développer une méthodologie de projet fondée sur le travail en intelligence collective des étudiants et de leurs enseignants renforçant la dimension responsabilité sociétale de la formation et du métier. Ce projet est déployé à l'échelle du département Arts avec les équipes du master Arts dans le cadre d'un projet labellisé A*Midex « 1001Plato ». Elle a obtenu aussi le financement SDN9 d'une salle dédiée équipée en mobilier adapté à la pédagogie active. Grâce à ces expériences innovantes, le secteur Médiation est partenaire du PIA4 Cism+++ pour le développement de compétences en innovation et créativité dans le domaine des Industries culturelles et créatives.

Outre les contenus attendus des formations en langue, la formation propose une ouverture internationale - ceci ayant déjà été mentionné plus haut pour son aspect remarquable. Notamment grâce à la mise en place de partenariats : « création récente d'un partenariat entre la LP MMAC et la LP en médiation culturelle de l'école

Polytechnique de Lisbonne » et dans le montage de l'école d'été CIVIS en muséologie critique « Colonial Legacies and Post-Colonial Challenges » à Marseille en juillet 2022 (organisée en partenariat avec plusieurs institutions culturelles marseillaises ainsi qu'avec l'Iméra et la cellule de culture scientifique d'AMU) et à laquelle participent des étudiants de la formation en médiation culturelle d'AMU aux côtés d'étudiants des universités de CIVIS. Mais, il manque une activité de mobilité (même si le contexte sanitaire peut être évoqué, on ne note qu'une mobilité étudiante en 2018).

La formation développe des contenus adaptés pour la formation continue. Une pédagogie active pour la formation continue est assurée (pour un volume de 40 heures équivalent TD seulement).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est bien repérée et attractive comme en témoignent les différents secteurs, car les étudiants proviennent d'horizons variés : DUT carrières sociales et solidaires, DUT/brevet de technicien supérieur (BTS) ou licence en communication, en métiers du livre et de la lecture, en design, deuxième année de licence (L2) de lettres, langues et arts, école du Louvre, classes préparatoires littéraires, etc. L'offre de formation est bien adaptée à son public. Dans le cadre de la licence à distance, les étudiants stagiaires proviennent des milieux professionnels de l'art et de la culture, de l'éducation ou du social principalement. Ces personnes en activité ou en congé formation ou demandeurs d'emploi, en situation de reconversion professionnelle (changement d'activité) ou développement professionnel (activité nouvelle ou complémentaire), ont été informées.

La formation suit bien la réussite des étudiants. L'objectif professionnel de la formation induit une connaissance et un suivi de réussite, ce que la formation réalise bien, notamment grâce aux statistiques réalisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), par les conseils de perfectionnement (présence d'ALUMNI) et par les collaborations avec des structures locales dans lesquelles les anciens étudiants sont recrutés.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont gérées dans la formation de manière structurée et performante. La formation assure ses objectifs professionnalisants, comme il se doit. La LP MMAC constitue une sortie professionnalisante pour toutes les L2 en ALLSH d'AMU, ainsi que pour les étudiants titulaires de DUT, voire de BTS. Les étudiants sont formés pour s'insérer dans le monde professionnel à la sortie de la licence professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et d'évoluer. Le bilan montre un recul et une analyse des besoins d'évolution, grâce à un pilotage sérieux de la formation.

La formation possède un processus d'évaluation interne utilisé dans une démarche d'amélioration continue. Ce processus est confié au conseil de perfectionnement, ce qui est bien mais pas forcément suffisant. Pour proposer des évolutions en fonction des besoins du monde socio-économique, la formation effectue un travail de veille notamment grâce à l'organisation de cycles de rencontres interprofessionnelles autour de la médiation culturelle à destination des étudiants et des professionnels de la région PACA.

Conclusion

Points forts

- La certification dans la catégorie Action de formation d'Aix-Marseille Université SFPC Formation Professionnelle continue ;
- Une dimension internationale adossée à la recherche via des partenariats engagés ;
- Des objectifs de formation professionnelle particulièrement pensés et de manière cohérente, avec une volonté d'amélioration et d'évolution.

Point faible

- Manque actuellement d'une activité de mobilité internationale.

Recommandations

- Développer l'attractivité à l'international (ERASMUS) : profiter du formidable développement international que vont générer les partenariats pour mettre en place une mobilité entrante et sortante étudiante et d'enseignants (Erasmus).
- Penser à nommer des référents parmi les enseignants (ERASMUS), Handicap, etc.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations* (GACO) – parcours *Management responsable de projets et des organisations* (MRPO) est porté par l'IUT de Digne-les-Bains et remplace la licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* parcours *Tourisme durable*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans plusieurs des projets de l'établissement et de l'IUT, notamment sur le développement durable et le management responsable. Il est organisé en blocs de compétences et bénéficie de 90 heures spécifiques dans le cadre de la loi d'orientation et réussite des étudiants.

La formation est ouverte à l'international en offrant la possibilité de réaliser un stage à l'étranger ou par des mobilités sortantes via les partenaires internationaux. La forte baisse des effectifs en 2020-2021 s'explique par les incertitudes aux départs en raison de la crise sanitaire.

La formation présente un adossement à la recherche limité. Elle est assurée uniquement par un seul enseignant-chercheur qui apporte de la méthodologie informationnelle et documentaire. Une demande est en cours auprès de la bibliothèque universitaire pour assurer quelques heures par le personnel de la documentation.

Les relations avec le monde socio-économique sont entretenues via des forums entreprises et conventions locales avec des partenaires nationaux. Une ouverture à l'alternance est programmée en 2023 en troisième année du BUT (BUT3) et en discussion sur le BUT deuxième année (BUT2) pour un groupe sur deux. Le poids du stage a été rééquilibré et correspond à 1/6 des crédits ECTS. Il représente 24 à 26 semaines sur les trois ans. L'entrepreneuriat a été renforcé en BUT2 et BUT3 via le parcours MRPO.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette transmise ne permet pas d'apprécier l'alignement du programme pour la validation des blocs de compétences. L'outil de valorisation des compétences acquises au sein du cursus ou en dehors n'étant pas géré par le département, il est difficile d'apprécier le nombre d'étudiants ayant un e-portfolio ; la gestion devrait être confiée après 2021. Les certifications PIX sont en croissance avec des résultats plus importants en 2021.

Les méthodes pédagogiques sont variées de même que les espaces d'enseignement. Le distanciel n'est préconisé qu'en cas de contamination covid.

La formation offre la possibilité aux étudiants de choisir une deuxième langue vivante et de passer une certification de niveau B1. L'absence de données ne permet pas d'apprécier le nombre d'inscrits et de réussites à cette certification.

La formation est ouverte au public de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience mais ne suscite aucune candidature.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation connaît une croissance régulière du nombre de candidatures : 1488 en 2021-2022 et plus de 1700 pour 2022-2023. La capacité d'accueil est atteinte avec 61 admis ; soit un taux de sélectivité de 4 %. Le nombre d'inscrits diplômés des bacs généraux (28) est équivalent à celui des bacs technologiques (27).

Un taux de validation (91 %) des inscrits en DUT 2 élevé et stable démontre un accompagnement à la réussite favorable.

L'absence de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne permet pas d'analyser la pertinence de la formation par rapport à ses objectifs et aux besoins du marché de l'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique comprend 10 professionnels qui dispensent majoritairement des heures en deuxième année : 125 heures (DUT 2) et 60 heures (BUT1) ; 5 enseignants permanents (dont 1 enseignant-chercheur). Le nombre d'enseignants temporaires (dont les vacataires) est inférieur au nombre de professionnels indiqué dans le dossier.

Le conseil de perfectionnement est organisé une fois par an en LP, mais le dernier compte rendu date de 2019.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité élevée ;
- Un taux de réussite élevé et stable
- Une troisième année centrée sur l'entrepreneuriat.

Points faibles

- Absence de preuve d'alignement de la maquette avec les blocs de compétences ;
- Une absence de suivi des données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études ;
- Un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement doit être clarifié.

Recommandations

- Afficher le continuum de la formation sur les trois années en précisant l'évaluation des compétences et l'alignement du programme avec les blocs de compétences visés.
- Suivre et analyser les données sur l'insertion professionnelle des diplômés et la poursuite d'études.
- Organiser un conseil de perfectionnement avec des représentants du monde socio-économique, des étudiants, des diplômés et de l'équipe pédagogique (administratif inclus).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire et technologique (BUT) – gestion des entreprises et des administrations (GEA) propose quatre parcours sur trois sites différents. Le site d'Aix-en-Provence propose quatre parcours : *Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)* ; *Gestion comptable fiscale et financière (GC2F)* ; *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)* ; *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)*. Le site de Gap propose deux parcours : GC2F et GEMA. Le site de Marseille propose trois parcours : GC2F, GPRH et GEMA. Pour l'ensemble des sites, les parcours débutent en deuxième année (BUT2) et se poursuivent en troisième année de BUT (BUT3). La première année (BUT1) permet d'acquérir les fondamentaux en gestion. La dernière année ne sera effective qu'à la rentrée 2022-2023.

Ces quatre parcours remplacent pour le prochain contrat huit mentions de licences professionnelles dont : *Management et gestion des organisations* scindée en deux parcours (*Chargé de projet digital* et *Management de PME-PMI*) ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*, parcours *Gestion de la paie et du social* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*, parcours *Contrôle et pilotage des performances* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière*, parcours *Management financier et comptable* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise*, parcours *Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* ; *Métiers de la GRH*, parcours *Formation, compétences et emploi* ; *Métiers de la mode*, parcours *Gestion et développement des produits de la mode* ; *Métiers de l'informatique : applications web*, parcours *Mobilité-internet & web*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans le schéma directeur de l'offre de formation en participant à plusieurs programmes d'investissements d'avenir (PIA) et projets autour du développement durable. La révision du programme national du BUT en blocs de compétences vise à améliorer l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité ; Le BUT dispose d'heures spécifiques à l'orientation et la réussite des étudiants (ORE). Les parcours personnalisés, qui ouvrent à la rentrée 2022-2023, ont vocation à s'articuler avec le BUT1.

Une ouverture sur le monde est offerte aux étudiants, ayant validé la deuxième année d'IUT, via un diplôme universitaire d'études technologiques à l'international (DUETI). Avant la crise sanitaire, cela concernait en moyenne 45 étudiants par an. La mobilité (sortante et entrante) est quasi nulle.

La formation présente une politique peu cohérente d'adossement à la recherche. Parmi les interventions des 50 enseignants-chercheurs, aucune n'est destinée à former les étudiants à et par la recherche. Il est incohérent de s'appuyer sur les services de documentation, consacrer 23 heures de la maquette à la méthodologie informationnelle et documentaire sans en faire un lien avec la recherche académique.

La formation entretient des relations riches avec le monde socio-économique en associant 90 professionnels (65 en deuxième année du diplôme universitaire de technologie [DUT2] et 25 en BUT1) aux enseignements (195 heures - DUT2 et 75 heures en BUT1) et aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé). Ces situations ont pour objectif d'intégrer les politiques de responsabilité sociétale des entreprises, les projets tutorés et les stages. Elles contribuent à hauteur de 40 % des coefficients pour l'acquisition des compétences.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'absence de maquette ne permet pas d'apprécier l'alignement entre le programme et les compétences visés. Le programme national du BUT vise à valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors en renforçant la culture du développement de l'outil numérique et de l'analyse réflexive.

La formation développe plusieurs catégories de pratiques pédagogiques diversifiées : SAé, classes inversées, plateaux technologiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas vraiment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet aux étudiants d'étudier une deuxième langue vivante ; aucune heure n'est dédiée à l'enseignement d'une discipline en langue étrangère. Le BUT rend obligatoire la validation d'une certification en langue pour attester du niveau atteint en langue étrangère.

La formation est ouverte à la formation continue et à l'alternance. La crise sanitaire et la disparition des financements régionaux ou locaux ont eu pour effet de baisser les effectifs de la formation continue. Les aides de l'État ont facilité l'ouverture de 20 contrats en apprentissage dès le BUT1.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation dispose de dispositifs d'information sur la formation lui offrant 5 % de croissance du nombre de candidats par an. Le BUT GEA attire 9780 candidats tous parcours confondus en GEA. Le taux de pression est différent selon le site de candidature ; Aix-en-Provence a un taux de pression de 29 candidatures pour 1 place, suivi de Marseille (23 candidatures pour 1 place) et enfin, Gap (13 candidatures pour 1 place). Parmi les 364 admis, une majorité (51 %) sont des bacheliers généraux et 48 % des bacheliers technologiques.

La formation suit efficacement la réussite de ses étudiants. Elle est aidée en cela par le fait que la sélection apparaît très pertinente. Le taux moyen de défaillants est en effet quasi nul (moins de 0,4 % par an).

La formation analyse faiblement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les données sont lacunaires et le taux de retour est trop faible. Le taux de poursuite d'études est élevé, et interroge sur la finalité professionnalisante courte du BUT GEA. Ainsi, au sein de l'établissement après le DUT2, les taux sont en moyenne de 38 % pour le site de Gap et de 57 % pour le site d'Aix-en-Provence. Les données sont indisponibles pour le site de Marseille, ce qui est problématique au regard de l'importance des effectifs concernés. Le reste des étudiants poursuivent tous dans un autre établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens conséquents pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 44 permanents et de 50 enseignants temporaires. Cette situation est à relativiser, vu le nombre de sites différents sur lesquels est répartie la formation.

La formation n'a pas défini clairement de processus d'évaluation interne pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation est, elle, bien accueillie par les étudiants (taux de retour de 95 %), mais demeure fragile. L'absence de conseil de perfectionnement ne permet pas d'apprécier l'instance qui se charge naturellement d'analyser ces différentes remontées d'informations.

Conclusion

Points forts

- Une refonte de l'offre de formation en lien avec la stratégie de l'établissement ;
- Une articulation des parcours spécialisés avec la première année du BUT ;
- Une attractivité très élevée ;
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études au sein et en dehors de l'établissement trop élevé ;
- Une sensibilisation à et par la recherche non formalisée ;
- Une formation aux langues étrangères insuffisante pour certains parcours (mode) ;

Recommandations

- La sensibilisation à et par la recherche pourrait être menée via la méthodologie du mémoire ou du rapport de stage.
- L'accès doit être plus facilité aux bacheliers technologiques afin d'obtenir un meilleur taux d'insertion professionnelle après le BUT. Une réflexion ciblée pour l'international pourrait être pertinente.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

L'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT Gestion logistique et transport avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée.

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports* (MLT), effectif à la rentrée 2022, est portée par l'IUT d'Aix-Marseille et se déroule sur le site d'Aix-en-Provence. À la rentrée 2022, la licence professionnelle (LP) *Logistique & pilotage des flux*, spécialité *Management logistique opérationnel* a été intégrée au sein du BUT. Jusqu'à la rentrée 2019, cette LP fonctionnait principalement en contrats de professionnalisation. Ensuite, la formation s'est tournée vers l'apprentissage, avec l'autorisation du centre de formation des apprentis (CFA) d'ouvrir 28 places à l'apprentissage. Aujourd'hui 100 % des effectifs sont des alternants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation dans le périmètre de ce BUT s'inscrit bien dans la stratégie de la Faculté d'Économie et de gestion et d'AMU de disposer d'une offre de formations professionnalisantes plus riche. En effet, la formation répond aux besoins du monde professionnel en formant au niveau troisième année de licence des managers intermédiaires responsables du pilotage et de l'optimisation des activités de logistique et de transport. On ne perçoit cependant pas bien dans le dossier d'autoévaluation l'articulation entre la deuxième année du diplôme universitaire de technologie (DUT 2) et la licence professionnelle. Ainsi, la LP n'est pas évoquée dans les parties du dossier où elle devrait l'être. Du point de vue de l'innovation pédagogique, de l'aide à la réussite des étudiants et de l'ouverture à l'international, la formation mobilise les outils et les programmes mis en place par l'établissement. Le BUT est en cours de certification ISO 9001 version 2015. Les parcours en alternance sont certifiés QUALIOP (vis-à-vis des OPCO actuellement pour le DUT 2 dans le cadre du CFA Epure-Méditerranée). La LP est déjà certifiée QUALIOP. La formation est organisée autour d'un seul parcours principal en LP. Le programme est conçu en partenariat avec les entreprises, qui accueillent des alternants ou font partie du conseil de perfectionnement, et les associations professionnelles. Ce parcours est ouvert principalement en alternance (contrats d'apprentissage). Mais il existe également deux parcours spécifiques, pour les étudiants en formation continue, qui représentent un effectif significatif.

Si la formation est ouverte à l'international en DUT, cette ouverture est faible en LP. En DUT 2, tous les étudiants passent le TOEIC. Après le DUT 2, les étudiants peuvent faire leur troisième année à l'étranger et demander à entrer dans le parcours mis en place avec l'institut d'administration des entreprises (IAE) d'Aix-en-Provence (DUETI à l'étranger post-DUT puis intégration en première année de master à l'IAE). Un nombre conséquent de 12 à 13 étudiants sont inscrits dans l'offre spécifique à l'international (dont DUETI). Pour la LP, il n'existe pas de partenariats internationaux. Les étudiants ont seulement 28 heures d'anglais (2 cours de 14 heures chacun). Ils bénéficient toutefois d'un e-learning et peuvent passer le TOEIC. Le dossier ne dit cependant rien sur les incitations données aux étudiants pour qu'ils investissent l'e-learning, et n'indique pas si cet investissement est effectif.

L'adossement à la recherche est bien réalisé. Pour le DUT 1 et 2, la formation compte 14 enseignants-chercheurs dans la formation, et tous interviennent en première année. En LP, la formation est dirigée par deux enseignants-chercheurs spécialisés en logistique et SCM, et 9 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Ces personnes assurent une présence significative de la dimension recherche dans les enseignements. En outre, ces enseignants encadrent les projets tutorés et rapports de stage, ce qui contribue à la formation des étudiants à la recherche.

Les relations avec le monde professionnel sont massives et de bonne qualité, et la formation contient de nombreux éléments de professionnalisation. Le dossier d'autoévaluation donne peu d'éléments sur les relations entre le BUT 1 et 2 et le monde professionnel, si ce n'est le fait que le taux d'enseignement réalisé par des professionnels est de 24 % (21 professionnels en DUT 2 en 2020-2021), et que les apprentis constituent une part significative de la promotion de DUT 2 (20 apprentis sur 70 inscrits en moyenne). Pour la LP, les relations avec le monde professionnel concernent tout autant des entreprises individuelles, qui accueillent des alternants ou sont concernées par la formation continue de leur personnel dans le domaine, que des acteurs institutionnels tels que le CFA Epure-Méditerranée. La maquette comprend, à côté d'enseignements plus théoriques, de nombreux enseignements pointus et professionnalisants. Un nombre important de professionnels interviennent dans ces derniers enseignements et permettent aux étudiants d'accéder à des compétences essentielles dans les métiers visés par la formation. Les professionnels assurent au total 30 % des enseignements, ce qui est un niveau satisfaisant pour une LP.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas réellement de qualifier l'organisation pédagogique de la formation par manque d'éléments permettant d'évaluer dans quelle mesure la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il n'existe pas de matrice de correspondance entre les unités d'enseignement (UE) et les compétences. Il ressort de la maquette que le nombre d'heures de CM est très au-dessus du nombre d'heures de TD. La formation en alternance est en soi un élément favorable à la professionnalisation dans le domaine. Le fait que le projet professionnel tutoré et le stage représentent 18 crédits ECTS sur 30 au semestre 6 illustre l'importance qui leur est accordée.

La formation mobilise des méthodes et outils pédagogiques innovants. Ce sont par exemple des *business games* visant l'approfondissement de certaines compétences – gestion stratégique de la douane, Hackaton prestation logistique, et projet « Benchmark sectoriel ».

La formation accorde une place modeste aux langues en LP. Comme dit supra, la place de l'anglais est peu importante dans la formation. S'il est intéressant que tous les étudiants passent le TOEIC, il serait sans doute pertinent de se donner un niveau cible minimal. Il n'existe pas de seconde langue.

L'organisation pédagogique de la formation est adaptée au public de la formation continue, qui représente un effectif important. Ce public concerne principalement le parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) accompagnée réalisé avec les entreprises du CLUB DEMETER dans le cadre de leur stratégie de développement RH. Des contenus et une organisation pédagogiques spécifiques pour ce public ont été mis en place : séminaires FoCo de deux jours indépendants du reste du programme, parcours FoCo composés des séminaires « cœur de métier » de deux jours pendant quatre mois avec un accompagnement sur un projet en lien avec le contenu de la formation, parcours de « VAE accompagnée » en collaboration avec les entreprises du CLUB DEMETER articulant séminaires de formation, visites de sites et conférences et accompagnement sur le dossier de VAE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation fait des efforts pour renforcer son attractivité. Le département s'est inscrit dans le PIA 3 Projet PANORAMA « Pour l'Accompagnement à l'Orientation et à la Réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon » avec la participation aux dispositifs d'information et d'accompagnement des lycéens. La LP bénéficie et participe aux actions de promotion des formations d'AMU. Elle organise également ses propres activités d'information et promotion de la formation. Ces efforts sont fructueux. Ainsi, en 2021-2022, les admis en DUT 1 représentent moins de 1/10 des candidats (1170 candidats pour 87 admis). Le nombre de candidats à l'entrée en LP est en hausse (+ 30 % de dossiers déposés en 2021), en relation également avec l'attractivité du secteur et des métiers de la logistique et du supply chain management. Cependant, la formation de LP est confrontée au problème d'étudiants qui une fois admis se désistent, en raison notamment de la concurrence d'écoles de commerce locales.

La formation assure le suivi de la réussite de ses étudiants. Les résultats sont très satisfaisants, puisque le taux de réussite est généralement de 100 %. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas le taux de réussite en BUT 1.

La formation dispose de peu de données lui permettant d'analyser le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés. C'est l'observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU qui produit ces données. Mais ces dernières, issues de questionnaires envoyés aux étudiants, ne sont pas significatives en raison notamment du faible taux de réponse. Il serait pertinent pour la formation de mettre en place un dispositif propre de collecte

et traitement d'informations spécifique. Ceci pourrait être réalisé en parallèle à la mise en place prévue d'un réseau des anciens. Le dossier d'autoévaluation note que le taux de poursuite d'études est très élevé pour une licence professionnelle. Le dossier d'autoévaluation ne donne pas d'éléments sur le devenir des étudiants ne DUT 2, et en particulier n'indique pas dans quelle mesure les étudiants du DUT 2 constituent un vivier de recrutement pour la LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens d'encadrement humains qui lui permettent d'assurer un fonctionnement correct. Un total de 26 personnes interviennent dans la formation, dont plus de la moitié de statutaires (14 permanents contre 12 temporaires). Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation de LP est relativement élevé (participation de 7 enseignants-chercheurs à la formation pour un effectif d'un peu plus de 20 étudiants). Concernant le suivi du coût, la formation dispose seulement des données sur le nombre d'heures d'enseignement.

Le processus d'évaluation de la formation est de bonne qualité. Ce processus associe les acteurs impliqués dans la formation, notamment les entreprises qui prennent des alternants régulièrement ou qui font partie du conseil de perfectionnement, et l'ensemble des partenaires de la formation (associations professionnelles, OPCO Mobilité, etc.). Le diagnostic de la formation s'appuie sur la matrice AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces). Le conseil de perfectionnement est un moment important d'échanges sur la formation, où tous les aspects de la formation (enseignements, recrutement des étudiants...) sont présentés et discutés. Ce conseil comprend les représentants des différents acteurs impliqués dans la formation. On peut noter toutefois que le conseil de perfectionnement ne s'est pas réuni en 2021. Le dossier d'autoévaluation ne donne pas d'information sur le processus d'évaluation de la formation en BUT 1 et 2.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation en adéquation avec les besoins du monde économique ;
- Un bon équilibre entre dimension académique et dimension professionnalisante ;
- Des résultats excellents en termes de réussite au diplôme.

Points faibles

- Taux élevés de désistement des étudiants admis et de poursuite en master des étudiants ayant validé la LP ;
- Analyse superficielle du devenir des étudiants, et absence de données sur les effectifs de BUT 2 entrant en LP ;
- Faible place de l'anglais.

Recommandations

- Clarifier l'approche par compétences suivie, par exemple au minimum en établissant une matrice de correspondance entre les UE et les compétences.
- Continuer la réflexion sur les raisons du taux élevé de désistement des étudiants admis et sur les taux de poursuite en master des étudiants ayant validé la LP.
- Construire des outils propres de suivi du devenir des étudiants.
- Mesurer le nombre d'étudiants de BUT 2 entrant en BUT 3 de la mention.
- Donner plus d'importance à l'anglais en LP.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation* (TC) s'inscrit sur deux sites, Marseille et Aix-en-Provence, et est porté par les Instituts universitaires de technologie (IUT) localisés sur chacun de ces sites. Ce BUT s'est construit à partir de la rentrée 2021 dans le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Techniques de commercialisation* et de cinq mentions (et six parcours) de licence professionnelle (LP) en prolongement du DUT. Le BUT *Techniques de commercialisation* intègre en troisième année les six parcours antérieurs de licence professionnelle, deux parcours situés sur le site de Marseille et quatre parcours situés sur le site d'Aix-en-Provence. Le document 1 du dossier d'autoévaluation (DAE) pour le site de Marseille n'est pas le bon document. Il traite du DUT Carrières sociales, et non des deux parcours localisés sur le site de Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT Techniques de commercialisation a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU et met en place des activités pédagogiques innovantes en phase avec la politique de l'établissement. Le BUT se substitue au DUT et aux licences professionnelles, qui s'inscrivaient dans l'offre de formation d'AMU. En particulier, les licences professionnelles étaient déjà construites en continuum avec les deux années du DUT. Le BUT est organisé en bloc de compétences (c'était auparavant le cas des LP), en cohérence avec la stratégie de formation d'AMU. Les activités de pédagogies actives pour lesquelles l'étudiant est au cœur du processus d'apprentissage sont en cohérence avec la politique pédagogique d'AMU. Il en est de même de la politique d'accompagnement et d'orientation active des étudiants. L'alternance est une des priorités de l'établissement. Les BUT1 et DUT2 sont proposés en alternance, comme le sera le BUT2. L'accueil différencié des étudiants est pris en compte également par le biais des heures affectées via la loi ORE.

Aucune des mentions de licence n'est concernée par l'ouverture à l'international, mais l'ouverture internationale est une priorité de la formation dans les années antérieures d'études. La formation est largement ouverte à l'étranger dans les deux premières années d'étude en TC, par le biais de stages à l'étranger, ou par les mobilités sortantes dans le cadre ERASMUS ou le DUETI. Sur le site de Marseille, la deuxième année du DUT, et désormais du BUT, est proposée en anglais.

L'adossement à la recherche se fait principalement grâce à la présence d'enseignants-chercheurs. Ces derniers interviennent dans les enseignements et participent à l'encadrement des projets tutorés.

Concernant les relations avec le monde professionnel, le DAE évoque seulement des forums. Le DAE est peu explicite. La formation développe des forums « entreprises » en partenariat avec les organisations extérieures et des forums de l'apprentissage. La présence de nombreux intervenants professionnels dans les formations, ainsi que l'apprentissage, sont des vecteurs de liens avec le monde professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques des licences sont globalement adaptées aux objectifs de la formation. Les différents programmes des licences sont cohérents avec leurs objectifs. Certaines formations concentrent néanmoins l'enseignement de l'anglais dans un seul semestre. La discontinuité dans les apprentissages de cette langue causée par le semestre blanc peut-être problématique. Cela donne l'impression que l'anglais est considéré comme un passage obligé, mais qu'il n'a pas vocation à valoriser la formation, ce qui est étonnant au regard de certains parcours.

Les méthodes pédagogiques semblent adaptées à l'objectif d'une insertion professionnelle à Bac +3. Elles réalisent un bon équilibre entre CM et TD. Des méthodes pédagogiques innovantes sont mises en place : Situation d'Apprentissage Professionnelle (SAE), classes inversées, Ateliers de pédagogie personnalisée (APP), plateaux technologiques, même si le DAE n'explique pas comment ces méthodes prennent place dans les différentes licences. Les formations disposent de lieux appropriés aux différentes modalités d'enseignement (Amphithéâtres, salles audio, laboratoires de langues, salles informations, espaces co-working, salles projet, salles de TD, salles de TP).

La formation est bien adaptée pour permettre l'ouverture à l'international. Toutes les licences comprennent des enseignements d'anglais, et d'autres langues en seconde langue (espagnol, italien, allemand, chinois) favorables à la mobilité internationale. Un nombre significatif d'étudiants passent et valident la certification TOEIC, le niveau cible étant le niveau B1. La formation bénéficie de la présence d'un coordinateur des relations internationales qui peut s'appuyer sur le service des relations internationales de l'IUT.

La formation continue ou par alternance tient beaucoup de place dans la formation, sans que les incidences sur son organisation soient interrogées. Toutes les mentions laissent une place importante au public en formation continue ou en alternance. Cependant, le rapport ne renseigne pas comment les contenus et le planning des enseignements sont adaptés à ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité. La formation reçoit un nombre considérable de candidatures en BUT1 (plus de 12 200 candidatures) eu égard au nombre d'admis (184 admis). Les bacheliers généraux représentent plus de 61 % des inscrits (132 sur 214), et les bacheliers technologiques seulement un peu plus de 38 % (82 sur 214). Ces chiffres sont éloignés de l'objectif de 50 % pour chaque type de public.

Les taux de réussite des étudiants en DUT1 ne sont pas indiqués ; ces taux sont à un très bon niveau en DUT2 ; ils sont très hétérogènes en LP, en fonction des mentions. Les taux de réussite des étudiants en DUT1 ne sont pas indiqués dans le rapport. Si on rapporte le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits au nombre d'étudiants dans la formation, le taux de réussite est très élevé en DUT2, (supérieur à 90%). Les taux de réussite sont très disparates suivant les mentions de licence, variant de 50 % pour une des mentions à plus de 90 % pour une autre mention. On peut s'interroger sur les raisons à ces disparités, et notamment sur la faiblesse des résultats dans certaines mentions. Le rapport note que la réussite des bacheliers technologiques a augmenté grâce aux moyens donnés par la loi ORE, sans toutefois fournir des données chiffrées.

L'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études concernent chaque LP, mais les données ne sont pas agrégées pour l'ensemble des LP. Ces analyses reposent sur les enquêtes d'insertion réalisées auprès des diplômés. Les taux de réponse sont très variables suivant les mentions de licence, et il serait souhaitable de tendre à un alignement vers le haut des taux de réponse. Il ressort des enquêtes d'insertion que les taux de poursuite d'étude sont très hétérogènes suivant les mentions. Pour certaines d'entre elles, ces taux peuvent atteindre presque 50 %. Ainsi, pour la promotion 2018-2019 d'une mention, 13 étudiants sont en reprise d'études et 7 en emploi 18 mois après la sortie d'études. Ce taux est anormalement élevé pour une formation dont la vocation est de professionnaliser les étudiants à un niveau Bac +3. Il serait donc intéressant d'analyser les facteurs qui conduisent à des taux élevés de poursuite d'études (type de recrutement, contenu de la formation, nombre d'emplois disponibles dans le domaine d'activité concerné ou concurrence d'autres formations pour ces emplois...) et prendre des mesures appropriées pour y remédier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens d'encadrement humains qui lui permettent d'assurer un fonctionnement correct. 24 enseignant-chercheur et enseignant permanents interviennent dans la formation, ainsi que 39 enseignants temporaires (des professionnels). Au vu du nombre de parcours, le nombre d'enseignants temporaires apparaît plutôt faible pour une formation professionnalisante, qui a besoin des compétences des professionnels des métiers concernés par la formation.

L'évaluation interne des formations repose sur chaque mention de LP, et semble hétérogène. Pour quatre mentions sur cinq, les étudiants évaluent la formation en répondant à un questionnaire. En outre, trois mentions disposent d'un conseil de perfectionnement qui permet aux enseignants, étudiants et professionnels d'échanger sur la formation. Deux mentions n'ont en revanche pas de conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive ;
- Des taux de réussite très élevés ;
- Deux premières années d'études préparant bien à la mobilité internationale.

Points faibles

- Une insuffisance des outils d'analyse du devenir des étudiants pour certaines mentions ;
- Un taux très élevé de poursuite d'études après la licence dans certaines mentions ;
- Pas de conseil de perfectionnement dans deux des mentions.

Recommandations

- Mettre en place un outil plus fin de suivi du devenir des étudiants.
- Analyser les raisons aux poursuites d'études très importantes dans certaines et reprofiler ces mentions pour accroître le taux d'insertion dans l'emploi à l'issue de la formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dans toutes les mentions.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* (AES) d'Aix-Marseille Université (AMU) repose sur une logique de spécialisation progressive. Le premier semestre de la première année (L1) est commun avec la licence *Économie et gestion* et la licence *Gestion*, tandis que le semestre 2 concerne uniquement les étudiants ayant choisi la licence AES. La mention AES se structure ensuite en trois parcours. Deux d'entre eux débutent dès la deuxième année (L2) : le parcours *Entreprise et administration* des PME-PMO (EAPP) et le parcours *Sciences sociales et politiques* (SSP), tandis que le troisième parcours, *Gestion des territoires de montagne* (GDTM) concerne seulement la troisième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Après un premier semestre commun de L1, la licence AES permet aux étudiants de poursuivre au semestre 2 et en L2 une formation pluridisciplinaire, centrée autour des enseignements de sciences économiques, de gestion, de droit et de sciences sociales. La formation est construite en continuum à la fois avec les études de lycée et les formations dans différents masters, en fonction du parcours choisi. Mis à part pour le parcours GDTM, il est difficile d'identifier des poursuites d'études en master qui seraient plus naturelles pour les étudiants issus des deux autres parcours de la licence AES que pour des étudiants issus de la licence *Économie et gestion* ou de la licence *Gestion*. Il n'existe pas de passerelles vers des licences professionnelles proposées aux étudiants qui n'auraient pas le niveau ou la motivation pour poursuivre leurs études en troisième année de licence AES, puis en masters. La formation s'inscrit dans les orientations d'innovations pédagogiques de l'établissement en proposant plusieurs dispositifs innovants. La formation entend également contribuer à la volonté de l'établissement d'accroître la réussite des étudiants, en proposant à certains étudiants de réaliser la L1 en deux années et de bénéficier de dispositifs de soutien. Les partenariats académiques locaux sont limités à une convention avec le lycée Saint-Exupéry de Marseille et la Faculté d'Économie et de gestion (FEG), pour les élèves inscrits dans le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) pour préparer les concours communs des IEP. La réalité de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité est mentionnée dans le rapport, mais son intérêt est spécifié seulement pour le parcours EAPP, orienté entreprise.

La formation manifeste sa volonté de participer aux dispositifs de programmes d'échanges internationaux de l'établissement, ERASMUS+, CIVIS, Partenaires hors Union européenne et ISEP Exchange, mais ne développe pas de dispositifs spécifiques. L'international occupe une place marginale dans la formation. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante est faible (une dizaine par an en moyenne). Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante n'est pas renseigné pour la filière AES.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, en particulier en troisième année de licence (L3), avec la réalisation dans les trois parcours d'un mémoire. En outre, un grand nombre d'enseignants-chercheurs participent aux enseignements, ce qui permet de sensibiliser les étudiants aux problématiques et à la démarche de recherche.

La formation entretient des relations limitées avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation qui pourraient être améliorés lors de stages. Les relations avec le monde socio-économique sont définies de façon très générique. Elles s'appuient principalement sur la présence de professionnels au sein du conseil de perfectionnement et de l'équipe pédagogique. La L2 comprend des unités d'enseignement davantage professionnalisantes pour aider les étudiants à préparer leur projet professionnel et choisir leur master. On peut regretter qu'il ne soit pas fait mention de stages de découverte du monde professionnel et de professionnalisation. Des stages organisés au cours de la licence, et en particulier en L3 seraient l'occasion d'une première expérience professionnelle ; ils permettraient aux étudiants de mieux choisir leur orientation en master et de mieux connaître les organisations dans lesquelles ils seront appelés à travailler.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place une offre de formation articulée autour de trois parcours définis suivant une approche par les compétences. Les enseignements dispensés reflètent la pluridisciplinarité de la formation et la spécialisation progressive tout au long du cursus. L'acquisition des compétences fait l'objet d'un suivi régulier tout au long du cursus.

La formation a fait des efforts pour développer et diversifier ses pratiques pédagogiques : remise à niveau en mathématiques et français, et première année en deux ans pour certains étudiants de L1, diversité des méthodes d'apprentissage, avec examens oraux, cours interactifs..., en L2 et L3, mise en situation professionnelle et apprentissage par projets en L3. Étant donné son profil, le public de L1 pourrait sans doute beaucoup bénéficier d'une diversité de ces méthodes. En outre, le fait que la Faculté soit dotée d'une seule salle modulable et connectée limite l'ampleur de la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes. En L1, les étudiants ont la possibilité de choisir un régime avec travaux dirigés (TD) ou sans TD, ce qui signifie que certains étudiants peuvent être comptabilisés dans les effectifs de manière purement formelle, ne participant à aucun apprentissage. Au vu des caractéristiques du public lycéen accueilli, un dispositif ne fixant aucune contrainte de présentiel pourrait entraver la réussite de certains étudiants fragiles.

La formation inclut plusieurs dispositifs permettant une ouverture à l'international, mais dans le cadre d'un socle commun en anglais minimal. Un cursus international est accessible à des étudiants de L1 et L2 ; il comprend des cours d'économie et de gestion en anglais. Ce dispositif est très favorable à la mobilité internationale des étudiants. La place laissée à l'enseignement d'anglais pour tous les étudiants est relativement faible (seulement 33 heures de TD par an en moyenne), alors que la formation concerne des domaines d'activité où la capacité de communiquer en anglais est souvent essentielle. On peut en particulier s'interroger sur la pertinence d'un semestre « blanc » en enseignement d'anglais. Outre les enseignements d'anglais, la formation ne fait pas mention de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les effectifs de formation continue sont de l'ordre de 3 étudiants par an. L'adaptation à ces publics est considérée par la formation comme non nécessaire vu l'objectif généraliste de la formation, point de vue qui interroge.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation fait un important travail pour développer et mesurer son attractivité pour l'entrée aux différentes années du cursus. Les équipes de la licence participent aux initiatives pour promouvoir les formations de l'université (journée Porte ouverte, salon de l'étudiant...) et organisent des activités pour promouvoir la licence AES (mise en ligne de témoignages, vidéos...). Elles mesurent également les effets de ces activités en analysant l'évolution des effectifs entrant dans les trois années du cursus, tant d'un point de vue quantitatif (évolution des effectifs entrants) que d'un point de vue qualitatif (par exemple, part des différents types de bac dans les admis en L1). La formation est attractive : 30 % des étudiants du tronc commun du S1 de L1 choisissent le S2 AES et près de 90 % des étudiants de L2 sont des bacs généraux.

La formation assure un suivi de la réussite de ses étudiants. Pour la L1, le taux de réussite est mesuré pour l'ensemble des étudiants inscrits en licence AES, *Gestion et Économie et gestion*. Trente-cinq pour cent des inscrits ont validé l'année en 2018-2019, ce qui est faible. Les meilleurs résultats pour les années 201-2020 et 2020-2021 sont sans doute en grande partie imputables au passage au distanciel du fait de la COVID-19. Il serait intéressant d'avoir une mesure spécifique du taux de réussite des étudiants inscrits au semestre 2 en AES. Peu d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si » valident leur année, en dépit de nombreux dispositifs d'aide mis en place. Pour les années suivantes, les taux de réussite sont en moyenne beaucoup plus élevés. On peut toutefois s'interroger sur les raisons qui ont conduit à un taux de réussite relativement faible de 57 % dans le parcours SSP en L2 en 2018-2019, avant la crise de la COVID-19 (36 étudiants ont validé pour 63 inscrits).

Le suivi du devenir des diplômés de licence fait apparaître une poursuite massive d'études en master après la licence. En moyenne, environ 90 % des diplômés de licence entrent dans un master, ce qui est conforme à la mission d'une licence généraliste. Il serait intéressant de savoir si les masters de poursuite d'études sont cohérents avec les parcours choisis par les étudiants. La formation ne donne pas d'information sur le devenir des étudiants qui ne valident pas la L1 ou la L2. On ne sait pas si les passerelles avec les IUT, et les licences professionnelles en particulier, sont empruntées par les étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens d'encadrement qui sont corrects. Le nombre d'enseignants temporaires intervenant dans la formation est supérieur au nombre d'enseignants statutaires (111 contre 85). Il faut cependant prendre en compte que certains des intervenants temporaires sont des professionnels des domaines concernés par la formation, ce qui constitue un atout, notamment pour l'employabilité des étudiants. Le rapport ne donne pas la proportion de ce type d'intervenants dans le total des intervenants temporaires.

La formation définit un processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue. Ce processus s'appuie sur des conseils de perfectionnement pour les différents parcours, qui se réunissent une fois par an. Toutes les parties prenantes de la formation (étudiants, anciens et actuels, enseignants, professionnels, responsables de la licence) participent à ces conseils. Le processus d'évaluation interne repose également sur des réunions pédagogiques semestrielles ainsi que sur des questionnaires d'évaluation renvoyés aux étudiants. Il serait souhaitable que la formation se dote de moyens pour accroître le taux de participation aux questionnaires.

Conclusion

Points forts

- Une spécialisation progressive, donnant le temps aux étudiants de découvrir différents domaines d'activités et de réaliser un choix d'orientation informé ;
- Une formation pluridisciplinaire de bonne qualité ;
- Une évaluation interne d'un bon niveau.

Points faibles

- Absence d'obligation d'assiduité en L1 ;
- Des poursuites d'études en master qui ne sont pas très ciblées, excepté pour le parcours GDTM ;
- Trop faible nombre de stages ;
- Absence d'anglais au semestre 1 ;
- Un parcours d'aide à la réussite qui ne donne pas les résultats escomptés.

Recommandations

- Établir une assiduité obligatoire pour certains enseignements.
- Mettre en place des dispositifs, à destination des étudiants qui n'ont pas vocation à rester dans la filière, permettant à ces étudiants de construire un nouveau projet d'étude/professionnel.
- Mettre en place un outil permettant d'avoir une vision plus fine des poursuites d'études.
- Accroître la place accordée aux stages dans la formation.
- Réfléchir à réintroduire de l'anglais au semestre 1.
- Repenser le parcours d'aide à la réussite et s'interroger sur le devenir des étudiants qui sont aujourd'hui le public cible de ce parcours.

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Administration publique* portée par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) est organisée en quatre parcours (*Droit et société*, *Management public*, *Sciences politiques*, *Information communication*) avec un tronc commun *Management public* sur les deux premières années. La troisième année est assumée par des composantes de rattachement autres que l'IMPGT, à l'exception du parcours *Management public*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Administration publique* a une place globalement cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci. La licence déploie ainsi certains dispositifs créés par l'établissement favorisant un parcours progressif et individualisé (Civis, Dream U), avec des formations portant sur le développement durable et la lutte contre les discriminations.

L'ouverture à l'international de la licence apparaît volontariste, mais fait face à un triple écueil. Deux agents (EC et IATS) sont dédiés à la politique internationale, l'anglais est obligatoire dès la L1, et des mobilités entrantes et sortantes sont prévues en L2. Néanmoins, tout d'abord, la formation a peu d'équivalents à l'international. À ce titre, seule une dizaine d'universités, dont la moitié pour le seul Canada est référencée. Ensuite, la formation à l'international ne semble pas rencontrer un réel intérêt auprès des étudiants. Enfin, l'analyse globale est difficile à réaliser puisque la troisième année de « spécialisation » est assumée par la composante de rattachement, et que les documents transmis n'apportent pas d'information sur les parcours *Droit et société* et *Science politique*. Par conséquent, des améliorations pourraient être attendues en ce qui concerne la communication et la lisibilité, pour s'assurer que certains parcours sont réellement ouverts à l'international.

La licence *Administration publique* s'adosse peu à la recherche. Hormis pour un parcours (*Management public*) avec une formation à la recherche, la mention ne connaît pas d'actions significatives en matière de recherche. Cette faiblesse s'explique par la vocation de cette mention, et ne peut être jugée comme une fragilité contribuant à interroger la pertinence de la formation.

La licence *Administration publique* développe une politique volontariste de professionnalisation mais indéterminée avec le monde socio-économique. D'une part, un stage est obligatoire tous les ans, cumulant 18 semaines. La formation continue est ouverte dans plusieurs parcours et de nombreux événements ont lieu pour favoriser l'approche professionnalisante de la licence. À ce titre, les contrats d'apprentissage sont en augmentation, bien qu'il ne soit pas possible de savoir si cette tendance est généralisée ou propre à un parcours. D'autre part, aucun partenariat institutionnel ne permet d'éclairer les relations de la formation avec le monde socio-économique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Administration publique* connaît une structure singulière dont la cohérence mériterait d'être explicitée. La démarche compétences n'est pas mise en œuvre. La troisième année, à l'exception de celle de *Management public*, est assumée par une autre composante de rattachement. Il faut ainsi comprendre que cette mention est assurée selon le parcours, soit par une composante, soit par deux. L'autoévaluation se limite parfois à celle du seul parcours *Management public*. Aucun élément ne permet de considérer que l'IMPGT pilote ces parcours, en faisant des composantes de rattachement des « exécutantes ». Par ailleurs, le volume horaire de chaque parcours ne semble pas garantir qu'il soit conforme à l'arrêté Licence.

Les modalités pédagogiques apparaissent classiques. Il est évoqué des « *serious game*, pédagogie inversée, cours interactifs, sondages en ligne, études de cas », mais sans aucune contextualisation, évaluation et sans indiquer si cela concerne le tronc commun ou un parcours en particulier. Par ailleurs, il n'y a pas davantage

d'analyse de l'incidence de la présence de professionnels dans la formation, alors qu'ils assurent un tiers des enseignements et représentent 2/3 des effectifs enseignants.

L'internationalisation de la formation est réelle, mais précisée pour le seul parcours *Management public*. L'anglais est obligatoire pour le tronc commun et une seconde langue vivante est aussi proposée parmi plusieurs possibles, mais dans une option qui ne se limite pas à des langues étrangères. Il est même souligné qu'un parcours anglais existe, mais est non opérationnel. En revanche, si ce dispositif continue à s'appliquer pour le parcours *Management public*, aucune information n'est donnée pour les autres parcours. Il en est de même pour l'accompagnement administratif pour la mobilité sortante.

La formation continue est possible pour la mention, mais son développement est en devenir. La mention est ouverte à la formation continue, mais le nombre d'étudiants concernés est très limité. Sa croissance est néanmoins réelle. Les efforts semblent réduits à un enseignant référent et à des aménagements au cas par cas, même si un parcours de L3 est obligatoirement en alternance (information-communication).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence *Administration publique* présente une attractivité certaine, mais partielle et en baisse. Deux-mille candidatures sont déposées à l'IMPGT, avec une baisse légère continue pour un nombre de places constant légèrement au-dessus de 100 places. 1/3 provient de baccalauréats technologiques. Par ailleurs, il y a peu d'inscrits en science politique (14 étudiants).

Les taux de réussite élevés sont en trompe-l'œil. Le taux de réussite est proche de 55 % en L1, et de 80 % en L2. En L3, il s'approche des 100 %. Une double explication est avancée : une réorientation en L1 et une meilleure sélection. Le taux de réussite et la réorientation en L1 ne sont pas questionnés, alors que la formation reçoit plus de 2000 candidatures pour 120 places en moyenne en L1. Le dispositif Dream U est un outil d'aide à la réussite de l'étudiant qui semble être trop récent pour en tirer un premier bilan d'efficacité.

La formation n'analyse, ni l'insertion professionnelle, ni la poursuite d'études de ses diplômés. Aucune donnée sur l'insertion n'est transmise. Seuls les outils et méthodes sont indiqués (Enquêtes annuelles réalisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (AMU)). Les données relatives à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études des diplômés ne sont pas renseignées dans le dossier d'autoévaluation. Les poursuites d'études ne sont donc pas analysées non plus.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers dont dispose la licence *Administration publique* apparaissent importants. Elle dispose d'un total de 23 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 67 professionnels pour environ 450 étudiants. Ces données sont à exploiter avec prudence, puisqu'un tiers de ces étudiants est rattaché à une autre composante. En d'autres termes, l'encadrement semble particulièrement favorable. Le dossier d'autoévaluation note que les chiffres sur les nombres d'enseignants permanents et non-permanents sont faux sans donner de valeurs corrigées. Aucun chiffre d'insertion professionnelle n'est fourni ni le taux de réponse, et ce pour la plupart des parcours. Les effectifs des quatre parcours de L3 sont très différents les uns des autres sans justification claire.

Le processus d'évaluation interne ne peut être analysé au fond. Il n'y a pas d'information délivrée. En revanche, pour le seul parcours *Management public*, le rapport indique la mise en place d'un conseil de perfectionnement annuel, avec des étudiants et anciens étudiants et des professionnels, ainsi que d'enquêtes annuelles auprès des étudiants. Aucune preuve de tenue de ce conseil de perfectionnement n'est fournie. Ce travail d'évaluation apparaît ainsi constructif, mais il est entaché par une participation aléatoire des étudiants aux enquêtes annuelles (6 réponses seulement pour 447 inscrits sur l'année 2020-2021). L'IMPGT qui porte la formation annonce une politique plus volontariste sur ce dernier point.

Conclusion

Points forts

- Une formation à faible effectif étudiant ;
- Un encadrement pédagogique solide.

Points faibles

- Une démarche d'amélioration continue pas assez claire ;
- L'absence de preuve de fonctionnement du conseil de perfectionnement ;
- Une cohérence de la formation perfectible ;
- Un objet pédagogique disparate ;
- Une insertion professionnelle limitée au regard des effectifs.

Recommandations

- Préciser la démarche d'amélioration continue adoptée.
- Communiquer pour preuve les comptes rendus de conseil de perfectionnement.
- Améliorer la communication des données demandées dans le dossier d'autoévaluation.
- Une carte et un objet de formation qui doivent être recentrés.
- Un pilotage des formations, particulièrement au niveau L3, qui doit être repensé.
- Une finalité professionnalisante qui doit être développée.

LICENCE DROIT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Droit* est assurée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de sciences politiques, et se découpe en trois parcours, le tronc commun et deux doubles licences : *Droit/Économie-gestion* et *Droit/Histoire de l'art*. Elle est déployée sur trois sites (Aix-en-Provence, Marseille, Arles). Depuis 2018, il existe un parcours de soutien, « Oui si ». En 2020-2021, la licence avec option accès Santé (L.AS) a été créée. La licence est désormais proposée entièrement en enseignement à distance (EAD).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, dans le respect des exigences attendues pour des études juridiques. Cet objectif est atteint par la diversité des dispositifs, qui concernent néanmoins de petits effectifs (interdisciplinarité par les doubles licences ou les matières d'ouverture ; international par un partenariat, accompagnement des étudiants en difficulté par le parcours « oui-si »). La généralisation de ces dispositifs et de la professionnalisation apparaît difficile au regard des effectifs d'ensemble concernés (plus de 5 500 étudiants, en croissance constante). La formation s'inscrit donc, avec ses contraintes, dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement.

La formation est peu ouverte à l'international. Ses effectifs sont certes importants, et les exigences disciplinaires des études de droit sont fortes, mais les possibilités peuvent apparaître en retrait tout de même, avec un seul accord avec l'université du Kent (pour moins de 15 étudiants au total). Les données révèlent des flux de mobilité dans les deux sens (60 sortantes et 150 entrantes) qui pourraient justifier une réflexion. L'accompagnement administratif est jugé insuffisant.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation intègre une formation à la recherche adaptée à sa finalité. L'adossement est illustré, par le dossier d'autoévaluation, avec la participation d'enseignants-chercheurs et des chercheurs aux enseignements (127).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre peu des éléments de professionnalisation. La formation prépare cependant à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus par des modules *ad hoc*, et elle fait intervenir des acteurs socio-économiques. Les effectifs ne permettent pas de déployer des actions plus ciblées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées selon la démarche compétences. Les compétences sont impératives au regard des conditions d'accès de nombreuses professions juridiques réglementées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques, hormis des cours en enseignement à distance depuis 2020. Au-delà, la formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques, et quand cela est le cas sans que l'objectif en soit expliqué. À nouveau, l'ampleur des effectifs peut rendre complexe la mise en œuvre d'innovations pédagogiques pertinentes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Ce choix s'explique par le fait, mentionné dans le rapport, que l'enseignement du droit en licence se concentre sur le droit national. L'anglais est obligatoire désormais dès la première année, mais l'enseignement est en auto-formation sur toute la licence. Il est complété avec des travaux dirigés (TD) en deuxième et en troisième année. Un ensemble d'actions est conduit pour accompagner un tant soit peu la mobilité entrante et sortante (réunion, guide...).

Les contenus et les dispositifs de la formation en présentiel ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les effectifs sont minimes (50). La création d'un enseignement à distance apparaît comme une réponse à ce constat, mais la demande semble néanmoins limitée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne dispose pas de moyens en propre pour évaluer son attractivité auprès de ses différents publics. Les données acquises sont celles de Parcoursup et permettent de noter une croissante constante des candidatures (10 000) et des effectifs (plus de 2 000).

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit avec précision l'évolution des taux de réussite, ainsi que la typologie des formations du secondaire permettant plus ou moins de réussir ses études de droit. Le taux de réussite est globalement élevé (56 % en L1).

La formation ne dispose pas de moyens en propre pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Elle dépend des services de l'Université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne s'interroge pas sur les moyens dont elle dispose, et sur la politique de ressources humaines de l'établissement pour remplir ses objectifs. La formation ne semble pas s'appuyer sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. La formation mobilise une importante équipe de pilotage pédagogique. Cette organisation a été repensée autour de directeurs d'études.

La formation conduit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le taux de réponse est jugé perfectible, mais il est très significatif, et la formation a pu évoluer grâce à cela. L'absence de réunion du conseil de perfectionnement ne peut cependant pas s'expliquer par le seul fait de la crise sanitaire, d'autant plus que cette lacune a été relevée dans l'évaluation précédente.

Conclusion

Points forts

- Formation adaptée aux grands effectifs ;
- Formation conduisant des efforts d'ouverture : double-licence, EAD, anglais ;
- Taux de réussite assez élevé.

Points faibles

- Conseil de perfectionnement qui ne s'est pas réuni régulièrement ;
- Diversité réduite de parcours de licence ;
- Internationalisation élitiste et perfectible.

Recommandations

- Pilotage politique et pédagogique de la licence à préciser.
- Stratégie à la mobilité sortante à développer.
- Un accompagnement à la professionnalisation à définir.
- Réunir régulièrement le conseil de perfectionnement.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* d'Aix-Marseille Université (AMU) repose sur une logique de spécialisation progressive. Le premier semestre de la première année (L1) est commun avec la licence *Administration économique et sociale* (AES) et la licence *Gestion*, tandis que le semestre 2 est commun avec la licence *Gestion*. La deuxième année (L2) est commune à tous les étudiants du parcours *Économie et gestion*, et en partie commune avec la licence *Gestion* (48 crédits ECTS). La troisième année (L3) propose, en vue de l'entrée en master, une pré-spécialisation dans quatre parcours : *Économie et management des firmes et des organisations* (EMFO), *Économie-finance* (EF), *International Program in Business and Economics* (IPBE) et *Management des affaires et du commerce international* (MACI).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans un continuum bac -3/bac +3. Après un portail (premier semestre d'orientation et de découverte) commun à trois mentions de licence (*AES*, *Économie et gestion* et *Gestion*) puis un tronc commun entre les licences *Économie et gestion* et *Gestion* les étudiants peuvent s'inscrire dans quatre parcours de pré-spécialisation en troisième année. Le parcours de troisième année EMFO, et plus encore le parcours MACI, ont une connotation plutôt gestion, ce qui pose la question de l'articulation entre la mention *Économie et gestion* et la mention *Gestion*. La formation propose plusieurs dispositifs innovants (modules de mise à niveau en mathématiques et français, jeux de simulation, parcours d'aide à la réussite individualisé pour les étudiants admis en « oui-si », double licence *Droit et Économie et gestion* co-portée avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de sciences politiques d'AMU et inscrite dans le dispositif DREAM-U financé par le PIA3, cursus international avec des cours de différentes disciplines en anglais, etc.). La convention a développé des conventions de programmes communs avec les lycées pour les élèves de classe préparatoire.

Alignée avec les priorités de l'établissement, la formation est ouverte à l'international. Elle propose un cursus international avec des enseignements disciplinaires d'économie et de gestion en anglais. La formation développe également des mobilités internationales entrantes et sortantes au niveau de la L3. Les étudiants du cursus international sont bien préparés à la mobilité. Mais ce groupe est numériquement assez faible, et on ne voit pas bien comment les autres étudiants sont préparés à la mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Tout d'abord, au semestre 1, les étudiants ont un module de recherche documentaire. Ensuite, au semestre pair de chaque année, les étudiants ont des travaux encadrés ou des projets tutorés encadrés par des enseignants-chercheurs pour une initiation progressive à la recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le choix des quatre parcours a été réalisé à partir des besoins du monde économique. La relation avec les acteurs du monde socio-économique s'établit grâce à plusieurs dispositifs : un conseil de perfectionnement, qui se réunit chaque année, et dans lequel on ne compte pas moins de sept professionnels travaillant dans différents secteurs d'activité, le Projet Professionnel Personnalisé de l'Étudiant (PPPE), quatre conférences portant chaque année sur des secteurs d'activité ou des métiers émergents. Il existe aux différents niveaux de la formation des stages de découverte du monde professionnel et de professionnalisation, mais ces stages sont souvent facultatifs. Il pourrait être utile de systématiser ces stages, pour permettre aux étudiants de mieux choisir leur orientation en master, de mieux connaître les organisations dans lesquelles ils seront appelés à travailler, et d'avoir une première expérience professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite en cohérence avec les objectifs visés. Le programme établi sur les trois années est en adéquation avec la recherche d'une spécialisation progressive de l'étudiant. Il permet l'acquisition des compétences permettant l'entrée des étudiants dans les masters visés par la formation.

La formation a recours à des méthodes pédagogiques variées et innovantes pour aider les étudiants à réussir. Elle propose aux étudiants la possibilité de faire la première année de licence en deux ans. Elle a introduit des modules de remise à niveau en français et en maths, et permet aux étudiants de s'autoévaluer chaque semaine. De plus, tous les enseignements utilisent une plateforme numérique de type Moodle, et il est prévu que certains cours soient hybridés ou accessibles exclusivement en distanciel.

La formation permet une bonne ouverture internationale pour une partie des étudiants. Les étudiants qui suivent le cursus international en L1 et L2 et qui suivent en L3 le parcours entièrement en anglais, avec une mobilité obligatoire sur un semestre, disposent de toutes les compétences pour une poursuite d'études à l'international. Pour les autres étudiants, la place laissée à l'enseignement de l'anglais est relativement faible (seulement 36 heures de travaux dirigés (TD) par an en moyenne), alors que la formation concerne des domaines d'activité où la capacité de communiquer en anglais est essentielle. On peut en particulier s'interroger sur la pertinence d'un semestre « blanc » en enseignement d'anglais. La formation propose toutefois la plateforme de langues « seven speaking ». Mais il serait intéressant de savoir comment les étudiants sont incités à utiliser et s'approprier cette plateforme. Un des parcours de licence, le parcours MACI, permet aux étudiants d'apprendre d'autres langues. Outre les enseignements en langues, la formation ne fait pas mention d'autres dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation accueille par an deux étudiants en formation continue et considère ce chiffre comme trop bas pour justifier une adaptation. Il n'y a pas d'alternance possible dans cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et agit sur plusieurs leviers pour faire connaître la formation et développer son attractivité. La formation participe à toutes les initiatives d'AMU pour faire connaître les formations universitaires (Journées portes ouvertes, ...). Elle développe également des actions propres, telles que la visite des lycées de l'académie. Ces actions sont fructueuses puisque la formation a connu une croissance des candidatures. La formation fait également une analyse qualitative des types de publics qui candidatent sur Parcoursup.

La formation analyse la réussite des étudiants et l'impact de certains dispositifs mis en place. La formation dispose des informations précises sur les taux de réussite dans les différentes années. Pour la L1, le taux de réussite est mesuré pour l'ensemble des étudiants inscrits en licence AES, *Gestion* et *Économie et gestion*. Il est assez faible puisqu'en 2018-2019 (avant la période de la COVID-19 et la mise en place d'examen en distanciel) seulement un tiers des inscrits ont validé l'année. Le taux de réussite est sensiblement meilleur en deuxième année du cycle, même si un tiers des inscrits ne valident pas l'année en 2018-2019. En troisième année, le taux de réussite est très satisfaisant. Peu d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si » valident leur année (7 sur 178 inscrits, soit moins de 4 %), en dépit de nombreux dispositifs d'aide mis en place. L'efficacité des dispositifs en place est analysée après les délibérations des jurys et lors des conseils de perfectionnement.

La formation affiche un taux très élevé de poursuite des études en master, mais il serait souhaitable de disposer de données plus qualitatives sur la poursuite d'études. Le taux de poursuite d'études en master concerne en moyenne entre 85 % et 88 %, ce qui représente un taux élevé mais conforme à la nature d'une licence généraliste. Il serait toutefois utile de déterminer dans quelle mesure la formation permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans des masters réellement choisis et en adéquation avec la formation dans les parcours. La formation ne dispose pas de données sur l'insertion professionnelle de la faible proportion d'étudiants qui interrompent leurs études en licence. La formation ne donne pas d'information sur le devenir des étudiants qui ne valident pas la L1 ou la L2. Il n'est pas possible d'évaluer si ces étudiants ont recours aux passerelles avec les IUT ou aux licences professionnelles en particulier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens enseignants quelque peu insuffisants par rapport à ses objectifs. Plus de 50 % des intervenants dans la formation sont des intervenants temporaires ou non statutaires. Même si un certain nombre d'entre eux sont des professionnels, ce qui représente un atout pour la formation, une grande partie

de ces intervenants viennent pallier un nombre insuffisant d'enseignants statutaires. Cette situation est nuisible à la qualité de l'encadrement des étudiants. L'équipe pédagogique bénéficie d'un soutien pédagogique de qualité, d'origine interne (de trois personnels BIATSS dédiés à cette tâche) et externe (formations ou ateliers d'échange via le centre d'innovation pédagogique et évaluation).

La formation met en place un processus d'évaluation interne pour mettre à jour les insuffisances et y remédier.

Chaque semestre, les étudiants évaluent la formation suivie. Cependant, le nombre de répondants aux questionnaires est faible. La formation devrait se soucier des modalités permettant d'améliorer le taux de réponse. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui regroupe tous les acteurs utiles pour faire le bilan des formations et proposer des améliorations (enseignants, étudiants, professionnels, administratifs). Ce conseil se réunit une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Spécialisation progressive, donnant le temps aux étudiants de découvrir différents domaines et de réaliser un choix d'orientation informé ;
- Formation préparant bien à la poursuite d'études en master ;
- Évaluation interne d'un bon niveau.

Points faibles

- Absence d'obligation d'assiduité en L1 ;
- Faible proportion de TD en L1 (24 %) et en L2 (29 %), et taux d'échec élevé en L1 ;
- Place insuffisante des stages ;
- Données qualitatives insuffisantes sur la poursuite d'études en master ;
- Absence d'anglais au semestre 1 ;
- Un parcours d'aide à la réussite qui ne donne pas les résultats escomptés.

Recommandations

- Établir une assiduité obligatoire pour certains enseignements, et/ou alors mettre en place des dispositifs, à destination des étudiants qui n'ont pas vocation à rester dans la filière, permettant à ces étudiants de construire un nouveau projet d'étude/professionnel.
- Renforcer la place des TD en L1 et en L2.
- Donner plus de place aux stages.
- Mettre en place des outils plus efficaces d'information sur le devenir des étudiants qui valident la licence, ou qui quittent la formation en cours de route.
- Réfléchir à réintroduire de l'anglais au semestre 1.
- Repenser le parcours d'aide à la réussite et s'interroger sur le devenir du public cible de ce parcours.

LICENCE GESTION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Gestion* est composée d'un portail commun partagé dès le semestre 1 avec deux autres mentions de licence : *Administration économique et sociale* et *Économie et gestion*. Les semestres 2 et 3 sont partagés en tronc commun uniquement avec la mention *Économie et gestion*. À partir de la troisième année de licence, quatre parcours sont entièrement différenciés et dispensés soit à Marseille, Aix-en-Provence, Arles ou Gap. Seul le parcours *Gestion des entreprises* (GE) est proposé sur les trois sites ; le parcours *Administration des institutions culturelles* (AIC) se déroule uniquement sur le site d'Arles ; les parcours *Management comptable et finance* (MCF) et *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) sont proposés sur le site d'Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Gestion* affiche une certaine adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en intégrant la réforme des études de santé et la loi ORE (orientation et réussite des étudiants). Elle s'affiche comme étant principalement en cohérence avec l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté d'Économie et gestion. Au cours de la licence gestion, les étudiants bénéficient de plusieurs enseignements de sensibilisation aux enjeux du développement durable en plus des initiatives proposées par l'établissement. Le nombre d'heures étudiant de la formation varie selon l'année du cycle et comptabilise au total : 1671 heures. Les quatre parcours de la licence gestion préparent à l'entrée dans plusieurs masters de la Faculté d'Économie et gestion et de l'IAE d'Aix-en-Provence. L'absence de données sur la poursuite d'études des diplômés de licence ne permet pas de vérifier l'attrait des masters. La licence *Gestion* démontre sa complémentarité et pluridisciplinarité au sein du même cycle avec un portail et un tronc commun à deux autres mentions au sein du même domaine disciplinaire. L'absence de données sur les réorientations au sein de l'établissement ne permet pas de vérifier la réalité des passerelles de la mention gestion avec les autres mentions au sein du même cycle.

Seul un partenariat est mentionné pour le parcours AIC en lien avec le milieu artistique. Les autres parcours ne semblent pas ressentir un besoin de nouer des partenariats académiques. L'absence de précision sur le nombre de collaborations avec les écoles préparant aux concours de préparation aux grandes écoles (CPGE), ni même le nombre d'étudiants issus de ces formations ne permet pas d'apprécier l'importance de ces autres partenaires.

La licence gestion n'a pas d'offre spécifique à l'international. Les mobilités sont principalement sortantes au sein des parcours de troisième année et gérées par le bureau des relations internationales. Le nombre d'étudiants bénéficiant de ces mobilités reste très faible (3 étudiants pour 1266 inscrits). Sans en faire un dossier prioritaire, il semble manquer d'une réelle communication sur les possibilités offertes auprès des partenaires internationaux. La troisième année de licence, déterminante sur le choix du parcours et de la poursuite d'études en master sélectif, ne semble pas la plus appropriée pour envisager une mobilité sortante. La mise en place de cours spécifiques en anglais est un préalable pour attirer de nouveaux partenaires internationaux. L'établissement met à la disposition des étudiants une plateforme en ligne les préparant à atteindre un certain niveau de langues étrangères avant la passation du certificat attestant de leur niveau. Une certification de niveau de langue est imposée à tous les étudiants de troisième année. Le dossier n'indique pas le niveau attendu pour valider le diplôme.

La formation bénéficie indirectement d'un adossement à la recherche en attribuant 731 heures de la formation à 101 enseignants-chercheurs permanents. Le dossier ne permet pas d'apprécier les possibilités de sensibilisation à la recherche dans chacun des cours. La méthodologie de recherche documentaire est confiée à du personnel des services de la documentation (4 heures) sans précision sur le nombre d'étudiants ayant suivi le module ; le caractère facultatif de ces modules peut expliquer les quelques cas de plagiat. Les unités de recherche organisent des séminaires uniquement pour les étudiants de master. La sensibilisation à la démarche scientifique en licence s'effectue via le rapport de stage et le projet d'année. Le manque de données sur les attendus ne permet pas d'apprécier la portée de cette sensibilisation.

La formation intègre de nombreux professionnels, mais les rapports de la formation avec le milieu socio-économique mériteraient d'être précisés. La formation intègre 55 professionnels qui assurent 589 heures de cours, tous parcours confondus. L'absence de données sur les critères de choix d'attribution de cours à des professionnels ne permet pas d'apprécier l'apport qualitatif de ces intervenants. Leur contribution semble apporter une diversité et un ancrage au contexte socio-économique local. Les étudiants de la licence gestion bénéficient également d'ateliers organisés par le bureau des relations avec les entreprises et le pôle pépite. Le dossier ne permet pas d'apprécier la pertinence de ces ateliers par manque de données, notamment sur la fréquence, le nombre d'étudiants et de partenaires locaux ayant participé. La formation est ouverte à la formation continue (moyenne de sept étudiants sur les trois dernières années) et pas à l'alternance, en conformité avec la politique de l'université. Le service formation continue est en charge des dossiers administratifs. Les étudiants de la licence gestion sont destinés plus à la poursuite d'études qu'à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat. Le dernier conseil de perfectionnement, en distanciel, n'a pas permis de tenir compte des besoins socio-économiques (un seul professionnel connecté sur les cinq conviés).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette transmise ne rend pas lisible l'alignement pédagogique avec les blocs de compétences, ni même les modalités de contrôle des connaissances et des compétences. La refonte de l'offre de formation amorce le déploiement de l'approche par compétences. Les étudiants disposent de syllabus des cours détaillant les objectifs et les modalités d'évaluation en vue d'acquiescer les compétences visées. L'outil de valorisation des compétences connaît une progression auprès des étudiants (268 comptes détenus). Le déploiement d'une direction des études vise à le rendre systématique pour le prochain contrat.

La licence gestion propose plusieurs dispositifs d'accompagnement à la réussite avec des modalités pédagogiques variées selon les années, mais ne prévoit aucune certification PIX.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les travaux dirigés (TD) de langue anglaise sont obligatoires et programmés 5 semestres sur les 6 (moyenne de 110 heures). Un cursus international est proposé en première et en deuxième année. Une plateforme de langue et un accord avec le département Arts, lettres, langues et sciences humaines offrent la possibilité aux étudiants de suivre un module de langue supplémentaire et de se préparer au passage d'une certification en langue étrangère. L'absence de données sur le nombre d'étudiants obtenant une certification en langue étrangère ne permet pas d'apprécier la pertinence des dispositifs déployés.

La formation n'est pas particulièrement adaptée au public de la formation continue ou en alternance. Même si les parcours sont ouverts au public de la formation continue, le nombre de stagiaires en formation continue est en chute (moins 63 %) et très faible (4 inscrits en 2020-2021). L'alternance est inexistante et surtout non envisagée, en cohérence, avec la stratégie de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics de manière inégale. Les parcours proposés connaissent une attractivité différente par ordre décroissant selon le nombre d'inscrits administratifs dans tout le cycle se trouve en premier le parcours *Gestion des entreprises* (moyenne de 189) et en second celui du *Management comptable et finance* (moyenne de 69), puis *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (moyenne de 36) et pour finir *Administration des institutions culturelles* (moyenne de 17). La formation ne suit pas l'attractivité d'un site par rapport à l'autre. Le détail des inscrits par site n'étant pas précisé, il est impossible d'évaluer l'importance d'attractivité d'un site par rapport à l'autre. Il peut être intéressant de mesurer l'impact d'une localisation unique du parcours MCF dès 2021-2022. Seul le parcours AIC a connu une baisse des effectifs de 20 % en 2020-2021, à relativiser avec la hausse de 40 % des effectifs en 2019-2020. Le parcours GE affiche une hausse des effectifs de plus de 40 %. Les dispositifs d'information et communication sur le site de la faculté et de l'université permettent un maintien des effectifs. L'étude des candidatures par la cellule Parcoursup permet de constater une augmentation de leur nombre sur la période en cours.

La formation suit bien la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite (et de validation des crédits ECTS) en première année du cycle a quasiment doublé durant la crise sanitaire. Les modalités d'évaluation en distanciel sont des éléments explicatifs à ce succès. Ce taux de réussite est quasi stable au sein des parcours de la troisième année de licence. La crise sanitaire a également fait chuter le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS passant de 35 % à 14 %. En revanche, la faiblesse de réussite du nombre d'étudiants inscrits

sous condition « oui-si » ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits interpelle sur la cible de ce parcours d'aide à la réussite (7 sur 178 inscrits, soit moins de 4 %).

L'absence d'enquête d'insertion auprès des étudiants issus des licences générales ne permet pas d'apprécier le nombre d'étudiants poursuivant au sein d'un master de l'établissement ou en dehors. Ces données apporteraient un éclairage sur la nécessité ou pas de maintenir certains parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens significatifs pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les enseignants permanents sont plus de 100 et il ya 150 enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation pour plus de 750 heures. La soutenabilité n'est pas facile à établir à partir des données fournies, mais la formation s'organise pour être capable de mettre en place les enseignements et le niveau d'encadrement souhaitable.

Le conseil de perfectionnement a eu lieu, mais de façon dégradée. Ce conseil s'est déroulé en distanciel en juin. Il n'est pas parvenu à mobiliser les étudiants inscrits, les responsables pédagogiques (pas plus de 50 % des responsables pédagogiques présents), les représentants des milieux socio-économiques et les administratifs. L'absence des annexes au compte rendu ne permet pas d'apprécier le bilan des évaluations (nombre de répondants, taux de satisfaction...)

Conclusion

Points forts

- Une organisation qui offre un socle pluridisciplinaire et complémentaire dès la première année ;
- Un cursus à l'international avec des enseignements en économie et gestion en anglais pour la première année et la deuxième année ;
- Une spécialisation progressive avec des parcours en troisième année.

Points faibles

- Un taux de réussite des inscrits « sous conditions oui-si » très faible ;
- Une mobilité sortante quasi inexistante ;
- Une absence d'alignement entre la maquette et les blocs de compétences.

Recommandations

- Cibler davantage les bénéficiaires des parcours réussites pour les inscrits « sous condition si ».
- Informer et organiser les mobilités sortantes en deuxième année du cycle afin de faciliter l'intégration de la spécialisation en troisième année et le dépôt des candidatures pour les masters.
- Apporter la preuve d'un alignement des maquettes avec les blocs de compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT DE L'IMMOBILIER

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier* est assumée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille Université (AMU). Elle inclut un seul parcours : *Métiers de l'immobilier dans la construction et la gestion immobilière*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec un axe de la stratégie de formation de l'établissement, celui de la professionnalisation. La formation est construite en complémentarité avec plusieurs formations de niveau deuxième année de licence générale (L2) qui ne sont pas exclusivement juridiques (L2, BTS *Professions immobilières*, BTS *Notariat*, DUT *Gestion des entreprises et des administrations*, DUT *Carrière juridique*), et peut permettre l'accès à une deuxième année de master *Droit de l'immobilier*. Ce dernier point peut interroger, car elle est en contradiction avec la logique d'une formation professionnalisante - donc, non généraliste - et courte, donc n'ayant pas vocation à permettre la poursuite d'études. La formation repose par ailleurs sur des partenariats professionnels locaux.

La formation n'est pas ouverte à l'international, en cohérence avec son objet.

La formation bénéficie d'un adossement relatif à la recherche, par l'intervention d'enseignants-chercheurs ainsi que par la rédaction d'un mémoire. Néanmoins, les étudiants n'ont pas l'obligation de suivre un séminaire de méthodologie de recherche. Plus généralement, son objet n'a pas vocation à ouvrir les étudiants à la recherche académique.

La formation entretient des relations fortes avec le monde socio-économique et intègre largement des éléments de professionnalisation. La formation repose sur de nombreux partenariats avec des organismes professionnels locaux impliqués dans le secteur immobilier. Elle est inscrite au RNCP, et est ouverte à l'alternance. Des professionnels (18) participent directement à un 1/3 de la formation (pour la plupart des travaux dirigés - TD), et au conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a pour ambition de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, en combinant enseignements théoriques et pratiques. Toutefois, la démarche compétences n'est pas mise en œuvre.

La formation a diversifié ses pratiques pédagogiques (cours inversé, *serious game*, cas pratique), sans qu'un bilan en soit tiré. L'objectif est néanmoins la formation par la connaissance et la compétence, qui couvre l'ensemble des métiers de l'immobilier (syndic, agent immobilier, promoteur...).

Les contenus et les dispositifs de la formation n'ont pas d'ambition à l'international. La formation se limite à l'obligation de l'anglais pour un volume très réduit d'heures (10 heures), et permet, sans justification, aux seuls étudiants de la formation continue d'accéder au diplôme universitaire (DU) *Anglais juridique et de pratique notariale*. Cette distorsion interroge, car elle fragilise la formation initiale, et la pertinence de ce DU. S'il constitue une réelle valeur ajoutée, il doit bénéficier à tout le monde.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance. De fait, la formation accueille désormais la moitié de sa promotion sous le régime de l'alternance. La formation propose un emploi du temps adapté, et un encadrement individualisé si cela s'avère nécessaire. Un entretien

avec un référent est prévu. La formation fait cependant le choix d'une dispense d'assiduité et une aide à la prise de notes en cas de nécessité plutôt que de développer structurellement un enseignement avec supports numériques. Le choix retenu apparaît pédagogiquement discutable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une relative attractivité. Un effort de communication est conduit, et porte en apparence ses fruits au regard de la croissance importante de candidatures. Malgré le nombre plus important d'admis, par un effet avant tout lié à l'augmentation des candidatures, seuls 75 % de la capacité d'accueil est atteinte depuis trois ans. La communication se limite peut-être trop au niveau local.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé (95 %). Qualitativement, le taux de réussite conforte la politique pédagogique de la formation car il n'est pas différent selon le type de formation (formation initiale, formation continue).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par des questionnaires anonymes d'insertion professionnelle. Les étudiants trouvent pour une très grande majorité un emploi dès la fin de leur formation. Toutefois, les taux de réponse sont réduits, comme beaucoup de formations, rendant complexe une analyse fine.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle dispose de nombreux enseignants-chercheurs (20) et de professionnels (18) pour peu d'étudiants, avec un volume significativement inférieur à une année de licence générale. La diversité des métiers représentés par les professionnels est un gage de qualité de la professionnalisation de la formation.

La formation conduit un processus d'évaluation interne exigeant avec la mise en place de deux conseils de perfectionnement par an (étudiants, enseignants, IATS, personnalités extérieures). La formation s'appuie également sur des questionnaires anonymes des étudiants et des intervenants. Les étudiants sont peu réactifs. La lecture d'un compte rendu de conseil de perfectionnement laisse néanmoins davantage à penser à un conseil de vie pédagogique que de réflexion pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Formation lisible, par son objet ;
- Formation solide par son volume horaire et les intervenants ;
- Formation réellement professionnalisante avec ses nombreux partenariats institutionnels.

Points faibles

- Formation très classique dans ses modalités d'enseignement ;
- Formation qui n'atteint pas sa capacité d'accueil ;
- Formation fragile en matière d'enseignement d'anglais ;
- Conseil de perfectionnement limité.

Recommandations

- Renforcer l'enseignement de langue vivante 1 en anglais.
- Améliorer le fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Repenser l'attractivité de la formation.
- Ambitionner la mise en place d'innovations pédagogiques.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

L'objectif de la licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* est de former des spécialistes de la clientèle particulier et/ou professionnel, à destination du secteur bancaire. La LP est assurée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion d'Aix-Marseille Université. La formation permet la maîtrise d'un ensemble de techniques économiques, juridiques, financières, fiscales, commerciales, d'innovations, nécessaires à la gestion d'un portefeuille-client.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec un axe de la stratégie de formation de l'établissement, celui de la professionnalisation. La formation s'inscrit en continuité de tous les parcours de deuxième année de licence (L2) de la Faculté d'Économie et de gestion, et des parcours de BTS (*Banque*) et de DUT (*Gestion des entreprises et des administrations - GEA, Techniques de commercialisation*). Elle peut permettre à l'accès à un master *Conseiller clientèle de professionnels* (CC pro) de la Faculté de Droit et de science politique (non identifié). La formation repose par ailleurs sur des partenariats professionnels locaux forts.

La formation n'est pas ouverte à l'international, en cohérence avec l'objet même de sa formation.

La formation bénéficie d'un adossement constructif à la recherche, par l'intervention croissante d'enseignants-chercheurs, suite à la précédente évaluation Hcéres. Elle offre dès lors des cours plus académiques (donc plus conceptuels). La formation exige par ailleurs la rédaction d'un projet tutoré intégrant une bibliographie d'articles académiques. L'effort est donc réel et à saluer à propos notamment de la croissance du nombre d'enseignants-chercheurs. Il peut être interrogé sur d'autres aspects, en revanche, par le risque encouru d'alourdir la formation des étudiants, à l'exemple de cette session de méthodologie à la recherche non inscrite dans le volume horaire.

La formation entretient une forte synergie avec le monde socio-économique et intègre largement des éléments de professionnalisation. La formation repose sur de nombreux partenariats avec des organismes professionnels locaux impliqués dans le secteur bancaire (École Supérieure de la Banque (ESB), Formaposte, DIFCAM (Centre de formation du Crédit Agricole). La carte de formation a été pensée avec les partenaires. L'ESB et le DIFCAM assurent les enseignements les plus professionnalisants. Ainsi, des professionnels (44) participent directement à un tiers de la formation (CM compris), et au conseil de perfectionnement. Cette synergie est à saluer, mais elle apparaît très dépendante de l'environnement socio-économique local.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, en cumulant enseignements théorique et pratique (études de cas, projets, travaux dirigés - TD, mises en situation réelle au travers de jeux d'entreprises (*business games*), travaux de groupes, jeux de rôle). Le conseil de perfectionnement témoigne de la qualité de la formation. L'attention portée au savoir-être est à saluer. Toutefois, la démarche compétences n'est pas mise en œuvre.

La formation a diversifié fortement ses pratiques pédagogiques. La volonté de cours inversé, pas encore employé, peut s'entendre mais la richesse des pratiques pédagogiques n'appelle pas à agir dans l'urgence.

Les contenus et les dispositifs de la formation n'ont pas, pour l'instant, d'ambition à l'international. L'anglais est cependant obligatoire. L'effort est à saluer, et la volonté d'une certification langagière peut présenter un réel intérêt.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance. De fait, la formation accueille désormais la moitié de sa promotion sous le régime de l'alternance. La formation propose un emploi du temps adapté, et un encadrement individualisé si cela s'avère nécessaire. Un entretien avec un référent est prévu. La formation fait cependant le choix d'une dispense d'assiduité et une aide à la prise de notes en cas de nécessité plutôt que de développer structurellement un enseignement avec supports numériques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est réelle, et évaluée avec pertinence. L'attractivité est non seulement évaluée au regard du nombre de candidatures, en croissante constante forte, mais aussi de la typologie des candidatures, davantage de formation par alternance qu'initiale, ou bien encore de l'existence d'une voie d'accès par la validation des acquis de l'expérience (VAE), au succès mitigé malgré des candidatures significatives. La baisse d'inscrits doit alerter et les explications proposées, pour pertinentes qu'elles soient, peuvent interroger la formation dans sa dépendance forte avec le monde bancaire local, ou dans la nécessité de repenser sa capacité d'accueil. Surtout, un taux relativement important d'admis ne s'inscrivent pas. Cet élément devrait aussi être interrogé. Un effort de communication est conduit au niveau local, via des événements et réseaux professionnels. Un tiers des inscrits proviennent de bacs technologiques, ce qui peut interroger au regard de la dimension professionnalisation courte de cette formation. Surtout, il est dit à la fois que les étudiants trouvent pour une très grande majorité un emploi dès la fin de leur formation, et qu'ils continuent un autre diplôme (diplôme des métiers du notariat – DMN, première année de master).

Le taux de réussite des étudiants est très élevé (95 %). Qualitativement, le taux de réussite conforte la politique pédagogique de la formation et la pertinence de sa sélection.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par des questionnaires anonymes et d'insertion professionnelle auprès des étudiants et des acteurs socio-professionnels. L'insertion est de grande qualité en début et en évolution de carrière. Il est indiqué que des étudiants poursuivent en master sans que cette part soit indiquée, ce qui permettrait de déterminer si la licence professionnelle constitue plutôt une solution pour certains étudiants d'accéder à un master, par une autre voie que le « droit commun » de l'accès au master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens corrects pour lui permettre d'atteindre ses objectifs pour la formation continue. Elle dispose d'enseignants-chercheurs (14) et de professionnels (44) en nombre suffisant au regard du nombre contenu d'étudiants, avec un volume horaire légèrement en deçà d'une année de licence générale. Toutefois, le total des heures enseignées par les enseignants-chercheurs et professionnels ne correspond pas au chiffre présenté comme celui du total de la formation, sauf à ce que 2/3 de la formation soit occupée par un stage. De même, le déséquilibre en nombre des enseignants-chercheurs (1/4) et en volume horaire (1/3) peut surprendre pour une formation universitaire.

La formation est en demande d'un processus d'évaluation interne exigeant. Regrettant sa dépendance au service central de l'établissement, la formation tente d'exploiter au mieux les moyens dont elle dispose, notamment la mise en place d'un conseil de perfectionnement par an (étudiants, enseignants, IATS, personnalités extérieures) ou une commission pédagogique avec le départ en stage. La différence n'est pas clairement établie entre les deux structures, et il n'est pas évoqué de questionnaires anonymes internes à la formation, jugés, étonnamment, trop complexes à mettre en œuvre. Malgré cela, des évolutions ont été apportées grâce à cette autoévaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Formation professionnalisante en synergie avec le monde socio-économique ;
- Formation très attentive à sa qualité pédagogique ;
- Lisibilité claire de son objet.

Points faibles

- Formation présentant une multiplicité d'objectifs pourtant très distincts (formation professionnelle ouverte à la recherche, formation courte préparant à un master) ;
- La synergie citée en point fort précédemment peut aussi créer une dépendance à l'excès de la formation par rapport au monde socio-économique.

Recommandations

- Interroger, analyser la poursuite d'études constatée vers les masters.
- Repenser le conseil de perfectionnement.
- Valoriser le stage.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Gestion des structures sanitaires et sociales* (G3S) se décline en un seul parcours : *Responsable de structures enfance, petite-enfance*. Elle est dispensée à Aix-en-Provence à destination d'un public mixte de formation continue (FC) et formation initiale (FI). La formation vise à préparer les étudiants à exercer une activité de direction des structures enfance, petite enfance. Une demande d'ouverture en apprentissage a été déposée en 2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement, notamment avec une ouverture à l'entrepreneuriat et au développement durable. L'absence d'articulation ou de passerelles avec les autres formations du même cycle n'inscrit pas la LP G3S dans un continuum. Elle est organisée sur une seule année « en suspension ». La formation a identifié un intérêt à la pluridisciplinarité et bénéficie de l'offre d'événements organisés par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion. Elle ambitionne de se démarquer des formations « petite-enfance » en renforçant les enseignements dans le domaine de la gestion.

La formation ne développe pas une offre spécifique à l'international, en réponse aux enquêtes auprès des partenaires professionnels, qui n'en expriment pas le besoin. Le rythme de la formation est un frein à la mobilité entrante et sortante.

La formation à et par la recherche est intégrée à la formation via le projet tutoré et l'organisation de journées d'étude avec plusieurs partenaires locaux et le laboratoire d'économie et sociologie du travail. Une formation aux outils de recherche documentaire, déjà existante, sera systématiquement incluse dans l'emploi du temps des étudiants au cours du premier semestre.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation associe plusieurs responsables de petites et très grandes structures dans un souci de cohérence des besoins professionnels et de mise en réseau. La pertinence de la formation via ses partenariats permet à plusieurs stagiaires de se voir proposer un contrat d'embauche avant la fin du diplôme.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques diversifiées, mais ne précise pas les compétences visées. Les étudiants ont la possibilité de la compléter par des ateliers organisés par la Faculté d'Économie et de gestion. La maquette transmise dans le dossier ne permet pas d'apprécier l'alignement du programme avec les compétences visées, ni même les évaluations des différents blocs de compétence. L'outil de valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement. La présentation de la maquette ne fait pas apparaître les blocs de compétences. Un grand nombre d'unités d'enseignement est évalué uniquement à partir d'exposés ou de restitution collective. Il est étonnant d'évaluer les connaissances de l'enfant, de la sociologie et du management uniquement sur des exposés et non sur la combinaison d'un contrôle terminal individuel comportant par exemple une étude de cas et des questions de cours. Cette diversification des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences saura plus à même de correspondre aux attendus des différents blocs de compétences et d'atteindre le niveau attendu pour valider une licence.

La formation développe et diversifie significativement ses pratiques pédagogiques. Si la formation est proposée principalement en présentiel, les modalités d'enseignement sont, suite à la crise sanitaire, modifiables si la

situation le nécessite (étudiant ou enseignant incapable de se déplacer et sans possibilité de report du cours). Le suivi du projet tuteuré offre la possibilité d'échanges en distanciel via les outils numériques mis à disposition par l'université, sans préciser si cela concerne tous les tuteurs et étudiants ou une partie d'entre eux. La formation bénéficie d'une salle équipée de mobiliers modulables favorisant les pédagogies actives à hauteur de 80 % du temps de formation.

La formation a peu de contenus ou de dispositifs orientés vers l'ouverture à l'international. Cette ouverture n'étant pas attendue par le milieu socio-professionnel, la formation ne la met pas dans ses préoccupations premières. Un enseignement de langues est mis en place, une certification (*Test of English for International Communication* - TOEIC) est possible pour les étudiants qui ont accès à une plate forme mise à disposition par AMU.

La formation est ouverte à la formation continue et à l'alternance. Les contenus et les dispositifs de la formation sont organisés sur une période de cours concentrée de septembre à avril qui laisse place à une période de stage de minimum 12 semaines. La formation s'adresse majoritairement à un public en formation continue (plus de 56 %) et en contrat de professionnalisation (plus de 6 %). L'aménagement de l'emploi du temps a surtout facilité la réalisation du projet tuteuré sur des créneaux dédiés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité de manière volontaire auprès de ses publics. La LP G3S attire en moyenne 200 candidats qui postulent pour une intégration directement en troisième année. Sur les 17 étudiants admis en moyenne, 47 % sont titulaires d'un baccalauréat général et 37 % d'un baccalauréat technologique ; les autres restants (non-inscrits) ne sont pas renseignés. Le travail d'analyse mené par la responsable de formation sur les candidatures en FI a conduit à mener des actions de communication auprès de certains partenaires et écoles (liste dans le compte rendu du conseil de perfectionnement). Les dispositifs d'information sur la formation sont mis en place par l'établissement et la faculté via un site internet et les réseaux sociaux. De nouveaux outils sont en cours d'élaboration afin de mieux cibler les potentiels candidats et de les aider à mieux se projeter dans la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants et obtient un taux de réussite remarquable. Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS démontre un taux de réussite moyen de 81 % qui varie selon les années, à savoir un peu moins de 65 % (2018-2019), 106 % (2019-2020) et 72 % (2020-2021). Le dossier ne nous permet pas de comprendre les raisons de la non-validation de certains crédits ECTS, ni même l'origine d'un nombre d'étudiants ayant validé supérieur à celui du nombre des admis en 2019-2020. La compensation entre les unités d'enseignement et les évaluations par exposés ou travaux collectifs semblent faciliter l'obtention du diplôme avec un taux de réussite finale proche de 100 %.

La formation analyse vraiment l'insertion de ses diplômés en s'appuyant sur les enquêtes de l'établissement. L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés est menée par le service de l'observatoire de la vie étudiant (OVE) d'AMU. Seul le taux d'insertion à 30 mois après la LP est transmis. Il est de 100 % pour un taux de réponse de 41,7 %, soit 5 répondants. L'absence de données à 9 et 12 mois ne permet pas d'analyser l'évolution de l'insertion entre ces périodes, ni même du nombre de répondants. Une étude menée par la responsable de formation pour le conseil de perfectionnement indique le taux d'insertion des diplômées des trois dernières promotions à 3 mois, 1 an et 2 ans. Le taux de poursuite d'études est en forte diminution, passant de 29 % en 2017-2018 à 8 % pour la dernière promotion interrogée. L'intégration au sein de direction d'établissement a fortement évolué passant de 14 % pour la promotion 2017-2018 à 43 % (promotion 2018-2019) et 41 % (promotion 2019-2020).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fonctionne avec les moyens dont elle dispose, ce qui donne une grande part dans l'équipe pédagogique à des professionnels extérieurs à l'établissement. L'équipe pédagogique est majoritairement (72 %) composée de professionnels (dont la responsable pédagogique). Seuls trois enseignants-chercheurs (22 %) en plus d'un personnel de la bibliothèque (6 %) constituent le personnel permanent. La responsabilité pédagogique est, comme lors des précédentes évaluations, confiée à une professionnelle, ce qui souligne toujours un ancrage assez faible au sein de l'université avec une répartition déséquilibrée des heures de formations dispensées à plus de 76 % (337 heures) par des professionnels et uniquement à hauteur de 21 % (93 heures) par des enseignants permanents. La formation à et par la recherche correspondant à 60 heures de méthodologie et d'accompagnement des étudiants pour la rédaction de leur projet tuteuré (+18 heures par rapport au contrat précédent). Le volume apparaît très conséquent pour une licence professionnelle dont ce

n'est pas la vocation première de s'intéresser à la recherche. Se pose également la question de la personne qui dispense ces heures de formation ; il n'est pas précisé si cela concerne un membre permanent ou un professionnel. Enfin, l'OVE est en charge de l'envoi des questionnaires d'évaluation. Le faible taux de participation s'explique par l'impossibilité d'une sensibilisation à la démarche en raison du distanciel.

Le processus d'évaluation interne de la formation est confié au seul conseil de perfectionnement, ce qui interroge sur la démarche d'amélioration continue. L'organisation d'un conseil de perfectionnement tous les ans en juin permet de faire un état de l'année, les points forts et faibles de la formation et son évolution à envisager avec les délégués de la promotion, des partenaires socio-économiques et l'équipe pédagogique (enseignants et administratif). Le conseil de perfectionnement a souligné le besoin d'apports théoriques plus importants, notamment en gestion, management et création de structure.

Conclusion

Points forts

- Un taux d'insertion élevé ;
- Une ouverture à l'entrepreneuriat et au développement durable via la participation aux programmes d'action de l'établissement.

Points faibles

- Une répartition déséquilibrée des heures entre professionnels et enseignants permanents ;
- Un manque de continuum avec les licences du domaine des UFR de droit et d'économie et gestion ;
- Une place trop importante aux exposés et restitutions collectives pour évaluer les connaissances et compétences.

Recommandations

- Rééquilibrer la répartition des heures entre les enseignants permanents et les professionnels.
- Lier / rattacher la formation à un bachelor universitaire de technologie (BUT) facilitant la mise en œuvre de passerelles et le continuum au sein du cycle.
- Diversifier les méthodes d'évaluation des connaissances et des compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Logistique et transports internationaux* a été créée en 2008 dans le cadre d'un partenariat entre Aix-Marseille Université (AMU) et Grand Port Maritime de Marseille (GPMM). Il s'agit de répondre aux besoins des entreprises du secteur. La licence est une formation en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation). Elle se déroule au sein de l'institut de formation du GPMM, qui assure le financement de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit pas formellement dans les projets stratégiques de l'établissement, mais la thématique maritime de la formation est en phase avec certains projets stratégiques de l'établissement, tels que l'Institut Océan. Cette licence professionnelle permet d'enrichir l'offre de formation d'AMU. Située au sein de la thématique Transport et logistiques, elle concerne un domaine de professionnalisation spécifique. Elle est labellisée par le Pôle de compétitivité Pôle Mer Méditerranée. La formation a été conçue en lien étroit avec les professionnels du secteur maritime pour répondre à leurs besoins.

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'existe pas de partenariats internationaux ni de mobilité entrante et sortante (du fait de l'alternance). Cependant, les compétences acquises grâce à plusieurs enseignements (cours d'anglais, de droit, gestion, maritimes) sont directement déployables pour travailler à l'étranger.

L'adossement à la recherche est réalisé par l'intermédiaire des relations avec un centre de recherche, et de la rédaction d'un projet tutoré. La formation est adossée à l'équipe de Droit maritime, aérien et des transports du Centre de Droit Économique (équipe d'accueil n° 4224), et plusieurs membres de cette équipe interviennent dans la formation, en particulier pour encadrer les étudiants dans la rédaction d'un mémoire. Ce mémoire occupe une grande place dans l'évaluation finale, et reflète l'intérêt porté à la réflexion personnelle des étudiants.

Les liens avec le monde économique sont denses et les enseignements très professionnalisants. La localisation de la formation dans le Grand Port Maritime de Marseille facilite les relations avec les acteurs socio-économiques. Les enseignements ont été conçus en étroite collaboration avec les professionnels du secteur maritime, et sont donc particulièrement adaptés aux besoins des entreprises. Les liens avec les fiches RNCP ne sont pas établis dans les documents transmis.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées à l'objectif d'une insertion professionnelle à Bac +3 dans le domaine du transport maritime. Les objectifs de la formation, les contenus, les méthodes pédagogiques et les acquis d'apprentissage sont établis en lien étroit avec les acteurs du monde professionnel. Il en est de même de l'approche par compétences qui irrigue la formation.

Les méthodes pédagogiques sont variées. La formation comprend à la fois des enseignements théoriques et professionnels, même si la part de ces derniers est prédominante. Elle réalise un bon équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Des exercices de mises en situation et période de formation en milieu professionnel (alternance et visites d'études) permettent de faire varier les situations d'apprentissage.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre la mobilité internationale des étudiants une fois entrés sur le marché du travail. La formation comprend un nombre de cours conséquent en anglais (avec certification TOEIC depuis 2022). De plus, comme indiqué *supra*, les compétences techniques acquises durant la formation

sont directement redéployables à l'étranger. En fin de compte, la formation est bien adaptée à la mobilité professionnelle à l'étranger ou à la coopération internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés au public en alternance. La formation débute par un mois complet de cours, puis, les mois suivants, le rythme est d'une semaine de cours pour trois semaines en entreprise. Ce calendrier est bien adapté au public en alternance. La localisation de la formation dans le GPMM est également un élément facilitateur pour densifier les interactions entre la formation et le milieu professionnel.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement de l'attractivité de la formation est réalisé par le partenaire économique d'AMU, le GPMM.

Les actions prennent différentes formes : participation aux journées portes ouvertes ou aux salons étudiants, campagnes de promotion... La formation est référencée sur le site internet de l'établissement et sur celui du GPMM. La formation suit l'évolution de son attractivité ; elle ne connaît pas de problème de recrutement.

La réussite des étudiants est à un très bon niveau (100 % de réussite). Cette réussite est due à la sélectivité de la formation et au suivi individualisé. Les responsables déplorent cependant que chaque année plusieurs étudiants acceptent une proposition d'embauche en cours d'année et ne valident pas le diplôme.

Le dossier d'autoévaluation affirme que l'insertion professionnelle n'est pas problématique, mais l'analyse formelle du devenir des étudiants est peu développée. Le dossier indique que la quasi-totalité des étudiants se voient proposer un contrat de travail avant même leur sortie du diplôme. Cependant, un nombre significatif d'étudiants (6 sur 21 en 2018-2019) choisissent de poursuivre leurs études. Ce chiffre interpelle, puisque la poursuite d'étude ne faisant pas partie des objectifs de la formation. L'analyse formelle de l'insertion professionnelle des étudiants repose sur les résultats d'une seule enquête, réalisée par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU. Cette enquête concerne le devenir des étudiants 30 mois après l'obtention de la LP en 2018-2019. Cette enquête confirme que le taux d'insertion est excellent (100 %). Mais les résultats obtenus ne sont pas significatifs, dans la mesure où seulement 7 étudiants sur 21 ont répondu. Il pourrait être pertinent de mettre en place un outil pour assurer un suivi détaillé du devenir des étudiants en ce qui concerne les emplois occupés et d'évolution professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens d'encadrement humains qui lui permettent d'assurer un fonctionnement correct. Le nombre total d'enseignants temporaires intervenant dans la formation est élevé relativement au nombre d'enseignants permanents (43 contre 7). Cependant, la participation de 7 enseignants permanents à une formation d'un peu plus de 20 étudiants est un nombre raisonnable. Le volume horaire est en adéquation avec la réglementation nationale et le cadrage de l'établissement.

La formation a défini un processus d'évaluation interne et externe pour faire évoluer les formations. Des discussions impliquant AMU et l'Institut de formation du GPMM permettent de concevoir des pistes d'amélioration de la formation. L'état des discussions est présenté au conseil de perfectionnement pour avis. Ce conseil comprend des représentants de toutes les parties impliquées dans la formation. Face à la transformation des diplômes universitaires technologie (DUT) en bachelors universitaires de technologie (BUT), AMU et l'Institut de formation du GPMM travaillent sur un projet d'un parcours de formation en trois ans.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation bien adaptée aux besoins du secteur maritime ;
- Une forte implication des milieux professionnels dans la formation, facilitant l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Des résultats excellents en matière de réussite au diplôme.

Points faibles

- Une insuffisance des outils d'analyse du devenir des étudiants ;
- Un nombre non négligeable d'étudiants quittant la formation au cours de l'année pour être embauchés et ne validant pas le diplôme ;
- Une poursuite d'études d'un nombre significatif d'étudiants après la licence, qui n'entre pas dans la stratégie de la formation.

Recommandations

- Assurer un meilleur suivi du devenir des étudiants.
- Analyser finement les poursuites d'études et examiner dans quelle mesure la formation est en adéquation avec ce phénomène.
- Conserver la dimension académique de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle mention *Management et gestion des organisations* parcours *Management des associations 1905 - laïcité* se déroule sur le site de Marseille. Elle dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) qui n'a pas souhaité remonter de dossier d'autoévaluation en l'absence d'un portage politique et d'un souhait de ne pas la poursuivre dans le cadre du contrat 2024-2028.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans dix références et ne permet pas de procéder à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne semble pas en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Dans les pièces annexes relatives à la formation, l'UFR Faculté ALLSHS annonce ne plus vouloir porter cette formation. En l'absence d'auto-positionnement, le comité n'est pas en mesure d'évaluer la politique et les caractéristiques de la LP *Management et gestion des organisations*.

Il n'est pas possible d'évaluer l'ouverture à l'international de la formation. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne contient pas d'auto-positionnement et les données qualitatives ou quantitatives qui y sont partiellement renseignées ne font l'objet d'aucune analyse.

Quelques données indiquent que la formation bénéficie d'un adossement à la recherche conséquent. 95 enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la LP et assurent 262 heures de cours, soit plus de 58 % des cours de la formation pour 5 étudiants inscrits (en 2020-2021). Les données sur le nombre d'enseignants permanents (77) et temporaires (86) restent excessives pour une licence professionnelle. Ces nombres ne sont pas analysés.

Il n'est pas possible d'évaluer si la formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le rapport d'autoévaluation ne contient pas d'autre information que le nombre de professionnels intervenants égal à 57, ce qui est un bon nombre. Ce nombre n'est pas analysé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne contient pas d'auto-positionnement et les données qualitatives ou quantitatives qui y sont partiellement renseignées ne font l'objet d'aucune analyse.

En l'absence d'auto-positionnement et de l'ensemble des données, le comité n'est pas en mesure d'évaluer l'organisation pédagogique de la LP *Management et gestion des organisations*.

Il n'est pas possible d'évaluer si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La référence 7 du dossier d'autoévaluation n'est pas du tout renseignée.

Il est difficile d'évaluer si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les données sur l'adaptation aux publics de la formation continue et en alternance révèlent un véritable attrait pour l'apprentissage (50 inscrits en 2020-2021) et dans une moindre mesure pour la

formation continue avec 10 contrats de professionnalisation. Mais les chiffres reportés intriguent : 88 inscrits pour 5 diplômés est un ratio beaucoup trop faible pour une LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer si la formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne contient pas d'auto-positionnement et les données qualitatives ou quantitatives qui y sont partiellement renseignées ne font l'objet d'aucune analyse. La formation reçoit près de 1000 candidatures ou plus, admet environ 80 étudiants. Ces chiffres ne sont pas analysés.

Il est difficile d'évaluer si la formation suit la réussite de ses étudiants. Par rapport aux chiffres ci-dessus, le nombre de diplômés est de 5, chiffre qui n'est pas analysé non plus... Ce chiffre est très insuffisant pour une LP.

Il n'est pas possible d'évaluer si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le dossier d'autoévaluation de la formation ne contient pas d'auto-positionnement et les données qualitatives ou quantitatives qui y sont partiellement renseignées ne font l'objet d'aucune analyse. Les chiffres sont de moins en moins renseignés au fur et à mesure des années universitaires de la période évaluée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les seules données disponibles établissent que 163 enseignants (à peu près autant de permanents que de temporaires) interviennent dans la formation pour un volume de 1419 heures, ce qui est très élevé pour les deux valeurs. Hormis ces valeurs, le dossier d'autoévaluation de la formation qui ne contient pas d'auto-positionnement ne présente aucune autre donnée qualitative ou quantitative et n'en fait aucune analyse.

Aucune information n'indique que la formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le dossier ne contient ni auto-positionnement, ni données, ni analyse sur cette référence.

Conclusion

Points forts

L'expertise du dossier n'a pas permis de dégager des points forts pour cette formation.

Points faibles

L'expertise du dossier n'a pas permis pas de dégager des points faibles pour cette formation.

Recommandations

- Compléter, à l'avenir, le dossier d'autoévaluation, réaliser l'auto-positionnement de la formation, analyser les données qualitatives et quantitatives quand elles auront été renseignées avant d'envisager de renouveler son accréditation.
- Préciser ce qu'implique le fait que l'UFR Faculté ALLSH ne souhaite plus réaliser le portage politique de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE CLIENTS EN CABINET D'EXPERTISE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* (MGC-RPC) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion (FEG) située à Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MGC-RPC s'inscrit dans le projet d'établissement. Elle complète l'offre de formation en comptabilité-gestion de la FEG par des passerelles entre : le diplôme de comptabilité gestion (DCG) ; le *Diplôme supérieur de comptabilité et gestion* (DSCG) et le master *Comptabilité-contrôle-audit* (CCA). Sa construction sur une seule année de formation ne permet pas de l'inscrire dans un continuum au sein du cycle licence.

La formation n'est pas particulièrement ouverte à l'international. Pour autant, elle est inscrite dans la procédure « études en France » offrant la possibilité à des mobilités entrantes (zéro demande sur les trois dernières années). L'objectif d'insertion professionnelle et la réglementation comptable spécifique à la France sont des arguments à l'absence de priorité d'une ouverture à l'international de la formation.

La formation ne bénéficie d'aucun enseignement ni d'adossement à la recherche. Elle dispense uniquement d'un enseignement spécifique à la déontologie en cohérence avec la profession réglementée des experts-comptables. La formation est assurée par des professeurs agrégés du secondaire et des professionnels du secteur concerné.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec la demande des partenaires locaux. Elle vise à former les étudiants aux principaux domaines d'expertise du métier de collaborateur comptable en charge des dossiers clients d'un cabinet d'expertise comptable. Elle répond à une demande forte des partenaires locaux et est agréée par l'ordre des experts-comptables.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre ses objectifs pédagogiques sans démontrer un alignement entre les méthodes pédagogiques et d'évaluation et les compétences visées. Si le programme respecte l'approche par compétence de l'établissement, il n'est pas mis en avant, au sein du dossier, la façon dont les compétences sont évaluées par blocs de connaissances et de compétences.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle consacre 18 crédits ECTS sur les 60 du diplôme à la professionnalisation via une période de 15 semaines en entreprise. Ce stage valide via une évaluation individuelle l'unité d'enseignement (UE) « manifester les compétences de collaborateur de cabinet d'expertise-comptable » (10 crédits ECTS). S'ajoute à cela l'UE « mener un projet professionnel » (8 crédits ECTS) qui utilise la méthode des cas et la pédagogie par projet via un travail collectif. La formation comporte 495 heures de face-à-face étudiant, dont 301 heures en cours magistral (CM : 61 %) et 194 heures en travaux dirigés (TD : 39 %). Mis à part les TD d'« anglais appliqué aux affaires », qui représentent quasiment 10 % du volume total de la formation, tous les enseignements respectent une répartition égale à 50 % CM et 50 % TD. La formation dispose des moyens techniques (salle informatique, laboratoire de langue) lui permettant d'utiliser des logiciels métiers et, depuis la crise sanitaire, de basculer un cours en présentiel en mode hybride ; il n'est pas fait état du type de situation qui exigerait ce basculement. La formation s'inscrit dans la politique globale de l'établissement sur le développement durable et veille à préférer les supports numériques aux photocopiés et à intégrer ce concept dans les unités d'enseignements en comptabilité et droit.

La formation n'inclut pas actuellement de dispositifs de préparation à la mobilité sortante. Il est prévu une inscription obligatoire des étudiants à une certification en langue anglaise qu'à partir de la rentrée 2022.

La formation mixe les différents profils de public en une seule promotion. Elle accueille principalement un public en formation initiale (94 %) tout en étant ouverte à la formation continue (0 %) et au contrat de professionnalisation (6 %). Les effectifs, avec en moyenne une vingtaine d'étudiants par année, connaissent une tendance à la baisse depuis trois ans (faiblesse ou absence de stagiaires en formation continue et non-ouverture en apprentissage).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation, déjà très attractive (en moyenne 533 candidats), **bénéficie des actions** mises en œuvre par la faculté favorisant un accroissement des candidatures (+50 % entre 2018-2019 et 2019-2020 ; puis légère baisse de 5 % en 2020-2021). Elle reste très sélective avec un taux d'admis de moins de 3 % (moyenne de 20 étudiants par promotion). L'absence de données transmises dans le dossier sur le suivi des candidatures en fonction de leur statut, issues ou non de l'établissement, de la variété et la proportion des formations validées par les candidats (BTS, IUT, L2), laisse place à une certaine opacité des critères de sélection.

La formation affiche un taux de réussite élevé (92 % en moyenne) et en lien avec un meilleur aménagement de l'emploi du temps facilitant le suivi de certaines UE du DCG.

La formation ne suit pas l'insertion professionnelle de ses diplômés et se réfère aux seules enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) à 30 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de réponse de l'enquête, 30 mois après l'obtention de la LP, est faible avec 40 % de répondants, 64,7 % ayant un poste dans les bouches du Rhône et 94,1 % avec un emploi à taux plein. Ces résultats mettent en avant que la formation répond à un besoin local grâce à son taux d'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est dispensée par huit professionnels (171 heures) et **quatre enseignants agrégés du secondaire** (dont la responsable pédagogique). L'absence de données détaillées sur la répartition des heures pour l'ensemble de l'équipe pédagogique ne permet pas d'apprécier la soutenabilité des besoins d'encadrement de la formation. Aucun enseignant permanent de cette équipe pédagogique n'a demandé à bénéficier d'une mobilité à l'international. Les professeurs invités sont exclus des possibilités d'enseignement au sein des licences professionnelles et réservés aux programmes doctoraux.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Elle s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui regroupe les professionnels, les étudiants et les enseignants pour faire évoluer la maquette d'enseignement. Elle dispose des évaluations des enseignements réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) mais n'en fait pas mention dans le compte rendu (non daté) du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une forte sélectivité ;
- Un partenariat avec l'ordre des experts-comptables ;
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Une organisation sur une seule année universitaire ;
- Un manque d'enseignement à et par la recherche - aucun enseignant-chercheur au sein de l'équipe pédagogique ;
- Une absence de passerelles avec les licences généralistes ou diplôme universitaire de technologie (DUT) ;

- Une non-visibilité de l'évaluation des connaissances et des compétences à la suite de la mise en œuvre des blocs de compétences.

Recommandations

- Renforcer le partenariat avec les licences générales et les BUT du domaine droit-économie-gestion permettant la mise en place de passerelles sur l'ensemble du cycle.
- Intégrer des enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique pour l'adossement à la recherche.
- Rendre visible la mise en œuvre de l'évaluation des connaissances et des compétences.
- Intégrer les évaluations des enseignements menés par l'OVE lors des échanges du conseil de perfectionnement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* est issue de deux offres de formation en commerce international préalablement proposées au sein d'Aix-Marseille Université (AMU). Elle vise à former des spécialistes pour développer les échanges internationaux des PME.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mise en place de la licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international* s'inscrit dans la stratégie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté d'Économie et de gestion et d'AMU de disposer d'une offre de formations professionnalisantes plus riche. Cette LP forme des spécialistes capables de développer les échanges internationaux des PME. Les métiers concernés sont notamment assistant/adjoint au responsable import/export, commercial junior, ou assistant au responsable logistique. La formation est organisée autour d'un seul parcours, ouvert à la fois en formation initiale, en formation continue et en alternance (contrat de professionnalisation). La formation est accessible aux étudiants de niveau L2 ou équivalent qui souhaitent suivre une formation professionnalisante dans les métiers du commerce international. On note toutefois que les étudiants de licence généraliste profitent peu de cette opportunité de professionnalisation. Cette formation à visée professionnelle n'a pas jugé opportun de développer de partenariats académiques. En cohérence avec son ambition d'une formation généraliste aux métiers du commerce international, la formation propose des enseignements de disciplines très diverses et complémentaires.

La formation est peu ouverte à l'international, même si elle incite à la réalisation de stages à l'étranger. La LP n'a pas développé de partenariats internationaux, ce qui peut être regrettable étant donné l'intitulé et le domaine de la formation. Les étudiants sont toutefois fortement incités à réaliser leur stage de fin d'études à l'étranger. Il serait intéressant de connaître la nature des incitations mises en place et de savoir dans quelle mesure ces incitations ont été fructueuses.

L'adossement à la recherche se réalise principalement à travers la part significative des enseignants-chercheurs à la formation. Il y a un équilibre dans la formation entre les intervenants professionnels et les enseignants-chercheurs, assurant une présence significative de la dimension recherche dans les enseignements. Le cours de méthodologie pour la rédaction du projet tuteuré et du rapport de stage est un autre élément d'adossement de la formation à la recherche.

Les relations avec le monde professionnel sont denses et la formation contient de nombreux éléments de professionnalisation. La formation a des partenariats avec des acteurs individuels (entreprises impliquées dans le commerce international) et institutionnels (CCIM et CCEF), qui permettent de recenser les besoins du monde professionnel et de faire évoluer la formation. De nombreux professionnels participent à la formation et assurent au total 57 % des heures d'enseignement. La formation est en adéquation avec les objectifs indiqués dans la fiche RNCP 30146 du diplôme. Le planning des enseignements, qui libèrent les étudiants deux jours par semaine, est bien adapté aux étudiants en contrat de professionnalisation ou aux étudiants en formation initiale qui réalisent un stage en temps partiel. Cette organisation est cependant sans doute moins appropriée pour les étudiants qui font leur stage à la fin de la formation. Le stage obligatoire de 12 semaines est l'occasion d'une première expérience dans l'entreprise et prépare à l'insertion dans le monde professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a redéfini son programme pour être en cohérence avec les recommandations de la fiche RNCP 30146 d'une approche par compétences. La formation a réalisé un important travail sur les contenus et les méthodes d'enseignement pour, en plus d'une approche programme, être en phase avec l'approche par compétence définie dans les fiches RNCP des formations. La formation permet aux étudiants d'obtenir deux

certifications pertinentes au regard du domaine d'activité : le TOEIC et la préparation au CACI (Certificat d'Aptitude au Commerce International).

La formation mobilise des méthodes et outils pédagogiques variés. Outre les cours traditionnels, la formation laisse une place à d'autres méthodes pédagogiques, pour la réalisation d'études de cas, de jeux de rôle en langue anglaise, de simulation de gestion d'entreprise, ou de création de sites web.

La formation donne une place importante aux langues, en cohérence avec les métiers auxquels elle forme. La place de la langue anglaise dans la formation est importante. En effet, 48 heures d'enseignement sont consacrées à la maîtrise de cette langue au premier semestre. En outre, certains enseignements disciplinaires de la formation sont dispensés en tout ou partie en langue anglaise et le jeu de rôle est également réalisé en langue anglaise. Il est néanmoins dommage que les cours concernés n'apparaissent pas en anglais dans la maquette. Ceci pourrait être utile pour inciter les étudiants à choisir cette formation. On peut également se demander pourquoi l'enseignement de l'anglais est concentré au semestre 1. Les étudiants bénéficient également d'enseignements optionnels d'une seconde et troisième langue étrangère (au choix espagnol, allemand et italien).

L'organisation pédagogique est adaptée au public de la formation continue. Le planning des enseignements est adapté aux personnes qui désirent suivre la formation dans le cadre de la formation continue. Mais cette adaptation apparaît peu utile étant donné la part très faible des effectifs de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation fait des efforts pour accroître sa visibilité et son attractivité, et se préoccupe des résultats de ses actions. Les responsables participent à plusieurs initiatives, tant en interne qu'en externe à la composante, de communication sur la formation : salons de l'Étudiant, journées portes ouvertes de l'UFR, présence sur les réseaux sociaux. Le nombre de candidatures (autour de 600 en moyenne) illustre l'attractivité de la formation. Il serait toutefois intéressant de connaître l'origine des étudiants qui candidatent. On observe que la plus grande partie des effectifs (62 %) sont issus de BTS (principalement *Techniques de commercialisation*). Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) n'occupent pas une place très importante (30 % environ). Le public provenant de L2 une place marginale (1 à 2 étudiants sur une promotion de plus de 20 au total). On peut se demander si cette situation reflète le manque d'attractivité de la formation auprès des étudiants de L2 et dans une moindre mesure DUT. Si tel est le cas, les responsables pourraient s'interroger sur la stratégie de communication auprès de ces publics, en particulier de ceux de la Faculté d'Économie et de gestion.

La formation assure le suivi de la réussite de ses étudiants. Les résultats sont très satisfaisants, puisque tous les étudiants valident leur diplôme.

La formation dispose de peu de données permettant d'analyser l'insertion professionnelle des étudiants. L'évaluation de l'insertion professionnelle des étudiants repose sur les résultats d'une seule enquête réalisée par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) d'AMU. Cette enquête concerne le devenir des étudiants 30 mois après l'obtention de la LP en 2018-2019. Elle fait état d'un taux d'insertion d'un peu moins de 80 %. Mais les résultats obtenus ne sont pas significatifs, dans la mesure où seulement 10 étudiants (moins de 50 % des effectifs) ont répondu. La poursuite d'études apparaît marginale, en cohérence avec le fait que cette poursuite ne fait pas partie des objectifs de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens d'encadrement humains qui lui permettent d'assurer un fonctionnement correct. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est relativement élevé (participation de 7 enseignants-chercheurs à la formation pour un effectif d'un peu plus de 20 étudiants). Ces enseignants assurent les enseignements fondamentaux qui représentent 42 % du volume des heures équivalent TD. Le nombre de vacataires est significatif, mais ces derniers sont des professionnels dotés de compétences essentielles à la qualité de la formation. Sur le suivi du coût de la formation, le rapport fait seulement état des données sur le nombre d'heures d'enseignement.

Le processus d'évaluation s'appuie principalement sur le conseil de perfectionnement et pourrait être approfondi. Il existe une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Cette évaluation est réalisée par l'OVE d'AMU à partir de questionnaires envoyés aux étudiants. Le taux de réponse à cette enquête est cependant trop faible pour d'une part disposer d'une représentation correcte de la perception de la formation et d'autre part prendre en compte cette perception pour faire évoluer la formation. La prise

en charge par l'équipe pédagogique de l'organisation de l'évaluation de la formation auprès des étudiants semble réalisable au vu des faibles effectifs étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) dans lequel toutes les parties impliquées dans la formation sont bien représentées : étudiants, enseignants, professionnels et anciens étudiants, administratifs. Ce conseil permet d'évaluer les enseignements et de faire des recommandations. Il comble en partie les lacunes des enquêtes auprès des étudiants sur la formation. Le rapport du CP révèle une démarche de réflexion pédagogique riche et constructive.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation dans un domaine aux débouchés professionnels importants ;
- Une forte implication de l'équipe pédagogique ;
- Des résultats excellents en ce qui concerne la réussite au diplôme.

Points faibles

- Une analyse défailante de la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une place marginale occupée par les étudiants issus de l'une des trois mentions *Économie, Économie et gestion*, et *Gestion*, de l'UFR Faculté d'Économie et de gestion d'AMU ;
- Des cours d'anglais concentrés sur le semestre 1, et absence d'anglais au semestre 2.

Recommandations

- Concevoir et implémenter les outils permettant d'analyser la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Faire une place à l'apprentissage et accroître la place de la formation continue.
- Mieux valoriser la licence auprès d'une part des étudiants de l'une des trois mentions (*Économie, Économie et gestion*, et *Gestion*) de la Faculté d'Économie et de gestion d'AMU, d'autre part des étudiants de DUT.
- Mieux répartir les cours d'anglais dans l'année.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du Notariat* est rattachée l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille Université (AMU). Cependant, la formation est déléguée à l'Institut national de formation du notariat (INFN) qui assure la gestion administrative et pédagogique dans des locaux extérieurs à AMU. Elle inclut deux parcours : *Métiers du notariat* et *Comptable taxateur*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec un axe de la stratégie de formation de l'établissement, celui de la professionnalisation. La formation est construite dans la continuité de formations de niveau deuxième année de licence (licence 2, BTS *Notariat*), et peut permettre à l'accès à un M2 *Droit de l'immobilier* ou un diplôme des métiers du notariat (DMN). La formation repose par ailleurs sur des partenariats professionnels locaux. La responsabilité de l'INFN consacre une approche indiscutablement professionnalisante.

La formation n'est pas ouverte à l'international, en cohérence avec l'objet même de sa formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche à souligner alors que son objet n'a pas vocation à ouvrir les étudiants à la recherche académique. Outre l'intervention d'enseignants-chercheurs, la rédaction d'un mémoire est obligatoire tout comme le suivi d'un séminaire de méthodologie de recherche. En revanche, on peut douter que le projet tutoré relève de la recherche.

La formation entretient fortement des relations avec le monde socio-économique et intègre largement des éléments de professionnalisation. La formation repose sur de nombreux partenariats avec des organismes professionnels locaux impliqués dans le notariat, au premier rang desquels se situe l'INFN. Les partenariats vont au-delà de cette structure, mais s'expliquent avant tout par le rôle central de l'INFN. Elle est inscrite au RNCP, et est ouverte à l'alternance. Des professionnels (entre cinq et neuf selon le parcours) participent directement à la formation, y compris pour des cours magistraux, et au conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, en cumulant enseignements théorique et pratique. Toutefois, la démarche compétences n'est pas mise en œuvre. La démarche pédagogique apparaît particulièrement adaptée à la visée professionnalisante de la formation avec des outils utilisés par les professionnels. Des exercices pratiques apparaissent par leur diversité pleinement adaptés.

La formation déploie et diversifie ses pratiques pédagogiques, avec le souci de l'adaptation (cours inversé, *serious game*, cas pratique). Un accompagnement individualisé est envisagé pour les étudiants en difficulté. L'enseignement hybride ou inversé est envisagé, bien que cela semble le résultat d'une contrainte et non d'une volonté.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont dénués d'ambition à l'international. La formation se limite à l'obligation de l'anglais juridique. L'argumentation repose sur le seul fait d'un métier faisant appel au droit interne, alors que celui du caractère international d'une certaine clientèle pourrait justifier, au contraire, de déployer une compétence linguistique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont volontairement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est particulièrement volontariste sur la formation continue, et a réussi avec le soutien des professions du notariat à atteindre en trois ans 80 % d'étudiants en formation continue, en alternance par contrat de professionnalisation. L'emploi du temps est particulièrement resserré pour permettre ce modèle, sans qu'il soit précisé les conséquences pour les étudiants en formation initiale. Les stages ont une

durée de 12 semaines, ce qui est étonnement présenté comme un inconvénient car il faut rémunérer les stagiaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est inconnue, et peut être interrogée. Un effort de communication est conduit au niveau local, via des événements et réseaux professionnels, sans qu'aucune donnée ne puisse permettre de savoir si la formation connaît un réel intérêt auprès des étudiants. Deux tiers des inscrits proviennent de bacs généraux. Ceux détenteurs d'un baccalauréat technologique sont issus du BTS *Notariat*. Par ailleurs, il est dit à la fois que les étudiants trouvent pour une très grande majorité un emploi dès la fin de leur formation, mais qu'ils continuent un autre diplôme (DMN, master 1). Cela concerne manifestement davantage le parcours - majoritaire - *Métiers du notariat*. Ce propos est non seulement contradictoire, mais il pourrait appeler l'équipe pédagogique à s'interroger sur la pertinence de la formation pour pleinement s'insérer dans les métiers du notariat.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé (95 %). Qualitativement, le taux de réussite conforte la politique pédagogique de la formation car il n'est pas différent selon le type de formation (formation continue, formation initiale).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par des questionnaires anonymes et d'insertion professionnelle auprès des étudiants et des acteurs socio-professionnels.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens corrects pour lui permettre d'atteindre ses objectifs pour la formation continue. Elle dispose d'enseignants-chercheurs (7) et de professionnels (5 à 9) en nombre suffisant au regard du nombre contenu d'étudiants, avec un volume horaire en deçà d'une année de licence générale. Ce volume répond selon l'équipe pédagogique aux besoins de la formation, mais aucune distinction n'est faite entre alternance et formation initiale.

La formation conduit un processus d'évaluation interne exigeant avec la mise en place de deux conseils de perfectionnement par an (étudiants, enseignants, IATS, personnalités extérieures). La formation s'appuie également sur des questionnaires anonymes des étudiants et des intervenants. Les étudiants sont peu réactifs. La lecture d'un compte rendu de conseil de perfectionnement laisse davantage à penser à un conseil de vie pédagogique que de réflexion pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Formation pleinement intriquée dans le tissu socio-économique du notariat.
- Formation lisible, par son objet.
- Formation solide par ses modalités pédagogiques et la diversité de ses intervenants.

Points faibles

- Un volume horaire faible qui interroge en formation initiale.
- Des attractivités entrante (candidatures non quantifiées) et sortante (poursuite d'études proche du seuil maximum) qui interrogent au regard de la nature professionnalisante de la formation.

Recommandations

- Renforcer la finalité de professionnalisation courte.
- Réfléchir sur l'internationalisation de la formation.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'*Orthoptiste* est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales d'Aix-Marseille Université (AMU). Elle appartient au département des sciences de la réadaptation qui inclue également les formations en kinésithérapie, orthophonie, ergothérapie et podologie. La formation comporte trois années (grade de licence) à l'issue desquelles l'étudiant peut exercer. Il n'y a pas plusieurs parcours, mais le choix des stages va orienter l'insertion professionnelle future qui se fait dans de multiples domaines : pédiatrie, strabologie, rééducation, réadaptation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle a été intégrée dans le département de réadaptation créé récemment au sein de la Faculté des Sciences médicales et paramédicales. Elle participe à la création d'un centre de simulation porté par AMU en partenariat avec l'assistance publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM). Elle bénéficie d'unités d'enseignement (UE) mutualisées avec d'autres filières de réadaptation. Elle a récemment développé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité de façon originale par l'organisation de journées pédagogiques d'échange et surtout une journée d'étude de cas cliniques intéressant plusieurs filières des sciences de la réadaptation.

La formation a une ouverture à l'international très limitée. La principale raison est la disparité de pratiques entre les pays. Il y a eu en 2020 deux mobilités sortantes et une entrante, probablement avec le Sénégal et l'Espagne.

L'adossement à la recherche de la formation est très limité. Ce constat s'explique par le fait que la formation n'est adossée à aucune unité de recherche. Cependant, quatre enseignants-chercheurs spécialisés en neurosciences dispensent 193 heures dans 2 UE. L'autoévaluation rapporte une formation à l'éthique et à la déontologie par le département d'éthique d'AMU, mais il n'est pas clairement précisé si c'est dans le cadre de recherches scientifiques ou dans la pratique professionnelle. La recherche documentaire dans le cadre de recherches scientifiques est bien délivrée pour accompagner les étudiants à la recherche de publications scientifiques.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle a repensé les lieux de stages en intégrant des tuteurs exerçant dans des structures régionales en besoin de recrutement. La facilitation de recrutement est également possible grâce à des « contrats étudiants » avec l'AP-HM. L'alternance n'est pas possible car la formation suit strictement un texte réglementaire qui remplit toutes les semaines de formation. Cependant, les étudiants réalisent des stages chaque semestre pour 40 crédits ECTS en tout. Enfin, au dernier semestre, 3 crédits ECTS sont réservés aux aspects réglementaires de la profession d'orthoptiste, y compris les aspects comptables.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation intègre 25 professionnels et a adopté une approche pédagogique centrée sur le développement de compétences et de la mise à disposition d'un carnet de stage qui suit et liste les compétences acquises et à acquérir. Tous les étudiants bénéficient d'un eportfolio. L'acquisition des compétences acquises dans le cursus et hors cursus est valorisée par un classement dans le choix des stages.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle dispense des enseignements dans une salle spécialement aménagée pour l'orthoptie et propose une offre de stages variée.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Ce n'est pas un besoin de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue mais pas de l'alternance. La formation accueille deux à huit étudiants par an en formation continue. Ces étudiants bénéficient d'un dispositif de remise à niveau, de tutorat, et d'accompagnement pour les objectifs professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe a mis en œuvre une promotion de la formation par divers médias : plaquettes, site internet d'AMU, vidéo, participation à des salons (étudiants et enseignants). Ce travail d'amont a rendu la formation plus attractive avec une progression de l'effectif total de la formation en progression de +30 % en trois ans.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Elle a mis en place des temps de révision pour les UE difficiles et des entraînements aux oraux, accompagnés d'entretiens individuels avec les étudiants. Il existe un faible taux d'étudiants qui ne valident pas tous les crédits ECTS d'une année donnée. Il n'y a pas de précision quant au redoublement pour ces étudiants (ou compensations).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Tous les étudiants ont trouvé un emploi à 30 mois. La poursuite d'études en master est rare.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Cependant, le nombre d'enseignants permanents est faible pour la partie orthoptie : deux titulaires à temps partiel. Le reste de l'équipe enseignante est constituée d'enseignants vacataires. La partie ophtalmologie comporte plus d'enseignants permanents dont deux professeurs. L'équipe comporte également d'autres professionnels variés comme opticiens, psychologues, professeur d'anglais, etc. Elle s'appuie sur 20 enseignants-chercheurs, mais les implications de ces interventions ne se ressentent pas sur l'aspect recherche. Ainsi, vu le nombre important d'enseignants vacataires dans la partie « cœur de métiers », il est difficile d'évaluer d'éventuelles difficultés dans la pérennité de ces enseignements. La formation ne suit pas les coûts. Les deux enseignantes titulaires sont diplômées de formations en lien avec la pédagogie.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle a mis en place une enquête en ligne évaluer les enseignements, y compris les stages, et les faire évoluer par des propositions pédagogiques. Il existe un conseil d'école des sciences de la réadaptation auquel siègent des représentants d'étudiants et qui se réunit plusieurs fois par an.

Conclusion

Points forts

- L'équipe d'enseignants avec les étudiants a promu la formation résultant en une augmentation de son attractivité ;
- L'équipe a mis en place un accompagnement au projet professionnel qui aboutit à 100 % d'emploi pour les étudiants diplômés ;
- Il existe une interaction forte avec les autres filières des sciences de la réadaptation ;
- L'équipe enseignante est diverse (personnels académiques et du monde professionnel).

Points faibles

- La formation compte peu d'enseignants permanents et n'évalue pas ses coûts ;
- La formation à et par la recherche est insuffisante ;
- Il n'y a pas d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Adapter le cursus à une poursuite d'études en deuxième cycle.
- Développer l'adossé de la formation à et par la recherche.
- Améliorer la répartition de l'équipe pédagogique avec plus d'enseignants permanents par rapport aux nombreux enseignants vacataires.
- Améliorer l'ouverture à l'international par le développement de stages à l'étranger, déjà initié en ajoutant des mobilités entrantes par exemple avec des écoles étrangères.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa) a pour composante de rattachement l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales d'Aix-Marseille Université (AMU). C'est un diplôme de grade de licence qui ouvre essentiellement au diplôme de formation approfondie en *Sciences maïeutiques* (DFASMa, diplôme d'État de *Sage-femme*). Les étudiants ont également la possibilité d'être auxiliaires de puériculture ou de bénéficier de passerelles pour rejoindre d'autres formations de santé (Médecine, Odontologie, Pharmacie). Cette formation comporte six semestres, les deux premiers étant réalisés dans la cadre de la PACES (Première année commune aux études de santé, jusqu'en 2020-2021, qui devient parcours accès santé spécifique [PASS] / licence avec option accès santé [L.AS] à partir de la rentrée 2020). Le DFGSMa est la première étape à l'obtention du diplôme d'État de *Sage-femme* (DESf), diplôme strictement requis pour exercer le métier de sage-femme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFGSMa est en complète adéquation avec la politique de l'établissement. Il est complètement intégré dans l'offre de formation d'AMU, ce qui favorise les interactions fortes avec les autres formations de santé par une mutualisation complète des semestres 1 et 2 PACES (puis PASS/L.AS), communs à sciences médicales, sciences pharmacologiques, etc. L'interdisciplinarité en DFGSMa2 et 3 est plus rare, par exemple, semestre 3 : unité d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche (6 crédits ECTS), semestre 4 UE génétique (4 crédits ECTS) et UE sémiologie (2 crédits ECTS), élément constitutif (EC) médecine d'urgence, etc. Il n'y a pas d'interdisciplinarité avec d'autres composantes (non-santé) de l'université, sauf probablement en première année dans le cadre de la réforme d'accès aux études de santé qui inclut dans le PASS des UE mineures issues d'autres composantes. Le programme est défini pour être le prérequis du DFASMa, il y a donc une bonne continuité avec les autres cycles. La formation a fait partie de la récente réforme nationale du premier cycle des études de santé.

Il n'y a pas d'ouverture affichée à l'international. Malgré le soutien financier (régional) aux étudiants pour réaliser des stages à l'étranger, il n'y a eu aucune mobilité entrante ou sortante au cours des trois dernières années évaluées (de 2018 à 2021) et il n'y a qu'un à deux étudiants étrangers par année.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. L'ouverture à la recherche est présente par la possibilité de valider une équivalence master 1 Santé en cumulant 24 crédits ECTS d'UE initiation à la recherche (semestre 3 et semestre 4) avec les crédits ECTS obtenus par le diplôme d'État. Un grand nombre d'enseignants (92/157, 58 %) sont des chercheurs ou enseignants-chercheurs qui assurent 795 heures sur 1357 heures (59 %) d'enseignement. Cependant, les unités de recherche adossées à la formation ne sont pas précisées. Il n'y a pas d'enseignement sur l'intégrité scientifique et la déontologie. Il n'est pas fait mention d'étudiants qui réalisent des stages dans des structures de recherche. Donc l'initiation à la recherche n'aboutit pas à des expériences de recherche réelles pour les étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les partenariats académiques, locaux et régionaux sont bien affichés au travers d'enseignements (académiques), des stages (loco-régionaux). Les interactions nationales ne sont pas mentionnées. Quinze professionnels (9 %) assurent 112 heures (8 %) des enseignements et 40 semaines de stages sont réalisées (40 crédits ECTS). Il existe une UE « clinique » qui prépare à l'insertion professionnelle. Ces éléments permettent de conclure que les éléments professionnalisants et les interactions avec le monde socio-économique sont forts, même à ce stade (premier cycle) où les étudiants vont dans la majorité des cas poursuivre leurs études en deuxième cycle (DFASMa). La formation continue ou par alternance n'est pas compatible avec les formations de santé (formation initiale uniquement avec conditions d'entrée strictes). Il existe cependant des passerelles vers les autres formations de santé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme suit les exigences liées au référentiel « métier de sage-femme » (ordre des sages-femmes) qui liste précisément les compétences à acquérir. Il existe un référent approche par compétences (APC) pour aider les responsables d'UE à travailler l'APC. Les domaines de connaissances sont structurés en programme d'UE. L'évaluation des compétences n'est pas clairement définie, si ce n'est par la constitution d'un portfolio de l'étudiant qui le suit tout au long de ses études, mais qui n'est pas sous forme de e-portfolio. Il n'y a pas d'étudiant inscrit en certificat PIX.

La formation développe peu la diversification de ses pratiques pédagogiques. Le faible effectif favorise l'interactivité qui permet de mettre en place des méthodes de simulation. Il n'y a que très peu d'enseignements délivrés à distance (4 heures) en raison du faible effectif de la formation. Il n'y a pas d'enseignement dématérialisé. La formation ne bénéficie pas de dispositifs financés par un PIA.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais est présent pour la maîtrise de l'appréciation de publications scientifiques et médicales. Il est indiqué que 30 étudiants sont étrangers en 2020-2021, mais cela est incompatible avec les données de caractérisation (un à deux étudiants internationaux par an). Il n'est pas fait mention de certifications en anglais ni de préparation à la mobilité entrante ou sortante. Il n'est pas fait mention de formation en français en tant que langue étrangère. Ainsi l'ouverture à l'internationalisation est insuffisante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Règlementairement, le DFGSMA n'est pas accessible à une formation par alternance ou une formation continue (obligation de passer par les passerelles ou par le PASS).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit peu son attractivité auprès de ses différents publics. La première année de la formation est incluse dans la PACES ou plus récemment PASS/L.AS pour lesquels un grand nombre d'étudiants postulent (plus de 6000 par an) et dans lesquels un grand nombre d'étudiants (plus de 1500) sont finalement inscrits. Le nombre d'étudiants en première année du cycle uniquement intéressés par le DFGSMA n'est pas connu. Une des UE de première année (en PASS/L.AS par exemple) uniquement nécessaire pour poursuivre en maïeutique pourrait être un indicateur de l'attractivité de la formation.

La formation ne suit la réussite de ses étudiants qu'à partir de la deuxième année. La mise en place du dispositif PASS/L.AS a fait baisser sensiblement le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en fin de première année (de 33 % en 2018-2019 à 11 % en 2020-2021). Cependant, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS reste constant (première année, 50 %). Pour le DFGSMA, en deuxième année, l'effectif est faible (38 à 47, selon les années) car il est régulé par les capacités d'accueil limitées. Le taux de réussite en deuxième année est bon (de 87 % à 97 %, selon les données de caractérisation), et est excellent en troisième année (100 %). À noter un abandon en 2018-2019 (2,8 %) et un en 2020-2021 (2,7 %). Cette réussite est en lien avec un tutorat mis en place en deuxième année. Il n'y a pas de données sur le suivi des étudiants de PASS/L.AS passant en licence 2 (et non en DFG), ce qui est un point central de la réforme du premier cycle des études de santé, pour éviter le redoublement d'étudiants « reçus-collés ».

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle versus la poursuite d'études de ses diplômés. La grande majorité des étudiants inscrits en DFGSMA poursuivent leur formation professionnalisante en DFASMa. Cependant, environ 10 % (trois à quatre étudiants par an) se réorientent dans une autre filière de santé (par le système de passerelle). Il n'est pas fait mention de la réussite de ces étudiants dans leur nouvelle formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le coût de la formation n'est pas analysé. La formation ne présente pas de politique de ressources humaines. Le nombre moyen d'heures de formation (hors stage) par an est de 452 heures de cours et de 570 heures d'équivalent TD, réalisés essentiellement par des enseignants hospitalo-universitaires non soumis au dispositif « service fait ». À noter qu'environ 30 % des enseignants sont vacataires ou CCA.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Des campagnes d'évaluation des enseignements par les étudiants sont conduites. On ne connaît pas le taux de participation ni l'impact sur l'organisation des enseignements. Il existe un conseil de

perfectionnement. On ne connaît pas le statut des participants (enseignants, étudiants) ni le statut des membres invités (professionnels ou enseignants d'autres formations). Le compte rendu ne mentionne pas d'évolution d'enseignements selon des résultats d'enquête.

Conclusion

Points forts

- Les éléments professionnalisants de la formation et les interactions avec le monde socio-économique sont forts.
- Il existe des interactions fortes avec les autres formations de santé par une mutualisation complète des semestres 1 et 2 de la première année.
- Un tutorat est en place dès la deuxième année pour accompagner les étudiants.
- Les UE sont construites avec une approche par programme et par compétences accompagnée par un référent APC.
- Les enseignants ont la possibilité de suivre une formation aux méthodes pédagogiques.

Points faibles

- Il n'y a pas d'interdisciplinarité avec d'autres composantes de l'université.
- L'ouverture à l'internationalisation est insuffisante.
- Le suivi des étudiants est incomplet en termes de réussite lors de passerelle ou d'insertion professionnelle.
- L'initiation à la recherche n'aboutit pas à des expériences de recherche réelles pour les étudiants.
- Le coût de la formation n'est pas analysé.
- L'évolution des enseignements selon les suggestions des étudiants et/ou le conseil de perfectionnement n'est pas démontrée.
- Il n'y a pas de données sur le suivi des étudiants de PASS/L.AS passant en licence 2.

Recommandations

- L'interdisciplinarité avec d'autres composantes de l'université pourrait être développée par le biais par exemple des sciences humaines et sociales
- La formation doit développer son ouverture à l'internationalisation en établissant par exemple des partenariats avec des formations étrangères pour partager des lieux de stage.
- L'initiation à la recherche pourrait être enrichie par des offres de stage dans les unités de recherche auxquelles les enseignants-chercheurs appartiennent ou par la participation à la recherche clinique.
- Le coût de la formation doit être évalué.
- Le conseil de perfectionnement existant doit inclure l'analyse d'évaluation des enseignements théoriques et pratiques par les étudiants
- Le suivi des étudiants post PASS/L.AS doit être mis en place, sans se limiter aux étudiants rejoignant une licence 2.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales d'Aix-Marseille Université (AMU). C'est un diplôme de grade de licence (premier cycle) qui ouvre essentiellement au diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM), qui donne un niveau master (deuxième cycle). Puis, à l'issue d'un examen national classant (ECN), les étudiants entament un troisième cycle de spécialisation en internat pour obtenir le grade de docteur en médecine dans leur spécialité, et la validation du diplôme d'État de docteur en médecine qui les autorise à exercer la médecine. La formation DFGSM comporte six semestres, les deux premiers étant réalisés dans la cadre de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé, jusqu'en 2020-2021, qui devient parcours accès santé spécifique [PASS] / licence avec option accès santé [L.AS] à partir de la rentrée 2020).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le DFGSM a évolué au cours de la période évaluée pour appliquer la réforme réglementaire de l'accès aux études de santé pour proposer depuis 2020-2021 une PASS/L.AS. De ce fait, la formation collabore avec les autres DFG-santé. Il y a bien une continuité d'accès en DFGSM2 puis DFGSM3 après la PASS/L.AS (R1-C1= 5 et R1-C2 = 5). Étant une formation médicale, elle s'adosse à un partenariat avec l'assistance publique – hôpitaux de Marseille (AP-HM) pour l'accueil en stage des étudiants à partir de la deuxième année du cycle (R1-C3 = 4). La pluri et interdisciplinarité sont bien prise en compte par les unités d'enseignement (UE) en sciences humaines et sociales et les UE mineures du PASS qui sont dispensées par d'autres composantes, avec 15 parcours différents. À partir du DFGSM2, certaines UE sont mutualisées avec d'autres DFG ou des écoles paramédicales (R1-C5 = 5). La formation n'intègre pas réellement les enjeux de développement durable.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Le DFGSM ne propose pas de parcours international ni de mobilité entrante ou sortante de ses étudiants.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. Il existe une formation à et par le recherche sous de multiples formes (UE d'initiation à la recherche, actions d'initiation à la recherche) soit obligatoires, soit optionnelles, pour un total de 120 à 200 heures. *In fine*, environ 60 étudiants de DFGSM sont accueillis dans des structures de recherche par an (soit environ 6 %), ce qui reste modeste. Par ailleurs, les enseignants hospitalo-universitaires qui dispensent la grande majorité des enseignements ont une mission de recherche, et émergent dans des unités de recherche labellisées (23). Enfin, la bibliothèque universitaire offre des ressources multiples en ligne pour les étudiants, dont les étudiants apprennent l'utilisation avec une UE informatique.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique. En effet, les étudiants réalisent un service sanitaire en relation avec des structures diverses, et il existe une collaboration pour la médecine des forces armées. Il existe un recrutement d'étudiants en DFGSM2, spécifiquement de Corse. Pour deux années de la période d'évaluation, les effectifs d'étudiants étaient imposés réglementairement par un *numerus clausus* publié au journal officiel de la République française. La politique de définition du *numerus apertus*, qui doit évoluer avec la mise en place du PASS selon les recommandations du le ministère de l'Enseignement supérieur, n'est pas décrite. Ce *numerus apertus* doit évoluer en fonction des besoins locorégionaux et nationaux, en accord avec les ARS. Dans ce cadre, le dialogue avec les acteurs socio-économiques locaux et régionaux n'est pas mentionné. La formation continue en alternance n'est pas possible en DFGSM, ni la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les débouchés à l'issue d'un DFGSM3 (autre que DFASM), en particulier une insertion professionnelle, ne sont pas précisés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les textes réglementaires en application sur la période évaluée proposent une formation théorique enrichie d'une formation pratique comprenant des enseignements par simulation et une formation pratique en stage, ce que dispense le DFGSM d'AMU. L'organisation répond essentiellement à une approche programme (définie réglementairement au niveau national). La valorisation des compétences acquises dans le cursus sera formalisée à l'issue de la réforme du deuxième cycle en cours (ECOS). De même, la valorisation de compétences hors cursus est prévue dans cette réforme (R5-C2 =3 plutôt que 4 proposés par l'autoévaluation). Actuellement, les étudiants possèdent un livret de stage et peuvent suivre leur acquisition de compétences avec un eportfolio, soit 41 % environ.

La formation utilise des pratiques pédagogiques conventionnelles. Il existe cependant des salles « simulation », « informatique » ou « médecine d'urgence » qui participent à la diversification des enseignements. Par ailleurs, sous l'impulsion de la pandémie et de la réforme de la première année, il existe 2427 heures accessibles en distanciel (année 2020-2021, PACES et PASS).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Il y a un enseignement classique de l'anglais, mais pas de certification associée, et un enseignement de lecture critique d'article en anglais, mais pas d'épreuve avec l'anglais comme medium. Il n'y a pas d'enseignement du français pour les étudiants de langue étrangère. Il n'y a pas d'enseignement d'une discipline non linguistique en anglais. Il n'y a pas de dispositif de mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La raison est la réglementation stricte des études médicales. Cependant, la formation initiale reste ouverte pour un petit nombre d'étudiants (environ 1 %) par passerelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics par l'analyse des inscriptions de néobacheliers dans Parcours-Sup. Une augmentation de candidature sur Parcours-Sup en 2020-2021 est constatée (+25 % par rapport à 2019-2020). Cependant, la formation remplit chaque année son effectif, ayant un nombre d'inscrits en première année environ 3 fois plus important que la capacité d'accueil en deuxième année. Elle suit le type de public inscrit (bac général/bac technologique).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de validation de tous les crédits ECTS sont excellents à partir de la deuxième année. Les rares redoublants (moins de 1 %) valident tous leur année suite au redoublement. Un dispositif d'aménagement pour certains étudiants est disponible (six à neuf étudiants par an valident la première année).

Analyse de l'insertion professionnelle : sans objet compte tenu de la formation.

Analyse de la poursuite d'études des diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation accueille un nombre conséquent d'étudiants (1682 en 2020-2021) et a une capacité d'accueil limitée en deuxième année (429, dont 257 provenant de PASS). Le devenir des étudiants des années PACES n'a pas été analysé. Par ailleurs, 92 étudiants de PASS passent en deuxième année de licence (L2) pour l'année 2020-2021. Il y a donc un delta de 759 étudiants qui ont validé tous leurs crédits ECTS, mais dont on ne connaît pas le devenir. En ce qui concerne le reste du DFGSM, les étudiants continuent en DFASM.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle bénéficie d'un nombre d'enseignants important. Environ 7 % des membres de l'équipe pédagogique ont bénéficié d'une mobilité à l'international en 2021. Il n'y a pas de professeur invité en premier cycle. Par ailleurs, AMU propose les services du Centre d'innovation pédagogique et évaluation qui forme l'ensemble des néo-maîtres de conférences praticiens hospitaliers (MCU-PH) et professeurs des universités praticiens hospitaliers (PU-PH) à la pédagogie pour délivrer une habilitation pédagogique. Cependant, les coûts de la formation ne sont pas évalués, d'autant plus que les enseignants ne sont pas soumis au « service rendu ».

La formation n'a pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un questionnaire d'évaluation est proposé aux étudiants de deuxième année à la fin

de leur service sanitaire, mais ce n'est qu'un aspect très limité de leur formation. On peut conclure que l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est pas en place. Le conseil de perfectionnement est réalisé par le Comité des Études de FSMPM et le Conseil de l'École de Médecine. Il n'y a pas d'élément de preuve montrant l'évolution des enseignements en fonction des suggestions des étudiants, sauf pour une évolution du service sanitaire (partagé par tous les DFG). Notamment, la période évaluée a été impactée par la pandémie et la réforme de la première année. La mise en place de cette réforme s'appuie sur une commission missionnée.

Conclusion

Points forts

- La formation bénéficie d'une forte pluridisciplinarité dans tout le cycle et d'une interdisciplinarité en PASS.
- Les enseignants néo-recrutés bénéficient d'une formation à la pédagogie.
- Le service sanitaire est organisé en relation avec des structures diverses.
- La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics par l'analyse des inscriptions de néobacheliers.

Points faibles

- La formation n'est pas ouverte à l'international.
- Le processus d'évaluation des enseignements est parcellaire.
- La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité.
- La formation n'intègre pas réellement les enjeux de développement durable.

Recommandations

- La formation en anglais doit être valorisée par une certification.
- La politique de définition du *numerus apertus* doit être réalisée en concertation avec les acteurs sociaux-économiques locorégionaux.
- Le suivi des étudiants de première année doit être complété pour ceux validant tous les crédits ECTS mais n'allant ni en DFGSM2 ou L2.
- Les débouchés à la validation d'un DFGSM3 (autre que DFASM), s'ils existent, et en particulier une insertion professionnelle doivent être précisés.
- Un conseil de perfectionnement qui s'appuie sur des enquêtes des étudiants concernant les enseignements de tous les cycles, et aboutissant à une amélioration des enseignements doit être mis en place.
- La formation doit s'emparer des problématiques de développement durable.
- La formation à et par la recherche doit être plus visible dans le cursus.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO) est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales d'Aix-Marseille Université (AMU). C'est un diplôme de grade de licence (premier cycle) qui ouvre essentiellement au diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* (DFASO), qui donne un niveau master. Puis à l'issue du DFA, les étudiants ont le choix de terminer leur cursus par un cycle court (une sixième année) ou un internat de trois à quatre ans après sélection par le Concours national d'internat en odontologie (ODI). La formation DFGSO comporte six semestres, les deux premiers étant réalisés dans la cadre de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé, jusqu'en 2020-2021, qui devient parcours accès santé spécifique [PASS] / licence avec option accès santé [L.AS] à partir de la rentrée 2020). Comme pour les autres DFG-Santé, il existe des passerelles avec d'autres formations médicales (moins de 5 % du *numerus apertus*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans le premier cycle des études de santé qui partagent la première année (PACES puis PASS/L.AS depuis 2020-2021). Dans ce cadre, la formation a suivi la réforme réglementaire nationale d'accès aux études de santé. En plus de la mutualisation d'enseignements en première année avec les autres DFG-santé, la réforme apporte une interdisciplinarité par l'enseignement de disciplines non-santé par les autres composantes d'AMU. En ce qui concerne le reste du cycle (deuxième et troisième année), il n'y a pas d'informations dans l'autoévaluation. De même, les justifications sur les items C3-C6 concernant les partenariats académiques, l'apport de la pluridisciplinarité, le développement durable, l'implication dans les projets reliés au PIA sont parcellaires. Les moyens financiers sont un frein pour encourager le développement durable.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a aucune mobilité entrante ou sortante des étudiants. La raison formulée est l'absence de possibilité de superposer les formations en odontologie entre les universités.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche modéré en DFGSO. Elle propose une unité d'enseignement (UE) libre d'initiation à la recherche (cinq crédits ECTS) qui intègre les items d'intégrité scientifique et de déontologie. Il y a 82 enseignants-chercheurs et chercheurs qui dispensent 809 heures de formation. Il y a 8 heures consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le DFGSO constitue le premier cycle d'une formation professionnalisante dont l'exercice est réglementé par la loi (inscription à un ordre, autorisations d'exercice). À part le service sanitaire, il y a peu de stages en milieu professionnel dans ce cycle. Cependant, la formation pratique est riche par la proposition d'un grand nombre de travaux pratiques (TP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation respecte un programme défini au niveau national. Elle inclut la formation par compétences, essentiellement par le biais de TP et de mise à disposition des étudiants d'un compte eportfolio, qui liste les compétences acquises. On ne sait néanmoins pas de quelle manière cette acquisition est évaluée. L'approche par compétences est en cours de mise en place. La valorisation des compétences acquises en dehors du cursus n'est pas mentionnée.

La formation est en cours de diversification de ses pratiques pédagogiques. Elle fait appel au Centre International de la Pédagogie d'Entreprise (CIPE). Elle a trouvé un équilibre enseignement présentiel/distanciel

avec les étudiants, mais le nombre d'heures proposées en distanciel n'est pas précisé. Tous les étudiants sortent du DFGSMO avec une certification PIX dans le niveau ciblé. L'offre numérique et audiovisuelle est en cours de constitution.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisants pour permettre son ouverture à l'international. Il existe des cours d'anglais (22 heures sur tout le cursus), mais cela n'est pas suffisant pour la préparation des étudiants à des mobilités internationales, qui ne sont d'ailleurs pas promues par la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics par l'analyse des inscriptions de néobacheliers dans Parcours-Sup. Ces données ont été obtenues de l'autoévaluation du DFGSM qui partage la première année du cycle avec le DFGSO. Une augmentation de candidature sur Parcours-Sup en 2020-2021 est constatée (+25 % par rapport à 2019-2020). Elle suit le type de public inscrit (bac général/bac technologique). Cependant, la première année étant commune, le nombre d'étudiants qui s'inscrivent pour suivre le DFGSO (ou les autres DFG-Santé) en première intention n'est pas connu.

La formation suit effectivement la réussite de ses étudiants. Aucune analyse n'est tirée de ce suivi.

La formation n'analyse pas vraiment la poursuite d'études ni l'insertion professionnelle de ses diplômés. La poursuite naturelle après le DFG étant le DFA, le suivi d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études n'est pas une préoccupation de la formation. Ce point de vue ne dispense pas la formation de la réaliser un suivi minimum, au moins par exemple pour les poursuites d'études au sein de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation dispose d'un nombre important d'enseignants (91), dont 15 % d'enseignants temporaires. Il n'y a pas de mobilité des enseignants à l'international car l'effectif ne le permet pas. Il est fait mention du soutien du CIPE, mais on ne connaît pas le nombre d'enseignants concernés. Les coûts de la formation ne sont pas évalués.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle fait mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants mais avec une faible participation des étudiants. Il est possible qu'un conseil de perfectionnement existe, mais aucun compte rendu n'a été fourni.

Conclusion

Points forts

- La réforme de l'accès aux études de santé (PASS/L.AS) fait appel à la pluridisciplinarité/interdisciplinarité sous la forme d'UE mineures en première année.
- La formation pratique en premier cycle est délivrée sous la forme de multiples travaux pratiques.
- La formation développe son innovation pédagogique accompagnée par le Centre International de la Pédagogie d'Entreprise (CIPE).

Points faibles

- La multidisciplinarité ou l'interdisciplinarité ne sont pas développées en DFGSO2 et DFGSO3.
- La valorisation des compétences acquises dans le cursus et en-dehors n'est pas en place.
- La formation n'analyse pas la réussite de ses étudiants.
- La formation n'est pas ouverte à l'international.
- La formation à et par la recherche n'est pas suffisamment visible dans l'autoévaluation.
- L'attractivité réelle de la formation pour les étudiants inscrits en PASS/L.AS n'est pas analysée.

- La formation n'évalue pas ses coûts.
- La formation n'assure aucun suivi de poursuite d'études.

Recommandations

- Mettre en place des actions favorisant la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au cours de la deuxième et de la troisième année du DFGSO, avec les autres DFG-Santé ou avec les composantes sciences humaines et sociales.
- Prendre en compte la valorisation des compétences acquises dans et en dehors du cursus pour évaluer la progression professionnelle des étudiants.
- Analyser un minimum la réussite des étudiants.
- Assurer un suivi des poursuites d'études.
- Mettre en place des mesures de développement durable.
- Renforcer l'approche par compétences en valorisant les compétences acquises au cours de la formation et en dehors.
- Analyser les chiffres des effectifs/réussite/poursuite d'étude des étudiants de PASS/L.AS, comme pour les autres DFG-Santé (analyse de l'attractivité des formations incluse).

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP) a pour composante de rattachement l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences médicales et paramédicales de l'AMU. C'est un diplôme de grade de licence (premier cycle) qui ouvre essentiellement au diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (DFASP), qui donne un niveau master. À l'issue du cursus qui comporte plusieurs filières, les étudiants obtiennent le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*. La formation DFGSP comporte six semestres, les deux premiers étant réalisés dans la cadre de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé, jusqu'en 2020-2021, qui devient parcours accès santé spécifique [PASS] / licence avec option accès santé [L.AS] à partir de la rentrée 2020).

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans huit références et ne permet pas de procéder à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en premier cycle santé. Elle s'inscrit dans le cadre des formations de santé de l'établissement.

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation est ouverte à l'international. Les seules informations en la matière sont fournies dans un document annexe non conforme aux pièces demandées. Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli sauf pour indiquer qu'il n'y a eu aucune mobilité sortante. Aucun auto-positionnement n'est précisé. Il n'est pas possible de voir en quoi la formation est réellement ouverte à l'international.

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation bénéficie d'un adossement à la recherche par la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs. Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli en dehors du nombre d'enseignants et aucun auto-positionnement n'est précisé. Il n'est pas possible de voir davantage en quoi la formation bénéficie d'autres éléments d'adossement à la recherche.

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation entretient des relations avec le monde socio-économique ou intègre des éléments de professionnalisation. Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

Il n'est pas possible d'évaluer si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

Il n'est pas possible d'évaluer si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation suit la réussite de ses étudiants.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

Il n'est pas possible d'évaluer en quoi la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose vraisemblablement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation est important (157) et doit donc permettre d'encadrer les étudiants de PASS ou de DFGSP. Le dossier d'autoévaluation n'est pas rempli sauf sur le nombre d'enseignants et aucun auto-positionnement n'est précisé. Il n'est pas possible d'établir une évaluation plus précise.

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue sans fournir de réponse sous le format demandé dans le rapport d'autoévaluation.

La Faculté des Sciences médicales et paramédicales a mené une démarche volontaire d'évaluation par la Conférence Internationale des Doyens des facultés de Pharmacie d'Expression Française (CIDPharmEF). Un rapport d'audit est fourni en pièce annexe, non conforme aux pièces demandées. Le rapport d'autoévaluation n'est pas rempli, aucun auto-positionnement n'est précisé. Il n'est pas possible de voir en quoi consiste le processus d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

Il n'y a pas d'autoévaluation. L'expertise du dossier est donc impossible, ce qui ne permet pas de dégager des points forts pour cette formation.

Points faibles

Il n'y a pas d'autoévaluation. L'expertise du dossier est donc impossible, ce qui ne permet pas de dégager des points faibles pour cette formation.

Recommandations

Un dossier d'autoévaluation complet aurait dû être fourni au Hcéres. Un rapport d'audit externe de la formation, quel qu'il soit, ne dispense pas de remplir ce dossier. En l'absence d'auto-positionnement et d'un grand nombre de données qualitatives et quantitatives nécessaires à l'évaluation, celle-ci, qui sert de support à sa demande de renouvellement d'accréditation, ne peut pas être réalisée.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le BUT mention *Carrières sociales* propose un parcours *Villes et territoires durables* (CS-VTD). Il se déroule sur le site d'Aix-en-Provence. Il complète l'offre de l'institut universitaire de technologie (IUT) et remplace la licence professionnelle (LP) *Conduite de projets territoriaux durables* (CPTD) dont la dernière promotion sera celle de 2022-2023. Sa capacité d'accueil est de 84 étudiants mais ne comptabilise que 64 étudiants. La transition implique une certaine complexité. L'ancien diplôme universitaire de technologie (DUT) en deux ans se complétait par une licence professionnelle en un an, le BUT se déroulera sur les trois ans. Il y a donc eu sur la dernière année le BUT 1 (première année du BUT, nouveau cursus), le DUT 2 (deuxième année de DUT, conclusion de l'ancien Cursus DUT), et la LP (conclusion de l'ancien cursus).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le nouveau BUT s'inscrit totalement dans les choix de l'établissement et engage un profond remaniement de l'ensemble pédagogique.

Cette formation reste peu ouverte à l'international, bien que dans le BUT 1 il y ait des apports sur les méthodologies en sciences sociales, l'intégrité scientifique et la déontologie. Au niveau du BUT 2, un parcours international existait (DUETI), qui comptait 7 étudiants jusqu'en 2020. Une mobilité internationale se construit en partenariat avec l'Écosse et le Canada, d'où le choix de l'anglais comme langue enseignée. Une référente internationale a été désignée.

Cette formation est faiblement adossée à la recherche. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est de 15. Le nombre d'enseignants-chercheurs et enseignants permanents est de 11 pour 27 enseignants temporaires. Ces 2 nombres restent faibles.

La formation est très ancrée dans l'environnement socio-économique, par les stages, les partenariats et le fait que des professionnels (11 DUT 2 ; 3 en BUT 1 et 5 en LP) contribuent aux enseignements voire les prennent en charge (171 heures soit 38 % de la LP). Les Situations d'apprentissage et d'évaluation (Saé) ont été conçues en collaboration avec les équipes des villes partenaires.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT a mis en œuvre l'approche par les compétences en décomposant les enseignements par blocs de compétences. La formation est organisée de façon très pragmatique : situation d'apprentissage et d'évaluation, groupes de travail autonomes, travaux pratiques (TP), ateliers urbains... En revanche, la formation PIX n'est pas effectuée au niveau LP actuellement et la certification en langue a débuté en 2021.

La nouvelle formation BUT 1 a une dimension interdisciplinaire, cinq Saé combinent sociologie, géographie, aménagement, urbanisme et écologie urbaine. L'enseignement en BUT est enrichi en matières complémentaires (sciences sociales) et langue, et l'enseignement est dispensé en cours magistral, nécessitant un amphithéâtre.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faiblement adaptés pour une ouverture à l'international. La formation propose un enseignement d'anglais, le TOEIC est devenu obligatoire en 2021. Aucune mobilité entrante ni sortante n'est rapportée sur la période.

Les contenus et les dispositifs sont peu attractifs pour les publics de la formation continue au regard des effectifs faibles (deux en 2019 et un en 2021). Il est prévu une ouverture en alternance dans le cadre de la troisième année du BUT.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive (686 candidats pour environ 70 admis) et les sortants rentrent sur le marché du travail (pas de poursuite d'études indiquées pour l'instant).

Le taux de réussite de la formation est très bon (entre un à trois échecs sur une promotion DUT et zéro échec en LP). Son inscription dans des réseaux de villes valorise son développement. Le passage en BUT paraît bien engagé. Les transformations entraînées par le changement sont réalisées le mieux possible et le fait de garantir une formation de niveau licence, qui pourra permettre une inscription dans un second cycle, peut favoriser l'attractivité.

L'insertion professionnelle après la LP est relativement correcte. La fiche transmise via l'OVE indique un taux de 85,7 % 30 mois après la LP avec 83,3 % d'emploi à temps plein et sur des postes de cadres et professions intermédiaires. Mais le taux de réponse réel n'excède pas plus de 41,3 % alors qu'il est affiché à 62,1 %. L'insertion professionnelle des DUT n'étant pas transmise, le comité ne peut l'évaluer. L'absence d'étudiants poursuivant leur cursus en année N+1 en niveau supérieur dans le même ou un autre établissement est surprenante et non vérifiable en l'absence d'enquête via l'OVE.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains se répartissent différemment selon le BUT 1 - DUT 2 et la LP. Si sur les premières années (BUT 1 et DUT 2) sont indiqués 7 enseignants-chercheurs et 8 contractuels, pour la troisième année (LP) il y a 11 EC et 27 contractuels.

L'évaluation des enseignements et de la formation est menée actuellement par l'OVE, mais n'est pas saisie par la formation dans sa démarche d'amélioration continue. Seule la LP a mis en œuvre un conseil de perfectionnement auquel participent les partenaires de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une réelle attractivité ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une insertion professionnelle favorable ;
- Une transformation engagée de façon décidée ;
- Un accompagnement via des partenaires importants comme les villes ;
- Une thématique développement durable qui répond aux enjeux actuels.

Points faibles

- Un adossement à la recherche perfectible ;
- Une ouverture à l'international insuffisante ;
- Une transformation complexe qui demande un gros investissement.

Recommandations

- Améliorer l'adossement à la recherche à parfaire.
- Favoriser davantage l'ouverture à l'international.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication* se construit dans le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Information-communication* et de deux licences professionnelles (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* et *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, comptant chacune un parcours. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit le BUT *Information-communication* ont une place très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans le schéma directeur d'Aix-Marseille Université (AMU). Cette inscription est particulièrement visible dans trois domaines : l'organisation en blocs de compétences, l'innovation pédagogique et la professionnalisation (en particulier au niveau de la licence professionnelle, via l'apprentissage). De manière moins marquante, mais néanmoins notable, la formation s'inscrit dans le dispositif de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) via un accueil différencié des étudiants en première année du BUT (BUT1) et des dispositifs de soutien et de tutorat. Enfin, elle propose des passerelles, après la deuxième année de DUT (DUT2), vers des licences générales de lettres et sciences humaines ainsi que vers l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (Celsa).

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'est fait état d'aucun partenariat avec des universités européennes et la formation ne participe pas au programme *civis*. Les étudiants de DUT2 ont toutefois la possibilité de faire un stage long à l'international (huit semaines), mais le nombre réel d'étudiants l'ayant fait sur la période de référence n'est pas documenté. Aucun étudiant n'a bénéficié de mobilité sortante sur cette période, et les mobilités entrantes sont peu nombreuses, essentiellement en raison de l'inadéquation des candidatures à la mention.

Le BUT *Information-communication* se construit dans un périmètre qui présente un bon adossement à la recherche.

Formation par la recherche : les enseignements sont assurés par quatre enseignants-chercheurs titulaires ainsi qu'un professeur associé en service temporaire (PAST) en BUT1/DUT2. Formation à la recherche : la formation à la recherche est présente à travers un module de 20 heures de formation à la recherche bibliographique et à la rédaction de mémoire en DUT2, auquel il faut ajouter des cours de recherche d'information et veille, des cours de techniques documentaires en partie assurés par des personnels de la documentation, ou des cours de déontologie et de droit d'auteur en BUT1 ; en LP, les étudiants doivent faire un mémoire et réaliser un projet tutoré et bénéficient de 60 heures de formation pour cela.

La formation est très bien adossée au monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont nombreux. De nombreux professionnels interviennent tout au long de la formation, leur place augmentant entre le BUT1 et le DUT2, et l'ensemble des enseignements est orienté vers l'insertion professionnelle. À cela s'ajoute un stage de deux semaines, obligatoire en BUT1, et coefficienté de 15 %. Quant à la LP, elle est par nature professionnalisante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit sur la base de l'approche par compétences puisqu'il est organisé en blocs de compétences, mais les documents fournis ne permettent pas d'apprécier précisément ce point. La LP est proposée, dans sa

mention 2 (librairie), en apprentissage et le BUT3 le sera également. Le programme de la formation est cohérent avec la finalité professionnalisante de la formation et en adéquation avec la fiche RNCP.

La formation diversifie bien ses pratiques pédagogiques, notamment avec la mise en place de pédagogies actives et davantage axées sur la pratique et la pluridisciplinarité (classe inversée, mises en situation, etc.). La formation s'appuie la plateforme Ametice pour les supports de cours et développe des Situations d'apprentissage et d'évaluation, notamment en langues vivantes, pour promouvoir la mise en œuvre et l'autoévaluation par l'étudiant de ses compétences.

La formation développe l'enseignement des langues pour l'acquisition de compétences linguistiques solides. C'est un point très positif. Deux langues sont obligatoires (anglais et espagnol) ; de plus, tous les étudiants de DUT2 ont passé le *Test of English for International Communication* (TOEIC) en 2020-2021 et les étudiants de LP doivent le passer à partir de 2021-2022.

La formation est ouverte au public de la formation continue mais sans parcours spécifique. Le nombre réel de stagiaires est faible en BUT/DUT, en raison de la structure même du BUT : les étudiants de DUT2 doivent avoir validé le BUT1, et il y a très peu de stagiaires de formation continue en BUT1 ; en LP en revanche, la proportion de stagiaires est significative en mention 1 bibliothèque (3 stagiaires sur 16 étudiants) – plus limitée en mention 2 (librairie), avec 1 stagiaire sur 16 étudiants. La LP mention 1 (bibliothèque) n'est pas encore proposée en apprentissage mais va l'être dans le BUT3 ; la LP mention 2 (librairie) est déjà en apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, tant au niveau BUT1/DUT2 qu'au niveau LP. La capacité d'accueil BUT 1 est limitée (60 places) en raison de la configuration des locaux, mais le nombre de demandes d'admission est élevé (571 candidats en 2020-2021, soit un taux d'admission de 1/10 environ). Le nombre de demandes pour les années précédentes de la période de référence n'est pas documenté, ce qui ne permet pas de saisir l'évolution de l'attractivité du BUT1. La formation suit précisément les origines des étudiants de BUT1, issus pour la plupart du secondaire (avec une très grande majorité d'étudiants titulaire d'un baccalauréat général), et pour une autre partie des L1 de lettres, arts plastiques ou histoire. Tous les étudiants de DUT2 sont issus du BUT1 (il n'y a pas d'admission directe en DUT2). La formation accueille également des étudiants bénéficiant d'un contrat pédagogique pour la réussite et sait adapter son offre dans ce cas. Environ un quart des étudiants issus de DUT2 poursuivent aujourd'hui leurs études à AMU, soit en LP, soit dans une autre licence. Grâce à des passerelles avec le département des Lettres modernes, les étudiants de BUT1 ou DUT2 ont la possibilité de poursuivre en licence de lettres à AMU, ce qui contribue à l'attractivité de du DUT. La LP jouit également d'une bonne attractivité, qui est croissante : 66 candidats en 2020-2021 pour 20 places dans la mention 1, 64 candidats pour 14 places dans la mention 2. La licence professionnelle présente un très bon équilibre de ses deux parcours (documentation et bibliothèques d'une part, édition et commerce du livre d'autre part).

Les formations relevant du périmètre du BUT *Information-communication* présentent d'excellents taux de réussite. Ce taux est proche de 100 % en DUT2, de plus de 80 % en LP mention 1 et environ 95 % en LP mention 2 (librairie).

Le suivi des étudiants est bien documenté pour la LP, avec un taux d'insertion professionnelle excellent (100 %) – pour les étudiants du parcours librairie ayant répondu (*les données de l'autre document, parcours bibliothèque, sont inaccessibles car le document est corrompu*). Toutefois, seuls 60 % des étudiants ont répondu à l'enquête, ce qui ne permet pas de savoir exactement le taux d'insertion effectif. Les étudiants poursuivent très rarement leurs études après la LP, mais cela est cohérent puisque ce diplôme a vocation à les insérer dans la vie professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement du BUT/DUT comme de la LP est satisfaisant. En BUT/DUT, les 7 enseignants-chercheurs titulaires sont appuyés par 15 intervenants professionnels. En LP, 4 enseignants-chercheurs titulaires renforcés par 15 enseignants temporaires, dont 6 intervenants professionnels en mention 1 et 13 professionnels en mention 2. La proportion importante des intervenants professionnels s'explique par la nature de la formation et contribue de manière adéquate à sa dimension professionnalisante.

La formation est bien insérée dans une démarche d'intégration continue. Au niveau BUT1 /DUT2, la formation est intégrée dans la démarche qualité de l'IUT et doit obtenir la certification ISO 9001 en 2024. Elle s'appuie sur les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et a mis en place des questionnaires d'évaluation

(EFEE, évaluation de la formation et des enseignements) à la fin du DUT2 auxquels elle obtient un très bon taux de réponse. En LP, la certification est en cours et l'évaluation des enseignements a été mise en place en 2021-2022. Enfin, la LP bénéficie d'un conseil de perfectionnement auxquels participent des enseignants de la licence, des professionnels et des étudiants, et qui analyse de manière pertinente les atouts et les faiblesses de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la spécialité ;
- Des taux de réussite excellents, à tous les niveaux du cycle ;
- Un très bon suivi des étudiants ;
- Un processus d'évaluation interne de qualité.

Points faibles

- Une ouverture à l'international peu développée ;
- Un taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle après la LP encore limité.

Recommandations

- Renforcer la dimension internationale de la formation.
- Améliorer encore le taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle après la LP.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* est inscrite en première année (L1) dans deux portails pluridisciplinaires : le portail *Histoire-géographie* où elle est associée à l'histoire et le portail *Sciences humaines et sociales* (SHS) qu'elle partage avec la sociologie, l'anthropologie et la géographie. À l'issue de la première année, les étudiants peuvent entrer en licence *Géographie et aménagement* ou poursuivre en licence *Géographie et aménagement* avec option Accès Santé (L.AS) qui implique de suivre à distance une mineure santé. Un seul étudiant ayant suivi un parcours L.AS dans le portail de L1 SHS a poursuivi en deuxième année (L2) *Géographie-aménagement*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles. L'inscription dans le portail pour la première année du cursus montre une véritable pluridisciplinarité qui est poursuivie dans le cadre des unités d'enseignement (UE) de parcours durant les années suivantes. Il existe une progressivité des apprentissages et des contenus à travers le choix d'UE spécifiques. La formation n'a pas développé de partenariat spécifique. Plusieurs UE de la licence *Géographie et aménagement* s'intègrent dans le diplôme universitaire (DU) *Études africaines*.

L'ouverture internationale est faible. Il n'y a pas d'offre spécifique à l'international. La mobilité étudiante et enseignante est faible (une mobilité étudiante sortante en 2020-2021, deux mobilités enseignantes). Il existe pourtant des partenariats à l'échelle européenne, dont certains en lien avec CIVIS ou avec le Canada ou les États-Unis.

L'adossement à la recherche se caractérise par la possibilité donnée aux étudiants de troisième année (L3) de réaliser un stage en laboratoire de recherche dans un double but de formation et de rencontre avec le monde de la recherche.

La formation sensibilise les étudiants à l'élaboration d'un projet professionnel en L2 au sein d'une UE Orientation Projet Numérique. La certification PIX est réalisée dans ce cadre. Des intervenants extérieurs viennent présenter leur métier. En L3, la formation propose une mise en contexte professionnel dans le cadre d'un atelier tutoré, et une UE de diagnostic territorial mobilise des partenaires socio-économiques. Il n'y a pas de formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation décrit bien ses objectifs en cohérence avec la fiche RNCP, la construction de la maquette s'est faite dans une démarche d'approche programme mais n'a pas encore mis en place une approche par compétences. Même si les étudiants disposent d'un compte e-portfolio, l'équipe pédagogique n'en suscite pas l'appropriation pour aider à l'identification et la valorisation des compétences acquises.

La formation met en œuvre des modalités d'enseignements classiques (cours magistraux - CM et travaux dirigés - TD). Le département de géographie est lauréat 2018 d'un projet FIP (Fonds d'Intervention Pédagogique) qui a permis de numériser, valoriser la cartotheque et professionnaliser les méthodes d'apprentissage des étudiants. Quelques enseignants-chercheurs (EC) se sont inscrits aux formations du Centre d'Innovation Pédagogique et Évaluation (CIPE), mais aucun EC n'a sollicité de congé pour mener un projet pédagogique.

Les dispositifs de formation ne permettent pas une forte ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient de 30 heures d'enseignement de langue vivante par semestre sur l'ensemble des six semestres. La préparation aux certifications en langue comme le CLES (Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur) est possible hors cursus, au centre de Formation et d'Autoformation en Langues ouvert à tous mais la donnée concernant le

nombre de certifications n'est pas connue de la formation. Il n'existe pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité mais un enseignant-référent Relations Internationales présente aux étudiants les possibilités d'échange qui peuvent ensuite s'appuyer sur les ressources du service des relations internationales.

La formation est ouverte à la formation continue, mais cela concerne peu d'apprenants et aucun dispositif spécifique n'a été mis en place à ce jour. Aucune VAE n'a été accordée depuis 2018. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Les étudiants peuvent suivre leur L1 à distance, mais le dispositif n'existe pas en L2 ou L3 pour la géographie et l'aménagement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a mis en place un dispositif de suivi du profil des étudiants entrants dans la formation au moins en L1 à partir des données fournies par l'établissement (book stat) et Parcoursup. La formation connaît une augmentation régulière de ses effectifs en L2 (de 94 à 107 étudiants de 2018 à 2020), ce qui montre une attractivité certaine. Elle demeure tout de même modérée. Elle s'appuie sur les canaux habituels de communication pour présenter les enseignements aux bacheliers, notamment les journées d'information et d'orientation.

La formation assure effectivement un suivi de la réussite de ses étudiants, les taux de réussite aux examens sont très bons en L2 et en L3. Ils tournent respectivement autour de 95 % et de 94 % des étudiants présents aux examens en 2018-2019 et 2019-2020. La formation propose une remédiation aux étudiants en difficulté mais ne met pas en place de oui-si dès Parcoursup. Ceux qui n'ont pas une bonne maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit sont identifiés dès leur l'entrée en L1 et sont orientés vers un dispositif d'accompagnement spécifique. Tous les étudiants de L1 bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique et parfois d'un entretien avec un EC référent.

La formation souffre d'un manque de données sur le devenir de ses étudiants, aucune enquête d'insertion professionnelle à 18 mois ou à 30 mois n'étant réalisée par l'OVE après une licence générale ni par la formation elle-même. Les étudiants poursuivent majoritairement leurs études vers les masters de géographie, d'urbanisme et aménagement et d'environnement, ou un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et hors d'AMU. La part de ceux qui se sont inscrits en master à l'étranger est passée de 45 à 54 % entre 2018 et 2021.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation maîtrise ses coûts en suivant le cadrage de l'établissement. Les enseignements de la licence *Géographie et aménagement* sont dispensés par 19 enseignants ou enseignants-chercheurs titulaires. Mais le non-remplacement des départs laisse craindre une détérioration de l'encadrement alors que le nombre d'étudiants suivant la formation est en légère augmentation.

La formation dispose d'outils pour évaluer ses enseignements et mettre en place un dispositif d'amélioration continue. Elle peut s'appuyer sur les résultats de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants afin d'identifier les pistes d'amélioration. Une enquête d'Évaluation des Formations et des Enseignements par les Étudiants (ELEE) est effectuée chaque année sur la base d'un questionnaire. Mais elle ne porte que sur certains éléments de la formation et le taux de retour reste faible. Les résultats sont ensuite discutés par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement qui formulent des propositions afin de clarifier l'offre de formation. Le conseil de perfectionnement comprend deux professionnels extérieurs mais il ne s'est pas tenu depuis 2019.

Conclusion

Points forts

- L'approche pluridisciplinaire ;
- Une formation bien structurée.

Points faibles

- Une faible mobilité internationale ;
- L'absence de réflexion sur les compétences.

Recommandations

- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences.
- Développer l'ouverture internationale.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Histoire* est inscrite en première année (L1) dans trois portails pluridisciplinaires : le portail *Histoire-géographie* où elle est associée à la géographie, le portail *SHS* qu'elle partage avec la sociologie, l'anthropologie et la géographie et le portail *Archéologie, histoire, histoire de l'art*. En L2 et en L3, la licence *Histoire* connaît quatre parcours : *Histoire renforcée* ; *Histoire-documentation-médias* ; *Histoire-géographie* ; *Histoire, langues et civilisations*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit de façon claire dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. L'inscription dans le portail pour la première année du cursus montre une véritable pluridisciplinarité qui est poursuivie dans le cadre des unités d'enseignement (UE) de parcours pour les années suivantes. La formation est impliquée dans l'accueil des étudiants en licence avec option Accès santé (L.AS) en 2020-2021 par le biais du portail de L1.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités de l'établissement à travers plusieurs dispositifs. Afin de renforcer son ouverture à l'international, la formation favorise l'apprentissage des langues étrangères (30 heures/semestre) et a mis en place un nouveau parcours *Langues, histoire et civilisation*. Ce parcours connaît une montée en puissance et attire 60 % des étudiants de L2 et L3 au risque de déséquilibrer les parcours. Les échanges demeurent peu nombreux. La formation n'a pas mis en place de dispositifs spécifiques de préparation à la mobilité. Sept mobilités sortantes en 2020-2021. Le chiffre est à peine plus élevé qu'en 2018. Une convention avec l'université de Tübingen (DPI TübAix) permet aux étudiants de passer leur deuxième année à l'étranger pour envisager un double diplôme Aix-en-Provence/Tübingen. Elle concerne 19 étudiants en 202-2021. L'attractivité de la formation est moyenne avec 30 étudiants internationaux en 2020-2021. La mobilité des enseignants est bien pensée. Une mobilité enseignante est possible chaque année dans l'université partenaire dans le cadre de la convention TübAix. Huit mobilités sont prévues dans la convention avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche. Il n'existe pas d'enseignement spécifique en lien avec la recherche avant la L3 au sein du regroupement « Écrire l'Histoire ». Les stages d'initiation à la recherche n'ont pas été mis en place. Une convention-cadre AMU avec les ANOM (Archives nationales d'Outre-Mer) a été conclue au printemps 2021 mais l'impact pour les étudiants n'est pas précisé.

La formation entretient des relations limitées avec le monde socio-économique et intègre peu d'éléments de professionnalisation. La sensibilisation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat est faible, elle repose sur une UE de L2 OPN (Orientation projet professionnel et numérique). Des liens pourtant existent avec les acteurs socio-économiques qui siègent au sein du conseil de perfectionnement. Seules les UE Pro-MEEF des semestres 5 et 6 proposent une approche des métiers de l'enseignement. Il n'y a pas de stage obligatoire dans la formation. Il n'y a pas d'alternance au sein de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas vraiment en œuvre de méthode pédagogique adaptée aux compétences visées. Les modalités d'enseignements sont assez classiques et se répartissent entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Elles correspondent aux objectifs visés. Les enseignants intervenant dans la formation ont toute latitude en matière pédagogique. Il n'y a pas d'approche par compétences. Il n'y a pas de politique concernant les certifications de compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques assez faiblement. Le contrôle continu intégral (CCI) a été élargi. Des UE « projets » mettent en œuvre une pédagogie active. Le recours aux outils numériques a permis de diversifier les supports d'apprentissage, de développer l'autonomie et l'initiative mais ne réussit pas à toucher tous les publics de façon efficace, notamment en L1.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques à travers l'enseignement des langues étrangères. Il n'y a pas de proposition de certification en dehors de l'université. La formation ne dispose pas de dispositifs spécifiques de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants. La formation a un référent Erasmus.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est adaptée aux étudiants en formation continue mais il n'existe pas de dispositif spécifique. Ils peuvent cependant bénéficier d'adaptations de l'emploi du temps et de la prise en compte des compétences acquises en dehors de la formation. Le parcours 1 de la licence *Histoire* est proposé dans un enseignement entièrement à distance au sein du SFAD. Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'adaptations des MCC, en accord avec les enseignants responsables des UE suivies par ceux-ci. Deux diplômes universitaires (DU) ont été mis en place à l'attention des étudiants en reprise d'études : le DU *Histoire de la Méditerranée* et le DU *Études africaines*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit faiblement son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation mis en place par l'établissement permettent d'avoir une bonne connaissance de l'attractivité de la formation et du recrutement. La communication se fait à l'aide de plaquettes de présentation des portails et des parcours, d'interventions dans les salons de l'étudiant, de participations aux journées portes ouvertes et aux journées du bachelier. Le recrutement est plutôt local. 83 % des primo-inscrits dans la formation sont issus de baccalauréats généraux et proviennent des lycées de la région. Un bilan Parcoursup est effectué en octobre en comité des études de l'UFR.

La formation suit assez peu la réussite de ses étudiants. Chaque année, l'établissement fournit au responsable de formation des statistiques sur la réussite des étudiants. Le taux de réussite en L2 est relativement moyen (57,7 % pour l'année 2020-2021). Il est très satisfaisant en L3 (78,8 %). Il y a un réel souci d'aider les étudiants dans leur cursus à travers la mise en place de passerelles entre les formations. Le tutorat offre entre 180 heures et 300 heures par semestre aux étudiants de L1.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation ne dispose d'aucune donnée sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens et adapte ses objectifs. La formation est dispensée par 49 enseignants-chercheurs titulaires et de nombreux vacataires (27). La formation comprend des responsables de parcours et d'année pour suivre au mieux les cohortes d'étudiants.

La formation possède un processus d'évaluation interne qui peut lui permettre d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue sans détailler cette démarche. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. L'évaluation des enseignements est organisée par l'établissement et les résultats sont commentés en conseil de département et en conseil de perfectionnement. Le processus d'amélioration continue n'est pas précisé davantage.

Conclusion

Points forts

- Cursus bien construit et cohérent ;
- Approche pluridisciplinaire.

Points faibles

- Faible mobilité ;
- Absence d'approche par compétences ;
- Professionnalisation peu existante.

Recommandations

- Développer l'approche par compétences.
- Préciser la démarche d'amélioration continue.
- Encourager la pré-professionnalisation par un renforcement de l'information.
- Mettre en place de stages comme la formation s'y était engagée lors de la précédente évaluation.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La formation est inscrite en première année (L1) dans deux portails pluridisciplinaires : le portail *Archéologie-Histoire-Histoire de l'art*, et le portail *Histoire-Géographie*. En deuxième année (L2) et en troisième année (L3), la licence *Histoire de l'art et archéologie* connaît trois parcours : *Archéologie* ; *Histoire de l'Art* ; *Archéologie, histoire, histoire de l'Art*. Il existe une double licence *Histoire de l'Art-Droit*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit bien dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles. L'inscription dans le portail pour la première année du cursus montre une véritable pluridisciplinarité qui est poursuivie dans le cadre des unités d'enseignement (UE) de parcours durant les années suivantes.

La formation est faiblement ouverte à l'international. L'apprentissage des langues étrangères est obligatoire dans la formation (30 heures/semestre). Les échanges internationaux sont peu nombreux avec seulement cinq mobilités sortantes et cinq mobilités entrantes en 2020-2021.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche. Il n'existe pas d'enseignement spécifique en lien avec la recherche, mais les stages peuvent être l'occasion de rencontrer des chercheurs. Des stages sont obligatoires dans le parcours *Archéologie* (deux semaines en L2 et L3) pour s'initier à la connaissance des acteurs du secteur (laboratoire, musées, administrations) et à la fouille, et en parcours *Histoire de l'art* (une semaine en L3). Les UE *Recherche en milieu professionnel* (semestre 5 et semestre 6) sont dédiées à la recherche de stages, à des rencontres sur site et de professionnels.

La formation entretient des relations limitées avec le monde socio-économique et intègre peu d'éléments de professionnalisation. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais est ouverte à la formation continue. La sensibilisation à l'entrepreneuriat est inexistante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle ne se positionne par rapport à l'approche par compétences que sur un seul des parcours possibles. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors, notamment dans le cadre de la certification PIX.

La formation développe et diversifie bien ses pratiques pédagogiques. Les modalités d'enseignement sont assez classiques et se répartissent entre cours magistraux et travaux dirigés. Elles correspondent aux objectifs visés. La formation consacre une trentaine d'heures étudiants à la méthodologie informationnelle et aux outils numériques, soit L1 (MTU : bases de données en archéologie/histoire de l'Art, formation à la bibliographie ; L2 (OPN) : maîtrise des TICE ; L3 PT1 : manipulation et exploitation de bases de données utiles à l'archéologue (SIG). Le travail en groupes restreints permet la mise en place de pédagogie inversée (MTU), et du mode projet (OPN). L'utilisation d'Ametice est assez répandue parmi les enseignants pour la transmission de documents. La formation stimule les étudiants d'histoire de l'art et archéologie en dehors de leur temps de formation proprement dit avec l'instauration d'un bonus « Passeport culturel de visites » sur la moyenne semestrielle correspondant à quatre visites culturelles semestrielles.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre une ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques à travers l'enseignement des langues étrangères. Elle ne dispose pas de dispositifs spécifiques de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue, mais pas à l'alternance. La formation dispose d'un parcours ouvert à la formation continue, autour de huit blocs de connaissances et de compétences mais ne propose pas d'aménagement spécifique. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Elle n'est plus disponible au SFAD depuis 2018.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe bien et suit assez bien son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement, permettent d'avoir une bonne connaissance de l'attractivité de la formation et du recrutement de ses différents types de publics. La communication se fait à l'aide de plaquettes de présentation des portails et des parcours, de la page web du département, mais aussi lors d'interventions dans les salons de l'étudiant et aux journées portes ouvertes. Le recrutement des étudiants est plutôt local. Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un référent au sein du département et peuvent avoir recours à un secrétaire. Les conditions d'examen sont également adaptées pour eux.

La formation suit la réussite de ses étudiants sans expliciter sa méthode. Plusieurs dispositifs d'aide aux étudiants existent : un atelier d'accompagnement en langue française et le tutorat (+ 4h/semaine). Le tutorat accueille obligatoirement les étudiants redoublants et en reprise d'études. Les taux de réussite des étudiants sont élevés : ils se situent entre 72 et 90 % en L2 sur la période 2018-2021 et entre 87 et 93,7 % en L3 sur la même période.

La formation n'analyse ni l'insertion ni la poursuite d'études de ses diplômés. Il n'existe pas d'enquête auprès des diplômés sur ces points, seule une enquête établissement est réalisée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. En 2020-2021, la formation s'appuie sur 43 encadrants : 19 enseignants-chercheurs, 7 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 2 moniteurs, 2 chercheurs, 7 vacataires. La formation adapte les services d'enseignement aux besoins de formation pédagogique et décharges des jeunes maîtres de conférences recrutés (formation à l'ESPE d'Aix-en-Provence par exemple).

La formation ne définit pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les enseignements sont évalués à partir d'un questionnaire type proposé par la DETU axé sur les fondamentaux pédagogiques (présentation claire des objectifs du cours, de la problématique, du plan, de la bibliographie, des MCC, etc.). Le taux de retour est faible (25 %), mais augmente à mesure de la progression dans le cursus (50 % en L3). La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement spécifique. Il est commun à tout le département (licence/master général/professionnel). Il comprend des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit une fois par an pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. La dernière réunion s'est tenue le 25 janvier 2022.

Conclusion

Points forts

- Une formation bien pensée ;
- Des stages courts obligatoires ;
- Un bon encadrement des étudiants.

Points faibles

- Une faible ouverture internationale ;
- L'absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Encourager la mobilité des étudiants et des personnels.

- Mener une réflexion pour poursuivre sur tous les parcours l'approche par compétences.
- Disposer d'un conseil de perfectionnement spécifique à la formation.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* se déroule sur Aix-en-Provence. Elle participe à deux portails en première année (L1), Portail 1 : *Sociologie - Philosophie - Sciences de l'éducation - Sciences du langage* et Portail 2 : *Philosophie - Anthropologie - Lettres*. La deuxième année (L2) présente un tronc commun philosophie. La licence *Philosophie* se spécifie en parcours différents la troisième année (L3) en vue d'une orientation à suivre. Les parcours de L3 visent à préparer à l'orientation post licence. La spécialisation apparaît en troisième année avec la répartition en trois parcours philosophie spécifiques : *Histoire de la philosophie et métaphysique* classé centré sur l'histoire, qui vise particulièrement le métier de l'enseignement ; *Philosophie pratique* qui interroge l'action qui ouvre aux savoirs connexes de la philosophie ; *Théorie de la connaissance* centré sur la logique et les sciences (de 2 à 7 étudiants). Ces trois parcours spécifiques sont respectivement répartis (30 + 12 + 7) pour 49 étudiants en troisième année de licence *Philosophie*. Une double licence avec la mention *Droit* est inscrite dans le PIA et est toujours en projet.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Philosophie* **a pris en compte les précédentes évaluations et les choix de l'université pour se mettre en adéquation**, la formation a intégré deux portails communs pluridisciplinaires. La structuration de cette modalité est difficile à appréhender. Il est noté l'importance des enseignements en lien avec les lettres classiques et un projet inscrit au PIA de double licence avec le droit, toujours en préparation. La participation à deux portails implique deux flux étudiants, il semble qu'il y ait un enseignement de philosophie commun aux deux portails puis d'autres spécifiques. Il est évoqué aussi des enseignements dans un autre portail (portail 7).

L'orientation à l'international reste peu présente dans le programme. Un enseignement de langue est proposé et deux enseignants sont dédiés à la mobilité, mais aucune information sur la mobilité étudiante ou enseignante n'est avancée. Le tableau des données montre un nombre d'étudiants étrangers non négligeable (quasiment 25 dans l'ensemble de la licence) mais sans préciser quel parcours est concerné.

La licence bénéficie des séminaires et manifestations des équipes de recherche où sont invités les étudiants de licence. Les enseignants et chercheurs de ces équipes assurent la majorité des enseignements dans la mention. Des cours de méthodologie du travail universitaire abordent les questions de bibliographie et de gestion des ressources documentaires.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique. Le département organise des journées philosophie et entreprise qui impliquent le monde socio-économique. Des cours d'orientation-professionnalisation et numérique sont assurés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mention *Philosophie* n'a pas encore structuré son programme avec l'approche par les compétences. Elle a néanmoins mis en place des formations de complément au diplôme afin de viser une meilleure intégration dans le champ social. La formation se différencie avec un tronc commun de philosophie en deuxième année.

La pédagogie n'a pas évolué à l'occasion de la maquette qui se termine. Ses enseignements restent classiques en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ainsi qu'en amphithéâtre. Il y a un certain usage néanmoins de la plateforme numérique de l'université. La première année du portail comprend 408 heures étudiants soit 4289 heures équivalent TD (hETD), mais on ne sait quel est le pourcentage assuré par la philosophie. En revanche, la deuxième année (tronc commun philosophie) comprend 478 heures étudiants, ce qui donne 836 heures équivalent TD et la troisième année (trois parcours) 486 heures étudiants mais 1175 heures équivalent TD. Ceci avec la participation de 14 enseignants-chercheurs et une dizaine de contractuels.

La dimension internationale est restreinte aux enseignements de langue gérés par le LANSAD. Les étudiants peuvent suivre des enseignements de langue au Lansad, un enseignement est obligatoire de 30 heures par semestre avec possibilité de rajouter un enseignement optionnel. L'utilisation d'un centre de formation et d'auto-formation en langue peut être gratifiée par des bonus.

Il y a peu d'éléments sur les étudiants en formation continue. Ils ne sont que cinq ou moins par année sans précisions sur le département intéressé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence Philosophie est attractive avec plus de 2700 candidatures (pic atteint en 2019-2020 avec 5289 candidats). Le département participe aux journées porte ouverte et organise des conférences pour le public. La majorité des candidats sont titulaires de bacs généraux (409) et une minorité de bacs technologiques (101). L'intégration aux portails et la place de la mention *Philosophie* sont peu présentées. Il est annoncé un total de 694 étudiants sur l'ensemble de la licence. Il y a 576 étudiants en première année de portail (dont 10 licences option accès santé L.AS), pour 69 en deuxième année pour le tronc commun de philosophie et moins de 50 en troisième année (49) pour les trois parcours de philosophie (71 % de réussite à la L2). Ces données ne sont pas commentées mais le grand nombre d'étudiants sensibilisés à la philosophie dans les portails serait une amorce pour le soutien de la filière philosophie.

La formation ne prouve pas qu'elle suit la réussite de ses étudiants. En première année, par exemple, le nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS s'élève à 113 personnes en 2020-2021, nombre en croissance malgré la mise en place de dispositifs de la loi ORE.

La formation n'analyse pas vraiment l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études, ce qui est plus surprenant. L'insertion professionnelle n'est pas un objectif premier pour une licence généraliste, mais ce point de vue interroge.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation souligne le sous-encadrement des étudiants et le recours à un grand nombre de chargés d'enseignement. En tenant compte des portails (seuls chiffres annoncés), il y a 241 enseignants et enseignants-chercheurs intervenants dans la formation et 246 enseignants temporaires. Les données de caractérisation évoquent 487 enseignants intervenants dans la formation, avec un total de 1454 heures d'enseignement étudiant sur la licence et l'indication d'un total de 6300 hETD (4289 + 836 + 1175). La mention *Philosophie* assurant seule 2011 heures équivalent TD, on ne sait de combien elle contribue aux 4289 heures équivalent TD qui restent pour la première année. Le département lui-même ne comprenant que de 14 enseignants-chercheurs titulaires et une dizaine de chargés d'enseignement, cela est présenté comme justifiant la difficulté pour assurer les cours de masse des premières années. Cette réflexion est à porter au niveau des UFR. L'équipe utilise les formations offertes par l'établissement, notamment les jeunes enseignants moniteurs, mais ne précise pas les usages qui en découlent.

Le processus d'amélioration continue est insuffisant même s'il est en cours de déploiement. Le conseil de perfectionnement s'est réuni deux fois au cours des quatre dernières années. Nous disposons uniquement du compte rendu du conseil mené le 12 avril 2022 et qui évoque être un tout nouveau conseil.

Conclusion

Points forts

- Une articulation avec d'autres disciplines ;
- Une formation de bon niveau appuyée sur des équipes de recherche reconnues ;
- Le souci d'une ouverture maintenue sur la société par le biais de journées avec les entreprises ;
- Une L3 bien structurée pour préparer la suite.

Points faibles

- Une pédagogie qui ne se renouvelle pas et des heures de TD qui augmentent ;
- Un manque d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Évaluer l'impact réel de l'inscription dans un portail pluridisciplinaire sur l'attractivité de la formation.
- Améliorer la lisibilité de la première année.
- Établir la soutenabilité de la charge des enseignements pour le grand nombre d'étudiants des premières années.
- Construire pour la nouvelle maquette un enseignement centré sur les compétences avec une pédagogie renouvelée.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* d'Aix-Marseille Université (AMU) destine particulièrement les étudiants à intégrer un master de psychologie en vue du titre de psychologue. Comme toutes les licences de psychologie, elle n'offre pas de co-accréditation. Elle propose néanmoins des places en licence option Accès santé (L.AS) en première (L1) et deuxième année (L2) pour le parcours en santé. Cette licence présente les différentes orientations de la psychologie conformément à la fiche RNCP, elle ne comporte pas de parcours différenciés. Elle accueille un nombre important d'étudiants en première année qui se réduit d'environ un tiers durant la licence. Cette formation, située à Aix-en-Provence, est également proposée à distance pour les quatre premiers semestres.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Psychologie* s'intègre dans une partie des ambitions de l'université. Elle accueille des étudiants santé en L.AS pour la L1 et la L2 (une trentaine d'étudiants chaque année) et des parcours Accès Santé spécifique (PASS) option psychologie (100) conformément à la politique de l'établissement. Une ouverture interdisciplinaire est faite en L1 afin de favoriser de possibles réorientations. Il est ainsi proposé des enseignements dans des matières connexes en L1 afin d'anticiper de possibles réorientations (informatique, espagnol, neurosciences, philosophie, sciences du langage, sociologie, anthropologie). Un enseignement obligatoire de l'anglais pour psychologue est intégré à cette formation. La première année de licence accueille 1598 étudiants en 2020-2021, pour 611 étudiants en troisième année (L3). Il y a plus de 3000 étudiants en licence pour 48 enseignants-chercheurs (EC) en fonction. Il y a une bonne cohérence avec le cycle master mais peu d'interactions présentées avec les autres formations du cycle.

Le lien à l'international est encore limité. L'équipe consacre peu de ses possibilités pour cet accompagnement. Ce lien est présent uniquement à travers des Erasmus + en mobilité entrante. De fait, il y a environ une trentaine d'étudiants sortants. Les étudiants entrants n'intègrent pas la licence *Psychologie* mais suivent un cursus à la carte pris en charge par l'université.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, il se manifeste principalement à partir du lien enseignant-chercheur. Tous les enseignants-chercheurs intervenants sont membres d'une équipe de recherche ou d'une unité mixte de recherche - UMR (les intitulés de ces équipes ne sont pas indiqués) signalée comme souvent pluridisciplinaire. La principale initiation se situe dans un travail d'études et de recherche (TER) en L3 comme initiation à la recherche. Il y a la possibilité d'expérimenter des recherches dans les laboratoires en lien avec un doctorant d'une des équipes. Chaque laboratoire peut accueillir des étudiants de licence en stage optionnel.

Le conseil de perfectionnement n'a fonctionné qu'une fois et sa constitution ne répond pas aux textes, puisqu'il n'y a pas d'étudiants de licence dans celui qui a fonctionné (juste un étudiant de master). Il n'a plus fonctionné depuis et le compte rendu de sa seule réunion est un quitus pour une formation pourtant en tension. Par ailleurs, un stage obligatoire de 80 heures a lieu en L3 pour permettre aux étudiants de connaître le milieu professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il n'y a pas encore d'approche par compétences, et elle ne paraît pas encore en préparation, pour des raisons d'effectifs, mais il est précisé que la licence répond de la fiche RNCP la concernant. La formation de licence *Psychologie* est présentée comme linéaire et cohérente, notamment dans ses modalités de contrôle des connaissances. Ceux-ci sont élaborés par les différentes équipes pédagogiques et validés. Il est indiqué que des points bonus sont apportés pour des activités hors cursus (sans autres précisions). Enfin l'UFR ne met pas en place d'accueil en « oui-si ».

L'équipe indique que le manque d'effectif empêche l'investissement dans la diversification des méthodes pédagogiques. Pour la même raison, l'enseignement à distance est limité aux quatre premiers semestres de la

L1 et la L2. La licence correspond à 1 458 heures étudiants mais 16 520 heures équivalent travaux dirigés (TD), pour 48 EC intervenants aussi dans les masters et 102 vacataires.

Si l'anglais pour psychologue est obligatoire dans le cursus, il n'y a pas d'autres mesures majeures prises sur l'international. Il est même précisé que la licence *Psychologie* n'est pas concernée par ces questions. L'équipe renvoie les étudiants qui le souhaitent vers les dispositifs de l'université sur l'international.

De la même façon, des étudiants en formation continue sont accueillis (une trentaine par an), mais ne **bénéficient pas d'un encadrement spécifique dans la licence** et doivent s'inscrire dans un module spécifique d'un maximum de 80 heures par an, au sein des formations mixtes au titre de dispositifs d'accompagnement spécifiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation accueille plus de 1500 étudiants en première année, ce qui paraît beaucoup, avec une troisième année à un peu plus de 600 étudiants. L'équipe pédagogique de la licence *Psychologie* participe aux événements d'information destinés au public souhaitant intégrer AMU et contribue aux actions proposées dans le cadre de PANORAMA (étudiants ambassadeurs dans les lycées). Elle a un site qui présente la licence. La formation cite plusieurs fois le manque d'effectif d'EC en psychologie.

L'équipe ne s'estime pas en mesure de suivre et enquêter sur la réussite étudiante de la licence. Le service universitaire d'information (OVE AMU) ne leur apporte pas d'informations complémentaires sur la licence. Pour l'insertion professionnelle, l'orientation professionnelle ou réorientation, la licence récupère les données du SUIO de l'université (non rapportées). La formation constate une augmentation régulière des effectifs étudiants qui interroge les capacités d'accueil de la licence. Même si la crise COVID conduit l'équipe à relativiser les taux d'échec et de réussite des étudiants aux examens, le taux d'accession à la L3 reste d'environ un tiers. Le taux de réussite en L3 est autour de 80 % en 2021, et était plus bas les années précédentes.

L'université ne fait pas d'enquêtes sur l'insertion professionnelle après la licence, et la formation non plus. Il n'y a pas non plus de vraie analyse de la poursuite d'études, même si des chiffres sont donnés dans un des documents annexes (présentation de la formation).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation souligne le manque de personnels enseignant et un taux d'encadrement empêchant la réalisation de beaucoup d'objectifs (la remarque sur la question de l'encadrement apparaît dans chaque item répétitivement). Cela impacte aussi manifestement les efforts d'amélioration continue de la formation. La licence s'adresse à plus de 3 000 étudiants et correspond à 1 458 heures étudiants mais 16 520 heures équivalent TD, pour 48 EC intervenants (intervenants aussi dans les masters et autres diplômes) et 102 vacataires.

La formation ne met pas en place un dispositif régulier d'amélioration continue. Les enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements ne sont pas régulièrement menées. Le conseil de perfectionnement n'a fonctionné qu'une fois et sa constitution ne répond pas aux textes, puisqu'il n'y a pas d'étudiants de licence dans celui qui a fonctionné (juste un étudiant de master). Il n'a plus fonctionné depuis et le compte rendu de sa seule réunion est un quitus pour une formation pourtant en tension.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Un encadrement pédagogique insuffisant mettant en péril la formation ;
- Absence de suivi régulier des étudiants et des diplômés ;
- Pas de mise en œuvre de l'approche par compétences ;

- Un conseil de perfectionnement qui ne se réunit pas régulièrement et qui ne comporte pas d'étudiant de licence ;
- Peu d'interactions avec les autres formations ;
- Une présence à l'international réduite.

Recommandations

- Étoffer l'équipe pédagogique, mais réfléchir également à une maîtrise plus forte des capacités d'accueil en L1.
- Mettre en place un suivi régulier des étudiants et des diplômés.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement annuel respectant la composition réglementaire.
- Développer l'approche par compétences.
- Développer l'ouverture à l'international en s'appuyant par exemple sur l'alliance CIVIS.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* d'Aix-Marseille Université (AMU) se déroule sur le site d'Aix-en-Provence. Elle fait partie d'un portail avec *Sociologie - Philosophie - Sciences de l'éducation - Sciences du langage*. Ce portail réserve pour la première année (L1) une capacité d'accueil en licence *Sciences de l'éducation* de 140 places. La licence complète a démarré en 2018 (fin des licences suspendues) avec une L1 et une deuxième année (L2) (grâce à un accès direct à celle-ci sans passer par la L1). La formation a pour objectif l'étude des connaissances sur les métiers de l'éducation et de la formation au sens large.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation en sciences de l'éducation est parfaitement intégrée dans les projets de l'université. L'équipe participe au projet A*Midex sur apprentissage et éducation. Le système en portail sciences humaines des premières années donne satisfaction à l'équipe en maintenant une interdisciplinarité estimée favorable à la réflexion des étudiants. La formation se spécifie au cours de la licence et se différencie en deux parcours inégaux. La première année est donc pluridisciplinaire, en lien avec le projet d'établissement, et est présentée comme une préparation à l'une des quatre mentions qui partagent le portail et qui se séparent la deuxième année. Après cette année partagée, il n'apparaît plus de lien entre les mentions du portail. Cette deuxième année est un tronc commun pour les sciences de l'éducation puis, en troisième année, deux parcours se distinguent : *Sciences de l'éducation* et *Formation d'adultes*. Ce dernier parcours est destiné à un public possiblement en alternance (entre 9 et 12 étudiants).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche par la mise en place de 173 heures de méthodologie de la recherche réparties sur l'ensemble du cycle, l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs sur leur domaine de spécialité, la participation des étudiants à des séminaires et la possibilité de stage dans les laboratoires de recherche. L'exemple du développement durable, objet de recherche dans l'équipe, est mis en avant comme réussite de transmission. Un projet visant l'intégration du PIA au sein de l'université n'a pu être mené à bout mais a fédéré l'équipe.

Les liens avec le monde socio-économique sont réguliers et témoignent, pour l'équipe, de la difficulté de la société face à l'évolution rapide du contexte économique et social, et des opportunités que l'expertise de ce diplôme suscite. Mais il n'est pas précisé d'objectifs d'insertion spécifique dans le cadre de la licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La pédagogie n'a pas été modifiée durant la maquette qui se termine et il n'y a pas de structuration à partir des compétences. L'équipe dit regretter la structuration en unités d'enseignement (UE) et aimerait passer à l'organisation du programme en compétence qui permettrait une meilleure visibilité. Il est dit que cela devra se négocier au niveau de l'UFR. De même, l'interdisciplinarité de la première année est présentée comme freinant l'usage d'outils numériques et de portfolio.

Les chercheurs de l'équipe travaillent sur les innovations pédagogiques, ce qui favorise la pente de leurs usages. Ainsi, un enseignement hybride est construit par les enseignants qui recherchent l'équilibre entre présentiel et distanciel. Si les salles sont bien équipées, elles sont insuffisantes pour répondre aux besoins des usagers, notamment pour l'enseignement en alternance, très consommatrice sur de courtes périodes (une semaine par mois). Enfin, l'effectif des enseignants dédié aux sciences de l'éducation n'apparaît pas dans les données, il est présenté comme insuffisant vis-à-vis des effectifs étudiants.

Il n'y a pas d'engagement sur l'international, même si un projet semble émerger pour l'avenir. L'enseignement en langues est délégué au LANSAD de l'université qui gère les demandes des étudiants.

La formation met en place l'accueil de différents publics et en particulier en alternance. L'accompagnement des étudiants en alternance pose problème et semble dépendre en grande partie de l'unité de formation et de recherche (UFR) et du service de formation professionnelle continue (SFC). Il est précisé que ce parcours bénéficie de l'accréditation Qualiopi du SFC de l'université, mais comme toute formation gérée en partie par le SFC. L'équipe signale que le choix du parcours en alternance en troisième année entraîne quelques difficultés d'adaptation. Le problème de l'hétérogénéité du niveau des étudiants en alternance est aussi pointé comme produisant des difficultés. Enfin, les besoins des étudiants en alternance ont du mal à être appréciés et s'intègrent mal dans le dispositif d'accompagnement offert par l'UFR.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dispositif en portail commun est vécu comme une bonne expérience, mais la formation en alternance qui démarre par la suite reste une difficulté. Ce parcours en alternance a du mal à attirer les étudiants de la L2. Pour ce parcours, les dossiers sont complexes et le coût élevé. Et si l'existence d'outils de communication avec les étudiants (« Ametice » par exemple) proposés par l'université est saluée, le manque de personnel pour en faire usage est pointé. Enfin il y a peu d'éléments sur l'attractivité hormis les éléments de Parcoursup. La formation atteint chaque année sa capacité d'accueil sans difficulté. La filière en sciences de l'éducation est très attractive au regard d'une préparation à une entrée en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en professorat des écoles ou conseiller principal d'éducation (CPE).

Concernant le suivi de la réussite étudiante, les indicateurs sont ceux de l'université et restent peu efficaces, en particulier ils ne permettent pas de caractériser la réussite en L1. Le taux de réussite en L3 est bon (148 réussites en 2021). Selon les chiffres, le taux de réussite reste très élevé (97 % de réussite annoncée, mais sur les 94,5 % de présents aux examens en L3 - soit finalement environ 91,5 % de réussite dans cette année, ce qui reste bon). La formation ne met pas en place de dispositif spécifique de type oui-si en première année mais propose une remédiation en français

La formation dispose de données de suivi du devenir des diplômés trop parcellaires pour en assurer une analyse complète. Il n'y a pas d'enquête d'insertion professionnelle, seulement un suivi de cohorte dans les formations de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une équipe engagée dans l'amélioration du projet pédagogique et des maquettes mais qui n'a pas encore modifié son approche globale (compétences). La licence *Sciences de l'éducation* estime manquer de moyens humains pour réaliser au mieux ses projets pour la licence. Mais l'équipe est soudée et active dans l'usage des outils. Elle a déposé des projets dans le cadre du PIA et poursuit ses efforts. La question de la soutenabilité est une difficulté qui infiltre tous les domaines, au-delà de la pédagogie (effectif EC et enseignants).

La formation n'a pas mis en place un processus d'évaluation interne structurée dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe se saisit des moyens mis à disposition par l'université dans la limite de ses capacités, et ne développe pas de structure propre d'analyse de ces données en dehors d'une écoute régulière des étudiants. Les enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements sont réalisées par l'observatoire mais avec un taux de retour très faible. Il est à noter tout de même que la formation a créé un forum sur le site Ametice de l'université afin de suivre et débattre des difficultés avec les étudiants. En plus des informations organisées par l'université et l'UFR, l'équipe assure des permanences d'informations hebdomadaires et des réunions d'information-orientation. Aucun conseil de perfectionnement n'a été tenu sur la période 2018-2021, le seul conseil de perfectionnement dont nous avons le compte rendu (de février 2022) ne fait pas de remarques sur l'enseignement ou la réussite, d'ailleurs il ne comprend pas d'étudiant de licence et couvre licence et master.

Conclusion

Points forts

- Formation attractive ouverte à l'alternance ;
- Appui important de l'équipe de recherche, tant dans les thématiques que dans les liens socio-économique ;

- Taux de réussites très élevé.

Points faibles

- Manque de moyens en personnel pour assurer la formation ;
- Absence de mise en œuvre d'une approche par compétences ;
- Manque de données de suivi des étudiants et des diplômés ;
- Absence de mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement régulier et de composition conforme à la réglementation ;
- Manque d'engagement à l'international ;
- Liens avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) qui n'apparaissent pas, sauf au niveau d'une possible orientation en master alors que cela figure dans les objectifs de la formation.

Recommandations

- Mettre en place la formation en approche par compétences.
- Mettre en place des dispositifs efficaces de suivi des étudiants et des diplômés.
- Travailler la question de l'alternance qui est une opportunité.
- Mettre en œuvre le développement de l'international.
- Renforcer les liens avec l'INSPE car ils seraient utiles au développement de la formation.

LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La formation est inscrite en première année (L1) dans deux portails : *Géographie, histoire, sociologie, anthropologie* et *Anthropologie, lettres modernes, philosophie*. À l'issue de la L1, les étudiants s'inscrivent définitivement en licence d'anthropologie. La formation est structurée autour d'un tronc commun qui forme un socle de connaissances tout en permettant à chaque étudiant de définir un parcours personnel en fonction de son projet professionnel. La formation dépend du département d'anthropologie.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles. L'inscription dans le portail pour la première année du cursus montre une véritable pluridisciplinarité. Des passerelles sont prévues dans le cadre des portails et permettent aux étudiants de s'orienter à l'issue du semestre 1 et de se réorienter à l'issue du semestre 2. La formation est impliquée dans l'accueil des étudiants en licence avec option accès Santé (L.AS) en 2020-2021 par le biais du portail de L1. La formation est l'une des rares licences de ce type en France (huit au niveau national) et bénéficie d'une certaine attractivité au niveau national.

La formation propose bien une ouverture à l'international, mais elle reste très limitée. La formation encourage les mobilités étudiantes entrantes et sortantes avec des universités proposant une formation de qualité en anthropologie, mais n'a pas de politique particulière de certification en langue.

La formation propose un bon adossement à la recherche. La sensibilisation à la recherche s'effectue à partir de l'unité d'enseignement (UE) *Applications professionnelles de l'anthropologie* en troisième année (L3) qui inclut un stage pour lequel les six laboratoires de recherche adossés à la formation sont sollicités.

Les étudiants bénéficient bien d'éléments de professionnalisation intégrés à la maquette. L'UE OPN en deuxième année (L2) permet aux étudiants de préparer leur insertion professionnelle (compétences, lettre de motivation, CV, simulations d'entretiens d'embauche). Au second semestre, les étudiants réalisent un entretien enregistré avec un professionnel d'un métier qui les intéresse afin de les aider à s'y projeter. Dans l'UE *Applications professionnelles de l'anthropologie* sont présentés différents débouchés pour l'anthropologie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas clairement en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il n'apparaît pas d'approche par compétences. On ne voit pas non plus d'alignement entre objectifs, contenus et acquis d'apprentissage. Tout cela n'apparaît pas dans la maquette fournie.

La formation n'offre pas une grande diversité de pratique pédagogique. Elle a réduit le nombre de travaux dirigés (TD) et s'effectue principalement dans le cadre de cours magistraux (CM). L'absence de TD empêche la pratique des pédagogies innovantes et le suivi personnalisé des étudiants. La formation encourage les étudiants à cultiver des engagements associatifs qui peuvent donner lieu à des bonus de 0,5 point sur leur moyenne générale.

La formation favorise l'ouverture internationale. L'apprentissage des langues est inclus tout au long de la formation (30 heures par semestre). La formation ne propose aucun enseignement en langue étrangère, mais la réflexion est entamée sur un recrutement spécifique pour assurer ce type d'enseignement. Le référent relations internationales (RI) organise une réunion d'information spécifique aux étudiants de la formation à l'automne, afin de leur présenter les mobilités qui leur sont ouvertes et répondre à leurs questions. Une plaquette

de présentation et un guide sur les modalités pratiques et le calendrier des candidatures sont disponibles sur le site du département. En 2020-2021, il y a eu 13 mobilités étudiantes sortantes et 9 entrantes. Il y a eu aussi des mobilités enseignantes. Plusieurs collègues étrangers (5) ont été invités par les laboratoires de recherche associés au département et ont pu assurer des séances de cours dans le cadre des UE de licence.

La formation accueille quelques étudiants en formation continue et alternance sans mettre en place d'aménagements particuliers. La formation compte cinq étudiants en formation continue et trois en alternance. Un seul cours est proposé au SFAD en L1 pour 54 heures de formation. La plupart des enseignements sont accompagnés de supports sur Ametice permettant de mettre à disposition les PowerPoint, des PDF, des vidéos, et des podcasts liés aux cours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation travaille sur son attractivité de manière limitée. La formation communique en étant présente dans les salons étudiants et aux JPO. Elle s'appuie sur le site du département où figure la plaquette détaillée des études de licence.

La formation ne met pas en place de suivi particulier de la réussite des étudiants qui pourrait conduire à une analyse. Les dispositifs d'aide aux étudiants ne sont pas documentés. Les taux de réussite sont faibles en L1, mais ils sont bons en L2 (75 %) et en L3 (86 %).

La formation ne met pas en place de dispositif de suivi et d'analyse du devenir de ses diplômés. Les données à disposition sont trop lacunaires pour démontrer des actions significatives en la matière.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens significatifs pour atteindre ses objectifs. La formation s'appuie sur une équipe de neuf titulaires (dont deux en délégation CNRS). Les chargés de cours sont nombreux, ils sont pour moitié membres du CNRS et de l'IRD et pour l'autre de jeunes docteurs en post-doc ou insérés dans le monde professionnel. L'équipe est sous-dimensionnée pour accueillir tous les étudiants en L1 via le portail.

La formation définit un processus d'évaluation interne limité pour aller vers une démarche d'amélioration continue à compléter. Les UE sont régulièrement évaluées par la composante. Les résultats sont étudiés lors des conseils de perfectionnement. Plusieurs enseignants demandent également un retour par écrit à la fin du semestre sur papier en cours afin de garantir l'anonymat et/ou sur Ametice, afin de cerner plus spécifiquement les points d'intérêt et les améliorations possibles. Il existe un conseil de perfectionnement pour la formation qui s'est réuni pour la dernière fois le 4 juillet 2019. Plusieurs enseignants du département se sont saisis des formations dispensées par le CIPE, notamment celles liées à l'utilisation des outils Ametice. Une réflexion est engagée sur l'adaptation de QCM propres à la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation exigeante ;
- De bons taux de réussite en L2 et en L3 ;
- Une mobilité encouragée.

Points faibles

- Un déséquilibre entre CM et TD préjudiciable aux apprentissages ;
- Un manque de suivi de l'insertion des étudiants.

Recommandations

- Assurer le suivi des cohortes d'étudiants en analysant les remontées des enquêtes d'évaluation des enseignements et d'insertion professionnelle.
- Améliorer le dispositif pédagogique pour mieux accompagner les étudiants, notamment en L1.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* s'effectue sur le site d'Aix-en-Provence. En 2020-2021, elle comptait 851 inscrits dont 28 en licence avec option Accès santé (L.AS) et 10 en parcours accès santé spécifique (PASS). La licence est ouverte dans deux portails pluridisciplinaires : *Sciences de l'homme et de la société* et *Sociologie - Philosophie - Sciences de l'éducation - Sciences du langage*. Ces portails sont constitués de tronc communs obligatoires pour les étudiants en première année (L1), d'un ancrage méthodologique et théorique en deuxième année (L2) et d'une spécialisation en troisième année (L3). La formation propose en L3 des unités d'enseignement (UE) pluridisciplinaire en histoire, anthropologie, géographie, sciences du langage et de PROMEF.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sociologie* est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le développement durable est au cœur de l'objet même de l'enseignement à travers des enseignements de sociologie, de politique et de travaux pratiques. Les laboratoires d'appui étant pluridisciplinaires, les enseignements des enseignants-chercheurs sont ouverts sur d'autres disciplines. La formation est engagée dans le travail d'orientation avec des lycées et participe à des outils spécifiques de l'université (CPEF, Panorama...). Des enseignements de méthodologie et de culture générale sont en place en L2 et L3 et favorisent les orientations et réorientations futures.

La licence *Sociologie* met en avant la recherche appliquée et empirique pour les travaux des étudiants et le suivi de leurs études. La licence s'appuie sur les équipes de trois laboratoires : le LEST, le LPED et le MESOPOLHIS. 19 enseignants-chercheurs assurent 1081 heures dans la formation. Les étudiants sont invités dans des séminaires des laboratoires, voire contribuent à certains projets ANR (il n'est pas précisé lesquels). Les étudiants bénéficient en plus des formations des personnels de la bibliothèque. L'appui sur la méthodologie et la recherche est mis en avant dans la formation, avec par exemple la contribution à des journées d'étude des étudiants de licence. Les contenus visent à la fois une meilleure intégration de la recherche, une approche de la méthodologie et l'acquisition d'une bonne culture générale.

L'ouverture de la formation à l'international est encore en devenir. La mobilité sortante est de 12 étudiants en 2020-2021 alors que la mobilité entrante n'est que de 5 étudiants issus des accords Erasmus. Alors que la formation a de nombreux accords avec des partenaires européens, mexicains et canadiens. D'autres accords sont envisagés notamment avec des universités méditerranéennes et africaines pour des mobilités entrantes.

La formation entretient indirectement des relations avec le monde socio-économique. Elle intègre sept professionnels qui dispensent 296 heures, y compris dans les enseignements fondamentaux. Certains de ces professionnels sont d'anciens étudiants. Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre en plus dont l'intégration de professionnels au sein du conseil de perfectionnement ; la mise en place d'une UE stage d'un mois en troisième année et la réalisation de missions pour des collectivités ou une immersion au sein de dispositifs spécifiques (ex. : euroméditerranée). Ces stages sont proposés pour permettre aux étudiants de faire valoir leurs compétences dans les milieux socio-économiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Sociologie* prépare les étudiants à la certification PIX en deuxième année (109 en 2019-2020 puis 86 en 2020-2021). Le nombre d'étudiants ayant un compte e-portfolio est en croissance pour atteindre 146 en 2020-2021.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Des pédagogies inclusives sont menées par plusieurs enseignants en dehors de PIA, il s'agit notamment d'exercices hors les murs.

La licence Sociologie propose une ouverture à l'international. Une UE obligatoire de 30 heures de langue sur chacun des six semestres de la licence en plus des 25 langues au choix offertes en plus aux étudiants. Les langues sont enseignées et encouragées en lien avec l'ouverture à l'international des laboratoires d'appui. Deux enseignants issus de l'équipe pédagogique ont bénéficié d'une mobilité sortante et deux autres ont été invités durant l'année 2020-2021.

La formation n'est pas spécifiquement adaptée au public de la formation continue. Seuls trois étudiants sont recensés en 2020-2021. L'approche par compétences est engagée pour développer l'attractivité de la formation auprès du public de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence Sociologie est attractive avec en moyenne 3801 candidats pour un nombre d'admis de 624 étudiants en 2020-2021. La formation participe à plusieurs salons et portes ouvertes. La licence utilise les outils de l'université et ses PIA pour mieux connaître son public. La licence Sociologie s'intègre dans les dispositifs CPEF et Panorama de l'université pour avoir une connaissance de l'attractivité de la formation. Le dispositif Parcoursup permet à l'équipe pédagogique d'avoir un aperçu des profils des candidats qui montrent des effectifs majoritairement composés de bacheliers généraux dont les résultats au bac sont globalement bons ou très bons. Des bacheliers technologiques sont recensés (15 %), mais il n'y a pas d'étude sur leur devenir dans la formation. La licence Sociologie propose 504 heures de Français langue étrangère (FLE) qui bénéficie principalement à des étudiants d'origine étrangère (Méditerranée et Afrique). Conformément au choix de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH), il n'y a pas de « oui-si » dans cette mention comme pour toute l'UFR ALLSH. La licence accueille des étudiants L.AS et PASS, mais ces derniers demandant des moyens présentés comme disproportionnés.

La formation ne dispose pas d'un vrai suivi de la réussite de ses étudiants. Elle n'est pas satisfaite des taux de réussite mais ne fait pas état réellement d'action corrective précise.

La formation ne dispose d'aucun suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses étudiants. L'établissement n'ayant pas mis en place d'enquête de suivi à 12 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence Sociologie dispose de 16 enseignants-chercheurs permanents et 26 enseignants contractuels. La majorité des contractuels sont des chargés de cours qui assurent un volume d'heures très important, tout en étant limités par les contraintes administratives ; le volume d'heures à assurer peut rendre leur recrutement délicat. La licence est dispensée avec un total de 1 435 heures étudiants soit un équivalent de 4 553 heures TD en raison du portail en L1 et de 2 222 heures équivalent TD pour les deux années spécifiques en sociologie (L2 plus L3).

La licence Sociologie ne bénéficie pas d'un processus d'évaluation interne suffisant. Du fait de la structuration du pilotage des formations en département, le conseil de perfectionnement est celui du département sociologie, commun à la licence et aux masters. Le dernier compte rendu démontre l'absence de réunion du conseil de perfectionnement depuis avril 2019, de même que l'absence d'étudiants issus de la licence Sociologie. La manière dont les enquêtes d'évaluation des enseignements auprès des étudiants sont prises en compte pour l'amélioration continue de la formation n'est pas explicitée.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Des laboratoires de recherche actifs qui s'investissent dans la formation des étudiants ;
- Une volonté d'ouverture à l'international à travers des projets de liens avec les partenaires méditerranéens.

Points faibles

- Une ouverture à l'international insuffisante ;
- L'absence d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la licence ;
- Un nombre d'heures important pour les chargés de cours ;
- Un manque de données sur la réussite et l'orientation des étudiants.

Recommandations

- Renforcer l'international.
- Renforcer le dialogue avec les étudiants avec des conseils de perfectionnement pour la mention de licence.
- Repenser pédagogiquement la question de l'orientation post licence en l'absence de parcours. L'existence des trois équipes de recherche en appui, de dimension interdisciplinaire favorise cette évolution et l'ouverture de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES GÉOGRAPHIQUES CARTOGRAPHIE, D'INFORMATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La formation s'inscrit dans le département Génie biologique de l'institut universitaire de technologie (IUT) sur le site de Digne-les-Bains, formation technique appliquée à la thématique de l'environnement. Il n'y a qu'un seul parcours : *Géomatique de l'environnement, du tourisme et de l'aménagement en montagne (GETAM)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit en partie dans la stratégie de formation de l'établissement. Il s'agit d'une formation très technique, qui accueille un large public venant de différentes formations de l'établissement, la formation est bien ancrée dans son territoire. Elle a sa propre originalité et ses thématiques (l'urbanisme, l'aménagement du territoire) qui se distinguent de celles des bachelors universitaires de technologie (BUT) ou anciens diplômés universitaires de technologie (DUT) *Génie biologique*.

L'ouverture à l'international de la formation est faible, même s'il est évoqué un programme ERASMUS (réserve de Biosphère), aucun étudiant n'est parti en mobilité internationale sur la période. Il y a quelques mobilités entrantes. Il n'y a aucune mobilité enseignante.

La licence professionnelle *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* bénéficie d'un bon adossement à la recherche par l'implication d'enseignants-chercheurs, d'un chercheur CNRS, l'appui des laboratoires de recherche en particulier pour l'accueil d'étudiants en stage ou contrat d'alternance. La familiarisation avec la recherche se fait également lors des projets tutorés. En revanche, il n'y a pas de formation à la déontologie.

La formation est bien en lien avec le monde socio-économique, la formation est ouverte à l'alternance avec une progression importante du nombre d'alternants sur la période.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe ses apprentissages en cohérence avec les compétences attendues, les objectifs visés sont clairement identifiés et déclinés dans une approche programme.

La formation diversifie les pratiques pédagogiques, les enseignements sont assurés sous la forme de cours magistraux (partie théorique) et de travaux dirigés (informatique). Les pratiques pédagogiques mises en œuvre sont en lien étroit avec les compétences métiers attendues par les entreprises de l'alternance. La formation favorise l'approche par compétences-métiers. Une pédagogie différenciée est appliquée pour les enseignements techniques. De nombreux cours sont mis en ligne sur la plateforme AMETICE.

Les dispositifs de la formation pour son ouverture internationale sont peu nombreux. Les étudiants ne bénéficient que de neuf heures de cours d'Anglais. La certification TOEIC est passée par tous les étudiants depuis 2022. Un stage à l'international sur deux ou trois mois est possible en dehors des périodes d'enseignement (bourses CFA - Erasmus).

La formation adapte ses contenus pour différents publics. Tous les étudiants sont en alternance. Les étudiants en formation continue dans l'impossibilité d'être en alternance, ont un projet tutoré à réaliser, en lien avec des commanditaires précis, durant les périodes en entreprise.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence professionnelle **Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique** met en place **un suivi des profils des étudiants mais n'en livre pas une analyse**. Il y a une diversité des profils même si la grande majorité sont des diplômés de brevets de technicien supérieur (BTS) et de BTSA (agricole), l'attractivité (nombre de candidatures) a largement augmenté depuis le déploiement de l'alternance. Les dispositifs d'information décrits se limitent à la description de la formation sur le site web de la composante.

La formation assure un suivi de la réussite des étudiants. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement individuel. Le taux de réussite est élevé, 22 étudiants sur 23 en 2020-2021 ont validé leur année.

La formation suit et analyse l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir de l'enquête réalisée lors de la soutenance en fin d'année et de l'enquête sur l'évaluation des enseignements réalisée par l'observatoire. Le taux d'insertion à 30 mois était de 80 % en 2018-2019 avec un taux de participation à l'enquête de 70,6 %. Une majorité des diplômés trouvent du travail en lien direct ou indirect avec la géomatique. Le responsable de la formation diffuse les offres d'emploi reçues qui sont aussi mises en ligne sur Jobboard de l'IUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur une équipe de quatre enseignants titulaires. On note une quinzaine d'intervenants dans la formation, dont deux enseignants-chercheurs (un professeur, un maître de conférences) et deux professeurs certifiés. La part des enseignements des intervenants extérieurs est majoritaire.

La formation met en place un dispositif de suivi de la formation, en revanche, le compte rendu présenté ne montre pas la contribution à l'amélioration continue de la formation. Le conseil de perfectionnement se tient bien chaque année. Il accueille les délégués étudiants, les intervenants extérieurs, le chef de département, et le secrétariat pédagogique, mais aucun acteur socio-économique en dehors des intervenants ni aucun alumni. Le dernier s'est tenu le 3 septembre 2021. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants). La formation bénéficie du Label Qualiopi (CFA).

Conclusion

Points forts

- Taux de réussite élevé ;
- Formation bien pensée et couvrant tous les aspects du domaine visé.

Points faibles

- Faible ouverture internationale ;
- Manque de cours de langue (seulement neuf heures d'anglais) ;
- Manque d'analyse des données de suivi des étudiants et diplômés.

Recommandations

- Structurer le processus d'amélioration continue en développant l'analyse des données.
- Développer les cours d'anglais.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* comprend un seul parcours *Développement et médiation linguistique en langue des signes* pour une année. Elle se déroule à Marseille et Aix-en-Provence et concerne moins de dix inscrits (entre sept et huit par an), elle concerne uniquement des étudiants « signeurs ». Cette licence professionnelle existe depuis 2001.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place à part par rapport à la stratégie de formation de l'établissement, cette licence est ancienne et concerne un créneau spécifique mais toujours demandeur de formation. Elle a créé de nombreux liens avec des institutions et des associations qui contribuent à la formation aussi bien en assumant des enseignements qu'en les construisant avec l'équipe.

La formation n'est pas ouverte à l'international, il n'y a pas de mobilité. Les échanges internationaux impliquent des difficultés avec des langues des signes différentes selon les pays. Quelques étudiants ont pu faire des stages à l'étranger, occasion d'implanter la langue des signes française.

L'adossement à la recherche est limité, une seule enseignante-chercheuse intervient dans la formation. Elle s'appuie sur l'unité de recherche Parole et langage pour les liens recherche. La bibliothèque fournit un support méthodologique de deux heures et les étudiants bénéficient de cours de déontologie.

La formation entretient des liens avec le monde socio-économique et fait intervenir un nombre important de professionnels du secteur. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais elle est déclinée en blocs de compétences qui permettent une ouverture à la formation continue (quatre stagiaires de formation continue ont suivi un bloc en 2021). L'insertion professionnelle est préparée en particulier grâce à la période de stage. Il est dit que beaucoup d'étudiants trouvent des emplois à la suite des stages (80 % auraient un emploi au bout de trois mois et 85 % au bout de 6 mois).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre de nombreuses méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation vise une double compétence pédagogique et linguistique pour les personnes sourdes et malentendantes.

La formation développe et diversifie significativement ses pratiques pédagogiques. La formation comprend beaucoup de travaux pratiques et de stages, et vise autant un public sourd qu'entendant (mais pratiquant de la langue des signes), et la formation travaille beaucoup sur l'usage de la langue française. L'enseignement se fait en grande partie en langue des signes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour une ouverture à l'international. Il n'y a pas d'enseignement de langue étrangère, les cours étant déjà réalisés en langue des signes. Des stages ont malgré cela été réalisés par des étudiants à l'étranger (Cameroun) et ces stages à l'étranger sont encouragés par l'équipe pédagogique.

Il y a un nombre conséquent d'étudiants en formation continue, soit de trois à cinq par an (sur sept ou huit étudiants). Le bureau de la formation continue connaît et présente la formation et favorise ainsi cette voie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en augmentation sur la période d'observation, passant de 24 à 55 candidatures, en revanche le nombre d'étudiants reste faible avec 7 à 8 étudiants. Le comité ne dispose pas de données de caractérisation de la population candidatant ni du profil des étudiants inscrits.

Le **taux de réussite de la formation est élevé (90 %)**. Si l'équipe reste restreinte (1 enseignant-chercheur et 13 contractuels sourds signeurs), elle fait preuve d'une grande cohérence et dynamique.

Les **données sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle sont parcellaires, il est à noter que les taux d'insertion sont plutôt bons. La formation a mis en place un réseau de diplômés dont certains sont devenus des intervenants. Il existe beaucoup de liens avec des partenaires** qui sont ainsi cités : association Mistigri, BU, CFAL, ESPE, Gift handicap, IRSAM, Musée de Louhans, Resena, SilenCA, 3C, Télé Amu, théâtre Antoine Vitez, Urapeda, Viruscience. Des partenaires universitaires intervenants dans les champs spécifiques sont aussi cités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La **formation peut être fragilisée par une équipe centrée sur un seul enseignant-chercheur, la question de la soutenabilité interroge**. La proximité avec les étudiants, les relations avec le terrain et les stages font que cette formation a un bon taux de réussite (90 %) et un bon taux d'insertion (80 % à 3 mois et 85 % à 6 mois). La part d'enseignant titulaire est très faible (seulement un enseignant-chercheur), pour un nombre d'heures d'enseignement conséquent alors réalisé dans sa grande majorité par des intervenants extérieurs.

La **formation décrit insuffisamment la manière dont elle évolue dans une démarche d'amélioration continue**. Le conseil de perfectionnement est présenté comme se réunissant annuellement. La composition annoncée apparaît conforme à la réglementation. Le comité ne dispose pas d'information sur l'évaluation des enseignements (qui est réalisée auprès des étudiants) ni sur la manière dont le retour des étudiants est pris en compte dans la démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une niche de formation avec beaucoup de partenaires ;
- Un nombre réduit d'étudiants qui renforce la qualité des stages et de l'enseignement.

Points faibles

- Une formation qui tient autour d'un seul enseignant-chercheur
- Une démarche d'amélioration continue insuffisamment décrite

Recommandations

- Veiller à une meilleure soutenabilité de la formation.
- Accroître la part des enseignants titulaires pour garantir le caractère universitaire.
- Préciser la démarche d'amélioration continue suivie.

LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* est portée par le département d'Histoire et Archéologie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH). Elle vise à former des techniciens spécialisés dans les domaines touchant au patrimoine bâti, tant d'un point de vue administratif que technique. Il n'y a qu'un seul parcours qui se divise en deux axes : *Gestion et la valorisation du patrimoine bâti* et *Diagnostic et restauration du patrimoine bâti*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement. La formation s'inscrit bien dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement.

L'ouverture internationale est faible avec seulement quelques étudiants venant de l'étranger. Il n'y a pas de mobilité des enseignants.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche. La recherche est peu présente dans la formation.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre plusieurs éléments de professionnalisation. La formation est parfaitement reconnue par les milieux professionnels. Les débouchés sont nombreux dans les entreprises du bâti ancien, des bureaux d'études, des Directions Régionales des Affaires Culturelles et des collectivités locales. Les professionnels intervenants dans la formation permettent de suivre les besoins du monde socio-économique. La formation propose une sensibilisation à l'entrepreneuriat en invitant d'anciens diplômés de la licence à présenter leur parcours dans l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation utilise des pratiques pédagogiques adaptées au domaine concerné. L'enseignement se fait sous la forme d'ateliers où les étudiants sont invités à réfléchir sur leur projet professionnel et de vie grâce à l'intervention d'une psychologue des entreprises. Les projets tutorés assurent une mise en situation professionnelle car ils nécessitent de pouvoir être mis en place par des collectivités locales ou territoriales. Ils permettent d'évaluer les compétences acquises et de les améliorer tout au long de l'année.

La formation n'est pas adaptée à une ouverture internationale. La langue enseignée, l'anglais, est axée uniquement sur les problématiques liées à la formation et à ses attendus.

La formation ne met pas en place de contenus ou de dispositif adaptés à la formation continue ou à l'alternance. La formation n'est pas proposée en alternance. Les étudiants en formation continue ne bénéficient pas d'un dispositif spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation possède une bonne attractivité auprès de ses publics potentiels. La formation diffuse les informations grâce à son site Internet. Elle se fait connaître lors des salons des formations, forums, symposium. Une plaquette de la licence professionnelle est diffusée auprès d'autres établissements hors académie et lieux

de formation aux élèves en brevet de technicien supérieur (BTS, lycées professionnels). Les étudiants participent aux journées du patrimoine, aux salons de formations où ils partagent leur expérience avec de potentiels candidats, à des journées d'étude sur le patrimoine et ses métiers (SIPPA Pôle Industries et Patrimoine Arles). La formation est surtout attractive à l'échelle nationale. Quatre-vingt-quinze pour cent des étudiants viennent de France, deux ou trois étudiants viennent d'Aix-Marseille Université. Ils sont d'une très grande diversité de formation. L'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics est suivie grâce à E candidat.

Le taux de réussite est très élevé (100 % en troisième année).

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses étudiants, en relation avec ses objectifs et les besoins des professionnels. La formation assure l'information sur les débouchés professionnels par la présentation de métiers et des parcours professionnels, et par les stages. L'insertion professionnelle est satisfaisante avec un taux de 83,3 % des répondants diplômés en emploi à 30 mois après l'obtention de la licence (promotion 2018-2019) ; 77,8 % l'étaient à moins de 3 mois. Les emplois sont répartis sur tout le territoire français et pas seulement en PACA. Soixante pour cent ont un emploi stable et 100 % à temps plein. Les retours sont obtenus principalement par une association d'anciens diplômés et d'étudiants (BDE) et un suivi sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour atteindre ses objectifs. La formation est dispensée par quatre enseignants-chercheurs et une vingtaine de professionnels appartenant aux différents secteurs d'activités du patrimoine bâti. Le nombre d'heures étudiant est jugé insuffisant pour couvrir l'ensemble des domaines de la formation.

La formation suit et évalue ses enseignements sans préciser sa démarche d'amélioration continue. L'amélioration continue interroge d'autant plus que la formation n'a pas de conseil de perfectionnement spécifique. Il n'existe qu'un seul conseil de perfectionnement pour toutes les formations du département Histoire de l'Art et Archéologie. D'un autre côté, tous les enseignements ont fait l'objet d'une évaluation par les étudiants. Cent pour cent des répondants sont satisfaits des enseignements et des liens avec les encadrants. Le taux de répondants est conséquent (54,5 %).

Conclusion

Points forts

- Taux de réussite élevé ;
- Forte insertion professionnelle.

Points faibles

- Faible mobilité étudiante ;
- Absence d'adossement à la recherche.

Recommandations

- Améliorer l'adossement à la recherche.
- S'ouvrir à l'international.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CHIMIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie* proposé depuis la rentrée 2021 repose sur le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Chimie* et de la licence professionnelle (LP) mention *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement, parcours Méthodes et techniques d'analyses chimiques et biologiques* (MTACB). Ce BUT propose un seul parcours en première année (BUT1) *Analyse, contrôle-qualité, environnement*, et ne conservera qu'un seul parcours *Analyse et synthèse* en deuxième année (BUT2) dès la rentrée 2022. La formation est portée par l'établissement Aix-Marseille Université (AMU) sur le site de Marseille Saint-Jérôme. La formation est ouverte en alternance dès la première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT *Chimie* est en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment en matière d'approche par blocs de compétences, de formation par alternance et de démarche qualité. La LP MTACB est déjà construite en continuum avec le DUT facilitant la création d'un cursus complet de BUT, et le choix de ne plus proposer l'option *Chimie industrielle* en deuxième année se fait en cohérence avec le contenu de la formation de BUT *Génie chimique et génie des procédés*. Le DUT et la LP disposent d'ores et déjà d'une certification ISO 9001. La pluridisciplinarité est bien présente en LP reposant sur une double compétence chimie-biologie, et l'interdisciplinarité se retrouve au niveau de l'approche par compétences de la formation et des activités de mise en situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE).

Cette formation étant proposée en alternance de façon obligatoire en LP, l'ouverture à l'international se résume principalement à la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger en deuxième année (environ 20 à 25 % de mobilités sortantes en deuxième année de DUT - DUT2 tous les ans). Le DUT propose également une ouverture internationale avec un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) mais avec un nombre d'étudiants concernés moindre et en baisse, probablement du fait de la crise sanitaire (deux étudiants en 2020-2021).

Le BUT bénéficie d'un bon adossement à la recherche, avec une équipe pédagogique de 27 enseignants-chercheurs et chercheurs. Les projets tutorés, les jeudis scientifiques (où des chercheurs présentent leurs travaux), ainsi que les stages de DUT2 en France ou à l'étranger, sont autant d'occasions pour les étudiants d'être confrontés au monde de la recherche. L'intervention de partenaires industriels de recherche et développement (R&D) en LP permet aussi de délivrer des enseignements thématiques en lien avec la recherche adaptée à la finalité de la formation.

Les relations avec le monde socio-économique sont soutenues, notamment au niveau de la LP qui compte 11 intervenants professionnels assurant 102 heures d'enseignements (contre seulement 3 en BUT1). Les difficultés administratives liées à l'emploi de vacataires professionnels sont soulignées comme étant en partie responsables de la faible présence d'extérieurs en BUT, et cela malgré l'existence de l'alternance en DUT depuis de nombreuses années (depuis 1994). Néanmoins, des initiatives encourageantes comme des forums entreprises sont sujets à se développer au niveau de la formation. Pour les étudiants qui ne sont pas en alternance, le stage obligatoire en DUT2 et en LP leur permet une première expérience professionnelle bénéfique. Il est néanmoins regrettable qu'aucun acteur du monde socio-économique ne fasse partie du conseil de perfectionnement de la LP. Le DUT est ouvert en formation continue mais le nombre de candidats concernés est quasi nul.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT est organisé en blocs de compétences, cette approche devrait donc s'étendre à l'ensemble des trois années de formation. Les étudiants de BUT1 peuvent valoriser leurs compétences acquises par l'usage d'un e-portfolio, qu'il conviendra de généraliser sur les trois années. Le passage de la certification PIX devra également

être encouragé, si ce n'est devenir obligatoire. Des parcours spécialisés peuvent être mis en place pour des publics spécifiques (sportifs de haut niveau par exemple).

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées (classes inversées, situation d'apprentissage et d'évaluation - SAE, apprentissage par projet, *escape game*, magasin connecté) et s'appuie sur des espaces d'enseignement appropriés avec ses objectifs pédagogiques. Des modalités de suivi à distance ne sont toutefois pas proposées, ce qui n'est pas totalement incohérent avec la finalité de cette formation reposant en grande partie sur l'acquisition de compétences pratiques. Pour favoriser la réussite de ses étudiants titulaires de bacs technologiques, des enseignements de remédiation sont aussi proposés tout au long de l'année en BUT1. Par ailleurs, tous les étudiants bénéficient d'heures de méthodologie de travail universitaire en première et deuxième années, ce qui est aussi gage de leur réussite.

La formation dispose d'enseignements d'anglais obligatoires, indispensables pour une future insertion professionnelle. Le passage de la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) est proposé en DUT2 et LP, avec un niveau B1 ciblé. Les étudiants n'ont pas la possibilité de suivre en option une deuxième langue vivante mais peuvent toutefois prendre des cours de langues de leur propre initiative. La formation inclut par ailleurs des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants (forums relations internationales).

Bien qu'elle soit ouverte à l'alternance depuis de nombreuses années, le nombre d'alternants en BUT1 reste modéré (environ 20 % des inscrits en contrats d'apprentissage en 2021-2022) et mérite donc d'être rehaussé. Le passage à l'alternance obligatoire en LP est une bonne chose qui permettra de contrer la baisse constante de contrats d'alternance observée sur cette année de formation. Bien que le domaine soit porteur, les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont quasi inexistantes pour les deux formations (DUT et LP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre élevé de candidatures reçu pour le BUT témoigne de sa grande attractivité (1699 dossiers pour une capacité d'accueil fixée en 2021-2022 à 128 places en première année), avec environ 5 % de croissance annuelle. La LP également a subi une forte hausse de son taux de pression à l'entrée. Le public d'inscrits en BUT1 est constitué de 2/3 de bacheliers généraux et de 1/3 de bacheliers technologiques, ce dernier chiffre restant en deçà des taux attendus au niveau national.

Les taux de réussite sont de 100 % en DUT2 et LP, mais sont plus faibles en première année, notamment du fait de démissions (environ 12 % des étudiants) en début d'année. Le pourcentage de démissions n'a toutefois pas été mis en relation avec l'origine des étudiants concernés. Des dispositifs d'aide à la réussite (remédiation, aide individualisée) ont été mis en place dans le cadre de la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants (ORE), ce qui devrait contribuer à limiter ce taux d'échec.

L'équipe pédagogique analyse bien l'insertion professionnelle de ses diplômés en LP, qui s'insèrent très vite (en moins de 3 mois), à des taux assez élevés (82 % en moyenne après 30 mois) et en adéquation avec le niveau du diplôme, ce qui confirme la pertinence de la formation. Toutefois, le taux de poursuite d'étude en sortie de LP atteint 50 % en 2020-2021 de manière surprenante et non analysée. Aucune donnée chiffrée n'est fournie quant au devenir des étudiants de DUT, si ce n'est qu'il est indiqué que la LP MTACB est en majorité alimentée par des étudiants issus d'IUT de chimie, ce qui conforte la création d'un cursus de BUT cohérent en trois ans.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont disposent les formations dans le périmètre du BUT relèvent pour environ moitié de personnels permanents et moitié de vacataires de l'enseignement public, ce qui indique un déficit notable d'encadrement d'enseignants et enseignants-chercheurs pour assurer le volume d'heures équivalent TD très conséquent. Ce déséquilibre peut inquiéter en cette période de transition entre le DUT et le BUT, nécessitant un surcroît d'investissement pour les équipes pédagogiques pour qu'elles s'approprient la nouvelle maquette et la démarche qualité l'accompagnant. La tenue d'un forum annuel des initiatives pédagogiques est un bon point pouvant aider les équipes à mieux aborder cette phase de transition. Concernant sa soutenabilité, la formation s'appuie sur des données précises (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette, groupes ouverts), et fait état d'investissements par appel à projets pour maintenir à niveau ses équipements.

Le processus d'évaluation interne est bien présent dans les deux formations de DUT et de LP, avec des taux de réponse satisfaisants des étudiants aux évaluations des enseignements (supérieur à 70 %) et l'existence d'un conseil de perfectionnement en LP comprenant des étudiants. Comme indiqué précédemment, il serait

nécessaire à l'avenir que des extérieurs professionnels du domaine de la chimie/biologie fassent aussi partie de ce conseil qui se voudra élargi aux trois années de formations. L'évolution notable ayant eu lieu en cours de contrat est la prise en charge en LP du passage de la certification au TOEIC par la formation.

Conclusion

Points forts

- Grande attractivité de la formation bien adaptée à la demande des secteurs d'activité en lien avec l'analyse, le contrôle qualité, l'environnement ;
- Très bonne insertion professionnelle à l'issue de la LP (sauf en 2020-2021) ;
- Pratique pédagogique diversifiée avec une approche par blocs de compétences.

Points faibles

- Taux important de vacataires de l'enseignement public ;
- Faible présence de professionnels du monde socio-économique sur les deux premières années ;
- Pas de personnalités extérieures à la formation dans le conseil de perfectionnement ;
- Un taux de poursuite très élevé en 2020-2021 à surveiller.

Recommandations

- Surveiller le taux d'insertion professionnelle (le taux de poursuite d'études de 2020-2021 (50 %) est trop élevé pour une LP).
- Renforcer l'équipe pédagogique déficitaire en enseignants et enseignants-chercheurs permanents.
- Renforcer la présence de professionnels extérieurs dans la formation et les intégrer dans le conseil de perfectionnement.
- Améliorer le taux d'alternants dès la première année, ce qui pourra être un levier pour limiter le nombre de démissions en début de formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique* (GB) d'Aix-Marseille Université (AMU), présent sur le site de Digne-les-Bains de l'institut universitaire de technologie (IUT) est décliné en deux parcours. C'est un BUT de type 3, correspondant à deux formations se distinguant dès la première année avec des compétences communes aux cinq parcours nationaux et trois compétences spécifiques à chaque parcours qui s'intensifient sur les trois ans de formation. Les deux parcours ont remplacé les deux existants (options du diplôme universitaire de technologie - DUT) à savoir *Agronomie* et *Sciences de l'environnement et écotecnologies* (SEE). Une licence professionnelle (LP) est présente dans le département, la LP *Métiers de la protection et de la gestion et de l'environnement*, ouverte strictement en alternance. Cette LP à l'échelle de l'établissement a deux parcours dont un porté par l'IUT, ce dernier, le parcours *Gestion et optimisation des systèmes de traitement de l'eau* (GOSTE) disparaît dans le cadre de la mise en place du BUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le BUT GB n'est proposé que sur le site de Digne au sein d'AMU, toutefois des passerelles entrantes existent entre les licences d'AMU et le BUT. La formation est impliquée dans plusieurs PIA de l'établissement, mais sans détail sur cette participation. Le programme national des BUT a été élaboré sur la base de l'approche par compétences, s'inscrivant pleinement dans les orientations pédagogiques de l'établissement, tout comme l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé). Cette modalité pédagogique, par projet, mais aussi en situation professionnelle prépare à l'insertion professionnelle.

La formation est ouverte à l'international par le biais de quelques mobilités entrantes et de stages possibles à l'étranger ainsi que la mise d'une année supplémentaire après les deux ans du DUT (le diplôme d'université d'études technologiques internationales - DUETI).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Onze enseignants-chercheurs permanents interviennent dans la formation. Il n'y pas d'heures dédiées de formation à et par la recherche en tant que telles, même si les stages permettront indirectement de développer cet aspect.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La mise en place de l'alternance dès la deuxième année du BUT, mais aussi l'existence de manifestations comme le « forum entreprises » permettent de développer les liens avec les acteurs socio-économiques. Même si l'implication de professionnels dans la formation est présente, celle-ci mérite d'être accentuée en termes d'enseignements pour les trois années de la formation. Il n'y a pas de professionnel qui demande l'obtention de ce diplôme par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre l'approche par compétences. Elle suit la démarche approche par compétences développée au niveau national avec un programme national complété par une adaptation locale.

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques diverses adaptées aux compétences visées. L'utilisation des plateaux techniques, des classes inversées ainsi que de salles de travail type 'coworking' permet d'adapter la pédagogie aux compétences visées, notamment de travailler en mode projet lors des SAé. La valorisation des compétences des étudiants se fait grâce à la mise en place progressive du portfolio, obligatoire en BUT.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation propose des enseignements de langue anglaise ainsi que la mise en place d'une certification, quelques interventions disciplinaires se font également en anglais et vont se développer. L'alternance sera proposée dès la deuxième année du BUT (rentrée 2022). Le dossier n'indique pas si les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de fin d'études à l'étranger.

La formation est ouverte en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit partiellement son attractivité auprès de ses différents publics. Elle reçoit un nombre important de candidatures (1861) pour 98 places, mais seulement 95 étudiants ont été réellement admis. La formation peine à recruter le nombre de bacheliers technologiques demandé par le rectorat (manque de vivier) en particulier dans le parcours *Agronomie*. Toutefois, le nombre total de candidatures n'a pas baissé sauf en LP, mais ces dernières étaient de meilleure qualité (90% des étudiants ont été admis) d'effectifs. Le dossier n'indique pas les moyens mis en œuvre pour mettre en avant la formation afin de recruter davantage de bons étudiants.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Tous les étudiants, quelle que soit leur origine, bénéficient d'un contrat pédagogique pour la réussite en BUT. Le taux de réussite est bon, 73 % des étudiants valident le diplôme. Dans le cadre du développement du soutien lié aux moyens ORE, une nette progression de la réussite des bacheliers technologiques a été remarquée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Un tiers des diplômés se dirigent vers les écoles d'ingénieurs, un autre tiers en LP, les autres se dirigent en licence générale. Il y a très peu d'insertion professionnelle à l'issue du DUT. L'analyse des enquêtes de la LP montre un faible taux de réponse des étudiants, qui sera à surveiller dans les années futures pour le BUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec seulement 11 enseignants-chercheurs en poste, la formation est un peu sous dotée en personnel enseignant.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation a mis en place une démarche qualité selon la norme ISO 9001V15 (formation pilote pour l'IUT), ainsi qu'une évaluation annuelle des enseignements de deuxième année par les étudiants, présentant un taux de réponse pouvant être encore être amélioré notamment par la réalisation de cette dernière en présentiel. Ce taux étant aux alentours de 80 % mis à part l'année 2020-2021 (année de crise sanitaire, environ 50 %) pour les DUT2. Cette démarche doit être poursuivie dans le cadre du déploiement du BUT complet.

Conclusion

Points forts

- Malgré la crise sanitaire et la mise en place de la nouvelle formation (BUT en lieu et place du DUT), pas de baisse significative du nombre de candidatures sauf en LP ;
- Démarche qualité effectivement mise en place ;
- Bon taux de réussite.

Points faibles

- Ouverture à l'international peu développée (mobilité entrante et sortante que ce soit pour le personnel ou les étudiants, cours disciplinaires en anglais) ;
- Manque d'implication des professionnels dans la formation (intervenants extérieurs).

Recommandations

- Gérer la mise en place de la formation dans ce périmètre de BUT avec peu d'étudiants issus de l'IUT (avec les contraintes liées à l'alternance : 20 alternants par an ou moins).
- Renforcer l'équipe de personnels administratifs et enseignants pour faciliter les interventions à Digne-les-Bains.
- Développer l'ouverture à l'international en particulier, en facilitant les stages à l'étranger.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE CHIMIQUE - GÉNIE DES PROCÉDÉS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie chimique - génie des procédés (GCGP)* proposé depuis la rentrée 2021 repose sur le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) portant le même nom et de la licence professionnelle (LP) mention *Chimie industrielle, parcours Contrôle et amélioration des procédés chimiques (CAPC)*. Ce BUT propose une première année (BUT1) commune, puis deux parcours au choix à partir de la deuxième année *Conception des procédés et innovation technologique* et *Contrôle, pilotage et optimisation des procédés*. La formation est portée par l'établissement Aix-Marseille Université (AMU) sur le site de Saint-Jérôme à Marseille. La formation est ouverte en alternance à partir de la deuxième année pour le parcours *Contrôle, pilotage et optimisation des procédés*, et uniquement en troisième année pour l'autre parcours (la formation de LP est actuellement 100 % en alternance).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT *GCGP* est en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment en matière **d'approche par blocs de compétences et de formation par alternance**. La LP CAPC aux thématiques proches du DUT actuel s'intégrera sans difficulté dans le cursus complet de BUT, en concertation avec le département de chimie qui assure conjointement son pilotage et y apporte une dimension pluridisciplinaire. L'interdisciplinarité se retrouve au niveau de l'approche par compétences de la formation et des activités de mise en situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE).

L'ouverture à l'international est très faible avec un seul étudiant concerné par un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) et quelques mobilités entrantes au niveau du DUT sur les trois dernières années (aucune mobilité sortante pour effectuer des stages à l'étranger n'est indiquée). Cet axe est indiqué comme étant en cours de développement.

En raison du niveau et des thématiques abordées, le BUT ne revendique pas d'adossement à la recherche, si ce n'est la présence d'enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs. Ainsi, on compte de 15 EC et chercheurs dans l'équipe pédagogique de DUT et 30 % des enseignements de LP assurés par des EC. Une dizaine de stages de DUT2 par an sont néanmoins effectués en laboratoire de recherche.

Les relations avec le monde socio-économique sont soutenues, notamment au niveau de la LP qui compte 19 intervenants professionnels assurant 190 heures d'enseignements (contre seulement 5 en BUT1). L'alternance est considérée comme un bon moyen d'échanger avec le tissu socio-économique local, avec un positionnement régional unique de la formation dans le domaine de production industrielle. Pour les étudiants qui ne sont pas en alternance, le stage obligatoire en DUT2 leur permet une première expérience professionnelle bénéfique. Le DUT n'est pas ouvert en formation continue contrairement à la LP.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT ne communique pas sur l'approche par compétences qui est pourtant requise à la création de ce type de formation d'après le programme national. L'appropriation de cette démarche et des outils de valorisation des compétences devra donc s'intensifier sur l'ensemble des trois années de formation. L'usage d'un e-portfolio par quelques étudiants de DUT est indiqué, mais reste excessivement marginal en LP pourtant effectuée obligatoirement par alternance. Aucun passage de la certification PIX n'est signalé sur les trois années, et devra donc être mis en place dans le futur.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées (classes inversées, SAE, pédagogie active, plateau technologique) et s'appuie sur des espaces d'enseignement appropriés avec ses objectifs pédagogiques. Des modalités de suivi à distance sont proposées en DUT mais uniquement pour les cours et travaux dirigés, ce qui n'est pas totalement incohérent avec la finalité de cette formation reposant en grande partie sur l'acquisition de compétences pratiques. Des dispositifs d'aide à la réussite AMU (« les techniques ») sont proposés aux étudiants en difficulté (six étudiants en ont bénéficié en BUT1 en 2021-2022).

La formation dispose d'enseignements d'anglais obligatoires, indispensables pour une future insertion professionnelle. Le passage de la certification *Test of English for International Communication* (TOEIC) est proposé en DUT2 et obligatoire en LP. Les étudiants n'ont pas la possibilité de suivre en option une deuxième langue vivante. La formation n'inclut pas de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante pour ses étudiants, si ce n'est de les diriger vers le service des relations internationales.

Le nombre d'alternants en DUT reste modéré (environ une dizaine de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation par an sur les années de référence) et mérite donc d'être rehaussé. L'intégration dans le cycle de formation de la LP pour laquelle l'alternance est obligatoire permettra sans doute d'impulser une dynamique en ce sens. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont inexistantes en DUT et très faibles en LP (seulement une par an). Le DUT et la LP indiquent disposer d'un opérateur de fabrication pour répondre au public régulier de la formation continue, mais sans plus de précision sur ce point, ce qui apparaît dommageable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre élevé de candidatures reçu pour le BUT témoigne de sa forte attractivité (810 dossiers pour une capacité d'accueil fixée en 2021-2022 à 56 places en première année), avec environ 5 % de croissance annuelle. Le nombre de candidatures en LP varie entre 30 et 50 pour un nombre d'étudiants présents se situant entre 10 et 15 sur la période de référence. Le public d'inscrits en BUT1 est constitué à plus de 40 % de bacheliers technologiques, ce qui est globalement acceptable par rapport aux attendus ciblés au niveau national.

Les taux de réussite sont plutôt bons en DUT2 (supérieurs à 93 % sur les deux dernières années de référence) et excellents en LP (100 %), mais ne sont pas indiqués pour la première année. Il est précisé que ce taux augmente pour les étudiants issus de bacs technologiques grâce aux dispositifs d'aide à la réussite mis en place dans le cadre de la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants (ORE), mais aucune donnée chiffrée ne permet d'en juger.

L'équipe pédagogique ne fait aucune analyse de l'insertion professionnelle de ses diplômés en LP, qui trouvent globalement du travail en adéquation avec le niveau du diplôme, mais sont en emploi à moins de 60 % en moyenne après 30 mois, ce qui reste assez modéré. Il faut cependant souligner que le taux de poursuite d'étude en sortie de LP est très faible (inférieur à 25 % sur les trois années de référence). Les données chiffrées fournies sur le devenir des étudiants de DUT restent assez vagues, et indiquent que plus de la moitié d'entre eux poursuivent leurs études notamment vers la LP CAPC mais sans précision sur le pourcentage concerné.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont disposent les formations relèvent presque au 2/3 d'enseignants vacataires au niveau du DUT, et de 50 % pour la LP, ce qui met en évidence un déficit notable d'encadrement d'enseignants et enseignants-chercheurs pour assurer le volume d'heures équivalent TD conséquent. Ce déficit peut inquiéter en cette période de transition entre le DUT et le BUT, nécessitant un surcroît d'investissement pour les équipes pédagogiques pour s'approprier la nouvelle maquette. Ce constat peut en partie expliquer le fait que les enseignants suivent peu de formations sur les pratiques pédagogiques. Néanmoins, la tenue d'un forum des initiatives pédagogiques est un bon point pouvant aider les équipes à mieux aborder cette phase de transition. Concernant sa soutenabilité, la formation s'appuie sur des données qui ne semblent pas cohérentes au niveau du nombre d'heures équivalent TD en première année de BUT.

Le processus d'évaluation interne est bien présent dans les deux formations de DUT et de LP, avec des taux de réponse satisfaisants des étudiants aux évaluations des enseignements (supérieurs à 80 %) et l'existence d'un conseil de perfectionnement en LP comprenant un extérieur professionnel mais pas d'étudiant. La présence d'étudiants doit donc être instaurée à l'avenir dans un conseil qui se voudra élargi aux trois années de formations. Aucune évolution notable n'est précisée au niveau de la formation suite à la tenue de ces conseils de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation avec un bon taux d'étudiants issus de bacs technologiques ;
- Bons taux de réussite aux diplômes de DUT et LP ;
- Pratique pédagogique diversifiée ;
- Processus d'évaluation interne bien instauré dans la formation.

Points faibles

- Taux important de vacataires de l'enseignement public ;
- Pas d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés de LP qui reste modérée ;
- Pas de présence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement ;
- Ouverture à l'international relativement faible.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique déficitaire en enseignants et enseignants-chercheurs permanents.
- Améliorer le taux d'alternants dans la formation et intégrer des étudiants dans le conseil de perfectionnement.
- S'approprier davantage les outils de valorisation des compétences.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie civil - construction durable* a été créé en septembre 2021, au sein de la composante de l'institut universitaire de technologie (IUT) du Site de Château Gombert d'Aix-Marseille Université (AMU). Sur les quatre parcours proposés au sein du Programme National, seul le parcours *Travaux de bâtiment* est mis en œuvre.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le continuum bac-3 à bac+3 est assuré de fait par la mise en œuvre du BUT. Aucun partenariat n'est présenté. Cela s'explique par la création très récente de la formation. Néanmoins, l'équipe déclare participer à des manifestations et à des actions en relation avec le monde socio-professionnel. La mise en œuvre du programme national du BUT permet d'assurer la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité. Néanmoins, le rapport d'autoévaluation ne présente pas le respect de ceux-ci.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucun étudiant ne bénéficie d'une mobilité à l'international. Un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) semble être proposé aux étudiants. Aucun élément de traçabilité des partenariats n'est joint au dossier de présentation.

La formation présente un adossement à la recherche très faible. Aucune composition de l'équipe pédagogique n'a été décrite au sein de la présentation transmise. Seuls deux enseignants-chercheurs sont déclarés intervenir au sein de la formation. Le potentiel d'enseignement de ces personnels est trop faible au regard du besoin déclaré en première année du BUT (BUT1) d'environ 2000 heures en équivalence de travaux dirigés (HETD).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique. La mise en place de forums entre les étudiants et le monde socio-professionnel permet de créer de réels liens. Des vacataires issus de la profession interviennent au sein des enseignements. Seule l'alternance est proposée, dès le BUT1.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. On peut citer par exemple : les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation, les classes dites inversées et les plateaux technologiques. Aucun enseignement n'est proposé en distanciel ou en mode hybride. Les infrastructures pédagogiques permettent d'assurer la mise en place des formes pédagogiques usuelles.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants, le cas échéant en participant aux actions prévues par l'initiative d'excellence ou des projets connexes dépendant du PIA. La formation propose des modalités variées d'enseignement, dont des modalités entièrement ou partiellement à distance, pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère, et à travers des certifications. La formation inclut, outre les langues étrangères, des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance (huit contrats d'alternance dès l'année d'ouverture) par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement

et d'ingénierie de formation. La formation développe dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue bien qu'aucun étudiant n'ait bénéficié de cela sur l'année considérée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics. La formation affiche un objectif de recrutement à parité entre les bacheliers issus de la voie technologique et ceux de la voie générale. En pratique, la formation a pu accueillir 45 % d'étudiants issus d'un bac technologique dès sa première année, ce qui est positif. Pour une première année de fonctionnement, l'effectif est très élevé avec en particulier huit contrats d'apprentissage. Cela démontre que la création du département était pertinente et que la formation est attractive.

Au regard de l'ouverture en septembre 2021, le suivi de cohorte est impossible à réaliser.

Pour la même raison, l'analyse de l'insertion professionnelle est aussi impossible.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs, bien qu'ils ne soient pas encore totalement engagés. Le nombre de personnels enseignants permanents formant l'équipe pédagogique est très insuffisant pour assurer un encadrement universitaire des étudiants (5 permanents pour 53 étudiants répartis en 2 groupes de TD). Le recours en masse à des intervenants extérieurs au département n'est pas à pérenniser. Ceci reste acceptable dans une phase transitoire de mise en place de la formation. Le rôle des ingénieurs pédagogiques n'est pas de substituer aux enseignants, même temporairement. Le volume d'heure d'enseignement respecte les exigences et préconisations du programme national.

La formation suit une démarche d'assurance qualité. Ses résultats ne sont pas facilement évaluables ou démontrables vu le peu de recul depuis l'ouverture.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation ;
- Application d'une démarche d'assurance qualité ;
- Présence de l'alternance dès la première année du BUT.

Points faibles

- Effectif de l'équipe pédagogique faible au regard des effectifs d'étudiants ;
- Nombre réduit de parcours de professionnalisation.

Recommandations

- Renforcer fortement, à très court terme, l'équipe pédagogique.
- Proposer un choix de parcours (au moins deux sur quatre définis par le programme national), au regard de l'effectif potentiel d'étudiants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle* est une formation comprenant quatre parcours : *Électrotechnique et électronique de puissance* ; *Intégration des systèmes embarqués pour l'aéronautique et les transports* ; *Électronique pour les objets connectés et Smart-grids* ; *Systèmes automatisés, réseaux et instrumentation*. La formation est portée conjointement par les instituts universitaires de technologie (IUT) situés sur les sites de Marseille Saint-Jérôme et de Salon-de-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en matière de thématiques et de développement de formations par alternance. La formation accueille principalement des étudiants diplômés de bacs généraux (65 %) et dans une moindre mesure de bacs technologiques (30 %), bien que cette formation soit bien adaptée à ces profils. À l'issue de la deuxième année du diplôme universitaire de technologie (DUT2), la majorité des étudiants choisit une poursuite d'études en école d'ingénieurs (30-50 % environ) plutôt que d'aller dans les licences professionnelles de la mention qui accueillent une majorité d'étudiants titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) (75 %). Ainsi, il apparaît que la formation joue de façon désarticulée le rôle de classe préparatoire aux grandes écoles pour bacheliers généralistes et celui de formation technologique à Bac+3 pour étudiants de BTS. Un point positif est que l'équipe pédagogique fait preuve de dynamisme en répondant aux appels à projets dépendant du Projets Panorama, DreamU et Cisam+ (PIA) et en participant aux démarches « développement durable et changement climatique » de la composante.

La formation offre une faible ouverture internationale.

La formation présente un adossement limité à la recherche. Ceci est en adéquation avec sa nature technologique orientée vers le monde socio-économique régional. La formation entretient des relations avec des laboratoires académiques et des sites à l'étranger où les étudiants trouvent ponctuellement des stages.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique par le biais de ses licences professionnelles (LP). Toutes les LP de la formation sont en alternance et font intervenir des professionnels dans leurs enseignements pour un nombre d'heures conséquents. Les professionnels sont également impliqués dans au moins un des comités de perfectionnement (parcours *Électronique pour les objets connectés et Smart-grids*).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont globalement en adéquation avec l'organisation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre. Le programme de la formation et des différents parcours qui la composent a été construit suivant l'approche par compétences qui est bien adaptée à ce type de formation. Des démarches ont été entreprises pour que les étudiants prennent conscience de leur prise de compétence à l'aide de journal de bord et portfolio (plateforme e-foliam). Les quatre maquettes de LP fournies dans les documents de preuves révèlent la cohérence du programme d'apprentissage au regard des objectifs de chacun des parcours.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques. La formation propose des pratiques pédagogiques variées telles que les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation et des enseignements en classes inversées en s'appuyant sur des espaces d'enseignement variés. La formation a répondu à des appels à projets de fonds d'intervention pédagogique de l'Université pour développer les apprentissages actifs. L'absence

d'enseignements à distance ou hybrides ne facilite pas l'intégration d'étudiants en formation continue, mais est en adéquation avec le contenu d'une formation technologique.

L'enseignement des langues est important en quantité et permet le passage de certifications. Les étudiants suivent un enseignement en anglais important et peuvent passer une certification s'ils le souhaitent au niveau BUT1 et DUT2 (environ 10 % d'étudiants certifiés). Le taux d'étudiants certifiés peut s'approcher de 100 % dans certaines licences professionnelles, ce qui est très satisfaisant.

Les contenus et les dispositifs de la formation au niveau licence professionnelle sont adaptés au public de la formation en alternance. La formation propose quatre parcours de licences professionnelles en alternance dont un est accessible en alternance pendant les trois années de la formation. En revanche, la formation n'offre pas d'ouverture aux publics de la formation continue. L'absence d'enseignements à distance ou hybride ne facilite pas l'intégration de cette population étudiante, mais ce choix d'organisation est compréhensible dans le cadre d'une formation technique comprenant une part importante d'enseignements pratiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive (2700 candidats pour 167 places). Le taux de bac technologique est honorable, mais inférieur à 50 % par manque de candidatures sur chacun des deux sites. Un renforcement des actions de communication en direction de cette population est souhaitable.

La formation suit et analyse les taux de réussite de ses étudiants. Les taux de réussites sont de l'ordre de 90 % ou plus en DUT2 et en licence professionnelle, ce qui témoigne d'un processus de recrutement adapté. Le taux de réponse aux différentes enquêtes d'évaluation des enseignements est remarquablement élevé (environ 90 %) et fait l'objet d'une attention particulière des responsables (créneaux dédiés dans l'emploi du temps).

La formation suit l'insertion professionnelle de ces diplômés assez inégalement. Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle sont quant à eux très variables entre les années et entre les formations. Un point de vigilance concerne la licence professionnelle *Intégration des systèmes embarqués pour l'aéronautique et les transports* qui n'a pas réalisé d'enquête d'insertion professionnelle ses deux dernières années sans que ce fait surprenant soit commenté dans l'autoévaluation. L'insertion à 30 mois est très variable à l'image du taux de réponse aux enquêtes et globalement satisfaisante pour la population des répondants à l'enquête. Les licences professionnelles ainsi que le BUT1 et le DUT2 par apprentissage sont certifiés ISO 9001, ce qui témoigne, malgré les points relevés précédemment, d'une volonté de mesurer la performance et la pertinence de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Le taux d'encadrement est adapté (70 enseignants pour 170 étudiants en BUT1) avec une contribution équilibrée d'intervenants permanents internes (60 % des effectifs enseignants) et d'extérieurs. La formation dispose d'intervenants professionnels en bon nombre dans chacun de ses parcours (entre 7 et 40 suivant les cas). La formation dispose des moyens et de la volonté d'améliorer ses méthodes pédagogiques (organisation de colloques internes annuels sur ce thème).

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne devant permettre l'amélioration continue de la formation. La formation bénéficie d'un processus d'évaluation interne par les étudiants très efficace avec un taux de réponse élevé. La certification ISO 9001 des différents parcours est aussi un élément positif pour structurer l'évaluation de la formation. Il est fait mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement pour chacune des licences professionnelles, mais peu d'éléments probants sont fournis dans les documents de preuves.

Conclusion

Points forts

- Formation attractive vis-à-vis de publics variés ;
- Formation bien adossée au monde socio-économique avec tous les parcours de licence professionnelle en alternance ;
- Bonne organisation pédagogique mettant en œuvre des pratiques diversifiées ;

- Processus d'enquête interne efficace.

Points faibles

- Faible continuité entre le DUT2 et les licences professionnelles ;
- Faible nombre de contrats pour la formation continue.

Recommandations

- Renforcer le conseil de perfectionnement et son fonctionnement.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* se décline en trois parcours : *Conception et production durable ; Innovation pour l'industrie ; Simulation numérique et réalité virtuelle*. La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie* disparaîtra lors de la mise en place de la troisième année du BUT. Quelques enseignements de cette LP sont intégrables au BUT. Ce BUT est porté par la composante institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le BUT a pour mission de s'inscrire dans le continuum bac-3 à bac+3. À ce titre, la formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Le dossier d'autoévaluation fait état de participation à plusieurs PIA. La mise en œuvre du programme national du BUT permet d'assurer la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité. Le rapport d'autoévaluation fait état de la pluridisciplinarité à travers la mise en œuvre de Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE). Aucun volume horaire dédié aux SAE n'est présenté.

La formation est ouverte à l'international. Le rapport d'autoévaluation fait état d'un nombre variable d'étudiants, intégrant un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) ou une mobilité internationale. Ces nombres significatifs traduisent de fait, de la prise en compte systémique d'une ouverture vers l'international.

La formation bénéficie d'un adossement indirect à la recherche par la proximité de deux laboratoires de recherche. L'équipe pédagogique est composée d'un nombre important d'enseignants-chercheurs, permettant de considérer que les étudiants bénéficient d'un enseignement universitaire. La formation entretient des relations avec le monde socio-économique. Il est noté que le personnel des services de documentation n'intervient pas au sein de la formation, pour la découverte de l'application ZOTERO, par exemple.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique. La mise en place, déclarée de forums entre les étudiants et le monde socio-professionnel permet de créer de réels liens. Quelques vacataires, en nombre réduit, issus de la profession, interviennent au sein des enseignements. La voie de l'alternance est proposée dès la première année de BUT. Cela permet d'offrir un choix aux candidats néo-bacheliers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une approche pédagogique en adéquation avec les objectifs d'apprentissage en intégrant l'approche par compétences. Diverses pratiques pédagogiques permettent aux étudiants d'atteindre les compétences visées.

La formation développe en effet des pratiques pédagogiques multiples. Les approches pédagogiques par les SAE, les classes dites inversées, l'enseignement en mode hybride, les plateaux technologiques sont autant de méthodes et outils pédagogiques utilisés. Les infrastructures pédagogiques sont variées et cohérentes avec les usages. La formation ne propose pas d'enseignement en distanciel pur.

Les enseignements de langue étrangère peuvent permettre des embauches dans un environnement international. La formation propose des cours d'anglais ainsi que des cours en français langue étrangère mais aucun enseignement n'est assuré en langue étrangère. Le nombre d'étudiants certifiés dépasse les deux tiers

d'inscrits sein de la licence professionnelle. Ceci est traduit par un réel investissement de l'équipe pédagogique intervenant sur les enseignements de langue étrangère. Un coordinateur « Relations internationales » (RI) présent dans le département appuyé par le service des RI de l'IUT assure la préparation à la mobilité internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement bien adaptés au public de la formation en alternance. Une classe de travaux dirigés (TD) est dédiée à la voie de l'alternance. En revanche, la formation reçoit très peu d'étudiants en formation continue (0 inscrit en 2019-2021). Plusieurs diplômes universitaires (DU) sont proposés, témoignant d'un certain dynamisme de l'équipe pédagogique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est relativement attractive vis-à-vis de différents publics. Le recrutement est presque à parité entre les bacheliers issus de la voie technologique et ceux de la voie générale. La formation est attractive, puisque le taux de pression brute est de l'ordre de 1 place pour 25 candidats. Quelques étudiants relevant du statut de sportif de haut niveau (SHN) intègrent la formation.

La formation analyse les taux de réussite de ses différents publics et adapte ses moyens pédagogiques de façon ciblée. La mise en place de moyens de remédiation a permis une progression de la réussite des bacheliers technologiques. Le nombre d'abandons est très faible, témoignant d'un réel suivi et encadrement des étudiants par l'équipe pédagogique.

La formation ne suit pas suffisamment la poursuite d'études et l'insertion de ses étudiants à l'exception de la licence professionnelle. Aucune enquête relative à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études n'est exploitée par les équipes pédagogiques de BUT/DUT et de la licence professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Environ les deux tiers de l'équipe pédagogique sont composés de personnels permanents avec un total de 35 enseignants pour 130 étudiants en BUT première année. L'essaimage pédagogique existe, mais reste non systémique. Le nombre d'heures étudiant est cohérent avec le programme national du BUT.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne qui peut encore être amélioré. La formation bénéficie d'un processus d'évaluation interne par les étudiants dont l'efficacité est hétérogène suivant les parcours et les années. Un point de vigilance concerne la baisse significative du taux de réponse aux enquêtes au niveau BUT/DUT et le faible taux de réponse pour la licence professionnelle. Seul un parcours de licence professionnelle est doté d'un conseil de perfectionnement. Les parcours de licence fonctionnent indépendamment. Une démarche d'assurance qualité est mise en œuvre au sein de l'IUT.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation ;
- Fort lien avec le mode socio-professionnel ;
- Plusieurs voies de formation (classique ou alternance) proposées aux étudiants ;
- Plusieurs parcours de formation, proposés aux étudiants ;
- Présence de dispositifs de remédiation pédagogique ;
- Application d'une démarche d'assurance qualité.

Points faibles

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Faiblesse de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Faiblesse des procédures mise en place pour assurer l'alignement pédagogique.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement comme demandé par la réglementation en vigueur.
- Généraliser, à très court terme, l'évaluation des enseignements par les étudiants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie *Hygiène, sécurité, environnement* a ouvert sa première année en 2021 et est proposé sur le site de La Ciotat avec un seul parcours *Sciences du danger et management des risques professionnels, technologiques*. Il fait suite au diplôme universitaire technologique (DUT) *Hygiène, sécurité, environnement* et intègre deux mentions de licence professionnelle (LP) préexistantes : LP *Prévention et gestion des risques en santé, sécurité, environnement* (PCGRSSE) et LP *Radioprotection et sûreté nucléaire*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'appuie sur un DUT qui était déjà bien articulé avec les licences professionnelles. Cela va faciliter la création d'un cursus en trois ans, mais on peut regretter qu'aucune passerelle ne soit proposée avec une licence générale dans la mesure où la licence professionnelle PCGRSSE a un taux de poursuite en master très élevé allant jusqu'à 67 % (données extraites du PV de conseil de perfectionnement).

La formation a une culture de l'ouverture à l'international puisque le DUT proposait déjà une poursuite en diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI) avec environ 10 % d'étudiants concernés avant la période COVID, les LP n'étaient pas conçues pour cette ouverture, mais la création du parcours sur trois ans pourra bénéficier de cette ouverture.

L'adossement à la recherche n'est pas mis en avant dans cette formation alors qu'une part importante des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs (14 permanents).

La formation est en prise avec le monde socio-économique par la très forte part d'alternance proposée. En effet, les LP intégrées à cette formation sont à 100 % en alternance. Par ailleurs, la formation fait intervenir de nombreux professionnels surtout à partir de la deuxième année (BUT 2) (seulement six en première année – BUT 1). La formation n'inclut pas de dimension entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est déclinée en blocs de compétences conformément aux réglementations. Nous n'avons pas d'information sur les modalités d'évaluation. Dans les pratiques actuelles en LP, les étudiants ne sont pas incités à utiliser un outil e-portfolio, la démarche d'identification des compétences acquises est peut-être à consolider. La licence professionnelle PGRSSE conduit à un très fort taux de poursuite d'études dans deux masters de l'université Grenoble Alpes (62 % pour la promotion 2019 et 67 % pour la promotion 2020), ce qui interroge sur la réalité des débouchés à bac +3.

Les méthodes pédagogiques exposées sont variées et adaptées au-delà des cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP), TP des enseignements par projet, des mises en situation professionnelles y compris en utilisant les plateaux techniques de partenaires socio-économique (ex-LP RSN / avec le site d'ICPE SOGEVAL) et le déploiement important de l'alternance. Les LP proposent aujourd'hui des mises à niveau scientifiques pour aider les étudiants à suivre les enseignements théoriques.

L'ouverture à l'international est seulement soutenue par un enseignement en anglais (seule langue vivante proposée) tout au long du cursus, en DUT 2 comme en LP les étudiants sont incités à passer la certification en langue anglaise (environ 30 à 40 % des promotions l'obtiennent). Il n'y a pas d'enseignement disciplinaire en langue anglaise. Environ 10 % des diplômés de DUT poursuivaient en DUETI.

L'ensemble de la formation est ouvert à l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation), elle est possible dès le BUT 1 et en deuxième année, il est prévu un groupe en formation en alternance plus trois groupes en formation initiale, aujourd'hui les deux licences professionnelles d'adossent sont 100 % en alternance (avec un nombre de contrats équivalent à environ la moitié d'une promotion de BUT). Une partie des cours magistraux sont accessibles en distanciel, ce qui peut faciliter le suivi pour des publics mixtes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'un fort taux d'attractivité en BUT 1 avec 1138 candidatures pour 106 places, l'attractivité n'a pas chuté avec la mise en place du BUT, avec un objectif à terme de 50 % de bacheliers technologiques, pour la première année il est de 40 %. Les deux licences professionnelles assurent un suivi de leur recrutement. Sur la période, les deux formations ont connu une baisse significative du nombre de candidatures en 2019-2020, mais un retour au nombre précédent en 2020-2021. L'écart entre le nombre d'admis / nombre d'inscrits est faible en RSN, ce qui traduit une bonne attractivité et le fait que les candidats réussissent à trouver des contrats d'alternance, cependant, il atteint 50 % pour la LP PGRSSE qui connaît une chute des inscriptions tout au long de la période passant de 33 à 23.

Les taux de réussite des étudiants sont proches de 100 % en DUT *Hygiène, sécurité, environnement* comme dans les deux licences professionnelles.

Il apparaît un manque de suivi et surtout d'analyse des données d'insertion et de poursuite d'études au travers des éléments fournis. Les méthodes et données de suivi de l'insertion professionnelle et de poursuite d'études pour le DUT ne sont pas transmises dans le dossier. Les diplômés de LP sont enquêtés 30 mois après leur diplomation selon des enquêtes réalisées par l'OVE, mais les retours sont très faibles et peu exploitables avec 32 % de réponses en RSN (seulement 6 diplômés) et 55 % en PGRSSE (12 réponses). La mention PGRSSE procède à des enquêtes à six mois qui sont analysées en conseil de perfectionnement, ces enquêtes font ressortir un taux constamment élevé de poursuite d'études en master (62 à 67 % sur la période). Nous ne disposons pas de telles données produites par la formation pour la mention RSN.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose en 2020-2021 d'un bon taux d'encadrement en titulaires pour assurer la formation, mais on peut signaler en point d'attention que les deux LP accueillent un effectif équivalent à la moitié d'une promotion de BUT ; la mise en place de la troisième année de BUT va donc nécessiter plus de moyens qu'actuellement.

Il existe un processus d'évaluation interne de la formation qui peut encore être amélioré pour une démarche d'amélioration continue. L'ensemble des étudiants (BUT et LP) répondent avec un excellent taux de retour aux enquêtes d'évaluation des enseignements (proche de 100 %), mais la partie analyse n'est pas précisée ici. Les deux licences professionnelles organisent régulièrement un conseil de perfectionnement, mais leur constitution et déroulé sont différents, si dans la LP RSN il y a bien des étudiants (on n'en a pas la composition exacte), ils ne sont conviés qu'à la deuxième partie du conseil, ce qui interroge sur la place réelle donnée aux étudiants dans la démarche d'amélioration continue de la formation. Pour la LP PGRSSE, il n'y a pas d'étudiants, mais seulement des enseignants et des vacataires et il n'y a pas de représentants socio-économiques en dehors des intervenants dans la formation ni d'alumni ; ce dispositif correspond plutôt à une réunion de l'équipe pédagogique. En revanche, il ressort une présentation et une analyse des données issues des enquêtes réalisées auprès des étudiants à la fois les enquêtes de satisfaction et les enquêtes à six mois post diplomation.

Conclusion

Points forts

- La bonne articulation existante DUT / LP ;
- L'excellent taux de réussite ;
- La bonne attractivité des formations.

Points faibles

- L'absence de dispositifs de suivi des étudiants ;
- La composition des conseils de perfectionnement ;
- Le fort taux de poursuite d'étude pour l'une des mentions ;
- L'absence de passerelle affichée.

Recommandations

- Structurer et faire fonctionner régulièrement les conseils de perfectionnement (composition, rôle d'analyse fine des différentes enquêtes de satisfaction, d'insertion professionnelle, de poursuite d'études).
- Développer les débouchés professionnels à Bac + 3 (au moins 50 % pour une promotion de BUT).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* est un diplôme national dont l'objectif est de former des informaticiens généralistes. Ils participent à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques. Depuis septembre 2021, le BUT remplace le diplôme universitaire de technologie (DUT). La formation passe de BAC + 2 à BAC +3. À Aix-Marseille Université (AMU), le BUT *Informatique* est proposé sur deux sites : à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Arles et à l'IUT d'Aix-Marseille. Les deux sites préparent au métier de développeur généraliste (« fullstack »). Le site d'Arles donne une coloration vers le développement d'applications liées à l'imagerie numérique 2D et 3D. Celui d'Aix-Marseille oriente vers l'administration et la sécurisation de systèmes informatiques communicants. Quel que soit le site, les étudiants issus de cette formation possèdent des compétences pratiques et théoriques permettant d'envisager une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le BUT et le DUT ont un cadrage et des programmes nationaux. Ils s'inscrivent naturellement dans l'offre de formation d'AMU. L'organisation de l'enseignement, en BUT, se fait par compétences. Il permet de renforcer la pratique et l'apprentissage par projet en mettant les étudiants en situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ). Des heures de remédiation sont mises en place par le biais de la loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE). Elles permettent de mieux intégrer des étudiants d'origines diverses et en particulier de bacs technologiques. Elles portent aussi bien sur les matières générales (mathématiques) que dans le cœur de métier de la formation (algorithmique). On peut aussi noter une « sensibilisation à la méthodologie du travail universitaire » qui doit permettre une plus grande autonomie dans le travail des nouveaux étudiants.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'IUT possède un service des Relations internationales (RI) qui permet aux étudiants d'effectuer un stage de fin d'études à l'étranger. Des accords avec l'université de Paisley en Écosse offrent aussi la possibilité d'obtenir un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI). Cet accord permet aux étudiants d'étudier à l'étranger pendant un an. Il s'effectue après l'obtention du DUT et permet de valider un niveau Bac+3. Mais, sur les trois années de référence, un seul étudiant a été inscrit en DUETI à l'université de Paisley. L'IUT d'Aix-Marseille indique que cette possibilité sera reconduite pour les étudiants actuellement inscrits en BUT. Ils envisagent aussi un nouveau partenariat avec l'université d'Uppsala (Suède).

La formation bénéficie partiellement d'un adossement à la recherche. Vingt-cinq chercheurs et enseignants-chercheurs interviennent dans cette formation sur les deux sites (Arles et Aix-en-Provence). Quelques projets tutorés sont proposés aux étudiants ayant comme objectif d'exercer un métier dans la recherche. Il n'y a pas de réelle initiation à la recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Trente professionnels interviennent dans la formation, ils assurent environ 14 % du volume horaire. Le dossier n'indique pas s'ils interviennent dans les matières de cœur de métier de la formation ni s'ils proposent des projets tutorés en lien avec leurs activités professionnelles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le DUT et le BUT s'appuient sur un programme pédagogique national (PPN) qui définit clairement les contenus pédagogiques ainsi que les volumes horaires. Les BUT d'Arles et d'Aix-en-Provence respectent ce PPN.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Comme le demande le programme national, l'enseignement est organisé autour de l'apprentissage par compétences. Cette organisation permet une approche professionnalisante grâce à la mise en place de SAE. De plus un logiciel de portfolio est mis à la disposition des étudiants. Il leur permet d'être les acteurs de leur propre formation. Des heures de soutien sont proposées aux étudiants les plus en difficulté afin de les aider dans les disciplines où ils obtiennent des résultats fragiles (algorithmique, programmation C++, math).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le PPN prévoit des heures d'enseignement à la langue anglaise. Les BUT d'Arles et d'Aix-en-Provence en proposent donc naturellement. Les étudiants doivent aussi passer les *Tests Of English for International Communication* (TOEIC). Le dossier n'indique pas si des heures d'enseignements sont dispensées en langue anglaise.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'y a pas en BUT première année d'étudiant inscrit en alternance ni en formation continue. Au moment de la rédaction de dossier, seuls les chiffres pour le DUT seconde année (DUT2) étaient disponibles. Suivant les années un petit nombre d'étudiants étaient en alternance ou en formation continue. Les responsables du BUT d'Aix-en-Provence prévoient d'ouvrir un groupe de travaux dirigés (TD) en deuxième (BUT2) et troisième année (BUT3) à l'alternance. Ceux d'Arles envisagent seulement l'alternance à partir du BUT3.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Globalement, les deux BUT reçoivent un nombre conséquent de candidatures (3501) pour 161 étudiants admis. Le taux de pression est donc important, indiquant une formation recherchée. Le site d'Arles a recruté à la rentrée de septembre 2021 uniquement 15 diplômés de bacs technologiques ne respectant pas les consignes de 50 % de bacs généraux et de 50 % de bacs technologiques. Le dossier d'Aix-en-Provence ne donne pas cette répartition.

La formation suit partiellement la réussite de ses étudiants. Globalement, les taux de réussite sont bons pour les deux sites. Selon les années, environ 70 % des étudiants valident l'ensemble des crédits ECTS. Ici aussi, les chiffres donnés par le site d'Aix-en-Provence sont incomplets et parfois en contradiction avec ceux donnés par Arles.

La formation suit de manière très incomplète le devenir de ses étudiants. Aucun des deux sites ne donne des chiffres sur la poursuite d'études après le DUT2. Seul le site d'Arles indique que, selon les années, entre deux et cinq étudiants s'inscrivent dans la licence professionnelle de l'établissement. Nous ne pouvons que nous interroger sur cette absence de données chiffrées. Le dossier indique de façon classique pour un DUT, des poursuites d'études en école d'ingénieurs, à l'université ou en licence professionnelle. Les réorientations en formations délivrant le brevet de technicien supérieur (BTS) sont possibles sans que le dossier indique si des accords sont prévus avec les lycées proches qui permettraient des réorientations plus faciles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs est important. Il permet d'assurer un enseignement de qualité sur les deux sites.

Le comité manque d'éléments pour évaluer si la formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Rien dans le dossier ne permet de nous prononcer sur ce point. Il n'indique pas la présence de conseil de perfectionnement ni de conseil de département permettant l'évaluation des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Formation recherchée par les étudiants ;
- Bon taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs ;
- Présence de professionnels assurant des heures d'enseignement ;
- Heures de soutien pour aider les étudiants en difficulté ;

- Enseignement basé sur l'apprentissage par projets ;
- Présence de deux parcours permettant une spécialisation aux étudiants ;
- Ouverture à l'alternance à partir du BUT2 (site d'Aix-en-Provence).

Points faibles

- Dossier lacunaire en matière de données quantitatives ;
- Absence de processus clair d'amélioration continue ;
- Absence de réels suivis des étudiants après l'obtention du diplôme ;
- Pas de réelle ouverture à l'international ;
- Pas de réelle formation à la recherche ;
- Absence d'enseignement d'une matière de cœur de métier en langue anglaise ;
- Pas d'accord avec les lycées proches pour réorienter les étudiants en difficulté vers un BTS.

Recommandations

- Mettre en place un suivi plus efficace sur le devenir des étudiants et sur l'évaluation des enseignements.
- Ouvrir le BUT2 à l'alternance comme le propose le site d'Aix-en-Provence.
- Encourager les enseignants vacataires professionnels à proposer des projets tutorés issus de leurs entreprises. Ces projets seraient des cas réels ayant comme objectifs de motiver les étudiants et de les confronter aux problématiques des entreprises.
- Mettre en place des enseignements, dans le cœur de métier, en langue anglaise permettant une plus grande pratique de l'Anglais technique.
- Encourager les professionnels à valider le diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le Bachelor universitaire de technologie *Mesures physiques* est une formation comprenant deux parcours : *Matériaux et contrôles physico-chimiques* ; *Techniques d'instrumentation*. La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) situé sur le site de Saint-Jérôme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT *Mesures physiques* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en matière de pratiques pédagogiques innovantes, de thématique et de formation en alternance. La formation se place dans la continuité des baccalauréats généraux et plus marginalement technologiques (environ 10-15 % des candidatures). À l'issue de la deuxième année (BUT2), les étudiants peuvent poursuivre leurs parcours en licence (professionnelle ou non) et plus rarement en école d'ingénieurs (environ 30 % en incluant les prépas adaptation technicien supérieur - ATS) en adéquation avec la mission de formation de techniciens. Une passerelle vers Polytech'Marseille est proposée aux étudiants issus d'un bac technologique dans le cadre du dispositif Accompagnement des vocations scientifiques et techniques vers le titre d'ingénieur (AVOSTII) (un étudiant concerné depuis la création du BUT). La formation a engagé plusieurs actions pour intégrer les enjeux durables aux enseignements et a obtenu le financement de trois projets de programme d'investissement d'avenir (PIA). Ces éléments témoignent du dynamisme et de l'investissement des équipes pédagogiques.

La formation offre une faible ouverture à l'international. Le dossier ne présente pas de mobilité sortante (sur des années concernées par la COVID-19).

La formation propose un adossement limité à la recherche en adéquation avec la nature même de cette formation. Les étudiants sont sensibilisés à la démarche de recherche par des projets tutorés et des stages dans les unités de recherche de l'université ainsi qu'à l'étranger. Pour cela aussi, la formation s'appuie judicieusement sur les moyens techniques offerts par les plateformes de l'université.

La formation est en bonne adéquation avec les besoins du monde socio-économique mais l'implication d'acteurs du monde socio-économique dans la formation est limitée. Seulement quatre professionnels sont intervenus pendant l'année de deuxième année de diplôme universitaire de technologie (DUT2) en 2020-2021 pour un total de 64 heures d'enseignement. En outre, les documents fournis ne font pas mention d'un conseil de perfectionnement impliquant des acteurs du monde socio-économique. Néanmoins, l'ouverture du BUT2 en alternance (depuis 2020-2021) offre une perspective intéressante pour accroître les liens avec le monde socio-économique (14 contrats d'apprentissage obtenus à la première ouverture).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont globalement en adéquation avec l'organisation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre. Le programme a été construit suivant l'approche par compétences qui est bien adaptée à ce type de formation. L'absence de maquette dans les documents de preuve ne permet pas de juger la cohérence du programme au regard des objectifs d'apprentissage.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques en s'appuyant fortement sur l'apprentissage par projet. La formation développe de nouvelles pratiques pédagogiques telles que les Situations d'Apprentissage et d'évaluation (SAé), les projets tutorés ou encore la pédagogie active. La formation donne une part particulièrement importante aux projets tutorés et aux SAé (27 crédits ECTS pour l'année de BUT1). Ce choix pédagogique présente l'avantage de préparer les étudiants au travail en alternance auquel ils sont

susceptibles d'accéder en BUT2. Néanmoins, il est à craindre qu'une prise d'autonomie dans l'apprentissage si forte dès la première année nuise à l'acquisition des compétences essentielles du diplôme en restreignant la part dédiée aux enseignements fondamentaux classiques.

Les enseignements de langue étrangère peuvent permettre des embauches dans un environnement international. La formation propose une formation en anglais (44 heures en BUT1) destinée au perfectionnement et à la certification. Le nombre d'étudiants certifiés en langues en DUT2 sur les années de référence est faible (moins de 20 %) ce qui appelle à des mesures d'incitation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement bien adaptés au public de la formation en alternance. La formation s'est engagée avec succès sur la voie de l'alternance en 2020-2021. En revanche, la formation n'offre pas d'ouverture aux publics de la formation continue (0 inscrit en 3 ans). L'absence d'enseignements à distance ou hybrides ne facilite pas l'intégration de cette population étudiante, mais ce choix d'organisation est compréhensible dans le cadre d'une formation technique comprenant une part importante d'enseignements pratiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive (environ 1300 candidats Parcoursup pour une capacité d'accueil en BUT1 fixée à 104 places en 2021-2022) et recrute majoritairement des étudiants issus d'un bac général. L'équipe pédagogique s'efforce de cibler le public recruté en procédant à des entretiens individuels lors du recrutement en BUT1. Le taux d'étudiants issus d'un bac technologique est très faible (environ 10 % des effectifs) alors que la formation apparaît comme une poursuite d'étude légitime pour cette population étudiante.

La formation suit et analyse les taux de réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont de l'ordre de 100 % en DUT1 et 80 % en DUT2 ce qui résulte d'un processus de recrutement efficace.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Il est fait état dans le dossier du fait que les données fournies par l'OVE sont partielles sans autre précision. Le taux de réponse aux différentes enquêtes est pourtant remarquablement élevé (environ 90 %). Le BUT *Mesures physiques* n'intègre pas de LP existantes et le BUT3 ne sera mis en place qu'en dehors de la période évaluée. Il n'est pas fait mention d'enquête sur l'insertion professionnelle; les débouchés après le DUT2 sont pour presque la moitié des poursuites d'études, la mise en place très récente d'un parcours en alternance renforcera le taux d'insertion professionnelle. La formation sous l'impulsion de l'IUT a judicieusement engagé des démarches pour obtenir une certification ISO 9001 en 2024.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Le taux d'encadrement est adapté (37 enseignants pour 170 étudiants sur 2 années), mais la contribution d'intervenants permanents internes (40 % des effectifs enseignants) ou professionnels (10 % environ) est faible. Cela pourrait poser des problèmes dans la gestion des enseignements (rôle des enseignants internes permanents) et l'adéquation entre l'offre d'enseignement et les besoins du monde socio-économique (rôle des professionnels). La formation dispose des moyens pour améliorer ses méthodes pédagogiques.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne devant permettre de maintenir la bonne trajectoire de la formation. La formation bénéficie d'un processus d'évaluation interne par les étudiants avec un taux de réponse élevé. En outre, la finalisation de la démarche de certification ISO 9001 doit permettre de parfaire l'évaluation interne. Les documents fournis ne font pas mention d'un conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Processus d'enquête interne efficace ;
- Formation attractive ;
- Pratiques pédagogiques diversifiées ;

- Fort taux de réussite ;
- Apprentissage sur projet et ouverture à l'apprentissage depuis deux ans.

Points faibles

- Présence limitée de professionnels du monde socio-économique dans la formation ;
- Effectifs d'enseignants permanents fragiles ;
- Ouverture internationale limitée.

Recommandations

- Renforcer les interventions de professionnels du monde socio-économique dans la formation.
- Consolider l'effectif d'enseignants permanents.
- Améliorer l'ouverture internationale.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

L'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT Génie thermique et énergie avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée.

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques* (MTEE) propose les deux parcours suivants : *Exploitation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie* ; *Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie*. La mise en place progressive de ce BUT entrainera la disparition partielle des deux licences professionnelles *Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables* (MEER) et *Gestion et maintenance des installations énergétiques* (GMIE). Certains enseignements de manière minoritaire peuvent migrer vers le BUT. L'enseignement est dispensé à Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT MTEE est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le BUT a pour mission de s'inscrire dans le continuum bac-3 à bac+3. À ce titre, la formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Aucun partenariat académique n'est présenté. La mise en œuvre du programme national du BUT permet d'assurer la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité. Le rapport d'autoévaluation fait état de la pluridisciplinarité à travers la mise en œuvre de Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE). Aucun volume horaire dédié aux SAE n'est présenté. Le programme national du BUT prend en considération les enjeux du développement durable. Les deux parcours de licence professionnelle sont déclarés comme difficilement intégrables au BUT.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucun partenariat international n'existe. Aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante. La mobilité entrante existe et représente un effectif cohérent.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'équipe pédagogique est composée d'un nombre important d'enseignants-chercheurs, permettant de considérer que les étudiants bénéficient d'un enseignement universitaire.

La formation entretient des relations satisfaisantes avec le monde socio-économique. La formation est ouverte à l'alternance (mais avec un faible nombre de contrats) et cela peut être amélioré. Il n'y a pas d'offre pour la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Néanmoins, le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'approches pédagogiques favorisant l'alignement pédagogique. La certification PIX (numérique) est complètement intégrée au sein des progressions pédagogiques. La mise en place du e-portfolio est en cours.

La formation varie ses pratiques pédagogiques avec des approches visant des compétences précises et des infrastructures variées en relation avec l'objectif du diplôme. Les approches pédagogiques par les SAE et les classes dites inversées sont autant de méthodes et outils pédagogiques qui permettent d'atteindre les compétences visées, même si la formation ne propose pas d'enseignement en distanciel. Les infrastructures pédagogiques sont variées et cohérentes avec les usages et objectifs pédagogiques du programme national du BUT.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours en français langue étrangère peuvent être proposés si nécessaires. Des enseignements en anglais, rendus obligatoires par le programme national, sont dispensés. Un coordinateur des relations internationales présent dans le département appuyé par le service des Relations internationales (RI) de l'institut universitaire de technologie (IUT) assure la préparation à la mobilité internationale. Aucune préparation spécifique à la mobilité internationale n'est proposée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de l'alternance. L'effectif en alternance est relativement faible. Aucune modalité particulière n'est présentée pour assurer la progression de l'alternance au sein de la formation. Les parcours proposés pourront se faire en alternance. Aucun développement pédagogique pour la formation continue n'est effectif ou envisagé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne. Le recrutement est majoritairement issu de la voie générale. La formation est relativement attractive, puisque le taux de pression brute est de l'ordre de 1 place pour 11 candidats.

La formation suit et analyse efficacement la réussite de ses étudiants. La mise en place de moyens de remédiation a permis une progression de la réussite des bacheliers technologiques. Le nombre d'abandons est très faible, témoignant d'un réel suivi et encadrement des étudiants par l'équipe pédagogique. La réussite des étudiants au diplôme est très importante. Les adaptations pédagogiques de cursus pour les publics particuliers sont efficaces.

La formation ne suit pas l'insertion professionnelle de ses diplômés. En effet, aucune enquête de suivi à l'issue des formations, en interne n'est réalisée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Néanmoins, le nombre important de vacataires génère de fortes contraintes pour les planifications pédagogiques au détriment de progressions pédagogiques cohérentes. Un réel travail d'équipe pédagogique est mis avant dans le rapport d'autoévaluation. Le nombre d'heures d'enseignement dispensées est en cohérence avec le programme national du BUT.

La formation met en place un processus d'évaluation interne encore insuffisant. Au sein du département, un conseil pédagogique qui se réunit deux fois par an permet un pilotage pédagogique sans pour autant se substituer au conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants existe. Ceux-ci concourent à des améliorations possibles. Néanmoins, aucun conseil de perfectionnement n'existe.

Conclusion

Points forts

- Bonne attractivité de la formation ;
- Lien soutenu avec le mode socio professionnel ;
- Plusieurs voies de formation (classique ou alternance) proposées aux étudiants ;
- Plusieurs parcours de formation, proposés aux étudiants ;
- Présence de dispositifs de remédiation pédagogique ;
- Présence de l'évaluation des enseignements ;
- Certification PIX et e-portefolio qui structurent la formation.

Points faibles

- Absence d'un conseil de perfectionnement et de procédure pour assurer l'alignement pédagogique ;
- Suivi de l'insertion professionnelle non mis en place ;
- Ouverture inexistante à l'international ;
- Intégration en nombre des bacheliers technologiques insuffisante.

Recommandations

- Mettre en place, à très court terme, un conseil de perfectionnement, demandé par la réglementation en vigueur.
- Réaliser un suivi et une analyse de l'insertion professionnelle.
- Développer l'alternance permettant de proposer des voies différentes de formation pour chaque parcours.
- Développer l'ouverture à l'international par exemple avec des propositions de stage à l'étranger.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire technologique (BUT) *Métiers du multimédia et de l'Internet* (MMI), implanté sur le site d'Arles, s'appuie sur la transformation du diplôme universitaire de technologie (DUT) MMI préexistant ainsi que sur la licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation Web* parcours *Création Web*. Le BUT propose un parcours *Création numérique* qui débute en deuxième année (BUT 2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est développée en cohérence avec la stratégie de l'établissement, elle est ancrée sur le site d'Arles autour des thématiques du territoire autour de l'image et de la culture. Le BUT intègre une LP existante qui constitue une partie de la troisième année du BUT (BUT 3). Il n'est pas fait mention d'articulation avec les autres formations de 1^{er} cycle d'AMU, en particulier les licences générales.

La formation propose une ouverture à l'international encore trop restreinte, il n'existe pas de partenariat spécifique. Les étudiants de DUT avaient la possibilité de poursuivre en diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) quelques-uns en ont bénéficié. La présence d'un référent Relations internationales au sein du département et l'obligation de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC) sont des éléments favorables, la mobilité reste faible, mais une dynamique est impulsée conformément à la stratégie de l'établissement.

L'adossement à la recherche de la formation n'est pas particulièrement valorisé. Il se traduit par la présence de trois enseignants-chercheurs, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et trois professeurs agrégés (PRAG) docteurs au sein de l'équipe pédagogique.

Les relations avec le monde socio-économique sont présentes, mais sont à mieux structurer, y compris dans une approche de formation tout au long de la vie. La formation établit des relations avec les entreprises accueillant les stagiaires ou proposant des contrats, mais il n'y a pas aujourd'hui de réseau structuré ni d'adaptation spécifique favorisant l'ouverture aux dispositifs tels que les validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles permettant de répondre à des besoins identifiés des acteurs du territoire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT suit le programme national avec la mise en place de l'approche par compétences et de l'évaluation en situation d'apprentissage, la LP développe actuellement une approche par compétences partielle.

L'équipe pédagogique développe des approches pédagogiques innovantes partagées entre enseignants lors du forum dédié à l'IUT, les étudiants mènent de nombreux projets pluridisciplinaires et participent à des challenges (exemple le start-up challenges avec des partenaires locaux). Il n'est pas prévu de modalité d'enseignement à distance pour faciliter une flexibilisation de l'accès à la formation.

La formation met en œuvre des dispositifs favorisant l'ouverture à l'international en proposant un enseignement en anglais adapté à la formation tout au long du cursus. Les étudiants peuvent également avoir accès à des enseignements d'allemand, d'espagnol et d'italien, les étudiants ont accès au DUETI. Ils passent tous les TOEIC de manière obligatoire (aujourd'hui en DUT 2 et en LP). Un référent relation internationale sur le site de l'IUT incite et accompagne les étudiants dans le montage de projet de mobilité. En revanche, malgré cette mobilisation, il n'y a pas de mobilité étudiante.

Le DUT/BUT n'est pas ouvert à l'alternance actuellement et n'accueille pas de public en formation continue. La LP en revanche est uniquement au format alternance depuis 2020-2021, mais avec un nombre très restreint d'inscrits : 9. Il est envisagé une ouverture du BUT 3 en alternance et sans doute du BUT 2.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique du BUT est très engagée dans les étapes de recrutement en participant aux différentes manifestations d'information sur l'offre de formation, les étudiants participent au réseau des ambassadeurs de l'établissement. On note un bon suivi et une bonne analyse des données de recrutement sur Parcoursup. Le BUT a attiré 25 % de candidatures supplémentaires sur Parcoursup par rapport au DUT précédent. Malgré 1522 candidatures reçues, la formation n'a pas tout à fait atteint sa capacité d'accueil. Il est souligné la difficulté d'attractivité liée à la localisation. La formation a un recrutement équilibré entre les bacs généraux et les bacs technologiques. Le recrutement de bacheliers technologiques est source d'attention particulière pour l'équipe. Pour la licence professionnelle, on observe une chute importante des inscrits en 2020-2021 qui correspond au passage à 100 % d'alternance. Le taux de candidature est correct, mais les admis partent sur d'autres licences. Le site s'est doté d'un poste supplémentaire au pôle entreprise, ce qui permet la mise en place d'un accompagnement des candidats.

La formation met en place un suivi de la réussite de ses étudiants et en conséquence déploie des dispositifs d'aide à la réussite dans la part d'adaptation locale du programme national du BUT. Les taux de réussites sont très bons en DUT 2 par rapport aux inscrits de l'année (100 %), mais il est noté plusieurs abandons au cours de la première année par manque d'intérêt. Une information renforcée, adaptée au public lycéen, ou encore des immersions permettraient peut-être d'avoir un public plus averti sur le contenu et les modalités de la formation.

La formation ne met pas en place de suivi ni d'analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études de ses diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation nécessite des moyens d'enseignement complémentaires pour déployer une troisième année sur un périmètre plus large que la seule LP actuelle, l'équipe pédagogique s'appuie sur six titulaires. La formation envisage le déploiement de l'alternance dès le BUT 2.

La formation a structuré un processus d'amélioration continue de la formation en lien avec les dispositifs de la composante par la nomination d'un référent qualité auprès du chef de département, la mise en place des enquêtes d'évaluation de la formation et de l'enseignement (EEFE) avec un fort taux de retour tant en BUT/DUT qu'en LP. La LP a une bonne culture du conseil de perfectionnement dont la composition est conforme à la réglementation et c'est bien le lieu d'analyse des différentes données d'évaluation disponibles et d'échange avec les partenaires socio-économiques. Les données sur le suivi des diplômés tant sur la poursuite d'étude que sur l'insertion professionnelle ne sont pas disponibles, il s'agit d'un point d'amélioration indispensable.

Conclusion

Points forts

- L'équipe pédagogique engagée pour la réussite des étudiants ;
- Les très bons taux de réussite ;
- L'ancrage territorial fort au travers de partenariats.

Points faibles

- L'absence de données de suivi des diplômés ;
- L'attractivité sur le territoire ;
- Les abandons en cours de formation ;
- L'ouverture à l'international ;

- Les relations avec le monde socio-économique insuffisamment structurées.

Recommandations

- Mettre en place un processus de suivi des diplômés.
- Renforcer le travail en lien avec le secondaire pour mieux faire connaître la réalité de la formation dans son contenu et sur son territoire. Par exemple en proposant des immersions ou en déployant des cordées de la réussite.
- Mettre en place des adaptations pédagogiques favorisant l'accueil de publics en formation continue en réponse aux besoins des entreprises (élément de structuration des relations avec le tissu socio-économique).
- Développer des partenariats à l'international par exemple en s'appuyant sur le dispositif CIVIS de l'établissement.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux et télécommunications* (R&T) est un diplôme national dont l'objectif est de former aux métiers du numérique, dans les domaines des réseaux informatiques et de télécommunications, de la téléphonie et de la cybersécurité. Depuis septembre 2021, le BUT remplace le diplôme universitaire de technologie (DUT). La formation passe de BAC + 2 à BAC +3. À Aix-Marseille Université (AMU) le BUT R&T est enseigné à l'institut universitaire de technologie (IUT) Aix-Marseille site de Luminy. Il propose le parcours *Cybersécurité*, dans lequel rentre la LP *Administration sécurité systèmes réseaux*. Les étudiants issus de cette formation possèdent des compétences pratiques et théoriques permettant d'envisager une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le BUT et le DUT ont un cadrage et des programmes nationaux. Ils s'inscrivent naturellement dans l'offre de formation d'AMU. L'enseignement en BUT est organisé en bloc de compétences (BCC). Il permet de renforcer la pratique et l'apprentissage par projets en mettant les étudiants en situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ). Les activités proposées au sein de la formation mettent en jeu des classes inversées et des activités de pédagogies actives par exemple.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation accueille des étudiants chinois et sénégalais via le programme de l'Association des Directeurs des Instituts Universitaires de Technologie (ADIUT) et campus France. Le programme prévoit des heures d'enseignement à l'Anglais technique, mais il n'y a pas de cours en langue anglaise d'une ou plusieurs matières techniques.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Quelques projets tutorés ayant une sensibilisation à la recherche sont proposés aux étudiants en particulier dans le domaine des télécoms et du signal. Une dizaine d'enseignants-chercheurs enseigne au département R&T.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Environ six professionnels interviennent dans la formation, ils assurent 20 % du volume horaire. Le dossier n'indique pas s'ils interviennent dans les matières de cœur de métier de la formation ni s'ils proposent des projets en lien avec leurs activités professionnelles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le DUT et le BUT s'appuient sur un programme pédagogique national (PPN) qui définit clairement les contenus pédagogiques ainsi que les volumes horaires. Le BUT R&T d'Aix-Marseille Université respecte ce PPN.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Comme le demande le programme national, l'enseignement est organisé autour de l'apprentissage par compétences. Cette organisation permet une approche professionnalisante grâce à la mise en place de SAÉ. Les méthodes pédagogiques incluent classes inversées, projets et plateaux technologiques. Un logiciel de portfolio est mis à la disposition des étudiants. Il leur permet d'être les acteurs de leur propre formation. Les responsables utilisent les moyens mis en place dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Étudiants (ORE). Ils ont constaté une nette progression de la réussite des bacheliers technologiques.

En collaboration le groupe POLYTECH au travers du programme AVOSTTI (Accompagnement des VOcations Scientifiques et Techniques vers le Titre d'Ingénieur) réservé au bachelier STI2D. Douze étudiants peuvent suivre l'enseignement avec un emploi du temps aménagé et se préparer au métier d'ingénieur.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Rien n'est prévu pour permettre une ouverture vers l'international. Le dossier n'indique pas si des étudiants effectuent un stage à l'étranger. Les étudiants ont la possibilité de passer les *Test Of English for International Communication* (TOEIC) sans le rendre obligatoire. Une dizaine d'étudiants les valide chaque année, il s'agit principalement des étudiants souhaitant intégrer une école d'ingénieurs.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'y a pas en BUT première année d'étudiant inscrit en alternance ni en formation continue. Au moment de la rédaction de dossier, seuls les chiffres pour le DUT seconde année étaient disponibles. Pendant les trois dernières années, un seul étudiant de formation continue a été recruté, il était avec les étudiants de formation initiale. Les responsables du BUT R&T ne prévoient pas d'ouvrir la formation du BUT seconde année à l'alternance. En revanche, il est prévu que l'actuelle licence professionnelle *Administration sécurité systèmes réseaux* (ASSR) s'intègre dans les années 2 et 3 du BUT dans le parcours *Cybersécurité*. Le dossier n'indique pas si les étudiants seront en alternance. Aucun professionnel n'a demandé l'obtention du DUT par validation des acquis de l'expérience (VAE). Nous ne pouvons que le regretter.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le BUT R&T reçoit un nombre conséquent de candidatures (1615) pour 59 étudiants admis. Le taux de pression (36 %) est donc important, indiquant une formation recherchée. On note une augmentation des demandes d'inscriptions sur les dernières années. Il y a un bon équilibre entre les diplômés de bacs généraux (49 %) et ceux de bacs technologiques (52 %).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont bons même si on constate une nette dégradation de la réussite sur les trois dernières années. Elle est passée de 91 % en 2019 à 66 % en 2021. Les responsables indiquent que la majorité des étudiants valide la seconde année. On peut donc en déduire que le taux d'échec est en première année.

La formation suit de manière très incomplète le devenir de ses étudiants. Le dossier ne donne aucun chiffre sur la poursuite d'études après la seconde année de DUT. Nous ne pouvons que nous interroger sur cette absence de données chiffrées qui sont faciles à obtenir. Le dossier indique une collaboration avec le groupe POLYTECH au travers du programme AVOSTTI pour les bacheliers en sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D). Nous ne savons pas si les 12 places sont pourvues ni à combien s'élève le taux de réussite en fin de cursus. Le dossier n'indique pas non plus si des réorientations en formation du brevet de technicien supérieur (BTS) sont possibles en particulier pour les étudiants en échec en première année.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. On note un nombre important de chercheurs et d'enseignants-chercheurs (10). Cela permet d'assurer un enseignement de qualité sur les deux sites.

Rien dans le dossier ne permet de savoir si des processus d'évaluation interne permettent de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration permanente. Il n'indique pas la présence de conseil de département permettant l'évaluation des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Formation recherchée par les étudiants ;
- Bon taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs ;
- Présence de professionnels assurant des heures d'enseignement ;

- Heures de soutien pour aider les étudiants en difficulté ;
- Enseignement fondé sur l'apprentissage par projets.

Points faibles

- Pas de réels suivis des étudiants après l'obtention du diplôme ;
- Absence d'ouverture à l'international ;
- Absence d'enseignement d'une matière de cœur de métier en langue anglaise ;
- Pas d'alternance prévue au niveau du BUT2.

Recommandations

- Mettre en place un suivi plus efficace sur le devenir des étudiants et sur l'évaluation des enseignements.
- Ouvrir le BUT2 à l'alternance.
- Mettre en place d'enseignements, dans le cœur de métier, en langue anglaise afin de permettre une plus grande pratique de l'Anglais technique, ce qui aiderait les étudiants dans leur futur métier.
- Inciter un plus grand nombre d'étudiants à passer les tests TOEIC. Il est impératif que les étudiants issus d'un BUT R&T maîtrisent la langue anglaise.
- Encourager les étudiants à faire leur stage de fin d'année à l'étranger.
- Encourager les professionnels à valider le diplôme de cette façon en particulier pour le BUT troisième année qui sera un réel diplôme professionnel.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Chimie* est proposée à partir de deux portails en première année (L1), *Marie-Curie* et *Pasteur*, puis se décline en deux parcours en deuxième année (L2), *Chimie* et *Physique-chimie*, et quatre parcours en troisième année (L3), *Chimie*, *Physique-chimie*, *Génie des procédés* et *Plurisciences*. La formation est portée par l'établissement Aix-Marseille Université (AMU) et est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des sciences. Elle se déroule sur différents sites (Aix-en-Provence et Marseille) en présentiel, mais également en télé-enseignement en L1, pour les parcours *Physique-chimie* en L2 et L3 et *Plurisciences* en L3.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Chimie* **est en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement**, en proposant une première année de découverte pluridisciplinaire avec approche par compétences par le biais de deux portails d'accès, puis une spécialisation progressive déclinée en deux puis quatre parcours en L2 et L3 respectivement. La licence, ainsi organisée en trois ans, permet aux étudiants aux profils hétérogènes d'affiner progressivement leur projet, en proposant plusieurs dispositifs pour faciliter leur insertion à l'université, les aider dans leur orientation et s'assurer de leur réussite (programme Ambassadeur en lien direct avec les lycées régionaux, rentrée dynamique en L1, dispositif ascenseur social, unité d'enseignement (UE) de projet personnel et professionnel, etc.). La formation est construite en étroite collaboration avec les autres disciplines présentes dans les deux portails de L1, ainsi qu'avec la mention *Physique* qui assure le co-portage du parcours *Physique-chimie*, ce qui est indispensable pour assurer une cohérence globale sur les trois de la licence. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont bien présentes dans la formation, de par les portails d'accès multidisciplinaires, et par l'existence du parcours bi-disciplinaire *Physique-chimie* et du parcours *Plurisciences*. La licence *Chimie* intègre d'ores et déjà les enjeux du développement durable au travers d'UE bonus ou d'ouverture, et envisage d'autres pistes en lien direct avec le contenu de la formation pour sensibiliser davantage les étudiants. Les initiatives d'excellence font partie intégrante de la L1. Les contenus des enseignements de L2 et L3 sont quant à eux dynamisés par des apprentissages par problèmes ou projets.

La licence *Chimie* **ne développe pas d'offre spécifique à l'international**, et affiche un nombre très faible de mobilités sortantes (cinq sur la période de référence) et nul pour les mobilités entrantes. Ce constat est assez étonnant et regrettable au regard du nombre important d'étudiants inscrits dans la formation (près de 2500 en 2020-2021), et de l'existence de parcours en télé-enseignement en L2 et L3 qui devrait faciliter l'intégration d'étrangers.

La licence *Chimie* **bénéficie d'un très bon adossement à la recherche, avec un large panel d'enseignants-chercheurs et chercheurs constituant l'équipe pédagogique** (autour de 480 personnes titulaires et contractuelles au total). De la L1 à la L3, des UE spécifiques tournées vers le monde de la recherche universitaire (incluant les problématiques d'intégrité scientifique et de déontologie), les projets tutorés, des visites ainsi que des stages volontaires en laboratoire, sont autant d'occasions pour les étudiants d'être confrontés à la recherche. Il faut souligner que le projet de licence renforcée permettra de consolider encore plus les liens avec la recherche. La partie documentation reste un point à renforcer et à généraliser à tous les parcours.

Les relations avec le monde socio-économique sont bien installées au niveau du contenu de la formation, et avec la présence de professionnels participant aux enseignements (au nombre de 18) et au conseil de perfectionnement. Dès la L2, des UE projets permettent aux étudiants de se tourner vers des acteurs de l'économie locale, puis en L3, ils ont la possibilité de faire des visites d'entreprises régionales, peuvent prétendre pour certains à des contrats en pré-professionnalisation d'Assistants d'Éducation et disposent pour le parcours *Plurisciences* d'un stage obligatoire d'une semaine en école primaire. Il n'est pas fait état de stage obligatoire dans les autres parcours de L3, ce qui est regrettable. La licence n'est pas accessible par les voies de l'alternance, mais ouverte à la formation continue sans que le nombre d'étudiants que cela a concerné soit précisé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Chimie* est construite sur l'approche par compétences sur l'ensemble de ses trois années, avec remise d'un portfolio en fin de cycle, ce qui est à souligner. De plus, le passage d'une certification de fin de licence en anglais est indiqué comme étant obligatoire. En revanche, le passage de la certification PIX devra être encouragé, si ce n'est devenir obligatoire.

La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées et flexibles sur les trois années du cycle (entre autres des classes inversées, des apprentissages par projet, des enseignements à distance) et s'appuie sur des espaces d'enseignement appropriés pour développer des méthodes de pédagogie innovante. La réussite des étudiants est au cœur de l'organisation de la formation, qui propose différents dispositifs pour s'adapter au rythme et niveau de chacun afin de favoriser sa réussite (L1 en deux ans, année de mise à niveau, UE renforcée, etc.). L'enseignement de travaux pratiques en mode distanciel reste cependant un point de questionnement quant à la bonne acquisition des compétences expérimentales, qui nécessitent obligatoirement de manipuler en conditions réelles notamment sur des appareils spécifiques au domaine de la chimie.

La formation dispose d'enseignements d'anglais obligatoires, mais qui ne sont pas délivrés tous les semestres. Il serait bon pour une question de continuité pédagogique que le premier semestre de L1 et la L3 *Physique-chimie* puisse aussi intégrer des enseignements d'anglais, d'autant plus qu'un niveau minimum B2 à la certification obligatoire en anglais est requis en fin de licence pour pouvoir entrer dans un master d'AMU. Malgré la présence notable de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante et le partenariat d'AMU avec l'université européenne CIVIS, l'ouverture à l'international de la formation concerne encore trop peu d'étudiants.

La formation n'est pas proposée en alternance, mais accessible en formation continue. Huit étudiants en ont bénéficié sur la période de référence avec l'appui d'une cellule dédiée. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont inexistantes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre élevé de candidatures reçues pour la licence *Chimie* témoigne de sa grande attractivité (entre 16000 et 20000 dossiers pour une capacité d'accueil approchant les 2000 places en première année). De nombreux dispositifs d'information et d'aide à l'orientation sont proposés aux lycéens et aux étudiants tout au long de leur licence, avec des possibilités de passerelles sur les trois années. L'équipe pédagogique est également active pour orienter au mieux, selon leur profil, les candidats extérieurs souhaitant intégrer sur dossiers la L2 ou L3.

Les taux de réussite sont analysés par les responsables de formation sur la base de plusieurs paramètres liés au contexte pédagogique, géographique et sanitaire (enseignement en présentiel/distanciel, sur différents sites au contexte social variable, pendant la crise de la COVID-19). Sur la période de référence touchée fortement par la crise de la COVID-19, les taux de réussite ont eu globalement tendance à chuter notablement en 2020-2021. Un bilan est établi à la fin de chaque semestre, pour dresser des comparaisons avec les années précédentes et ajuster les dispositifs d'accompagnement en conséquence. Il est indiqué que cela a déjà porté ses fruits pour l'année de mise à niveau scientifique pour laquelle de meilleurs résultats sont constatés au fil des années, mais il reste difficile d'en juger à partir des données fournies. Par ailleurs, le pourcentage important de défaillants en L1 (supérieur à 17 % sur les deux dernières années de référence) n'a pas été mis en relation avec l'origine des étudiants concernés (type de bac et origine géographique notamment).

L'équipe pédagogique dresse un bilan assez détaillé du devenir de ses diplômés poursuivant leurs études au sein d'AMU, ce qui représente une bonne majorité d'entre eux pour les parcours *Chimie* et *Génie des procédés*. Le suivi du devenir des étudiants des parcours *Physique-chimie* et *Plurisciences* apparaît beaucoup moins maîtrisé. Des enquêtes de suivi de cohortes sont mises en place, en revanche aucun suivi de l'insertion professionnelle en sortie de cycle n'est effectué, ce qui n'est pas vraiment étonnant pour une formation de licence classique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation relèvent un peu plus au trois quarts de personnels permanents, le quart restant étant des enseignants temporaires, ce qui représente un encadrement tout à fait correct de la part des enseignants et enseignants-chercheurs. Aucun accueil d'enseignants invités n'est dénombré sur la période de référence. L'équipe pédagogique bénéficie d'un vrai soutien en interne pour se former et les aider

à s'approprier de nouveaux outils. La soutenabilité de la formation basée sur des volumes horaires précis est évaluée au niveau de la composante.

Le processus d'évaluation interne est bien présent dans la formation pour pointer et remédier à d'éventuels problèmes, avec une évaluation annuelle des enseignements par les étudiants proposée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et l'existence d'un conseil de perfectionnement. Il est néanmoins fait état d'un faible taux de participation des étudiants aux questionnaires d'évaluation, mais aucun chiffre n'est fourni pour juger de ce point. De plus, il est regrettable qu'aucun étudiant ne participe au conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Formation proposant une spécialisation progressive sur la base de portails d'entrée en L1 puis de parcours en L2 et L3, avec des enseignements diversifiés et une approche par compétences sur les trois années ;
- Formation présentant des parcours à caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire ;
- Bon adossement à la recherche et relations notables avec le monde socio-économique ;
- Pilotage efficace de la formation disposant d'une grande attractivité.

Points faibles

- Absence d'enseignement d'anglais à tous les semestres et dans tous les parcours de la formation et ouverture à l'international très limitée ;
- Absence de stage obligatoire en fin de cycle dans tous les parcours ;
- Pas de présence d'étudiants de la formation dans le conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Intégrer des étudiants dans le conseil de perfectionnement.
- Mettre en place un stage obligatoire en fin de licence pour tous les étudiants de la formation.
- Instaurer la présence d'enseignements d'anglais tous les semestres de la formation et renforcer son ouverture à l'international.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Informatique* s'inscrit dans le portail René Descartes d'Aix-Marseille Université (AMU) qui est la première année (L1) commune à quatre mentions de licence : *Mathématiques, Informatique, Physique et Mécanique*. C'est pour les étudiants, une année de découverte et d'orientation. À partir de la deuxième année (L2), la formation comprend deux parcours : *Informatique* et *Mathématiques-informatique* (MI). En troisième année (L3), s'y ajoutent les parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) et *Plurisciences*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Informatique* a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. Elle s'inscrit dans la politique de l'université notamment en termes de pluridisciplinarité. En effet, elle est hébergée avec trois autres mentions en L2 et deux supplémentaires en L3 dans un portail scientifique commun. Les étudiants de L1 bénéficient du dispositif « Dessine ton parcours vers la RÉussite d'Aix-Marseille Université » (PIA 3 DREAM-U). Il est articulé autour de quatre axes de progression : architecture, accompagnement, évaluation et pédagogie.

La formation est très peu ouverte à l'international. Seulement six étudiants de la formation ont bénéficié d'une mobilité sortante. Il s'agit de partenariats dans le cadre de l'Université civique européenne (alliance CIVIS) et Erasmus. Ces chiffres sont bien inférieurs à la moyenne de l'université. La formation compte également très peu de mobilité entrante : deux étudiants sur les trois dernières années malgré une structuration de la mobilité interne à l'UFR Sciences. Une recherche de partenariat international avec le soutien des services de la Direction des relations internationales (DRI) dans le cadre de l'alliance CIVIS permettrait une plus grande ouverture à l'international. Le développement à l'international n'est pas dans les objectifs de cette formation.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. L'enseignement est assuré par les chercheurs et enseignants-chercheurs qui assurent une majorité des heures de la formation. Ils sont issus de deux laboratoires le Laboratoire d'Informatique et Systèmes (LIS) d'une part et l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M) pour le parcours MI. En L3 des options permettent aux étudiants de découvrir les thématiques de recherches des différents laboratoires. Les enseignants-chercheurs et chercheurs accompagnent les étudiants dans le cadre des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation (PPPE). L'objectif est de les sensibiliser à la démarche scientifique. Le dossier indique qu'ils sont accueillis lors de stages dans des unités de recherche. On peut déplorer que le stage de troisième année ne soit pas obligatoire et qu'il ait une importance variable en fonction des parcours ne permettant pas aux étudiants une réelle immersion professionnelle.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. Ces derniers sont présents dans la formation, lors des conseils de perfectionnement ou pour des interventions dans les UE formant à des technologies de pointe. Le nombre d'étudiants relevant de la formation continue est faible (trois ou quatre étudiants par année). Ce sont principalement des étudiants envisageant d'intégrer le parcours MIAGE.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a débuté une approche par compétences, mais celles-ci ne sont pas encore utilisées ni évaluées. Sur les trois années de référence, le nombre de e-portfolio est en nette progression : de 235 à 421. Le dossier indique que les étudiants ne sont pas concernés par le passage de la certification PIX.

La formation développe de nouvelles pratiques pédagogiques diversifiées, mais affiche une proportion majoritaire d'enseignements classiques. La maquette présente des formats d'enseignement de type cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Il est regrettable que les enseignements diversifiés comme l'approche par projets, les pédagogies actives et innovantes bien que citées ne sont pas clairement identifiés. Le dossier indique que des UE du portail utilisent des méthodes de pédagogie active (classe inversée,

approche par problème) pour favoriser la réussite des étudiants. Malheureusement, nous ne savons pas quelles sont les UE concernées. Les enseignements en distanciel sont accessibles en année 1 (tout le portail Descartes) ainsi que la L2 MI et les L3 MI et *Plurisciences*. En revanche, ni la L2 *Informatique* ni la L3 *Informatique* ne sont possibles en distanciel. Une UE obligatoire « Impacts environnementaux et sociaux du numérique » est ouverte depuis la rentrée 2021 en L3 et permet de sensibiliser les étudiants sur ces problèmes. L'Université propose aux enseignants des possibilités de formations au métier d'enseignant, mais ne ceux-ci l'utilisent pas suffisamment. Ces possibilités seraient pourtant une bonne opportunité pour développer de nouvelles expériences pédagogique et de partager les pratiques.

La formation inclut un volume significatif d'heures (90 heures) d'enseignement à la langue anglaise. Il permet aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques pour envisager une poursuite d'études et une mobilité internationale. Il n'y a pas d'information sur le nombre de certifications effectives ni sur le nombre d'étudiants se présentant à la certification. Aucun enseignement technique n'est assuré en langue anglaise. Ces deux points peuvent, sans doute, expliquer le faible chiffre de mobilité sortante de la formation.

Les dispositifs, formats et déroulés de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. En théorie la licence est ouverte à la formation continue : tous les blocs de compétences sont prévus pour ce dispositif. Mais aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser les accueils dans la formation. Seul, le parcours MIAGE est réellement ouvert à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et utilise des dispositifs adaptés à ses différents publics. En moyenne, sur les trois dernières années, la formation a reçu 7600 candidatures Parcoursup, ce qui représente sept fois la capacité d'accueil. La quasi-totalité des étudiants inscrits en L1 sont des bacheliers généraux. Les bacheliers technologiques sont dirigés vers une année de mise à niveau en science (AMNS). Il y a eu 124 inscrits la dernière année de référence. Ils bénéficient d'un allongement d'un an de la durée de leurs études. Ils étaient à 75 % des néo-bacheliers. Ce dispositif est nommé : « oui-si ».

La formation affiche dans le portail Descartes incluant d'autres mentions un fort taux d'échec (64 %) entre les années 1 et 2 malgré les dispositifs d'accompagnement vers la réussite. On note un grand nombre de réorientations en cours d'année, en particulier pour les étudiants inscrits dans le dispositif « oui-si ». Ce fort taux d'échec doit être un peu relativisé : si on enlève les étudiants du dispositif « oui-si » et ceux de la formation à distance alors, le taux de réussite passe à 41 % entre L1 et L2. La dernière évaluation du Hcéres avait déjà noté ce trop faible taux de réussite et avait émis des conseils que nous ne pouvons que réitérer. Les responsables ne voient pas ces réorientations comme un échec, mais comme une possibilité offerte aux étudiants pour trouver un projet d'avenir. La formation affiche de bons taux de réussite en deuxième et troisième année (environ 80 % pour les étudiants présents).

La formation suit de manière très incomplète le devenir de ses étudiants. Sur les trois dernières années, les chiffres du taux de poursuite d'étude ne sont pas communiqués. De plus, ils ne sont fondés que sur les poursuites d'études dans AMU. Les diplômés des parcours informatiques poursuivent dans un master d'AMU, mais nous ne disposons pas des chiffres.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 337 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 140 enseignants temporaires pour 900 étudiants environ et 20 018 heures équivalent TD à assurer. Ces moyens doivent permettre de développer une pédagogie permettant d'aider les étudiants à réussir.

Le processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration permanente. Le dernier conseil de perfectionnement, dont le compte rendu est fourni, a eu lieu en juin 2019. Il n'était pas spécifique à la licence *Informatique* mais a concerné l'ensemble des formations en Informatique de l'UFR Faculté des Sciences. La dernière évaluation du Hcéres avait déjà suggéré qu'un conseil de perfectionnement propre à la licence soit mis en place en plus de celui de la filière informatique. Il joue bien son rôle et permet de faire évoluer la formation en tenant compte des évolutions technologiques. Nous pouvons simplement regretter que le conseil de perfectionnement ne soit pas propre à la licence *Informatique*. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) effectue un questionnaire d'évaluation des enseignements. Il est proposé aux étudiants volontaires. Il est regrettable que très peu d'étudiants répondent (170 la dernière année). L'interprétation de l'enquête n'est pas disponible.

Conclusion

Points forts

- Présence d'un nombre important d'enseignants-chercheurs assurant une formation de bonne qualité ;
- Accompagnement vers la réussite adapté aux différents publics ;
- Forte attractivité.

Points faibles

- Faible taux de réussite en L1 ;
- Suivi des diplômés insuffisant ;
- Initiation à la recherche pas suffisamment développée ;
- Faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en œuvre des mesures pour éviter les réorientations en cours de première année. Le taux de réussite en L1 est trop faible malgré les efforts pour aider les étudiants en difficulté.
- Mieux utiliser les moyens mis en place par AMU pour se former à des pratiques pédagogiques innovantes afin d'aider plus efficacement les étudiants en difficulté.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Établir des accords avec les formations délivrant le brevet de technicien supérieur (BTS) et/ou les IUT proches afin de proposer une réorientation active aux étudiants en grande difficulté.
- Poursuivre et développer la réflexion sur l'approche par compétences et définir les modalités d'évaluation.
- Mettre en place des enquêtes fiables sur le devenir des étudiants.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* est une formation comprenant trois parcours : *Portail Descartes* et année de mise à niveau, *Mathématiques*, *Plurisciences*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences et est délocalisée sur deux lieux : Marseille et Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation dans un domaine phare de l'université est en adéquation avec l'offre de formation et les ambitions pédagogiques de l'établissement. L'organisation de la première année en portail commun entre les mentions *Informatique*, *Mécanique* et *Physique* favorise l'insertion des lycéens et l'orientation progressive vers les deuxièmes années (L2) des différentes mentions. La cohérence et la complémentarité avec les autres formations du même cycle se retrouvent au niveau L2 avec des unités d'enseignement (UE) mutualisées avec la licence *Informatique* et la licence *Sciences et humanité*. Au niveau de la troisième année (L3), les parcours *Mathématiques* et *Plurisciences* préparent les étudiants à des poursuites d'études variées en mathématiques, ingénierie, science de l'éducation et à la médiation scientifique.

La formation bénéficie d'un adossement au prestigieux Institut de Mathématiques de Marseille (I2M, UMR 7373) dont tous les enseignants-chercheurs enseignent dans la formation. La licence inclut une formation à la recherche et à la déontologie dans les UE *Projet personnel et professionnel de l'étudiant* et *Approche par problèmes* (semestre 5).

La formation bénéficie d'une attractivité internationale sur le programme « Études en France », mais exploite peu le programme « Erasmus ». La formation accueille un nombre important d'étudiants internationaux sur l'ensemble du premier cycle. Cet accueil est principalement basé sur le programme « Études en France ». L'impact de ce choix sur l'hétérogénéité des profils d'étudiants et l'impact sur la réussite posent question. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité Erasmus est comparativement très faible (deux étudiants par an en moyenne) alors que des cours d'anglais ou des cours de mathématiques en anglais sont proposés pour cinq des six semestres de la licence pour préparer les étudiants à une certification (niveau B2 en anglais). Aucun partenariat de formation international n'est mentionné de façon spécifique.

Des relations avec le monde socio-économique et la professionnalisation existent au sein de la formation bien qu'il s'agisse d'un premier cycle de licence générale. La licence de mathématiques propose une UE *Projet personnel et professionnel de l'étudiant* obligatoire chaque année. De plus, la licence propose des UE *Pro-Meef* pour les étudiants souhaitant s'orienter vers un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de mathématiques et un parcours *Plurisciences* pour les étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de la médiation scientifique. En revanche, il n'est pas fait mention de stages obligatoires dans la maquette du parcours *Mathématiques* mais seulement de stages d'excellence pour les meilleurs étudiants en première année (L1) et en L2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont en adéquation avec l'organisation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre. La formation est construite en suivant l'approche par programmes. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation identifie parfaitement les compétences visées dans la formation en cohérence avec les formations similaires au niveau national.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques et ses modalités d'enseignement. La formation propose différents parcours pour permettre une adaptation des rythmes d'enseignement aux différents publics de la licence (L1 en deux ans (*Projet Dream-U* financé par le PIA 3), année de mise à niveau scientifique, UE renforcée pour les étudiants affichant des niveaux fragiles, UE renforcée pour proposer aux étudiants excellents un accès à la recherche dès la L1). La formation est accessible en télé-enseignement via le centre de télé-enseignement

des sciences afin de faciliter son suivi par un public en reprise d'études, des étudiants salariés, des étudiants expatriés, des étudiants en situation de handicap ou des étudiants suivant une autre formation en parallèle. Le nombre d'étudiants qui suivent le télé-enseignement n'est pas précisé. Une partie des enseignants impliqués dans ce parcours ont suivi les formations proposées au niveau de la faculté pour développer la « pédagogie numérique » en lien avec un projet national d'Hybridation des licences scientifiques auquel la faculté participe activement.

La formation met en œuvre des dispositifs conséquents pour permettre une ouverture internationale. Ces dispositifs reposent sur des enseignements en anglais pour tous les semestres hormis le premier. La certification en langue est obligatoire pour les étudiants de L3. Malgré cela, le nombre d'étudiants en mobilité sortante est très faible (entre 1 et 3 par an).

La formation met en œuvre des dispositifs pour l'accueil des étudiants en formation continue. Il est possible pour ces étudiants de suivre l'intégralité de la formation à distance par télé-enseignement. Malgré cela le nombre d'étudiants en formation continue reste faible (entre 1 et 3 par an).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est globalement attractive et elle a mis en œuvre différents dispositifs pour développer plus encore cette attractivité et sa performance. La mise en place d'un dispositif enseignants/étudiants ambassadeurs, à destination des lycéens, illustre la volonté de faire connaître la formation auprès du principal public cible. La formation analyse son attractivité et sa performance par une analyse statistique de son attractivité vis-à-vis des différents publics étudiants en relation avec la réussite aux diplômes. Cette analyse a justement mis en évidence un déficit d'attractivité vis-à-vis du public « d'excellence » sur le *Portail Descartes* et un besoin de durcissement des critères de sélection du public étranger sur le portail « Études en France » afin de favoriser les profils les plus susceptibles de réussir.

Le taux de réussite, peu analysé, est relativement bas en L1 (25 % en 2020-2021). La formation a su récemment adapter son organisation pédagogique pour permettre un accueil modulaire des publics en difficulté. L'absence d'analyse approfondie du taux de réussite et des poursuites d'études pour les différents profils d'étudiant (différents bacs généraux, bacs technologiques) est regrettable.

Les enquêtes de suivi des poursuites d'études réalisées en lien avec l'observatoire de la vie étudiante ne permettent pas un suivi satisfaisant du devenir des étudiants. Ce dispositif va être modifié dans les années à venir.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de 400 enseignants-chercheurs (282 permanents) pour assurer 1211 heures étudiants sur tout le cycle, le taux d'encadrement de la formation est très bon et offre une marge de manœuvre suffisante pour développer de nouvelles actions pédagogiques notamment en direction d'étudiants d'excellence. La faculté a mis en place un soutien de formation aux techniques d'enseignement à distance et aux pédagogies alternatives (pédagogies inversées et actives, méthodologie, PPPE).

La formation a mis en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants présentant un faible taux de réponse (environ 200 répondants pour le cycle entier) et n'a pas tenu de conseil de perfectionnement pendant ces dernières années impactées par la crise sanitaire. L'absence de document de preuve relatif au conseil de perfectionnement est regrettable. Une des phrases de l'analyse qualitative sur l'apport du conseil de perfectionnement se rapporte de manière surprenante à la licence de chimie et non à celle de mathématiques.

Conclusion

Points forts

- Formation dans un domaine phare de l'université ;
- Autoévaluation réaliste ;

- Dispositifs pédagogiques nombreux et variés ;
- Formation progressive avec une bonne approche pluridisciplinaire.

Points faibles

- Processus d'évaluation interne perfectible ;
- Pas de stage obligatoire ;
- Faibles mobilités internationales sur le programme Erasmus.

Recommandations

- Mettre en place un suivi des diplômés (poursuite d'études ou insertion professionnelle) plus complet permettant une réelle analyse.
- Faire fonctionner régulièrement le conseil de perfectionnement.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) est structurée sur trois années. La première année (L1) constitue un tronc commun favorisant l'orientation et l'insertion des lycéens dans le monde universitaire. La deuxième année (L2) comporte deux parcours *Mathématiques et sciences sociales* et *Mathématiques et économie*. En troisième année (L3), la spécialisation est renforcée à l'aide d'options dans chaque parcours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence MIASHS a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. Elle s'inscrit dans la politique de l'université, notamment en matière de pluridisciplinarité. La première année est pluridisciplinaire (mathématiques, informatique, économie et sciences sociales). Elle est organisée conjointement par les unités de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences et Faculté d'Économie et de gestion. Les étudiants ont la possibilité de suivre le cursus licence option Accès santé (L.AS) qui permet ensuite de candidater aux filières de santé ou de continuer le parcours en licence. Ce parcours est accessible à distance et en formation continue. Cela ne représente que deux à trois étudiants par an. La licence permet sur les trois années des passerelles vers d'autres formations de l'établissement. En L1, en cours d'année, les étudiants ont la possibilité de se réorienter vers le portail Descartes (mathématiques, informatique, physique et mécanique) ou en licence d'économie-gestion. En troisième année, il est possible d'accéder en L3 *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) ou en magistère d'ingénieur économiste. La formation est généraliste. Elle permet la poursuite d'études en master *Finance, Économie*, MIAGE dans les champs disciplinaires que sont l'économie, l'informatique, la gestion et les mathématiques.

La formation manifeste sa volonté de participer aux dispositifs de programmes d'échanges internationaux de l'établissement. Dans le cadre de l'Université Européenne CIVIS, la mobilité est encouragée, mais, les chiffres, bien qu'en augmentation sur les trois dernières années restent faibles. Seuls huit étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante la dernière année de référence et on ne relève aucune mobilité entrante. L'enseignement de l'Anglais est proposé dans tous les semestres. La certification au *Test of English for International Communication* (TOEIC) est obligatoire en L3 avec comme objectif d'obtenir le niveau B2 qui permet l'inscription en master. Le dossier ne donne pas le nombre d'étudiants ayant obtenu ce niveau.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est assurée par les chercheurs et enseignants-chercheurs (96) qui assurent une majorité des heures de la formation. Ils accueillent également les étudiants lors de stages dans leurs unités de recherche (AMSE, I2M, LIS). Le dossier indique que le stage est obligatoire sans préciser le nombre de semaines.

La formation n'intègre pas d'éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socio-économiques. Neuf enseignants professionnels interviennent dans la formation, mais ils n'interviennent qu'en langues et en parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE). Ils ne sont donc pas de réels intervenants du monde des entreprises. Le dernier conseil de perfectionnement a eu lieu en février 2022, mais aucun professionnel extérieur à l'établissement n'était présent. Il ne peut donc pas vraiment jouer son rôle en donnant l'avis du monde des entreprises. Très peu de parcours sont ouverts à la formation continue. La licence n'accueille que de très rares stagiaires de formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'une approche par compétences uniquement pour le cursus L.AS qui est découpé en huit blocs. L'ouverture à la formation continue et l'accès à distance de ce parcours doivent

expliquer son découpage en blocs de compétences. Le dossier n'indique pas si les autres parcours sont découpés en blocs.

La formation développe assez peu de nouvelles pratiques pédagogiques diversifiées. Elle affiche une proportion majoritaire d'enseignements classiques. La maquette présente des formats d'enseignement de type cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Il est regrettable que les enseignements diversifiés comme l'approche par projets, les pédagogies actives et innovantes, bien que citées, ne soient pas clairement identifiés. Les enseignements en distanciel sont accessibles uniquement pour le cursus L.AS en L1. Aucun autre module n'est possible en distanciel. Il n'y a pas d'étudiants admis sous condition « Oui-si ». Cette procédure permet d'être admis en L1 pour rattraper des lacunes détectées dans le dossier en ayant des heures de soutien ou en étalant les enseignements de L1 sur deux ans. Il n'y a pas non plus d'année de mise à niveau en sciences (AMNS) destinée aux bacs technologiques.

La formation inclut un volume significatif d'heures d'anglais. Il permet aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques pour envisager une poursuite d'études et une mobilité internationale.

Nous n'avons pas d'information sur le nombre de certifications effectives ni sur le nombre d'étudiants se présentant à la certification. Aucun enseignement technique n'est assuré en langue anglaise. Ces deux points peuvent, sans doute, expliquer le faible chiffre de mobilité sortante de la formation.

Les dispositifs, formats et déroulés de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. Seul, le parcours L.AS est ouvert à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. En moyenne, sur les trois dernières années, la formation a reçu 1400 candidatures Parcoursup pour 160 places. Ce qui représente 9 fois la capacité d'accueil. La quasi-totalité des étudiants inscrits en L1 sont des bacheliers généraux. Les bacheliers technologiques sont très peu nombreux et ne représentent que 5 % de l'effectif. Les 2/3 de l'effectif sont des néo-bacheliers. La formation met en place de nombreux dispositifs d'information pour faciliter l'orientation des lycéens ; participation aux salons organisés pour les lycéens, journées portes ouvertes, dispositif Panorama (PIA3).

La formation assure un suivi de la réussite de ses étudiants. En L1, le taux de réussite est mesuré pour l'ensemble des étudiants inscrits. En moyenne sur les 3 dernières années, 50 % des étudiants valident la L1. La formation affiche de très bons taux de réussite en L2 et L3 (environ 80 %). Pour les étudiants ayant suivi le parcours L.AS, le taux de réussite du L1 au L2 est de 25 %. On note que ce parcours est à distance ou en formation continue.

La formation suit de manière très incomplète le devenir de ses étudiants. Sur les trois dernières années, les chiffres du taux de poursuite d'études sont communiqués uniquement pour les étudiants restant dans AMU. Mais majoritairement, ils poursuivent dans cette université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 96 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 9 enseignants temporaires pour 900 étudiants environ et 1615 heures équivalent TD à assurer. Le taux d'encadrement est bon et permet de développer de nouvelles actions pédagogiques notamment en direction d'étudiants en difficulté.

Le processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration permanente. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement depuis 2018. Le dernier a eu lieu en février 2022. Nous avons le compte rendu. Il était spécifique à la licence. Les points abordés concernaient principalement le ressenti des étudiants. Il n'y avait pas d'intervenants extérieurs. Le compte rendu n'évoque pas de pistes sur l'évolution du contenu des enseignements ni de changement de méthodes d'enseignement. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) effectue un questionnaire sur l'évaluation des enseignements. Il est demandé par les enseignants à la fois au niveau des unités d'enseignement et de la mention. Seuls les enseignants sont destinataires des résultats. Il leur permet de réorganiser les enseignements. Il est regrettable que peu d'étudiants répondent (114 la dernière année soit 1/3 de la promotion). Nous ne disposons pas de l'interprétation de l'enquête.

Conclusion

Points forts

- Présence d'un nombre important d'enseignants-chercheurs assurant une formation de bonne qualité.
- Forte attractivité.
- Spécialisation progressive, donnant le temps aux étudiants de découvrir différents domaines d'activités et de réaliser un choix d'orientation informé.
- Formation pluridisciplinaire avec de multiples passerelles aux différents niveaux.

Points faibles

- Pas d'enseignement par bloc de compétences.
- Ouverture à l'international et mobilités insuffisamment développées.
- Suivi des diplômés perfectible.
- Absence de professionnels dans l'enseignement des matières de cœur de métier.
- Conseil de perfectionnement pas assez ouvert au monde socio-professionnel.

Recommandations

- Mieux utiliser les dispositifs d'aide à la réussite, mis en place par AMU, pour améliorer le taux de réussite en L1.
- Mettre en place un outil permettant d'avoir une vision plus fine des poursuites d'études.
- Poursuivre et développer la réflexion sur l'approche par compétences et définir les modalités d'évaluation.
- Ouvrir davantage la licence au monde socio-professionnel en le faisant participer aux conseils de perfectionnement, en développant les stages en entreprise en signant des partenariats.

LICENCE MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, INFORMATIQUE

Établissements

Aix-Marseille Université – AMU ; École centrale de Marseille

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique* (MPCI) est une formation sélective pluridisciplinaire à effectif limité avec un programme intensif sur trois ans, accessible sur dossier et entretien, et ne reposant pas sur un portail d'accès commun à plusieurs mentions. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université (AMU) et se déroule sur le site de Marseille en présentiel. AMU est co-accréditée avec l'École centrale de Marseille (ECM) pour délivrer cette licence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique* **s'inscrit totalement dans la politique stratégique de formation de ces deux établissements de tutelle (AMU et ECM), en proposant une formation de haut niveau au positionnement pédagogique unique en France avec de larges débouchés.** La licence s'affiche en complémentarité des autres formations des domaines concernés aussi bien universitaires que celles des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), et bénéficie de tous les dispositifs d'aide à la réussite proposés par AMU et des divers partenariats existants au sein de ces deux établissements de rattachement. Son caractère intensif et sélectif à l'entrée l'amène à communiquer activement sur ses spécificités auprès des lycées de la région. La finalité même de la licence MPCI est d'être pluridisciplinaire et interdisciplinaire, ouvrant la porte à un large panel de masters ou écoles d'ingénieurs. Elle intègre de façon ponctuelle dans ces enseignements ou conférences les enjeux du développement durable, et envisage d'intensifier ce point. Les projets d'excellence font partie intégrante de la licence, contribuant à sa bonne dynamique.

La licence MPCI ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais elle affiche tout de même sur la période de référence quelques mobilités entrantes (trois) et une dizaine de stages de fin de licence effectués à l'étranger au niveau des mobilités sortantes. Ces chiffres restent modérés au regard du nombre d'étudiants inscrits dans la formation (73-74), mais peuvent apparaître cohérents du fait de la spécificité de cette formation exigeante. Avec la fin annoncée de certains financements spécifiques, une attention particulière devra être portée pour maintenir un accès à la mobilité pour les étudiants au sein de la licence.

La licence MPCI bénéficie d'un excellent adossement à la recherche, avec une équipe pédagogique constituée de 73 enseignants-chercheurs et chercheurs (soit autant que d'étudiants inscrits), ce qui constitue sa grande particularité par rapport aux CPGE. De la première année (L1) à la troisième année (L3), des unités d'enseignement (UE) spécifiques tournées vers le monde de la recherche universitaire (incluant les problématiques d'intégrité scientifique et de déontologie), les projets tutorés, les stages facultatifs et obligatoires (quatre semaines obligatoires en L3) en laboratoire, sont autant d'occasions pour les étudiants d'être initiés à la recherche. La partie documentation reste néanmoins un point à renforcer.

Des éléments de professionnalisation sont fortement développés au sein de la formation pour notamment préparer les étudiants à leur poursuite d'étude, en particulier vers des écoles d'ingénieur par alternance. Des rencontres avec des professionnels, des conférences, des visites d'entreprises ainsi que plusieurs projets tuteurés et stages sont ainsi proposés, et un conseil de perfectionnement intègre plusieurs représentants du monde socio-économique. Néanmoins, un seul professionnel intervient directement dans la formation, ce point pourrait donc être renforcé. La formation n'est pas accessible par les voies de l'alternance, mais ouverte à la formation continue, mais ce dispositif n'a pas été utilisé sur la période de référence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique* est construite de manière à dispenser des compétences assez équitables dans les quatre thématiques scientifiques supports, pour permettre une poursuite d'études dans des masters de l'un de ces domaines ou en écoles d'ingénieurs. Des options à partir du

semestre 4 permettent aux étudiants d'ajuster le contenu global de leur formation. Le travail de concertation que l'équipe pédagogique doit fournir pour déployer ce contenu interdisciplinaire original doit être souligné. Un bilan de compétences individuel est effectué en fin de chaque semestre, mais ne repose pas sur l'utilisation systématique d'un outil dédié (e-portfolio), ce qui devra être davantage déployé à l'avenir. La certification PIX est prévue dans la prochaine maquette, de même la certification en anglais *Test of English for International Communication* (TOEIC) est normalement généralisée à ce jour en fin de licence, ce qui est à féliciter.

Du fait de son caractère pluridisciplinaire, les pratiques pédagogiques sont forcément diversifiées au sein de la formation, et s'appuient sur les actions mises en place dans le cadre des projets d'excellence. Un suivi individualisé est proposé à chaque étudiant sur les trois années, il porte sur le choix des options et des poursuites d'études. Aucun enseignement n'est dispensé à distance. Une attention particulière est portée pour fédérer les étudiants de chacune des années de licence en donnant notamment l'accès à des espaces favorisant le travail collaboratif.

La formation dispose d'enseignements d'anglais obligatoires tous les semestres et délivre même des enseignements en anglais, ce qui est tout à fait remarquable au niveau licence. Même si, comme indiqué précédemment, l'ouverture à l'international de la formation concerne très peu d'étudiants, l'ensemble des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante de l'établissement sont mis à leur disposition, ainsi que des moyens de financement propres à la licence MPC1.

Du fait de son contenu spécifique, la formation n'est pas proposée en alternance et n'est pas adaptée pour un public en formation continue ni pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). Néanmoins, elle prépare ses étudiants à poursuivre leurs études éventuellement dans des formations ouvertes à l'alternance, comme celles de l'ECM.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence MPC1 reçoit un nombre de candidatures conséquent (entre 1200 et 1500) pour une trentaine de places en première année, signe de sa grande attractivité dépassant les frontières régionales, et cela malgré son contenu unique au niveau national. Cela indique que les nombreux dispositifs de communications développés auprès des lycéens, impliquant l'équipe pédagogique, mais aussi d'anciens étudiants de la licence, fonctionnent très bien.

Seuls des bacheliers généraux de très bon niveau sont recrutés dans cette licence, sur dossiers et entretiens, conduisant à des taux de réussite excellents (généralement de 100 %) en première année et les deux années suivantes. Étant donné le niveau des candidats recrutés, il est logique que la formation ne propose pas de dispositif de type « oui-si », mais il est appréciable tout de même que des enseignants référents et des tuteurs étudiants de troisième année soient mis à disposition des étudiants. La formation comprend une nette majorité d'étudiants masculins, mais il n'est pas précisé si ce déséquilibre se retrouve aussi au niveau des candidatures reçues. Si tel n'est pas le cas, la formation devrait s'ouvrir davantage aux filles.

L'équipe pédagogique effectue un suivi systématique de ses diplômés qui accèdent sans difficulté à de grandes écoles d'ingénieurs ou à des masters, pour une très grande majorité hors des deux établissements de tutelle. Les enquêtes ainsi effectuées sont un atout supplémentaire pour l'équipe pédagogique pour communiquer encore plus efficacement autour de la formation et aider à l'orientation de leurs étudiants. Le suivi de cohorte s'étend judicieusement sur plusieurs années, pour identifier les devenir des diplômés après l'obtention de leur bac+5 (20 % effectuent un doctorat).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence *Mathématiques, physique, chimie, informatique* dispose d'une équipe pédagogique constituée à 85 % de personnels permanents et 15 % d'enseignants temporaires, ce qui correspond à un très bon encadrement des promotions à effectif limité. Deux membres de l'équipe pédagogique ont bénéficié d'une mobilité sortante, aucune mobilité entrante n'est dénombrée. L'équipe pédagogique a déjà suivi bon nombre de formations à la pédagogie pour s'approprier notamment les nouveaux outils. La soutenabilité de la formation basée sur des volumes horaires plus conséquents qu'une licence classique est évaluée au niveau de la composante, et s'est appuyée en partie sur des financements acquis par le biais de projets d'excellence.

Le pilotage de la formation est d'un excellent niveau avec un processus d'évaluation interne efficace. Il repose en effet sur des réunions régulières (deux par semestre) de l'équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement (associant des extérieurs et des étudiants) qui conduisent à des ajustements permanents du

contenu des enseignements. Le taux de participation des étudiants aux questionnaires d'évaluation est plutôt élevé de manière générale (70-80 %).

Conclusion

Points forts

- Formation pluridisciplinaire attractive unique en France, de haut niveau, ouvrant la porte à de grandes écoles d'ingénieurs et masters ;
- Très bon adossement à la recherche ;
- Relations avec le monde socio-économique bien présentes ;
- Pilotage efficace de la formation assurant un bon encadrement des étudiants et un bon suivi des diplômés ;
- Enseignement de l'anglais bien développé dans la formation.

Points faibles

- Gestion des bilans des compétences perfectible ;
- Un seul professionnel extérieur intervenant au niveau des enseignements.

Recommandations

- Veiller à maintenir cette formation à son haut niveau tout en veillant à sa soutenabilité, malgré l'arrêt de financements d'excellence.
- Déployer les outils nécessaires au sein de la formation pour établir les bilans de compétences de façon plus systématique.

LICENCE MÉCANIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Mécanique* propose deux parcours à partir de la deuxième année de licence (L2) : *Mécanique* ; *Plurisciences*. La première année (L1) est commune à plusieurs mentions de licence dans le cadre d'un portail appelé *Portail Descartes* traitant les thématiques suivantes : informatique ; mathématiques ; mécanique ; physique. Ce portail propose aussi une année de remise à niveau, si nécessaire. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La mise en place d'un tronc commun en L1 favorise une orientation progressive des étudiants vers différentes mentions, parcours et options sur le cursus de licence. Cette structuration de la formation participe à la réussite des étudiants. Le dossier d'autoévaluation fait état d'un partenariat académique avec l'École centrale de Marseille. L'objectif de ce partenariat est de créer une passerelle progressive pour les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). Le nombre d'étudiants concernés n'est pas précisé au sein du dossier. La présence d'un portail commun à plusieurs licences en L1 favorise grandement la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité afin d'assurer une orientation positive des étudiants. Les enjeux du développement durable sont abordés de manière très ponctuelle, sans que cela soit préjudiciable à la formation des étudiants.

La formation est peu ouverte à l'international. Aucun partenariat international n'existe. Des étudiants étrangers recrutés par la procédure Campus France intègrent le cursus. Aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante. La mobilité entrante est presque inexistante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation intègre une initiation à la recherche par le biais d'une unité d'enseignement (UE) spécifique. L'équipe pédagogique est composée d'un nombre cohérent d'enseignants-chercheurs. Les étudiants bénéficient des installations de recherche des laboratoires dans le cadre de travaux pratiques. Aucun personnel des services de documentation n'intervient dans la formation du fait de l'absence de ce service sur le campus délocalisé.

La formation entretient peu de relations officialisées avec le monde socio-économique et intègre un nombre limité d'éléments de professionnalisation. Aucun partenariat formalisé et aucune relation formalisée avec le monde socio-professionnel ne sont assurés pour les étudiants. Néanmoins, le conseil de perfectionnement commun licence-master (où la licence est faiblement représentée) intègre des représentants du monde socio-professionnel. Aucune politique en matière d'ouverture à l'alternance en troisième année (L3) n'est envisagée. Seules les UE de projet et les stages sont considérées comme une préparation à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas clairement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le dossier d'autoévaluation ne fait pas état d'approches pédagogiques favorisant l'alignement pédagogique. La certification PIX (numérique) n'est pas intégrée au cursus.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les approches pédagogiques par les Ateliers de Pédagogie Personnalisée, les classes dites inversées sont autant de méthodes et outils pédagogiques qui permettent d'atteindre les compétences visées. La formation ne propose pas d'enseignement en distanciel, bien que le portail de licence L1 soit proposé en télé-enseignement.

Des contenus, mais pas de dispositifs, sont mis en place par la formation pour aider à l'internationalisation. Des enseignements sont assurés en langue étrangère. Aucun enseignement de français langue étrangère n'est proposé. La mobilité sortante est pilotée par l'université et relayée au sein de la mention par un personnel référent. Le rapport d'autoévaluation n'aborde pas la mobilité entrante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucun effectif en alternance ni en formation continue n'est répertorié. Aucun développement n'est envisagé au regard de la stratégie vis-à-vis du développement de la voie de l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une attractivité qui pourrait être améliorée auprès de ses différents publics. Les vecteurs usuels de communication et de promotion de filière licence sont mis en œuvre. Au niveau L1, le recrutement est très majoritairement issu de la voie générale. La formation est plutôt attractive, puisque le taux de pression brute est de l'ordre d'une place pour huit candidats en L1. Par ailleurs, les néo bacheliers sont minoritaires dans le recrutement. Les effectifs en L2 parcours *Mécanique*, sont relativement faibles, témoignant d'une attractivité pouvant être améliorée. Par ailleurs, le parcours *Plurisciences* présente un effectif de quelques étudiants seulement.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le nombre d'étudiants en échec est important. L'enseignement de remise à niveau ne permet pas aux étudiants concernés d'atteindre les prérequis nécessaires à une réussite. De plus, le télé-enseignement en L1 est une source importante d'échec. La réussite des étudiants est inférieure à 50 % en L1. Néanmoins, la réussite dans la mention à partir de la L2 est satisfaisante.

La formation suit peu l'insertion professionnelle de ses diplômés. Elle bénéficie d'une enquête pilotée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), avec des retours très importants, mais aucune enquête de suivi en interne n'est réalisée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée très majoritairement de personnels permanents. Un travail d'équipe pédagogique est mis avant, mais sans aucun formalisme. Le nombre d'heures d'enseignement dispensées est cohérent en L2 et L3. En L1, le nombre d'heures est moindre qu'en L2 et L3 et ne favorise pas pour autant la réussite des étudiants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements par les étudiants existe et se confronte aux difficultés et dérives courantes de l'exercice. Aucun conseil de perfectionnement n'est formalisé, spécifique à la licence et aux parcours de licence. Néanmoins, des éléments stratégiques issus d'une réflexion commune (avec le master par exemple) apparaissent dans le dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Orientation progressive des étudiants ;
- Initiation à la recherche par le biais d'UE spécifique ;
- Mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Points faibles

- Absence d'un conseil de perfectionnement clairement identifié pour la mention ;
- Attractivité en L2 relativement faible au regard de l'effectif important en L1 ;
- Aucune mobilité internationale et aucun partenariat international ;
- Absence de relation avec le monde socio-professionnel ;
- Aucune intégration de la certification PIX ;
- Aucune procédure pour s'assurer de l'alignement pédagogique.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement pour la mention de licence *Mécanique* et le faire fonctionner régulièrement.
- Mener une réflexion pour proposer une voie d'alternance aux étudiants.
- Lancer une réflexion prospective (dans le cadre du conseil de perfectionnement de ladite mention) pour améliorer l'attractivité.
- Mettre en place l'intégration de la certification PIX.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Physique* est une formation accessible par deux portails (Portail Curie et Portail Descartes) et qui comprend quatre parcours en troisième année (L3) : *Physique et modélisation* (PM), *Physique et ses interactions* (PI), *Physique-chimie* (PC) et *Plurisciences*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences et est localisée sur deux lieux : Marseille et Aix-en-Provence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Physique* est en bonne adéquation avec l'offre de formation et les ambitions pédagogiques de l'établissement. L'organisation de la première année en portails communs entre les mentions *Mathématiques/Informatique/Mécanique/Physique* (Portail Descartes) d'une part, et *Physique/Chimie/Sciences pour l'ingénieur* (Portail Curie) d'autre part, favorise l'insertion des lycéens et l'orientation progressive vers les deuxième années (L2) des différentes mentions en accord avec la politique de l'établissement pour le contrat 2018-2022. La formation a également mis en place différents dispositifs pour favoriser la réussite étudiante par l'accompagnement et l'adaptation des parcours aux profils hétérogènes des étudiants suivant les recommandations de l'arrêté Licence et de la faculté des sciences. La cohérence et la complémentarité avec les autres formations scientifiques du même cycle se retrouvent à tous les niveaux du premier cycle (portails en première année - L1, parcours bi-disciplinaire *Physique-chimie* en L2/L3, parcours transdisciplinaire *Physique et ses Interactions* en L3 et parcours *Plurisciences* en L3). La formation intègre les enjeux du développement durable en proposant des enseignements transversaux sur le thème de la physique et des problématiques climatiques en L1 (unité d'enseignement [UE] « Découverte des sciences ») et en L2 parcours renforcé (dispositif « parcours renforcé » intégré au projet DREAM-U porté par l'établissement dans le cadre du PIA3).

La formation bénéficie d'un adossement important aux dix laboratoires de recherche en physique dans lesquels travaillent les enseignants-chercheurs permanents impliqués dans la formation. La licence *Physique* inclut des enseignements à et par la recherche (e.g. UE « Initiation à la démarche scientifique » en L2, UE « Découverte du laboratoire » en L3) s'appuyant de façon limitée sur les services de documentation (formation de deux heures en première année). Seul le parcours *Plurisciences* propose un stage obligatoire en L3.

La formation présente une ouverture internationale limitée, mais qui devrait prochainement s'accroître grâce au partenariat de formation avec huit universités européennes (alliance CIVIS) initié en 2020. Les mobilités entrantes et sortantes sont respectivement de l'ordre de deux et quatre par an pour les trois dernières années.

La formation prend en compte son environnement socio-économique et propose des enseignements ciblés sur des thématiques stratégiques en lien avec les besoins professionnels locaux bien qu'il s'agisse d'un premier cycle de licence générale. La formation a inclus des enseignements de physique nucléaire dans le tronc commun en lien avec l'activité locale dans ce domaine (e.g. CEA Cadarache, ITER, Institut Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements Nucléaires). La licence *Physique* propose une UE Projet personnel et professionnel de l'étudiant obligatoire chaque année. De plus, les parcours *Physique-chimie* et *Plurisciences* proposent des UE optionnelles de préprofessionnalisation en L2 et L3 pour les étudiants souhaitant s'orienter vers un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou vers les métiers de la médiation scientifique. La formation ne précise pas s'il y a des professionnels qui interviennent dans la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une approche pédagogique en adéquation avec les objectifs d'apprentissage en intégrant l'approche par programmes et par compétences. L'équipe pédagogique a établi des fiches signalétiques définissant les compétences spécifiques et acquis d'apprentissage relatifs à chacun des enseignements délivrés. La fiche RNCP de la formation identifie les compétences visées dans la formation en cohérence avec les formations similaires au niveau national.

La diversification des méthodes pédagogiques et des modalités d'enseignement est bien développée dans la formation. La formation propose différents parcours pour permettre une adaptation des rythmes d'enseignement aux différents publics de la licence (L1 en deux ans (Projet Dream-U financé par le PIA 3) et année de mise à niveau scientifique pour les lycéens affichant des niveaux fragiles, parcours renforcé pour les très bons étudiants). Les enseignements des parcours *Physique-chimie* (L2/L3) et *Plurisciences* (L3), ainsi que ceux des deux portails Curie et Descartes, sont accessibles en télé-enseignement via le centre de télé-enseignement des sciences. La formation propose sur l'ensemble du cycle des enseignements utilisant des méthodes de pédagogie active (classe inversée, approche par projet et par problème) pour favoriser la réussite des étudiants. Les équipes enseignantes ont bénéficié de financements dans le cadre de projets d'innovation pédagogique (e.g. manipulations de cours, cahier expérimental tout au long du cursus licence).

La formation met en œuvre des dispositifs pour permettre une ouverture internationale et un accueil des étudiants en formation continue. Ces dispositifs reposent respectivement sur des enseignements d'anglais et ponctuellement en anglais pour tous les semestres hormis le premier et par la possibilité de suivre l'intégralité de la formation à distance par télé-enseignement. La formation propose un accompagnement personnalisé des étudiants souhaitant effectuer une mobilité par un enseignant-chercheur, chargé de mission Relations internationales, et rattaché au département de physique. Malgré ces dispositifs, les étudiants inscrits en certification de langue, en mobilité internationale ou en formation continue sont peu nombreux.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive (un admis sur dix candidats) et elle met en œuvre des dispositifs pour mesurer et développer encore cette attractivité. L'équipe pédagogique est impliquée dans les dispositifs classiques de communication dédiés aux formations universitaires et participe également à des actions de communication dans les lycées.

La formation suit la réussite de ses étudiants tout au long du cycle et propose des dispositifs d'enseignements adaptés aux différents publics. Les taux de réussite sont honorables pour ce type de diplôme dans la mesure où les étudiants sont inscrits en présentiel. En effet, en 2020-2021 : L1 (portail *Descartes*) : 37 % ; L2 : 60 et 72 % selon les parcours (*Physique* et *Physique-chimie*, respectivement) ; L3 : entre 75 et 82 % selon les parcours (PC, PM et PI).

Les enquêtes de suivi des poursuites d'études réalisées en lien avec l'observatoire de la vie étudiante ne permettent pas un suivi satisfaisant du devenir des étudiants, notamment de ceux quittant l'établissement après la licence. La proposition de mise en place d'une fiche de renseignement à compléter à la remise du diplôme et la création d'un réseau des anciens pourraient effectivement améliorer le suivi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. La diversité des dispositifs pédagogiques mis en place dans la formation et la qualité de l'analyse de l'auto-positionnement révèle l'investissement et la clairvoyance de l'équipe pédagogique. La mise en place de mobilité des enseignants dans le cadre du partenariat européen CIVIS et de formations au développement de nouvelles pédagogies dans le cadre du financement DREAM-U est un élément positif pour le futur.

La formation a mis en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et un conseil de perfectionnement. Ces éléments et la précision des données mentionnées dans les fichiers d'autoévaluation témoignent d'une réelle démarche d'évaluation interne bien que des points restent à améliorer (taux de réponse aux enquêtes inférieurs à 50 %). L'absence d'étudiant en cours de formation au sein du conseil de perfectionnement est dommageable dans la mesure où le taux de réponse aux enquêtes internes est faible.

Conclusion

Points forts

- Formation attractive dans un domaine phare de l'université ;
- Formation bien pilotée par une équipe enseignante solide issue des nombreux laboratoires du campus ;

- Dispositifs pédagogiques nombreux et variés ;
- Formation progressive avec une bonne approche pluridisciplinaire.

Points faibles

- Absence de professionnels intervenant dans la formation ;
- Interface avec le milieu pro-recherche peu développée avec notamment une absence de stages obligatoires dans tous les parcours ;
- Faible taux de réponse aux enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des enseignements ;
- Faible nombre d'étudiants bénéficiant d'un programme Erasmus ou d'une certification en langue.

Recommandations

- Renforcer la présence des professionnels parmi les intervenants de la formation.
- Réfléchir à la mise en place de stages obligatoires dans tous les parcours.
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des enseignements.
- Augmenter le nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence d'Aix-Marseille Université (AMU) est organisée sous forme de portail, regroupant quatre mentions qui sont *Sciences de la vie (SV)*, *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)*, *Sciences sanitaires et sociales (SSS)* et *Chimie*. À la fin de la première année (L1), l'étudiant intègre la mention de son choix indépendamment de son choix d'options de semestre 2. À la suite de l'année de portail (L1 : socle commun), les étudiants entrent alors en deuxième année (L2) dans le tronc commun (L2 *Sciences de la vie*) et approfondissent le socle commun par des choix d'options libres, mais non déterminants pour une spécialisation en troisième année (L3). Cette dernière prend alors la forme de blocs spécifiques, souvent site spécifique. Ainsi, pour la L3, les étudiants ont la possibilité d'intégrer un des six parcours de la licence, répartis sur les trois sites d'enseignement (Aix-Montperrin, Marseille Saint-Charles et Marseille-Luminy).

Une licence option accès santé (L.AS) est également proposée en L1 (L.AS-chimie, SV, SVT, SSS), poursuivie en N2 (L.AS2 – SV) et N3 (L.AS3). Aux parcours L.AS en L2 et L3 est ajoutée une mineure santé. Huit parcours sont proposés : six en présentiel avec L.AS (*Sciences de la vie ; Biochimie ; Biologie cellulaire ; De la molécule à l'organisme ; Neurosciences ; Physiologie et génomique fonctionnelle ; Physiologie et génomique fonctionnelle en téléenseignement ; Plurisciences*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. En effet, les dispositifs d'aide à la réussite, les aides l'orientation (programme Ambassadeur), la mise en place des « oui-si », les unités d'enseignement (UE) réussite, l'accompagnement des bons étudiants, les projets d'établissement PIA3 DREAM U (articulation bac+3/bac -3, adaptation des parcours aux profils des étudiants) et loi ORE (L1 en deux ans, année de mise à niveau scientifique) font que la mention SV s'inscrit dans la politique de l'établissement. La notion de portail a renforcé en interne les connexions avec la licence et les autres mentions de licence de la fac des sciences. Le fait de proposer cinq parcours de L3 a ouvert la poursuite d'études de nos diplômés vers les masters du département de biologie, mais aussi de la faculté de santé, les masters de bio-informatique, et les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) pour l'enseignement. La création du dispositif Parcours accès santé spécifique (PASS)/L.AS a renforcé la passerelle sciences/santé et enfin l'entrée importante de titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) et de diplômes universitaires de technologie (DUT) en L2 permet de favoriser les partenariats. Les enseignements sont tournés vers l'interdisciplinarité avec une UE de travaux pratiques (TP) intégrés en N3 et d'UE Intégrative à vocation interdisciplinaire. Une forte mutualisation favorise le renforcement et la préparation à la spécialisation de troisième année (parcours). Les UE transversales, elles, représentent environ 20 % des heures de formation. Par ailleurs, la faculté des sciences dispose de trois cursus master en ingénierie (CMI) dont un est porté par la mention *Sciences de la vie (CMI Immunologie)*.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement puisque depuis la rentrée 2020, un Diplôme en Partenariat international avec l'université de technologie de Wuhan (Chine, DPI WUT-AMU) est mis en place permettant la dispensation de la licence en Chine sur les trois années avec deux parcours dès la deuxième année (biochimie et Biologie cellulaire). L'Institut franco-chinois WUT-AMU est un établissement d'enseignement coopératif sino-français et deux parcours sont ouverts en licence SV : *Biologie cellulaire et Biochimie*. La mobilité entrante concerne très peu d'étudiants. Les étudiants internationaux représentent environ 5 % des inscrits en L1, 10 % en L2 et jusque 20 % en L3. L'offre est exclusivement en français mis à part une UE de biologie cellulaire en anglais proposée au niveau L1, co-portée par l'université de Madrid et de Bucarest afin de mixer les étudiants des trois pays. La mobilité sortante (hors stage) concerne moins d'une dizaine d'étudiants chaque année. AMU fait partie de l'université européenne CIVIS qui promeut la mobilité étudiante sur les trois années de la licence sans que cela soit toutefois réellement mis en place pour cette formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation à la recherche se fait au travers d'UE immersives (apprentissage par projets et par problèmes, APP, en immersion en laboratoire), d'une UE de

méthodologie (initiation à la démarche scientifique, recherches bibliographiques), les projets tutorés, les UE intégratives et les travaux pratiques. Le regroupement de TP de L1 et de L2 dans un seul bloc d'UE permet d'aborder l'interdisciplinarité. Des stages volontaires sont possibles dès la L1 et en N3, une immersion sous forme d'un stage est obligatoire dans un des parcours (PGF). L'équipe pédagogique contient environ 10 % de chercheurs (Inserm ou CNRS). Ils prennent en charge les stages type « labo invivo », encadrent l'épreuve intégrative au semestre 6 ou encore l'UE « exploration disciplinaire d'une question biologique ».

La formation a mis en place des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation avec les UE Projet personnel et professionnel pour l'étudiant présentes tout au long de la formation, les stages et la mise en place récemment d'un parcours en alternance (parcours *Métiers de la biologie*). Un conseil de perfectionnement dans lequel sont présents des professionnels est mis en place, mais seule une dizaine intervient véritablement en tant que formateur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

En propos liminaires, il est à souligner que la maquette pédagogique est compliquée (plus de 1000 lignes à la suite), la L2 est identique quel que soit le parcours et n'aurait pu apparaître qu'une seule fois, un tableau ou schéma explicatif aurait été le bienvenu tout comme ne mettre que la différenciation en L3 ou L.AS3. Les L.AS en L2 et L3 correspondent aux parcours de L1 auxquels est ajoutée la mineure santé pouvant aboutir à des semestres avec plus de 30 crédits ECTS.

L'approche par compétences n'apparaît pas dans la maquette, l'approche programme est forte permettant de conserver un alignement pédagogique entre les différents champs disciplinaires. L'APP permet toutefois d'aborder les compétences. Chaque UE a toutefois défini ses compétences et ses acquis d'apprentissage en fonction du tableau général de la licence. Tous les étudiants de L3 de tous les parcours ont un compte e-portfolio, livret de compétences, servant de base à l'UE de professionnalisation qui compte pour trois crédits ECTS en L3.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'UE d'enseignement de méthodologie dispensée en portail prépare les étudiants au travail universitaire, elle structure les méthodes, fait le lien avec les UE disciplinaires. La réussite étudiante est supportée par l'adaptation des rythmes d'enseignement, L1 en deux ans, année de mise à niveau, UE renforcée pour les étudiants affichant des niveaux fragiles et UE renforcée pour proposer aux étudiants excellents un accès à la recherche dès le L1. deux UE sont proposées en classe inversée. Les TP intégrés et les UE intégratives sont aussi de nouveaux dispositifs pédagogiques tout comme dans le parcours *Plurisciences* permettant de préparer les étudiants à la diffusion des sciences en milieu scolaire ou extra-scolaire. La mention *Sciences de la vie* du portail à la L3, parcours *Physiologie génomique fonctionnelle* peut être entièrement suivie en modalités de cours à distance, les autres parcours le sont partiellement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international puisque des cours d'anglais sont institutionnalisés dans la maquette dès la première année (18 heures), 36 heures en deuxième année et 27 à 60 heures la troisième année permettant d'acquérir 15 crédits ECTS sur les trois ans de la licence. Une certification en langues vivantes est disponible et prise en charge par l'établissement, mais aucune information n'est fournie sur le taux de passage et le nombre de certifications TOEIC réalisées. Toutefois, peu d'enseignements disciplinaires sont proposés en anglais et il y a peu de mobilités étudiantes malgré la présence d'un référent mobilité internationale qui accompagne les étudiants désireux de faire une mobilité. Dans ce cadre, le service des relations internationales (RI) est présent sur chaque campus universitaire. Depuis 2022, une UE dédiée à la mobilité est proposée en option aux étudiants de L2.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance puisqu'un parcours a récemment été mis en place en troisième année. En revanche, la faculté des sciences dont dépend la formation propose cinq diplômes d'université (DU) en relation avec les sciences de la vie.

Concernant le public de la formation continue, un nombre infime de personnes est concerné (2 à 12).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics sans toutefois la développer au-delà des dispositifs d'information d'aide à l'orientation aux étudiants qui sont déjà multiples : la participation aux salons, Journées Portes Ouvertes, le dispositif Panorama (PIA3) d'articulation bac-3/Bac+3 dans les lycées, etc. La formation a environ dix fois plus de candidatures de places proposées en N1 (flux *Parcoursup* croissant), principalement des néo-bacheliers dont 7 à 17 % sont inscrits sous condition « Oui-si ».

La formation suit la réussite de ses étudiants par le suivi des étudiants, à l'aide des dispositifs d'accompagnement déjà cités. Les étudiants étant passé par les formations types « année de mise à niveau scientifique » ou « préparation aux études scientifiques » sont particulièrement suivis. En N1, avec un taux d'évaporation de 25 %, le taux de réussite est autour de 42 %. Les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre pour les étudiants « fragiles » comme le dispositif « Oui-si » permettent d'augmenter le taux de réussite à 50 % en N1. En N2, ce taux augmente à 63 % pour atteindre 85 % en N3 (78 à 92 % selon les parcours).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En effet, les enquêtes du service Adhoc permettent de suivre les cohortes de chaque année de la licence, leur devenir, leur parcours et l'insertion seulement en master au sein de l'établissement, les chiffres fournis ne concernant que la réussite des étudiants. Il n'y a pas d'outils pour suivre l'insertion professionnelle des étudiants après la licence sauf pour le parcours *Pluriscience* grâce aux résultats aux concours de professeurs des écoles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Aucune information n'est disponible quant à la mobilité des enseignants et l'accueil d'enseignants invités même si la période d'évaluation était peu propice à ces échanges internationaux. Des dispositifs d'aide à la pédagogie ou à la conversion pédagogique sont proposés : formations, projets FIP. Deux chargés de mission « pédagogie numérique » sont présents au sein de la faculté portant cette formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Régulièrement, des enquêtes sur la formation et les enseignements sont soumises aux étudiants, permettant d'obtenir des données qualitatives et quantitatives pour piloter et faire évoluer la formation tout en regrettant le faible nombre d'étudiants répondant aux enquêtes, limitant la portée des conclusions. Un conseil de perfectionnement (2019) a été mis en place dans lequel sont présents des membres de l'équipe pédagogique de la licence SV, des responsables de formations internes à AMU (licences professionnelles, masters) et extérieures (formations du secondaire), des professionnels, des administratifs et des étudiants pour un total de 29 membres. Les éléments proposés par ce conseil de perfectionnement ont été suivis.

Conclusion

Points forts

- Formation en adéquation avec les demandes de l'établissement, ayant su s'adapter aux changements d'orientation des diverses réformes de l'Enseignement supérieur ;
- Bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Très peu de mobilités internationales, point faible déjà noté lors de la précédente évaluation ;
- Approche par compétences non pas mise en place ;
- Aucune analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études hors AMU par manque d'outils.

Recommandations

- L'approche par compétences doit être mise en place.
- L'adossement à la recherche mérite d'être accentué avec par exemple un stage imposé dans plus de parcours.
- Le suivi des diplômés doit être élargi au-delà du seul passage licence-master d'AMU.
- Le fonctionnement du conseil de perfectionnement doit être poursuivi et régulier.
- Le développement à l'international devrait se renforcer par exemple en suivant la mise en place du DPI en Chine et en renforçant les mobilités des étudiants.

- La formation devrait être accessible en formation continue au-delà de la mise en place annoncée du parcours en alternance pour augmenter les relations avec le monde socio-économique.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie et de la Terre* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant huit parcours à partir de la deuxième année (L2) : *Biodiversité et écologie*, *Cycle universitaire de préparation aux grandes écoles agro-véto*, *Environnement, pollutions et milieux* (avec possibilité de Cursus master en ingénierie CMI), *Homme et environnement* (décliné en licence option Accès santé L.AS), *Mer* (décliné en L.AS), *Plurisciences*, *Sciences biologiques et géologiques*, et *Terre* (décliné en L.AS). La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Science de la vie et de la Terre* a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. Elle s'inscrit dans la politique de l'université, notamment en matière de pluridisciplinarité. La formation est hébergée – avec trois autres mentions : *Chimie*, *Sciences sanitaires et sociales* et *Sciences de la vie* – dans le portail scientifique Louis Pasteur. On peut regretter que cette pluridisciplinarité ne se poursuive pas au-delà de l'année un. En effet, en L2, les étudiants intègrent l'un des huit parcours distincts qui les mèneront à une poursuite d'étude en master ou aux concours dédiés en fonction de leur parcours. Aucune indication n'est donnée concernant une passerelle vers des licences professionnelles pour permettre une insertion professionnelle plus aisée à certains étudiants à l'issue de la licence.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. La formation à la recherche est assurée par les chercheurs et enseignants-chercheurs qui assurent une majorité des heures de la formation et par des unités de méthodologie scientifique tout au long de la formation. Ces enseignants-chercheurs et chercheurs accueillent également les étudiants (140 par an) lors de stages ou de travaux encadrés de recherche (TER) dans leurs unités de recherche. On peut déplorer que le stage de troisième année soit d'importance variable en fonction des parcours et ne représente dans certains parcours que trois crédits ECTS et une durée faible (trois semaines) ne permettant pas à l'étudiant une réelle immersion dans la structure.

La formation est très peu ouverte à l'international. Seulement 7 % des étudiants de la formation sont internationaux, ce chiffre est bien inférieur à la moyenne de l'université. La formation compte également très peu de mobilité entrante (en moyenne huit par an) et sortante (en moyenne huit par an) malgré une structuration de la mobilité interne à l'UFR Faculté des Sciences. Une recherche de partenariat international avec le soutien des services de la Direction des relations internationales (DRI) dans le cadre de l'Université civique européenne (alliance CIVIS) permettrait de développer ce manque.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec les acteurs socioéconomiques. Les acteurs socioéconomiques sont présents dans la formation, lors des conseils de perfectionnement ou pour des interventions dans les unités liées aux apprentissages par projet (APP) et certaines unités disciplinaires (14 % des heures de la formation). On note qu'une licence n'a pas vocation à la professionnalisation immédiate et l'intervention d'acteurs socioéconomiques de la discipline permet aux étudiants de visualiser des sorties professionnelles et murir leur projet de poursuite d'étude et professionnel. Il est à noter un nombre de stagiaires de la formation continue très faible (un étudiant par année les deux dernières années de référence) alors que l'ensemble des parcours est ouvert à ce public.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'une approche par compétences, mais pour autant, les informations produites sur l'alignement pédagogique n'ont pas permis d'évaluer la cohérence entre objectif d'apprentissage, évaluations et méthodes pédagogiques. Le programme tout comme les compétences et acquis d'apprentissage sont construits de manière précise. Les étudiants se sont approprié ces éléments via l'usage de e-portfolio, il est à souligner cependant une baisse sur les 3 années de références (de 528 à 418 e-portfolios). De plus le passage de la certification PIX concerne trop peu d'étudiants.

La formation développe de nouvelles pratiques pédagogiques diversifiées, mais affiche une proportion majoritaire d'enseignements classiques. La maquette détaillée présente dans sa description des formats d'enseignement de type cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP)/terrain en deuxième et troisième année. Il est regrettable que les enseignements diversifiés tels que l'approche par projet, les pédagogies actives et innovantes, bien que cités, ne soient pas clairement identifiés. Les enseignements en distanciel sont accessibles en année 1 avec l'enseignement à distance. Cela ne permet pas aux étudiants engagés dans ce format de continuer même partiellement en année 2 et 3 (sauf en L3 parcours *Plurisciencias*). On peut comprendre qu'en sciences appliquées, la partie pratique et terrain soit indispensable à l'acquisition des compétences, mais il est regrettable de ne pas avoir certains enseignements de type CM ou TD hybridés ou en distanciel.

La formation inclut un volume significatif d'enseignement de l'anglais sous différentes formes avec un objectif de certification. Le nombre d'heures d'enseignements de l'anglais et l'analyse de travaux scientifiques en anglais répartis régulièrement, avec deux à quatre crédits ECTS par semestre de licence, permettent aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques pour envisager une poursuite d'étude et/ou une mobilité internationale. L'objectif de niveau B2 est affiché, mais nous n'avons pas d'information sur le nombre de certifications effectives. Cette préparation et l'existence d'une procédure de gestion de l'information sur les mobilités sont incohérentes avec le faible chiffre de mobilité sortante de la formation.

Les dispositifs, formats et déroulés de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. La licence est ouverte à la formation continue, mais aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser les accueils dans la formation (enseignements par bloc, hybridation des enseignements ou création d'un diplôme universitaire - DU).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et utilise des dispositifs adaptés à ses différents publics. Pour la dernière année de la période de référence, la formation a reçu 14230 candidatures Parcoursup pour une capacité d'accueil de 1276 places. Soixante pour cent des inscrits sont des néobacheliers et 83 % des inscrits en première année sont bacheliers généraux. L'hétérogénéité des publics est gérée par le dispositif oui-si (année de mise à niveau et L1 en deux ans) et le CMI pour les très bons bacheliers. L'aménagement des études « oui-si » est proposé aux bacheliers technologiques (11 % des inscrits en L1 et 65 % des inscrits sous conditions « oui-si ») et aux bacheliers généraux n'ayant pas de spécialités scientifiques. Il est à noter qu'un nombre important d'étudiants bénéficie d'un contrat de réussite pédagogique, en forte hausse ces 3 dernières années (22 % des étudiants de première année en bénéficient). D'autres dispositifs tels qu'A*Midex Ascenseur social sont à souligner dans la prise en compte des différents publics.

La formation affiche une forte évaporation des étudiants (25 %) entre l'année 1 et 2 malgré les dispositifs d'accompagnement vers la réussite. La formation affiche de très bon taux de réussite en deuxième et troisième année (de 80 à 100 %), mais 36 % (42 % en ne tenant compte que des étudiants présents) concernant la première année. On peut donc constater que sur 1382 étudiants inscrits en année 1 en 2019-2020, seulement 318, soit 23 % le sont en année 2 en 2020-2021. Il est à souligner malgré tout la bonne réussite des étudiants inscrits sous conditions oui-si, 173/244 valident tous les enseignements auxquels ils étaient inscrits. Une redéfinition du public fragile nécessitant un accompagnement est nécessaire au vu de cette constatation.

La formation suit de manière très incomplète le devenir de ses étudiants. Depuis 2019-2020, les chiffres du taux de poursuite d'étude sont sous-estimés, car ils ne sont basés que sur les poursuites d'études dans AMU. Un nombre important (47 % en 2018-2019, 50 % en 2019-2020 et 35 % en 2020-2021) des diplômés poursuivent dans un master d'AMU. Une réflexion sur la pertinence des enquêtes telles qu'elles sont définies pour le suivi des étudiants poursuivant leurs études hors master AMU s'impose.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation lui permettent un fonctionnement correct. L'équipe pédagogique est composée de 391 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 145 enseignants temporaires pour 2057 étudiants et 31700 heures équivalent TD à assurer. Ces moyens permettent de libérer du temps pour développer une pédagogie alternative.

Le processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration permanente. Le conseil de perfectionnement est proactif dans l'évolution de la formation. Le comité ne dispose pas d'éléments sur la composition ni les décisions prises dans ce conseil. Dans cette démarche

d'autoévaluation, il est regrettable par ailleurs que d'une part les questionnaires ne soient pas systématiquement rendus disponibles par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et que peu d'étudiants (181 en 2019-2020) répondent aux questionnaires d'évaluation, ce qui les rend non interprétables. Un créneau obligatoire pour réaliser ces tests pourrait permettre d'augmenter le taux de réponse.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité ;
- Un accompagnement vers la réussite diversifié et adapté aux différents publics ;
- Une attractivité indéniable ;
- L'application de l'approche par compétences effective.

Points faibles

- Un taux de réussite en L1 trop faible ;
- Une ouverture à l'international et des mobilités insuffisamment développées ;
- Un suivi des diplômés perfectible.

Recommandations

- Mettre en adéquation les dispositifs d'aide à la réussite et les publics pour améliorer le taux de réussite en L1.
- Développer l'ouverture internationale.
- Améliorer le suivi des diplômés.

LICENCE SCIENCES ET HUMANITÉS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences et humanités* est une mention spécifique peu répandue en France. Elle est construite à partir d'un tronc commun les deux premières années (L1 et L2) et propose deux parcours en troisième année (L3) : parcours 1 *Disciplinaire* (avec six spécialités) et un parcours 2 *Transdisciplinaire*. Cette licence n'intègre pas l'un des 11 portails de l'université. La formation est co-portée par les unités de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences et Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est assez éloignée de la stratégie de formation de l'établissement sauf sur la dimension transdisciplinaire, la raison d'être et le point fort de cette formation. On ne retrouve pas la notion de spécialisation progressive en fonction du projet professionnel de l'étudiant. L'accompagnement à la réussite se fait via un accompagnement individuel des étudiants plutôt que par la mise en place des parcours « oui si » et des unités d'enseignement (UE) de projet professionnel permettant à l'étudiant d'acquérir une démarche permettant une construction progressive de son parcours d'orientation. En cours de contrat, à la rentrée 2020 dans une démarche de simplification de la maquette et par manque de moyen, la capacité d'accueil a été diminuée à 40 (contre 70 initialement). Le positionnement au sein l'offre de formation de la composante / de l'établissement croise celui des licences correspondantes aux spécialités du parcours 1 *Disciplinaire* de L3 avec une forte mutualisation. Les poursuites d'études présentées sont extrêmement variées, mais il n'apparaît pas d'articulation particulière avec certains masters d'AMU. On s'interroge sur le positionnement par rapport au parcours *Plurisciences* de la même composante qui affiche des objectifs similaires : le professorat des écoles ou la médiation scientifique. Cette licence n'affiche pas de partenariat académique au-delà d'une convention avec un théâtre localement.

La formation propose une ouverture à l'international modérée. Il n'y a pas de partenariat spécifique à la formation, toutefois, les étudiants peuvent bénéficier des accords de l'établissement et sont accompagnés dans la constitution de leur dossier pour des mobilités sortantes. On observe depuis une augmentation des départs ; en revanche, il n'y a pas de mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche par la très forte proportion d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et la nature des travaux demandés. Les étudiants peuvent solliciter un stage dans un laboratoire sans que celui-ci soit obligatoire dans le cursus.

La formation n'entretient pas de liens avec le monde socio-économique. Il y a tout de même l'intervention de quelques professionnels, mais la démarche globale de la formation est plutôt tournée vers la volonté de former des étudiants à un haut niveau académique avec une approche transdisciplinaire très originale et un accompagnement individuel de proximité. On déplore l'absence de préparation à l'insertion professionnelle et de sensibilisation à l'entrepreneuriat permettant aussi une construction progressive du parcours de l'étudiant qui sont par ailleurs un axe fort de la stratégie de l'établissement. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est arrivée à échéance le 31/08/2017.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'affiche pas clairement ses objectifs. Le programme de la formation est original par son approche pluridisciplinaire. Il n'est pas décliné en compétences et on ne dispose pas de matrice indiquant cette correspondance avec les contenus des UE. La fiche RNCP n'est plus valide depuis 2017 pour cette mention.

La formation propose une diversité intéressante d'approches pédagogiques liées aux pratiques des différentes disciplines. Les taux de réussite sont élevés, y compris en L1. Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel important avec un référent enseignant les suivant sur la totalité du cursus. Il est également fait mention de soutien disciplinaire pour répondre à l'hétérogénéité du recrutement, mais ce soutien n'apparaît pas

directement dans la description de la maquette. La formation a eu le label « académie d'excellence » de l'Idex pendant quatre ans mais n'a pas repostulé aux appels à projets depuis. Tout l'enseignement se fait en présentiel et il n'y a pas de co-modalité ou de dispositifs distanciels permettant une plus grande flexibilité et l'accueil d'une plus grande diversité de public.

L'organisation du cursus permet peu l'ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient bien de cours d'anglais tout au long du cursus ; ils n'ont pas accès à une certification. La mobilité sortante est encouragée par un accompagnement plutôt individuel au montage de projet. Il y a de deux à six mobilités sortantes selon les années sur la période. Il n'y a aucune mobilité entrante.

Les contenus et les dispositifs de formation sont peu adaptés à l'accueil de publics de la formation continue et de l'alternance. Le public cible est un public de néo-bacheliers suivant la totalité du cursus avec peu d'entrées en cours de cursus. Il s'agit d'une formation très spécifique en matière de contenus.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation attache une importance particulière au recrutement, en réalisant en particulier des entretiens d'information en plus de l'analyse attentive des dossiers sur Parcoursup. Il s'agit d'une licence sélective ayant réduit sa capacité d'accueil à 36 places en 2020. Le public est essentiellement un public de néo-bacheliers de bac général, mais avec un large spectre littéraire et scientifique. La formation est présentée sur les différents salons et journées portes ouvertes de l'établissement. La présentation de la formation a été retravaillée sur le site Web. L'équipe pédagogique et les étudiants ne semblent pas participer au dispositif « ambassadeur » de l'établissement en intervenant directement dans les lycées.

L'équipe pédagogique met en place une organisation permettant d'assurer un suivi des étudiants individuel et à l'échelle de la promotion sur les trois ans. Les aides à la réussite et l'accompagnement à la construction du projet d'orientation sont plutôt gérés au cas par cas pour s'adapter à l'hétérogénéité des profils. On note un fort engagement des enseignants en interne et peu d'interaction avec les dispositifs d'établissements et les services dédiés (SUJO).

La formation n'a pas de données sur l'insertion professionnelle de ses diplômés et n'en a que très partiellement sur les poursuites d'études, seulement celles internes à AMU qui représentent une très faible part de ces poursuites d'étude.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le suivi de la soutenabilité est effectué à l'échelle de la composante, le co-portage de la formation par deux UFR implique un engagement conjoint sur les moyens. Les ressources humaines de l'UFR Faculté ALLSH sont plus difficiles à mobiliser, compte tenu de la charge d'enseignement de la composante au regard de son potentiel enseignant.

La formation ne propose pas de démarche structurée d'évaluation interne. Si des évaluations de la formation et des enseignements ont eu lieu les premières années de la création de cette licence via les dispositifs d'enquête proposés par l'établissement, il n'y en a pas eu depuis 2018 ; les étudiants peuvent faire part de leurs remarques lors de réunions plénières semestrielles. Ces réunions peuvent constituer une partie de l'évaluation mais n'ont pas la même portée que des retours de questionnaires anonymes transmis systématiquement chaque année. De la même manière, il n'y a pas eu d'organisation de conseil de perfectionnement de 2018 à 2021 ; un seul conseil a eu lieu en avril 2022, ce qui est insuffisant puisque c'est le seul lieu où se fait l'analyse des retours des questionnaires d'évaluation renseignés par les étudiants, en l'absence d'un autre processus d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Licence transdisciplinaire ;
- Équipe pédagogique assurant un suivi de proximité des étudiants ;
- Bons taux de réussite.

Points faibles

- Absence de données sur le suivi des diplômés ;
- Absence de démarche d'amélioration continue de la formation, pas de conseil de perfectionnement sur la période d'observation ;
- Peu de relations avec le monde socio-économique, pas de préparation à l'insertion professionnelle dans la maquette ;
- Pas d'articulation claire avec l'offre de master ;
- Pas de déclinaison en compétences, ni dans la structure ni dans l'approche pédagogique présentée ;
- Absence de spécialisation progressive telle que proposée dans l'organisation en portail ouvrant de droit sur plusieurs mentions de licence.

Recommandations

- S'appuyer sur les dispositifs de l'établissement pour mettre en place une véritable démarche d'amélioration continue.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement chaque année.
- Mettre en œuvre une approche par compétences.
- Intégrer dans la maquette des UE de préparation au projet professionnel, en s'appuyant par exemple sur l'expertise du SUIO.
- S'appuyer sur les données d'enquêtes et de suivi de cohorte des diplômés pour définir précisément les poursuites d'études et les débouchés.
- Préciser le positionnement et l'articulation dans l'offre de formation de premier cycle, en particulier par rapport au parcours *Plurisciences*.

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences et technologies* portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences est construite sur le modèle de la spécialisation progressive à partir du portail de première année (L1) Marie Curie ouvrant sur trois mentions de licence : *Physique*, *Chimie* et *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) puis à nouveau un tronc commun avec des choix d'options en deuxième année (L2) qui mènent vers quatre mentions de licence *Physique*, *Chimie*, SPI et *Sciences et technologies*. La licence *Sciences et technologies* comporte deux parcours : *Sciences, arts et techniques de l'image et du son* (SATIS) ; Portail Curie et année de mise à niveau.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en s'appuyant sur l'un des trois portails pluridisciplinaires de la Faculté des Sciences avec une spécialisation progressive de l'étudiant ouvrant sur un parcours spécifique en troisième année (L3). Cette licence ouvre directement vers les sept parcours du master *Cinéma et audiovisuel* d'AMU. La formation développe de nombreux partenariats dans son domaine spécifique du cinéma. On s'interroge cependant sur l'articulation réelle avec les L1, L2 dans la construction de cette mention *Sciences et technologies* qui n'existe qu'en L3 avec un seul parcours très spécifique. Il manque des données sur la part des entrants en L3. La L1 et la L2 sont communes avec la mention SPI.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée même si l'offre linguistique est de bonne qualité, il n'y a pas de mobilité (ni entrante ni sortante) et pas de certification. Cette dimension pourra être mieux encouragée à l'avenir, en particulier dans le cadre de l'alliance européenne CIVIS.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, par l'intervention d'une très large part d'enseignants-chercheurs sur des sujets en prise directe avec leurs thématiques de recherche, des unités d'enseignement (UE) de méthodologie dès la L1, la méthodologie de la recherche documentaire est abordée dans le cadre de projets, mais ne fait pas l'objet d'un enseignement approfondi spécifique.

Le parcours SATIS de L3 est construit en relation forte avec les acteurs locaux et nationaux du secteur. Il s'agit d'un parcours unique en France. La formation propose une dimension professionnalisante importante, elle n'ouvre pas sur une insertion professionnelle directe, mais sur le master *Cinéma et audiovisuel* d'AMU.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La construction de la formation sur les trois ans traduit une démarche d'approche programme et un engagement fort des équipes pédagogiques. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées sans être encore dans une approche par compétences. Néanmoins, il est indiqué une construction cohérente des compétences à l'échelle des UE et des éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (ECUE) avec des réunions pédagogiques régulières (environ une par mois) pour garantir la cohérence et opérer les ajustements nécessaires. Il manque un tableau de correspondance UE/Compétences dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) parmi les preuves fournies. La troisième année est particulièrement ciblée sur des compétences professionnelles avec une démarche d'identification et de valorisation des compétences acquises par les étudiants en particulier dans l'UE Intégrative.

La formation met en œuvre l'ensemble des dispositifs de réussite proposés par l'établissement/la composante en particulier dans le portail avec l'adaptation des rythmes d'étude en fonction des publics : une année de mise à niveau pour les publics les plus éloignés des attendus, la L1 en deux ans, mais également la possibilité de suivre des UE renforcées pour les étudiants qui souhaitent approfondir et enrichir leur cursus. Les étudiants bénéficient d'un soutien méthodologique important dès la première année. L'équipe pédagogique bénéficie des fonds d'aide à l'initiative pédagogique pour améliorer leur pratique.

La formation propose un enseignement en anglais tout au long du cursus en allant d'un enseignement général vers un enseignement d'anglais professionnel au semestre 6. Néanmoins, sur la période, les étudiants n'ont pas eu la possibilité de passer une certification en langue. Celle-ci n'a été proposée qu'en 2021-2022. Les étudiants peuvent avoir accès à des enseignements dans d'autres langues étrangères hors maquette via le service des langues. Sur la période, il n'y a aucune mobilité entrante ni sortante. Il n'y a pas de partenariat spécifique à l'international sur le volet cinéma et audiovisuel. Les étudiants peuvent bénéficier de l'offre de mobilité et d'ouverture européenne offerte par l'alliance CIVIS.

La formation ne propose pas aujourd'hui de modalités spécifiques d'accueil d'un public en alternance ou en formation continue, mais la dynamique est enclenchée avec la construction de modules ouverts à la formation continue dans le cadre des projets Excellence. De la même manière, des réflexions sont engagées avec des acteurs socio-économiques du territoire pour développer l'alternance en L3.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique de la formation participe aux actions d'information mise en place pour les lycéens et leur famille dans le cadre du PIA dans les lycées et les salons d'orientation. Elle assure également une présence sur les réseaux sociaux pour présenter la formation. La formation s'appuie également sur une communication par la presse spécialisée dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Les données de suivi fournies ne permettent pas de caractériser l'évolution du public et en particulier la nature des publics entrant en L3.

Les modalités de suivi de l'impact des dispositifs d'aide à la réussite mis en place dans le portail ne sont pas décrites à l'échelle de la formation. Le taux de réussite en L3 avoisine les 100 % avec un fort accompagnement individualisé des étudiants.

L'établissement ne met pas en place d'enquête systématique de suivi des diplômés de licence, la formation non plus. Le parcours SATIS est construit en complète articulation avec le *master Cinéma et audiovisuel* d'AMU, la quasi-totalité des étudiants poursuivent dans l'un des sept parcours de ce master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires atteindre ses objectifs. La formation s'appuie sur une mutualisation forte en L1 et L2 (portail) avec respectivement 566 et 559 heures étudiant et propose en revanche une L3 spécifique à la promotion de 658 heures étudiant correspondant à 1109 heures équivalent travaux dirigés (TD). L'équipe pédagogique de L3 est constituée de 13 enseignants et enseignants-chercheurs permanents. Elle bénéficie du soutien d'IGE et de plus de neuf professionnels. Les dispositifs de maîtrise de la soutenabilité sont gérés à l'échelle de la composante et non de la formation qui néanmoins souligne une surcharge de travail pour l'équipe de L3.

La formation met en place un processus interne d'évaluation dans une démarche d'amélioration continue, mais limitée à la L3, plus dans la dimension articulation avec le master qu'à l'échelle de la mention complète de licence (L1, L2, L3). Il est mis en place à fois l'analyse des questionnaires mis en place par l'observatoire de la vie étudiante avec 85 % de taux de réponse en L3, des bilans effectués avec les étudiants à la fin de chaque semestre plus la tenue annuelle d'un conseil de perfectionnement incluant des enseignants, des professionnels et d'anciens étudiants de la formation. Nous ne disposons pas de compte rendu de conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique de L3 très engagée pour la réussite ;
- Une relation forte avec le monde socio-économique du secteur du cinéma et de l'audiovisuel ;
- Une formation avec une spécialisation progressive s'appuyant sur un socle scientifique large ;
- L'articulation avec l'offre de master de l'établissement.

Points faibles

- Le choix d'une mention « sciences et technologies » qui n'est identifiée qu'en L3 avec un parcours très spécifique, la L1 étant un portail et la L2 mutualisée avec la mention SPI ;
- Pas d'approche par compétences identifiée ni de référence à la fiche RNCP ;
- Absence de suivi systématique du devenir des diplômés ;
- Absence de dispositif pédagogique particulier permettant l'accueil d'une diversité de publics, dont un public en formation continue.

Recommandations

- Retravailler la cohérence globale de la mention en articulant mieux les L1, L2 avec la L3.
- Développer l'approche par compétences en la rendant explicite.
- Mettre en place un dispositif de suivi des diplômés à l'échelle de l'établissement ou au moins par l'équipe pédagogique dans une démarche d'amélioration continue.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) est proposée sur le site d'Aix-en-Provence et Marseille, la troisième année (L3) étant proposée seulement à Marseille. La première année est commune à plusieurs mentions de licences dans le cadre d'un portail appelé Portail Curie offrant une première année (L1) de découverte pluridisciplinaire. En deuxième année (L2), les étudiants choisissent soit la mention SPI ou *Physique* ou *Chimie*. Ce portail propose aussi une année de remise à niveau, si nécessaire. La licence SPI se décline en quatre parcours à l'issue du semestre 4 et selon les choix d'unités d'enseignement des étudiants : parcours *Électronique, électrotechnique et automatique* (EEA) ; parcours *Ingénierie mécanique* (IM) ; parcours *Matériaux pour l'électronique et l'énergie* (M2E) ; parcours *Physique appliquée et instrumentation* (PAI).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation d'AMU. Elle est organisée en portail et affiche un des enseignements communs avec les mentions *Physique*, *Chimie* dès la L1. La présence d'un portail commun à plusieurs mentions de licence en L1 favorise grandement la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité afin d'assurer une orientation positive des étudiants. Aucun partenariat académique n'est présenté. Des liens existent avec l'environnement académique afin d'aider à l'orientation des lycéens. L'engagement des étudiants en faveur du développement durable est pris en considération lors des jurys semestriels. Des dispositifs pédagogiques sont mis en œuvre pour assurer la réussite des étudiants.

La licence SPI n'offre pas de parcours spécifique à l'international. L'organisation de cours transdisciplinaires ne facilite pas la visibilité en matière d'équivalence pour nouer des partenariats à l'étranger. Aucun partenariat international n'existe. La mobilité internationale n'est pas un objectif prioritaire de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation intègre une initiation à la recherche par différentes approches pédagogiques. La formation est assurée par des enseignants-chercheurs en majorité. Un accueil d'étudiant stagiaire est effectif au sein des laboratoires d'AMU, mais concerne un nombre très réduit d'étudiants. Aucun personnel des services de documentation n'intervient dans la formation du fait de l'absence de ce service sur le campus délocalisé.

La formation entretient quelques relations avec le monde socio-économique. Un seul parcours (sur cinq) de licence est ouvert à l'alternance. Aucun partenariat formalisé et aucune relation formalisée avec le monde socio-professionnel ne sont assurés au bénéfice des étudiants. En 2019, le conseil de perfectionnement a permis de définir une politique pour l'alternance. Aucune politique en matière d'ouverture à l'alternance sur d'autres parcours n'est envisagée. Seuls les unités d'enseignement de projet et les stages sont considérés comme une préparation à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence SPI a mis en œuvre une maquette facilitant l'apprentissage progressif avec la mise en place de e-portfolio. L'évaluation en contrôle continu intégral a été adoptée en L2 et L3 afin d'accompagner les étudiants dans une démarche de travail régulier. La certification PIX n'est pas intégrée au cursus.

La licence propose différentes modalités pédagogiques pour favoriser la réussite des étudiants. Certaines équipes pédagogiques de parcours ont pris conscience de la nécessité d'adapter le contenu des enseignements. La formation ne propose pas d'enseignement en distanciel, bien que le portail de licence L1 soit proposé en télé-enseignement. Les infrastructures pédagogiques sont variées et cohérentes avec les usages universitaires.

La formation envisage l'ouverture vers une mobilité internationale dans le cadre de l'Université Européenne CIVIS. L'enseignement de l'anglais est assuré de manière continue sur le cursus et de plus valorisé par des bonus

lors des jurys semestriels. Aucun enseignement de français langue étrangère (FLE) n'est proposé. Aucun enseignement n'est dispensé en langue anglaise. La mobilité sortante est pilotée par l'université et relayée au sein de la mention par un personnel référent. Le rapport d'autoévaluation n'aborde pas la mobilité entrante.

La formation intéresse peu le public de la formation continue (deux inscrits en 2020-2021). Elle envisage une ouverture en alternance prochainement pour le parcours EEA. Aucun effectif en alternance n'est répertorié sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence met en œuvre les moyens usuels de communication et de promotion de filière. La formation est relativement attractive, puisque le taux de pression brute est de l'ordre de 1 place / 10 candidats. Elle connaît une augmentation de ses candidats (moyenne de 5955 candidats par an, 6452 en 2020-2021). Les étudiants admis sont majoritairement issus d'un baccalauréat de la voie générale. Par ailleurs, les néo bacheliers sont minoritaires (233/633 admis). Les effectifs sont en forte augmentation. Néanmoins, il y a une forte disparité des effectifs au sein de chaque parcours.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le nombre d'étudiants en échec dans le portail de L1 en commun avec d'autres mentions est important. Les enseignements de remise à niveau ne permettent pas aux étudiants concernés d'atteindre les prérequis nécessaires à une réussite. La réussite des étudiants y est inférieure à 50 % pour la L1. Néanmoins, la réussite à la diplomation dans la mention à partir de la L2 est satisfaisante.

L'insertion professionnelle est connue via l'enquête pilotée par l'OVE. Elle ne concerne que les étudiants qui poursuivent après la licence au sein d'AMU. Aucune enquête de suivi en interne n'est réalisée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence dispose d'une équipe pédagogique composée très majoritairement de personnel permanent (285). Néanmoins, certains enseignements disciplinaires (mathématiques, génie mécanique et électrique) sont dispensés par des vacataires.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants existe, mais le taux de retour est insuffisant malgré le nombre de relances par mail et par la mention. Les responsables de formation regrettent de ne pouvoir disposer des résultats pour en discuter lors du conseil de perfectionnement. Cela permettrait d'être une source de propositions pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Orientation progressive des étudiants ;
- Initiation à la recherche par le biais d'une unité d'enseignement spécifique ;
- Mise en place effective du e-portfolio (pour l'unique parcours proposant la voie de l'alternance) ;
- Présence effective d'un conseil de perfectionnement.

Points faibles

- Absence de partenariats et de mobilité internationale des étudiants ;
- Présence trop faible de relations avec le mode socio-professionnel ;
- Absence de transmission des enquêtes OVE pour les conseils de perfectionnement.

Recommandations

- Renforcer les liens avec les partenaires socio-économiques.
- Mettre en place des enquêtes internes sur le suivi des étudiants.

- Développer des partenariats avec des universités étrangères permettant d'initier des mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences sanitaires et sociales* (SSS) portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences propose deux parcours basés sur une spécialisation progressive. La première année (L1) correspond au portail Louis Pasteur commun aux mentions *Chimie*, *Sciences de la vie (SV)*, *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* et *Sciences sanitaires et sociales* qui ouvre vers une spécialisation progressive avec une deuxième année (L2) *Sciences sanitaires et sociales* proposant deux parcours en troisième année (L3), le parcours *Sciences sanitaires et sociales* et le parcours *Plurisciences*. Le parcours *Plurisciences* est transversal à neuf mentions d'Aix-Marseille Université (AMU). Il permet une orientation vers le professorat des écoles, la médiation scientifique ou la préparation de concours de la fonction publique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle présente en particulier un fort caractère pluridisciplinaire dès la L1 avec le portail commun puis en L2 et L3 avec un portage par la Faculté des Sciences et une large contribution des composantes de santé, droit, Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSHS) et économie-gestion. Il est également à noter le développement de projets transdisciplinaires dans plusieurs unités d'enseignement (UE). Le contenu de la formation est construit pour une bonne articulation avec les masters d'AMU : *Intervention et développement social* (Sciences), *Santé publique* (Sciences médicales et paramédicales), *Management des établissements sanitaires et sociaux* (IMPGT), *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF, Inspé). La licence met en œuvre les axes proposés par Dream U : le lien bac-3/bac+3, l'innovation pédagogique, adaptation du rythme aux différents publics, l'articulation avec la recherche.

Cette mention de licence originale, peu représentée en France, recrutait plutôt un public extérieur en L3 (majoritairement de BTS) au départ et progressivement avec en particulier la création de la L2 en 2018. Les effectifs « internes » augmentent. Le public cible est ici un peu différent du public des autres mentions du portail (SV, SVT et *Chimie*), la licence SSS constituant une poursuite d'étude intéressante pour des bacheliers technologiques *Sciences et technologies de la santé et du social* (ST2S). La mise en place de parcours adaptés en L1 pour ce public est une réponse. Le parcours *Plurisciences* transversal à neuf mentions permet de positionner la mention de licence SSS dans le cadre plus large des licences de la Faculté des sciences même s'il ne concerne qu'un très faible public. Compte tenu des thématiques et des poursuites d'études de cette licence, on pourrait attendre une articulation plus forte avec la mise en place de la réforme du premier cycle des études de santé (R1C) au-delà de l'accueil de quelques PASS en L2, mais également avec l'universitarisation des professions paramédicales.

La formation est ouverte à l'international, surtout en mobilité entrante. La formation a accueilli 8 étudiants internationaux sur 38 en 2020-2021. À l'inverse, la mobilité sortante en cours de licence est très faible. L'incitation à faire des périodes à l'étranger dans le cadre d'une césure, ou bien en profitant des opportunités proposées à l'échelle de l'établissement, en particulier par l'alliance CIVIS, pourrait permettre de développer l'ouverture à l'internationale des étudiants.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La grande majorité de l'équipe enseignante est composée d'enseignant-chercheur et de chercheurs d'AMU provenant d'une diversité de laboratoires. Conformément à la politique de l'établissement dès la L1, les étudiants bénéficient d'UE de méthodologie et ont la possibilité d'une immersion en laboratoire (labo in vivo), en L2 d'une UE de recherche documentaire réalisée par le service commun de documentation (SCD). Un déploiement de la démarche scientifique dans les différents enseignements. Les dimensions d'éthique, d'intégrité scientifique et déontologique sont particulièrement travaillées dans cette formation, ce qui constitue un atout pour le futur exercice professionnel des étudiants.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec le monde socio-économique. La formation propose chaque année une UE PPPE de trois crédits ECTS. Les étudiants ont en plus en L2 le choix

entre un stage et un projet tutoré, et en L3, une UE Communication développant une approche « connaissance de soi » et une UE intégrative des compétences appuyée sur un e-portfolio, leur permettent de faire un bilan de l'ensemble de leurs compétences acquises. L'appui de l'équipe du SUIO. Les relations avec le monde socioéconomique sont aussi bien identifiées par la participation à l'équipe pédagogique de plusieurs professionnels intervenants dans différentes UE (avocat, psychologues, conseiller RH) y compris en responsabilité d'enseignement, également par la participation au conseil de perfectionnement. On regrette toutefois qu'il n'y ait pas de stage intégré ou proposé en L3 ainsi qu'une sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente une cohérence pédagogique. Les apprentissages sont construits dans une démarche pédagogique cohérente rattachée à la déclinaison de six compétences : deux compétences disciplinaires, deux compétences transversales et deux compétences pré-professionnelles. Nous ne disposons pas de clés de lecture de cette organisation dans la description de la maquette pour la correspondance UE/compétences. On peut relever une pratique intéressante du e-portfolio permettant aux étudiants dans le cadre de l'UE intégrative des compétences en semestre 6 de faire le bilan de l'ensemble de leurs compétences.

La formation développe et diversifie les pratiques pédagogiques. Les pratiques sont variées au-delà des cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD) il y a une pédagogie par le projet rendant l'étudiant acteur de sa formation en adéquation avec la politique de l'établissement. L'intervention de nombreux professionnels, y compris en responsabilité d'UE, développe le caractère professionnalisant de la formation et la diversité des approches. Les rythmes d'apprentissages proposés permettent une certaine adaptation à la diversité des publics en proposant des rythmes avec une L1 en 2 ans ou au contraire des parcours renforcés. Le parcours *Plurisciences* est entièrement proposé à distance.

L'adaptation des dispositifs à l'ouverture internationale. L'anglais est obligatoire tout au long du cursus, certains projets de L3 sont en anglais, mais on note que les étudiants ne passent pas la certification (avant son caractère obligatoire). Les étudiants peuvent bénéficier en plus de l'offre proposée par le service des langues pour l'UFR ainsi que d'un accompagnement à la mobilité. Même s'il existe peu de formations à l'étranger sur ce domaine, on peut imaginer promouvoir des stages à l'étranger et des périodes de césure. L'alliance CIVIS pourrait créer des opportunités pour ouvrir la formation à l'Europe et inciter davantage à la mobilité.

L'organisation de la formation permet l'accès à des publics de formation continue. Les publics de formation continue sont peu nombreux, mais présents chaque année, ils peuvent bénéficier d'un étalement des UE avec un contrat pédagogique spécifique. La validation des acquis de l'expérience n'est pas ici mise en avant et pourrait constituer une modalité intéressante pour des personnes en démarche de reconversion en particulier lorsque la formation sera construite en bloc de compétences.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique se mobilise sur les différentes manifestations organisées par l'établissement ou la composante pour assurer l'information du public lycéen (dispositif PANORAMA), l'ouverture d'une L2 SSS en 2018 a permis de développer l'attractivité de la filière au sein du portail en passant de 9 étudiants en 2018 à 28 en 2021, les effectifs de L3 sont stables. En 2018-2019 la majorité des étudiants de L3 provenaient d'un BTS comme indiqué dans le compte rendu du conseil de perfectionnement, on ne dispose pas des données suffisantes pour évaluer l'évolution du profil des étudiants en L3.

La formation suit la réussite de ses étudiants et l'impact des dispositifs d'aide à la réussite tels que les « oui-si » qui trouvent progressivement leur place avec un taux de réussite de cette population identique à la population de la L1 « classique » d'environ 50 %, le taux de réussite en L2 SSS est de 75 % en moyenne et 80 % en L3 (avec des taux de réussite anormalement élevés en 2020 dus à la situation particulière de la pandémie, il s'en est suivi une baisse de la réussite l'année n+1).

Les données sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle sont très lacunaires dans les dispositifs proposés par l'établissement, l'équipe de formation pourrait se saisir de la question pour avoir des données alimentant la démarche d'amélioration continue de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. La soutenabilité est suivie par la composante, ce qui satisfait la formation.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue, faiblement documenté sur son fonctionnement et ses résultats. La formation a mis en place un dispositif d'évaluation interne de la formation avec l'organisation du conseil de perfectionnement, qui analyse le recrutement, la réussite, les données fournies par les enquêtes, les taux de retour aux enquêtes de l'OVE sont très faibles. Ces enquêtes ont lieu en janvier, il faudrait privilégier des enquêtes en fin d'année pour avoir une vision globale sur la formation. Les données sur les suivis de l'insertion et des poursuites d'études des diplômés ne sont pas complètes, elles ne concernent que les poursuites en interne à AMU, cela amène une vision très partielle des débouchés de la formation. Le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une fois sur la période, il faudrait l'organiser annuellement et vérifier la conformité de sa composition.

Conclusion

Points forts

- Le caractère pluridisciplinaire et la spécialisation progressive ;
- La bonne articulation avec le niveau master ;
- Une bonne démarche globale d'accompagnement à la réussite et de préparation à l'insertion professionnelle.

Points faibles

- Le suivi des diplômés insuffisant, tant sur l'insertion professionnelle que sur la poursuite d'études ;
- Les conseils de perfectionnement qui ne sont pas assez réguliers ;
- L'absence d'articulation avec la réforme R1C ni l'universitarisation des formations paramédicales.

Recommandations

- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences.
- Réaliser le suivi des diplômés.
- Développer l'ouverture à la formation continue
- Valoriser la place de cette licence dans la mise en œuvre de la R1C et l'« universitarisation » des formations paramédicales.

LICENCE STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS : APAS) est une formation comprenant un parcours à partir du semestre 4 après trois semestres de tronc commun du portail STAPS. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS) d'AMU et se décline sur les sites de Marseille et d'Aubagne.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence APAS a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. Elle intègre le dispositif DreamU notamment au travers de stages complémentaires. La construction de partenariats avec le milieu socio-économique, les associations et les fédérations contribue à assoir la formation dans son contexte local. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Le tronc commun en première année (licence 1) et au semestre 3 (licence 2) autorise une orientation progressive visant l'acquisition des compétences de la fiche RNCP. Il est énoncé une complémentarité avec la formation *STAPS : management du sport* à travers les projets tutorés et des projets de filière. Il aurait été utile d'explicitier la manière dont est organisée la complémentarité entre les deux formations. Une poursuite d'étude est possible avec le master STAPS : APAS. La formation est dispensée sur les sites de Marseille et d'Aubagne. Les éléments produits ne permettent pas d'identifier les spécificités, complémentarités, modalités d'organisation entre les deux lieux de formation. La pluridisciplinarité est énoncée comme une évidence dans la mesure où la formation mobilise des connaissances issues de domaines scientifiques variés. Il serait intéressant de préciser comment les liens entre les différentes connaissances scientifiques sont articulés, et ce d'autant que le tronc commun constitue la moitié des crédits ECTS de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation à la recherche et par la recherche est assurée par les enseignants-chercheurs qui dispensent plus de la moitié des heures de la formation. Le stage est l'occasion de la rédaction d'un mémoire qui prend appui sur la méthodologie de la recherche dont l'initiation est assurée dans le cadre des unités d'enseignement (UE) d'outils et méthodes en semestres 5 et 6. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage dans un laboratoire de recherche.

La formation est peu ouverte à l'international. Si la formation est ouverte à l'international, le nombre de mobilités entrantes et sortantes est relativement faible.

La formation entretient bien les relations avec le monde socio-économique et intègre plusieurs éléments de professionnalisation. Les stages obligatoires et complémentaires, les partenariats avec les acteurs locaux dans le domaine des activités physiques adaptées et la santé, les intervenants professionnels qui prennent en charge des enseignements fondamentaux contribuent à l'assise professionnelle de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation est construite dans une approche par compétences, mais les méthodes d'évaluation ne sont pas encore construites dans cette démarche. Les informations produites ne permettent pas d'évaluer la cohérence entre objectifs d'apprentissage, évaluations et méthodes pédagogiques. La licence STAPS portée par AMU est organisée sur la forme d'un tronc commun en licence 1 et en licence 2 semestre 3. Les enseignements sont spécifiques à la formation de licence APAS à partir du semestre 4 de la deuxième année de licence. Pour autant, la cohérence entre les éléments constitutifs du tronc commun et ceux de la formation de la licence STAPS : APAS à partir du semestre 4 n'est pas explicitée. Si la maquette est détaillée à partir du semestre 3, si des éléments d'autoévaluation sont produits pour la formation spécifique APAS, aucune information n'est fournie sur les unités qui composent le tronc commun. Cette absence est regrettable, car elle ne permet pas de comprendre la cohérence pédagogique entre les niveaux licence 1 et licence 2, de repérer les poids respectifs des enseignements disciplinaires dans le tronc commun susceptibles

d'anticiper (ou non) des connaissances fondamentales utiles à la poursuite du parcours universitaire dans la formation en licence 2 et licence 3 STAPS : APAS.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques avec des enseignements scientifiques, théoriques et pratiques dispensés dans les pédagogies classiques (cours magistraux - CM / travaux dirigés - TD). De manière générale, les éléments produits ne permettent pas de repérer les formes pédagogiques adoptées mise à part l'évocation à l'animation de projet de groupes. Le suivi en distanciel est possible, mais il ne concerne que les situations et les cas particuliers.

La formation inclut un volume d'enseignement de l'anglais chaque semestre avec un objectif de certification TOEIC en licence 3. Il manque des informations sur le niveau et le nombre de certifications effectives. L'utilisation d'une plateforme linguistique et d'enseignements orientés vers la mention est susceptible de favoriser l'acquisition des compétences linguistiques pour envisager une poursuite d'études et/ou une mobilité internationale. Un service est dédié pour accompagner les étudiants dans leurs démarches de mobilité. Pour autant, le nombre de mobilités à l'international est faible.

La formation est ouverte aux étudiants en formation continue. Le nombre de demandes est élevé, mais l'importance des effectifs en formation initiale ne permet pas de répondre à la demande. La mise en place de contrats pédagogiques permet d'adapter la formation aux contraintes de ces étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation STAPS jouit d'une forte attractivité et met en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants en licence 1 dont les effets sont limités. La formation STAPS a plus de 4020 candidatures Parcoursup en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 680 étudiants. La grande majorité des inscrits en première année sont bacheliers généraux. Les néobacheliers titulaires d'un bac technologique sont au nombre de 100 et obtiennent des résultats aléatoires aux examens. L'hétérogénéité des publics est gérée par le dispositif « oui-si » (dispositif d'accompagnement) et le cursus master en ingénierie (CMI) pour les très bons bacheliers. Le portail intègre par ailleurs un parcours licence avec option Accès santé (L.AS) STAPS. Les résultats obtenus par les étudiants inscrits sous condition « oui-si » ne sont pas probants illustrant la faible réussite associée au dispositif d'accompagnement. L'abandon est évité pour une majorité d'entre eux sans que ces étudiants soient pour autant en réussite. Aucune information précise n'est donnée sur le taux de réussite concernant la formation en première année (réussite globale, réussite selon les baccalauréats, réussite des néobacheliers versus redoublants, double inscrits, licence 1/licence 2...). Ces données pourraient anticiper des stratégies d'accompagnement des étudiants.

La formation s'occupe bien de la réussite de ses étudiants et les résultats obtenus par les étudiants de cette formation sont bons, mais cela dépend du site concerné. La licence STAPS : APAS affiche de très bon taux de réussite en deuxième et troisième année (95 % de réussite). Cette réussite est très satisfaisante et exprime une forte attractivité de la formation, mais elle interroge le lien entre la licence première année qui apparaît comme une année de sélection et la formation en licence 2. Les informations fournies valent à priori pour les étudiants inscrits sur le site de Marseille. Aucune information n'est produite pour le site d'Aubagne.

Des dispositifs de suivi de la formation et du devenir des étudiants sont mis en place, mais paraissent insuffisants. Les documents mis à disposition du comité ne permettent pas de dire que la formation utilise les outils de suivi du devenir de ses étudiants, les données collectées par l'équipe pédagogique ne sont pas exploitées. Les données produites par la DEVE portent sur un nombre très réduit d'étudiants (environ 20 % depuis 2018). Une grande majorité des diplômés ayant répondu à l'enquête poursuivent en master (près de 80 %). Des enquêtes plus significatives pourraient être envisagées. Un conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit deux fois par an. Pour autant, les rapports produits par le conseil de perfectionnement sont des suites de commentaires sur le déroulé des unités de formation, mais ne font pas état de discussions et d'avis des professionnels. En l'état, les conseils de perfectionnement semblent peu efficaces pour anticiper une démarche d'amélioration réelle de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations produites ne permettent pas de caractériser le pilotage de la formation. Le nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs intervenants reprend le total des effectifs de la composante, mais le comité ne dispose pas d'informations sur la composition de l'équipe pédagogique de la licence STAPS : APAS. De même qu'aucun élément n'est apporté pour décrire le pilotage de la formation sur les deux sites de Marseille et d'Aubagne.

La formation ne définit pas suffisamment un processus d'évaluation interne pour la mise en place d'une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement est mis en place. Il est constitué d'un professionnel, d'enseignants et d'étudiants. Un conseil de perfectionnement annuel regroupant associant plusieurs professionnels, enseignants et étudiants serait plus efficace.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation ;
- Intégration d'éléments de professionnalisation ;
- Bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Approche par compétences peu visible ;
- Suivi de l'insertion des étudiants insuffisant ;
- Évaluation de la formation perfectible ;
- Conseil de perfectionnement peu pertinent tant dans sa composition que dans le travail d'analyse réalisé sur la mention.

Recommandations

- Intégrer des professionnels dans le conseil de perfectionnement et doter celui-ci de méthodes d'analyse pertinentes sur la formation.
- Renforcer la place des professionnels dans la formation.
- Mettre en place des procédures d'évaluation pour le suivi de l'insertion des étudiants

LICENCE STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : éducation et motricité* est une formation comprenant deux parcours à partir du semestre 4 après trois semestres de tronc commun du portail STAPS. Le parcours *Professorat des collèges et des lycées* qui vise la formation au métier de professeur d'éducation physique et sportive (EPS) et plus largement aux métiers de l'éducation et/ou de l'intervention par le sport et le parcours *Professorat des écoles* qui a pour objectif la formation au métier de professeur des écoles et constitue ainsi un début de la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) en projection de l'entrée des étudiants en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Premier degré*. Est intégrée dans chaque parcours une mineure santé accessible en deuxième année (licence 2) et en troisième année (licence 3) aux étudiants inscrits en licence avec option accès santé (L.AS). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport de Marseille (FSS)

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS : éducation et motricité a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Le tronc commun en licence 1 et au semestre 3 (licence 2) autorise une orientation progressive. L'ancrage de la formation dans le cadre de partenariats départementaux et l'intégration du projet Dream U sont des intentions initiées récemment. Elles doivent être développées et consolidées. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont énoncées comme une évidence dans la mesure où la formation mobilise des connaissances issues de domaines scientifiques variés. Il serait intéressant de préciser comment les liens entre les différentes connaissances scientifiques sont articulés.

La formation est peu ouverte à l'international. Si la formation est ouverte à l'international, pour autant, les mobilités sortantes sont exceptionnelles (1 mobilité en 2019-2020 / 1 mobilité en 2020-2021).

La formation par la recherche repose sur les enseignements scientifiques dispensés et notamment ceux qui sont centrés sur les problématiques liées à l'intervention. La formation à la recherche est initiée dans le cadre du tronc commun (MTU en licence 1), mais aucune formation à la recherche n'est positionnée dans la licence *STAPS : éducation et motricité* en licence 2 et en licence 3.

La formation intègre des éléments de professionnalisation par la mise en stage des étudiants qui font l'objet d'enseignements préparatoires. La durée des stages est d'une demi-journée par semaine dans un établissement scolaire en semestre 4, semestre 5 et semestre 6. Dans un souci d'ouverture de la formation à d'autres débouchés professionnels, la diversification des lieux de stage (non plus seulement les collèges et les lycées, mais aussi les collectivités territoriales) est projetée pour le prochain contrat. La majorité des enseignements est prise en charge par des PRAG EPS titulaires auprès d'AMU et des enseignants d'EPS et des professeurs des écoles, affectés dans des établissements scolaires. Cet encadrement assure un ancrage professionnel à la formation vers les métiers de l'enseignement, mais limite probablement la dimension recherche de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le portail de licence STAPS porté par AMU est organisé sur la forme d'un tronc commun en licence 1 et en licence 2 semestre 3. Les enseignements sont spécifiques à la formation de licence STAPS : éducation et motricité à partir du semestre 4 de la deuxième année de licence. Pour autant, la cohérence entre les éléments constitutifs du tronc commun et ceux de la formation de la licence STAPS : éducation et motricité n'est pas explicitée. Les unités d'enseignement (UE) sont communes aux deux parcours de la licence *STAPS : éducation et motricité* au semestre 4. Les enseignements des deux parcours sont ensuite distincts au niveau de la licence 3. Si la maquette est détaillée à partir du semestre 3, si des éléments d'autoévaluation sont produits pour la

partie spécifique de la mention *STAPS : éducation et motricité*, aucune information n'est fournie sur les unités qui composent le tronc commun. Cette absence est regrettable, car elle ne permet pas de comprendre la cohérence pédagogique entre les niveaux licence 1 et licence 2, ou encore de repérer les poids respectifs des enseignements disciplinaires dans le tronc commun susceptibles d'anticiper (ou non) des connaissances fondamentales utiles à la poursuite du parcours universitaire dans la formation licence 2 et 3 *STAPS : éducation et motricité*. La formation n'est pas organisée sous la forme d'une approche par compétences. Il est seulement énoncé que celle-ci doit être mise en place.

La formation développe et varie ses pratiques pédagogiques sans les expliciter complètement. La pédagogie prend pour appui l'immersion dans les contextes professionnels (écoles, collèges, lycées) et les expériences de terrain (enseignement des activités physique, sportive ou artistique - APSA) pour mettre en place des modalités d'apprentissage variées (études de cas, innovation pédagogique, classe inversée). La majorité des enseignements se fait à effectifs réduits (24 étudiants), ce qui est favorable à la construction des liens entre théorie et pratique. Il aurait été utile d'explicitier ce qui est entendu par innovations pédagogiques pour mieux repérer les formes pédagogiques en cours et envisagées. Le suivi des enseignements en distanciel est possible, mais reste limité à des cas et des éléments structurels particuliers. La certification PIX est effectuée pour tous les étudiants en deuxième année.

La formation inclut un volume d'enseignement de l'anglais chaque semestre avec un objectif de certification en Anglais TOEIC en licence 3. Il manque des informations sur le niveau et le nombre de certifications effectives. L'utilisation d'une plateforme linguistique et d'enseignements orientés vers la mention est susceptible de favoriser l'acquisition des compétences linguistiques pour envisager une poursuite d'étude et/ou une mobilité internationale. Les éléments produits ne permettent pas de quantifier les mobilités entrantes et sortantes.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue. Pour autant, les raisons qui sont susceptibles d'expliquer l'impossibilité d'accueil en formation continue ne sont pas rapportées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation STAPS jouit d'une forte attractivité et met en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants en licence 1 dont les effets sont limités. La formation STAPS a plus de 4020 candidatures Parcoursup en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 680 étudiants. La grande majorité des inscrits en première année sont bacheliers généraux. Le nombre d'étudiants inscrit dans la licence *STAPS : éducation et motricité* témoigne de son attractivité. La licence *STAPS : éducation et motricité* affiche un taux de réussite d'environ 70 % en troisième année (100 % pour le parcours *Professeurs des écoles*).

La formation suit la réussite de ses étudiants, sans pour autant présenter d'analyse précise des résultats. Les néobacheliers titulaires d'un bac technologique sont au nombre de 100 et obtiennent des résultats aléatoires aux examens. L'hétérogénéité des publics est gérée par le dispositif oui-si (dispositif d'accompagnement) et le cursus master en ingénierie (CMI) pour les très bons bacheliers. Le portail intègre par ailleurs un parcours L.AS STAPS. Les résultats obtenus par les étudiants inscrits sous condition « Oui-si » ne sont pas probants illustrant la faible réussite associée au dispositif d'accompagnement. L'abandon est évité pour une majorité d'entre eux sans que ces étudiants soient pour autant en réussite. Aucune information précise n'est donnée sur le taux de réussite concernant la formation en première année (réussite globale, réussite selon les baccalauréats, réussite des néobacheliers versus redoublants, double inscrits, licence 1/licence 2...). Ces données pourraient anticiper des stratégies d'accompagnement des étudiants.

La formation suit de manière incomplète le devenir de ses étudiants. Les données produites par la DEVE portent sur un nombre limité d'étudiants. Une grande majorité des diplômés ayant répondu à l'enquête poursuivent en master MEEF. Si la bonne réussite au concours de recrutement des enseignants d'EPS et à celui des professeurs des écoles est un indicateur intéressant, il ne peut suffire. Le devenir des étudiants qui n'intègrent pas un master MEEF et/ou qui ne réussissent pas les concours de recrutement des enseignants n'est pas précisé. Des enquêtes plus significatives pourraient être envisagées. Le projet de création d'un troisième parcours pour les étudiants ne poursuivant pas en master MEEF pourrait prendre appui sur ces données.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un enseignant de la faculté des sciences du sport. Il organise notamment le conseil de perfectionnement constitué de professionnels, d'enseignants et d'étudiants. Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an et est force de proposition pour faire évoluer le plan de formation.

Un questionnaire d'évaluation des enseignements à destination des étudiants a été initié, mais le nombre d'étudiants répondant à l'enquête est faible.

La formation a défini un processus d'évaluation interne pour une démarche d'amélioration continue exclusivement basée sur son conseil de perfectionnement. Le comité ne dispose pas d'informations sur la composition de l'équipe pédagogique du portail STAPS et de la licence STAPS : *éducation et motricité*.

Conclusion

Points forts

- Attractivité de la formation ;
- Intégration d'éléments de professionnalisation.

Points faibles

- Approche par compétences absente ;
- Adossement à la recherche limité ;
- Suivi de l'insertion des étudiants insuffisant ;
- Processus d'évaluation de la formation pas suffisamment abouti.

Recommandations

- Développer une approche par compétences.
- Intégrer une formation à la recherche pour être utile à la poursuite des étudiants en master MEEF EPS et EPD.
- Renforcer les dispositifs de suivi et de devenir des étudiants, notamment de ceux qui ne réussissent pas le CAPEPS ou le CRPE.

LICENCE STAPS : ERGONOMIE DU SPORT ET PERFORMANCE MOTRICE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice* (STAPS : ESPM) est une formation comprenant un parcours à partir du semestre 4 après trois semestres de tronc commun du portail STAPS. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS) de Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS : ergonomie du sport et performance motrice a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. Le tronc commun en licence 1 et au semestre 3 (licence 2) autorise une orientation progressive pour les étudiants qui poursuivent leur cursus au semestre 4 dans la formation de licence STAPS : ESPM. La formation n'est pas construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. La construction de partenariats avec le milieu socio-économique est effective à l'occasion de l'organisation des stages et des projets tutorés des étudiants. La maquette de formation est composée d'unités d'enseignement (UE) qui renvoient à des domaines disciplinaires différents dans le cadre du tronc commun en licence 1 et au semestre 3. Les informations produites ne permettent pas de repérer si les différents enseignements scientifiques se juxtaposent ou s'ils s'articulent selon un principe d'interdisciplinarité. Il serait utile de préciser comment les liens entre les différentes connaissances scientifiques sont construits.

La formation est ouverte à l'international dans le cadre des programmes Erasmus et Crepuq. Pour autant, le nombre de mobilités est relativement faible et concerne principalement les étudiants du parcours cursus master en ingénierie (CMI).

La formation à la recherche et par la recherche est un moyen et un objectif de la licence STAPS : ESPM. Les enseignements théoriques sont déclinés en mini projets de recherche tutorés et les enseignements de suivi de stage et projet de parcours reposent sur les principes de la recherche expérimentale. L'adossement au laboratoire ISM EJ Marey UMR 7287 est au fondement de la formation. Une majorité des étudiants de licence réalise un stage de recherche sous la responsabilité des chercheurs et des enseignants-chercheurs du laboratoire.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais le faible nombre d'intervenants issus des milieux professionnels et l'absence de dimension pratique des enseignements d'outils et méthodes limitent sa dimension professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'alignement pédagogique est au fondement de l'organisation de la formation et l'approche par compétences est actuellement partielle (stage et projet de mention). L'enjeu est ici de généraliser l'approche par compétences à toute la formation. Les informations produites sur l'alignement pédagogique n'ont pas permis d'évaluer la cohérence entre objectif d'apprentissage, évaluations et méthodes pédagogiques. Les enseignements scientifiques dispensés dans la formation à partir du S4 s'inscrivent dans la continuité des enseignements scientifiques dispensés sous forme de cours magistraux (CM) lors des trois premiers semestres du tronc commun. Si cette progressivité présente une plus-value pour les étudiants qui entrent en semestre 4 dans la formation STAPS : ESPM, il est légitime d'interroger leur pertinence dans un tronc commun pour les étudiants qui s'orientent dans une autre formation à partir du semestre 4. La licence STAPS portée par AMU est organisée sur la forme d'un tronc commun en licence 1 et en licence 2 semestre 3. Les enseignements sont spécifiques à la licence STAPS : ESPM à partir du semestre 4 de la deuxième année de licence. Pour autant, la cohérence entre les éléments constitutifs du tronc commun et ceux de la formation de la licence STAPS : ESPM à partir du semestre 4 n'est pas explicitée. Si la maquette est détaillée à partir du semestre 3, si des éléments

d'autoévaluation sont produits pour la partie spécifique de la formation ESPM, aucune information n'est fournie sur les unités qui composent le tronc commun. Cette absence est regrettable, car la cohérence pédagogique entre les niveaux licence 1 et licence 2 n'est pas lisible, de même qu'il n'est pas possible de repérer les poids respectifs des enseignements disciplinaires dans le tronc commun susceptibles d'anticiper (ou non) des connaissances fondamentales utiles à la poursuite du parcours universitaire dans la licence 2 et la licence 3 STAPS : ESPM.

Les formes pédagogiques sont classiques avec des CM et des travaux dirigés (TD) associés qui peuvent faire l'objet de travaux de groupes selon les enseignements. Ces modalités sont adaptées à la population des étudiants, même si des formes nouvelles d'enseignement (podcast, Mooc) peuvent être envisagées.

La formation inclut un volume d'enseignement de l'anglais à chaque semestre complété par l'utilisation de la plateforme 7speaking. Le niveau en anglais est faible malgré les dispositifs mis en place et ce ne sont que quelques étudiants qui passent le TOEIC. L'introduction de certains enseignements en anglais pourrait être une voie expérimentale pour renforcer la maîtrise de l'anglais, notamment scientifique compte tenu des objectifs de la formation. Le nombre d'étudiants en mobilité est faible ou inexistant.

La formation est ouverte à la formation continue. Les étudiants en formation continue restent peu nombreux malgré la mise en place d'un tutorat personnalisé à leur endroit et la dématérialisation des contenus.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation STAPS jouit d'une forte attractivité et met en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants en Licence 1 dont les effets sont limités. La formation STAPS a plus de 4020 candidatures Parcoursup en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 680 étudiants. La grande majorité des inscrits en première année sont bacheliers généraux. Les néobacheliers titulaires d'un bac technologique sont au nombre de 100 et obtiennent des résultats aléatoires aux examens. L'hétérogénéité des publics est gérée par le dispositif oui-si (dispositif d'accompagnement) et le CMI pour les très bons bacheliers. Le portail intègre par ailleurs un parcours L.AS STAPS. Les résultats obtenus par les étudiants inscrits sous condition « Oui-si » ne sont pas probants illustrant la faible réussite associée au dispositif d'accompagnement. L'abandon est évité pour une majorité d'entre eux sans que ces étudiants soient pour autant en réussite. Aucune information précise n'est donnée sur le taux de réussite concernant la formation en première année (réussite globale, réussite selon les baccalauréats, réussite des néobacheliers versus redoublants, double inscrits, licence 1/ licence 2...). Ces données pourraient anticiper des stratégies d'accompagnement des étudiants.

La licence STAPS : ESPM affiche de très bon taux de réussite en deuxième et troisième année. On comprend qu'ils sont proches de 100 % (71 sur 73 *a priori*). Cette réussite est très satisfaisante et exprime une forte attractivité de la formation, mais il interroge le lien entre la licence première année qui apparaît comme une année de sélection et la formation en licence 2. La licence STAPS : ESPM est attractive avec un nombre croissant de candidats en interne mécaniquement lié à l'augmentation des effectifs en licence 1 STAPS et une forte demande extérieure à AMU notamment liée à l'intérêt de poursuivre en master STAPS : *ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (IEAP) après la licence.

La formation suit de manière incomplète le devenir de ses étudiants. Les données produites par la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) portent sur un nombre très réduit d'étudiants (environ 20 % depuis 2018). Une grande majorité des diplômés ayant répondu à l'enquête poursuivent en master (près de 80 %). Des enquêtes plus significatives pourraient être envisagées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un enseignant-chercheur de la faculté des sciences du sport. Il organise notamment le conseil de perfectionnement constitué selon les éléments produits de professionnels, d'enseignants et d'étudiants. Le conseil de perfectionnement est force de proposition pour faire évoluer le plan de formation. Une évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place, mais peu nombreux sont les étudiants qui participent à cette enquête (20 %).

La formation confie son processus d'évaluation à son conseil de perfectionnement seul. S'il se réunit régulièrement, la manière dont la formation se saisit n'est pas précisée. L'effort est donc à poursuivre. L'équipe pédagogique est décrite avec précision. 36 intervenants pour la licence STAPS : ESPM en semestre 4, semestre 5 et semestre 6 dont 20 enseignants-chercheurs, 14 professeurs agrégés (PRAG), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), ingénieurs, moniteurs et deux professionnels. La composition de

l'équipe et la répartition des volumes d'enseignements par enseignant-chercheur complètent les informations produites.

Conclusion

Points forts

- Attractivité importante de la formation ;
- Bon adossement à la recherche ;
- Cohérence pédagogique à partir du semestre 4.

Points faibles

- Approche par compétences partiellement mise en place ;
- Faible intégration d'éléments de professionnalisation ;
- Suivi de l'insertion professionnelle insuffisant.

Recommandations

- Renforcer l'approche par compétences.
- Renforcer les dispositifs de suivi et de devenir des étudiants.
- Envisager une réflexion sur l'internationalisation et sur le renforcement de l'apprentissage des langues.

LICENCE STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport* est une formation comprenant un parcours à partir du semestre 4 après trois semestres de tronc commun du portail STAPS. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS) de Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS : management du sport a une place cohérente dans l'offre de formation d'AMU. Elle intègre notamment le dispositif Dream-U et contracte des partenariats locaux et régionaux par le biais des stages des étudiants et des projets tutorés. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Le tronc commun en première année de licence (licence 1) et au semestre 3 (deuxième année - licence 2) autorise une orientation progressive. Il est énoncé une complémentarité avec la licence *STAPS : activité physique adaptée et santé (APAS)* à travers les projets tutorés. Il aurait été utile d'explicitier la manière dont est organisée la complémentarité entre les deux formations. La pluridisciplinarité est énoncée comme une évidence dans la mesure où la formation mobilise des connaissances issues de domaines scientifiques variés. Il serait intéressant de préciser comment les liens entre les différentes connaissances scientifiques sont articulés.

La formation est ouverte à l'international par son intégration aux programmes ERASMUS et CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec). Pour autant, le nombre de mobilités sortantes et entrantes est relativement faible (voire nul) et le compte rendu du conseil de perfectionnement fait état d'un manque d'informations sur les études à l'étranger.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation à la recherche est assurée par les chercheurs et enseignants-chercheurs qui dispensent plus de la moitié des heures de la formation et par des enseignements de méthodologie des sciences humaines et sociales. Le stage est l'occasion de la rédaction d'un mémoire qui prend appui sur la méthodologie de la recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation par la mise en stage des étudiants qui font l'objet d'enseignements préparatoires ainsi que des projets tutorés. Le souci de professionnalisation est visible dans les éléments transmis à l'occasion du rapport du conseil de perfectionnement notamment lorsque sont mentionnés la typologie des sites d'accueil de stage, les domaines et les métiers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La composante STAPS a fait le choix de reporter l'approche par compétences au prochain quadriennal. La maquette a été construite sur la base d'un principe de l'alignement. Pour autant les informations produites sur l'alignement pédagogique n'ont pas permis d'évaluer la cohérence entre objectifs d'apprentissage, évaluations et méthodes pédagogiques. Le programme repérable à partir des intitulés des différents éléments constitutifs (EC) est énoncé de manière parallèle et aucun élément ne permet de connaître les modalités d'évaluation de chacun ni leurs liens. Les licences STAPS portées par AMU sont organisées sous la forme d'un tronc commun en licence 1 et en licence 2 semestre 3. Les enseignements sont spécifiques à la formation de licence *STAPS : management du sport* à partir du semestre 4 de la deuxième année de licence. Pour autant, la cohérence entre les éléments constitutifs du tronc commun et ceux de la formation de licence *STAPS : APAS* à partir du semestre 4 n'est pas explicitée. Si la maquette est détaillée à partir du semestre 3, si des éléments d'autoévaluation sont produits pour la partie spécifique management de la formation, aucune information n'est fournie sur les unités qui composent le tronc commun de licence 1. Cette absence est regrettable, car aucun élément produit ne permet de comprendre la cohérence pédagogique entre les niveaux licence 1 et licence 2, de repérer les poids respectifs des enseignements disciplinaires dans le tronc commun susceptibles

d'anticiper (ou non) des connaissances fondamentales utiles à la poursuite du parcours universitaire dans la formation licence 2 et 3 *STAPS : management du sport*.

La manière dont la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques est peu explicitée. La maquette détaillée présente dans sa description des formats CM (cours magistraux) et TD (travaux dirigés). Il est énoncé que les enseignements sont possibles en distanciel à l'exception des cours nécessitant un face-à-face pédagogique. Il serait utile d'explicitier le sens à donner à cette formule. Tous les cours en présentiel reposent sur une situation de face-à-face pédagogique, y compris un CM. De manière générale, les éléments produits ne permettent pas de repérer les formes pédagogiques projetées. La formation intègre une certification PIX obligatoire en Licence 2. La formation inclut un volume d'enseignement de l'anglais chaque semestre avec un objectif de certification TOEIC en licence 3. Il manque des informations sur le niveau et le nombre de certifications.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'utilisation d'une plateforme linguistique et d'enseignements orientés vers la mention est susceptible de favoriser l'acquisition des compétences linguistiques pour envisager une poursuite d'études et/ou une mobilité internationale. Le nombre d'étudiants en mobilité est faible ou inexistant. Le bilan du conseil de perfectionnement fait état d'un déficit d'informations sur les études à l'étranger, mais l'équipe pédagogique entend développer une politique volontariste en la matière notamment par le renforcement du lien avec le service des relations internationales.

La licence *STAPS : management du sport* est ouverte à la formation continue (FC). Les étudiants en FC sont peu nombreux malgré la mise en place d'un tutorat personnalisé à leur endroit et la dématérialisation des contenus.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence *STAPS : management du sport* jouit d'une forte attractivité et met en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants en licence 1 dont les effets sont limités. Le portail STAPS a eu plus de 4020 candidatures Parcoursup en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 680 étudiants. La grande majorité des inscrits en première année sont bacheliers généraux.

La formation met en œuvre des dispositifs pour la réussite de ses étudiants, mais en suit peu les résultats. Les néo bacheliers titulaires d'un bac technologique sont au nombre de 100 et obtiennent des résultats aléatoires aux examens. L'hétérogénéité des publics est gérée par le dispositif oui-si (dispositif d'accompagnement en licence 1). Le portail intègre par ailleurs un parcours licence option accès santé (L.AS) STAPS. Les résultats obtenus par les étudiants inscrits sous condition « Oui-si » ne sont pas probants (seuls 5 étudiants admis sur 61 en 2020-2021) illustrant la faible réussite associée au dispositif d'accompagnement. L'abandon est évité pour une majorité d'entre eux sans que ces étudiants soient pour autant en réussite. Aucune information précise n'est donnée sur le taux de réussite concernant la formation en première année (réussite globale, réussite selon les baccalauréats, réussite des néo bacheliers versus redoublants, double inscrits, licence 1/licence 2 ...). Ces données pourraient anticiper des stratégies d'accompagnement des étudiants. La licence *STAPS : management du sport* affiche de très bon taux de réussite en deuxième et troisième année (respectivement 83 % et 95 % de réussite). Cette réussite est très satisfaisante et exprime une forte attractivité de la formation, mais elle interroge sur le lien entre la licence 1 qui apparaît comme une année de sélection et la formation en licence 2.

La formation suit de manière incomplète le devenir de ses étudiants. Les données produites par la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) portent sur un nombre très réduit d'étudiants (environ 20 % depuis 2018). Une grande majorité des diplômés ayant répondu à l'enquête poursuivent en master (près de 80 %). Des enquêtes plus significatives pourraient être envisagées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un enseignant-chercheur de la Faculté des Sciences du sport. Le ratio enseignants permanents / enseignants temporaires montre un déficit d'encadrement de la formation en personnels titulaires.

Il manque des informations sur la composition de l'équipe pédagogique du portail STAPS et de la formation *STAPS : Management du sport* et les informations produites ne précisent pas les processus d'évaluation interne mis en œuvre pour faire évoluer le plan de formation en dehors du conseil de perfectionnement qui se tient

une fois par an et est force de proposition. Le responsable pédagogique de la formation organise notamment le conseil de perfectionnement constitué de professionnels, d'enseignants et d'étudiants.

Conclusion

Points forts

- Intégration d'éléments de professionnalisation ;
- Appui de la formation à la recherche et par la recherche ;
- Bons taux de réussite en licence 2 et licence 3 ;
- Forte attractivité.

Points faibles

- Approche par compétences absente ;
- Ouverture à l'international et mobilités peu développées ;
- Suivi des diplômés perfectible ;
- Déficit d'enseignants-chercheurs permanents dans la formation.

Recommandations

- Mettre en place l'approche par compétences.
- Renforcer l'équipe pédagogique par la présence d'autres enseignants-chercheurs titulaires pour améliorer l'encadrement de la formation.
- Mettre en place des stratégies permettant de développer les mobilités à l'international.
- Mettre en place des enquêtes en interne pour le suivi des diplômés.

LICENCE PROFESSIONNELLE AMÉNAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant deux parcours : *Collaborateur du concepteur paysagiste* et *Collaborateur du gestionnaire de chantiers paysagers*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'université en termes d'insertion professionnelle et de pluridisciplinarité. La formation est construite en complémentarité avec des formations académiques non universitaires d'une part (brevet de technicien supérieur agricole - BTS) et universitaire d'AMU, permettant une insertion professionnelle à certains étudiants en fin de premier cycle. La pluridisciplinarité de la formation apporte une réelle valeur ajoutée au futur diplômé (droit, géographie, écologie, paysages, gestion). Il est à noter que la pluridisciplinarité est mise en application lors de projets tutorés et de sorties sur le terrain. Elle est également reconnue comme telle par AMU en étant rattachée au service pluridisciplinarité de l'UFR Sciences.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation recrute et place tous les étudiants en local et national, il n'est donc pas anormal de ne pas développer cette partie. Il est intéressant de retrouver dans la formation des heures de langue (anglais) aux deux semestres.

La formation n'a pas d'adossesment à la recherche. La finalité est clairement affichée comme appliquée. Il peut être surprenant pour une formation universitaire que peu d'enseignants-chercheurs (15) soient impliqués dans cette formation ne serait-ce que pour la méthodologie scientifique et la déontologie.

La formation a un fort ancrage professionnel assuré par ses partenaires socio-économiques. La construction de la formation en partenariat avec le CFPPA permet de répondre au mieux aux besoins du domaine socio-économique. L'intervention de professionnels lors des enseignements pratiques (pour plus de 30 %) et l'ouverture à l'alternance (formation continue et apprentissage) renforcent encore ses liens. Ce fort lien conduit à un taux d'emploi de 85 % à la sortie de la formation, chiffre à souligner.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La réflexion sur l'approche par compétence en lien avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a été menée à bien et est suivie par la mise en place d'un alignement pédagogique. La dernière étape de valorisation des compétences reste à développer.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques tout en gardant une majorité d'enseignements traditionnels. Il est à noter un cloisonnement entre la partie théorique sous forme traditionnelle où les cours magistraux représentent 30 % des enseignements et la partie pratique où la pédagogie est plus diversifiée et totalement adaptée aux apprentissages professionnels (projet, atelier pratique par exemple).

La formation ne prépare pas à la mobilité entrante ou sortante. Un volume de 20 heures d'anglais est dispensé aux étudiants mais la formation ne considère pas qu'elle est concernée par l'internationalisation.

La formation est ouverte à la formation continue sans modalités adaptées d'accueil. Une remise à niveau en début d'année est proposée pour homogénéiser les acquis des étudiants. Avec l'hétérogénéité des parcours des inscrits, la durée de cette remise à niveau peut s'avérer insuffisante et ne pas porter sur l'ensemble des

prérequis nécessaires. Par ailleurs, alors que les enseignements pratiques se dispensent logiquement en présentiel, l'hybridation d'enseignement de cours magistraux du tronc commun, très présent dans la formation, pourrait être un moyen de favoriser l'accueil du public de la formation continue. Il apparaît que ce manque d'aménagement n'est pas un frein aux candidatures.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle développe auprès de ses publics. La formation reçoit en moyenne 160 candidatures par an pour une capacité d'accueil de 20 places par parcours, qu'elle peut dépasser. Cette attractivité locale et nationale est développée par l'équipe pédagogique, l'UFR et le CFPPA qui sont impliqués dans des dispositifs d'information et d'orientation vers le public visé qui est d'origine très large. Nous ne disposons pas de chiffres sur l'origine des candidats (BTS ou deuxième année de licence - L2) qui nous aurait permis d'évaluer la réalité de la diversité des publics. On note cependant une nette majorité d'étudiants masculins. La formation devrait s'ouvrir davantage aux étudiantes.

La formation présente un bon taux de réussite. Le taux de réussite est de 88 % sur la dernière année de référence, 37 étudiants / 42 valident l'ensemble des crédits ECTS.

Le comité d'évaluation ne dispose pas de chiffre de l'université ou interne à la formation lui permettant d'évaluer correctement le devenir des étudiants. Les données fournies sont incomplètes et lorsqu'elles sont présentes, elles sont non analysables en raison du manque d'information sur le nombre de répondants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs malgré une faible implication des enseignants-chercheurs. Il est à noter que seuls 10 enseignants-chercheurs (EC) permanents sont impliqués dans la formation et que sur les 365 heures de la formation, seules 180 heures sont assurées par des EC permanents mais surtout non permanents. L'augmentation de la part d'EC permanent permettra un meilleur suivi de la formation et à AMU d'en assurer un réel portage.

La formation a défini un processus d'évaluation lui permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation par les étudiants des enseignements et de la formation est discutée lors du conseil de perfectionnement vers une évolution. Tout comme dans la précédente évaluation du Hcéres, il est à noter l'absence anormale d'étudiants dans le conseil de perfectionnement. Par ailleurs, le compte rendu du conseil de perfectionnement n'indique pas si des professionnels sont présents. Ils pourraient faire évoluer la formation en fonction des besoins spécifiques de la profession.

Conclusion

Points forts

- Un lien fort avec le monde socio-économique ;
- Une approche par compétences claire ;
- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Suivi de l'insertion professionnelle des étudiants lacunaire.
- Une faible implication des enseignants-chercheurs permanents.
- Un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas réglementaire en l'absence de représentant étudiant.

Recommandations

- S'intégrer plus clairement dans l'offre d'AMU. Les enseignants-chercheurs de l'Université doivent participer beaucoup plus aux enseignements.

- Effectuer un suivi du devenir des étudiants plus efficace.
- Mettre en place un réel conseil de perfectionnement avec des étudiants et des professionnels.

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies*, parcours *Sécurité, qualité et microbiologie en industries agroalimentaires* (SQMIA), ouverte en 2000 sur le site de Marseille, est proposée en alternance depuis 2018 (contrat de professionnalisation, CP). Elle accueille une douzaine d'étudiants par an issus de formations courtes (brevet de technicien supérieur -BTS, diplôme universitaire de technologie - DUT).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'intègre partiellement dans la stratégie de formation de l'établissement. Il n'y a pas d'articulation avec les autres formations du cycle. En effet, peu, voire aucun étudiant d'AMU ne sont intégrés dans la formation venant de licences de l'établissement, que ce soit au niveau de la deuxième année (L2) ou de la troisième année (L3) ; par ailleurs, aucun n'est titulaire du DUT *Génie biologique* de Digne puisque les options concernées ne sont pas présentes à AMU. La formation ne s'appuie pas sur les actions menées ni sur les moyens obtenus dans le cadre de projets connexes dépendant du PIA.

La formation n'est pas ouverte à l'internationale, aucune mobilité n'apparaît.

L'adossement à la recherche correspond bien aux attendus pour une licence professionnelle. Les deux tiers des enseignements sont assurés par des chercheurs et enseignants-chercheurs. La formation a lieu dans le bâtiment de l'école d'ingénieurs Polytech'Marseille bénéficiant d'un environnement scientifique local riche dans lequel sont intégrés la plupart des enseignants et chercheurs participant à l'offre de formation.

L'implication dans la formation de professionnels du secteur indique une bonne adéquation avec les acteurs socio-économiques du secteur. La formation est proposée en alternance mais seulement sous le statut de contrat de professionnalisation (CP) depuis le dernier contrat, se mettant en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La proportion de CP est importante (90 % des 10 étudiants de la promotion en 2020-2021). Une évolution de l'offre vers le contrat d'apprentissage élargirait les interactions avec les entreprises du secteur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les pratiques pédagogiques restent très classiques et valorisent peu les compétences développées. Les enseignements sont en présentiel strictement tout en gardant la possibilité de faire des interventions en distanciel avec les professionnels pour une meilleure faisabilité. Elle bénéficie des locaux de Polytech'Marseille.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La pédagogie active doit toutefois être renforcée. L'approche par compétences (APC) n'est pas mise en œuvre dans les enseignements. La valorisation des compétences des étudiants est citée sous la forme d'un livret d'apprentissage, mais il n'y a pas d'apprentissage proposé et peu d'étudiants ont un e-portfolio.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le nombre d'heures d'anglais est trop faible (18 heures) et devrait être augmenté.

L'organisation de la formation permet partiellement de répondre aux besoins de l'alternance et de la formation continue (FC), en accueillant seulement des contrats de professionnalisation. La formation n'est pas structurée en blocs de compétences d'après les documents fournis (maquette). La formation s'adaptera ainsi à une demande de formation modulaire, de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) puisqu'elle reçoit déjà un public FC via les CP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation accueille un faible effectif, les dispositifs de développement de l'attractivité sont à développer. La formation non encore ouverte à l'apprentissage et accueillant peu d'étudiants d'AMU doit accentuer sa communication envers ces derniers. Les candidats sont des étudiants titulaires de DUT *Génie biologique* et de BTS principalement, plus de 200 de candidats par an pour une trentaine de propositions d'admissions et des promotions d'une quinzaine d'étudiants au maximum. Aucun étudiant de L2 n'est admis et le nombre de candidats n'est pas indiqué.

Les étudiants sont suivis de manière individuelle par un enseignant-référent.

La formation suit le devenir de ses diplômés, le taux d'insertion professionnelle direct est trop faible. Le suivi de la promotion indique une poursuite d'études en master notable (de 21 % en 2018-2019, 50 % en 2019-2020 à 70 % en 2020-2021) des diplômés (spécialement des alternants) qui ont continué leurs études, en master de spécialité en lien avec celle de la LP. Le taux d'insertion professionnelle, faible, se rapproche du seuil des 50 % requis.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs, mais avec si peu d'étudiants, la soutenabilité de la formation doit être analysée.

La formation a bien mis en place un dispositif d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue, un conseil de perfectionnement a été mis en place, impliquant des universitaires et professionnels extra-académiques du secteur, complété par la présence d'étudiants en cours de formation et de diplômés. Ce conseil ne se réunit que tous les deux ans à cause de la difficulté à mobiliser les professionnels déjà annuellement impliqués dans les enseignements et la participation aux jurys, cet argument interroge, la fréquence habituellement utilisée étant annuelle. Les remarques du conseil de perfectionnement sont prises en compte pour faire évoluer la formation tant sur le contenu que sur la forme. Les retours des enquêtes d'insertion sont perfectibles avec à peine 64 % dans l'enquête fournie.

Conclusion

Points forts

- Quatre-vingt-dix pour cent d'étudiants en alternance (contrat de professionnalisation) ;
- Un suivi privilégié et individualisé des apprenants.

Points faibles

- Taux de poursuites d'études trop élevé pour une LP et en augmentation ;
- APC peu présente, portfolio non généralisé ;
- Faible effectif ;
- Aucun étudiant issu de L2/L3 ;
- Formation non ouverte à l'apprentissage ;
- Pas de mobilité entrante ni sortante.

Recommandations

- Développer les possibilités d'insertion professionnelle directe et respecter le seuil de 50 % pour le taux d'insertion professionnelle.
- Renforcer l'approche par compétences tout comme la pédagogie active (approche par projets par exemple).

- Ouvrir la formation à l'apprentissage afin de permettre une meilleure insertion professionnelle, objectif d'une licence professionnelle.
- Accentuer les passerelles ou liens avec les licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences (licences *Science de la vie* et *Sciences de la vie et de la Terre*).

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL) est une formation comprenant un parcours : *Métiers de la montagne*. La formation est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du sport (FSS) de Marseille et dispensée sur le site de Gap.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec les axes de la stratégie de formation de l'établissement, notamment ceux de la professionnalisation et du développement de formations spécifiques sur des sites délocalisés adaptées au contexte socio-économique et géographique local particulier. La localisation à Gap de cette formation est en cohérence avec les métiers visés. La formation n'est pas en continuum avec la deuxième année de licence (L2) STAPS : *management du sport* de la FSS de Marseille, mais constitue une poursuite d'études possible pour les étudiants de cette licence. Le titre du parcours « Métiers de la montagne » est jugé inadapté sans que cette réserve soit explicitée, alors que la localisation fait sens, elle. De même, il n'est pas évoqué un nouvel intitulé alors que la projection d'une nouvelle offre pourrait être l'occasion de faire évoluer le titre du parcours. Cette formation est inscrite dans le contexte local et repose sur des partenariats locaux et régionaux par le biais des stages des étudiants et des projets tutorés et l'intervention de professionnels dans la formation. La LP est pluridisciplinaire. Si la maquette de formation renvoie à des enseignements en lien avec différents domaines scientifiques, la manière dont est construite l'interdisciplinarité disciplinaire n'est pas évoquée.

La formation par la recherche est minimale. L'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation contribue à une formation par la recherche, mais les étudiants ne sont pas mobilisés à l'initiation à la recherche, car jugée en décalage avec les objectifs professionnels de la formation.

La formation n'a pas de dispositif spécifique pour favoriser les mobilités sortantes et entrantes à l'international. Les stages à l'étranger sont possibles, mais cette perspective n'est pas ou peu envisagée par les étudiants.

La formation entretient des liens avec le monde socio-économique. Les liens avec le monde économique se font à différents niveaux : participation de professionnels au conseil de perfectionnement, interventions de professionnels dans le plan de formation, stages, projets tutorés, et sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des formes classiques d'enseignement (cours magistraux CM/ travaux dirigés TD), mais aussi des formes hybrides (présentiel / distanciel) et propose des sorties de terrain, rencontres et échanges avec des professionnels sur les structures de loisirs sportifs. La projection d'une approche par compétences est susceptible de faire évoluer les pratiques pédagogiques. Pour autant, on peut s'étonner de l'absence de travaux pratiques (TP) dans une formation professionnelle.

Le comité ne dispose pas des éléments dans la maquette ni dans les éléments produits pour évaluer la réalité des pratiques pédagogiques ni dans les effets pratiques du passage en 2022 à une approche par compétences.

La formation inclut des enseignements en anglais sur un semestre. L'enseignement en anglais n'a pas pour objectif la mobilité à l'international, mais se justifie par la nécessité de la maîtrise de la langue dans le cadre professionnel. Les résultats obtenus au *Test of English for International Communication* (TOEIC) ne sont pas

probants (trois certifications en 2020-2021). Les éléments produits ne permettent pas de repérer le caractère obligatoire ou non du passage du TOEIC, ce qui limite l'interprétation de cette donnée.

Les contenus et les dispositifs actuels ne sont pas pensés pour une ouverture à la formation continue et à l'alternance. Conscient du manque actuel créé par l'absence d'alternance et des possibilités offertes par une ouverture à l'alternance de cette formation, cette ouverture à l'alternance est annoncée pour 2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est plutôt attractive (entre 46 et 56 demandes chaque année pour une capacité d'accueil de 20 étudiants). La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme ou d'une formation bac + 2 (L2 de STAPS, de gestion, de géographie, et toutes licences du secteur tertiaire ; brevets de technicien supérieur [BTS] tourisme, communication, vente ; diplôme universitaire de technologie [DUT] ; diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques [DEUST] STAPS). Aucune information n'est produite sur l'origine des demandes ou les profils recrutés. Les actions de promotion de la formation ne sont pas mentionnées. Il est seulement évoqué la création de liens avec le vivier de formations existantes.

La forte réussite des étudiants (90 à 100 %) est en décalage avec le diagnostic rapporté par les membres du conseil de perfectionnement qui notent un manque de compétence, d'engagement et de « professionnalisme » des étudiants. La forte réussite est attribuée à l'accompagnement individualisé des étudiants dans le suivi des projets professionnels et tutorés.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé par les services d'AMU, mais reste imprécis. Le taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention de la LP en 2018-2019 limite la portée de l'analyse (6 sur 14 étudiants sondés ont répondu à l'enquête dont 2 sont en emploi). Les emplois immédiats sont des CDD ou des emplois de saisonniers. Ce constat amène l'équipe pédagogique à se fixer pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le comité ne dispose pas d'informations sur la composition de l'équipe pédagogique de la formation. Le pilotage de la formation est assuré par un enseignant du site délocalisé de Gap.

Le comité ne dispose pas d'informations sur le processus d'amélioration continue. L'enseignant responsable organise le conseil de perfectionnement constitué de professionnels, d'enseignants et d'étudiants. Le conseil de perfectionnement est force de proposition pour faire évoluer le plan de formation. Il est fait état d'un questionnaire d'évaluation de la formation avec des taux de réponse très satisfaisants en 2019-2020 et 2020-2021.

Conclusion

Points forts

- Intégration d'éléments de professionnalisation ;
- Ouverture à l'alternance ;
- Conseil de perfectionnement intégrant l'ensemble des acteurs de la formation.

Points faibles

- Suivi de l'insertion professionnelle perfectible ;
- Valorisation des compétences peu développée.

Recommandations

- Rendre obligatoire le passage de certifications (PIX, TOEIC) et généraliser l'usage d'un portefeuille de compétences.
- Renforcer les dispositifs de suivi des étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* est une formation comprenant deux parcours : *Management des industries de la cosmétique et de la chimie fine* (MIC2F) porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences de Saint-Jérôme en formation initiale et *Produits de santé et cosmétique* (IPCS) à l'UFR Faculté de Pharmacie, en formation continue. Elle recrute des étudiants de deuxième année de licence (L2) ou titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) en chimie et biologie et prochainement du diplôme d'études universitaires scientifiques et technique (DEUST) de préparateur en pharmacie. Cette formation recrute essentiellement des femmes puisqu'il n'y a que 10 % d'hommes inscrits. Elle valide 60 crédits ECTS et comporte 2 semestres.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les projets stratégiques de l'établissement. Elle permet de recruter des étudiants de divers horizons au niveau L2. Elle a construit un enseignement par compétences, et propose un parcours dédié à la formation continue, tandis que l'autre parcours est réservé à la formation initiale. La pluridisciplinarité est présente dès l'étape de recrutement des étudiants qui peuvent provenir de formation à dominante chimie ou biologie. Ces disciplines restent ensuite au cœur de l'enseignement. Puis, l'interdisciplinarité est présente dans chaque parcours, mais plus marquée pour le parcours 1 qui propose une formation marketing et managériale. Il est notable que la formation intègre les enjeux du développement durable, en cohérence avec les thématiques de recherche de l'équipe de recherche à laquelle la formation est adossée.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas de mobilité entrante ou sortante d'étudiants. Pourtant, les étudiants du parcours 1 sont encouragés à faire leur stage à l'étranger, mais les partenaires employeurs de la formation n'encouragent pas vraiment cette internationalisation. Il existe un enseignement de l'anglais dédié à la compréhension de l'anglais scientifique.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de façon différente pour les deux parcours. Le parcours 1 envoie ses étudiants à des congrès internationaux et propose de nombreux travaux pratiques (TP) (150 heures) calqués sur la R&D en milieu industriel. Le parcours 2 est plus modeste, avec 80 heures incluant TP, projet tutoré et méthodes de laboratoire. Les deux parcours offrent de façon inégale (du simple pour le parcours 2 au triple pour le parcours 1) une aide à la méthodologie documentaire, partiellement délivrée par le personnel de la documentation. La formation bénéficie d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs (39 pour 40 étudiants des 2 parcours). L'enseignement de l'intégrité scientifique et de la déontologie (autre que lié à la formation elle-même) est absent.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle est adossée au label « Cellule de Diffusion Technologique » Novachim partenaire d'AMU, et d'autres regroupements de branches comme COSMED et LEEM. Elle respecte les objectifs d'AMU en matière de formation continue par le parcours 2. Les liens avec le monde socio-économique sont tissés au cours des conseils de perfectionnement et revue de direction qui invite des partenaires industriels. 30 % des cours sont assurés par des acteurs du monde socio-économique. Le parcours 1 bénéficie d'une unité d'enseignement (UE) insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche programme est présente pour les deux parcours, et l'acquisition de compétences favorisée par les TP, les projets tutorés et stages pour le parcours 1 et l'alternance pour le parcours 2 qui est suivie grâce à un livret d'alternance. Cependant, seuls les étudiants de parcours 1 bénéficient d'un e portfolio qui pourrait être également déployé au parcours 2 pour le suivi d'acquisition de connaissances et compétences hors entreprise.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation semble utiliser une pédagogie de type APP, pédagogie inversée, non visible dans la maquette qui présente 256 heures de cours magistraux (CM) (60 % des enseignements).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Il existe un enseignement de l'anglais, mais les étudiants ne passent pas le *Test of English for International Communication* (TOEIC). Le nombre d'heures d'anglais est très inégal entre les deux parcours et insuffisant (18 heures et 50 heures). Les stages à l'étranger sont recommandés, mais il n'y a pas de mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, en particulier pour le parcours 2. Cependant, elle manque de visibilité en termes de formation par blocs de compétences pour accueillir des étudiants en formation continue (validation des acquis de l'expérience - VAE et validation des acquis professionnels - VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Elle a mis en place des e-candidatures, participe à des salons d'étudiants, des journées portes ouvertes. Elle a reçu plus de 400 candidatures en 2021 (160 pour le parcours en alternance en 2020) pour 40 places. Elle suit également l'origine des candidats avec 17 % issus de formations généralistes (L2), en augmentation à 30 % pour le parcours 2 récemment. Le nombre de candidatures dépasse donc largement les capacités d'accueil et l'origine des étudiants est celle attendue.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont excellents pour les deux parcours et 100 % des étudiants sont admis, un seul abandon avec réorientation sur la période évaluée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Cent pour cent des étudiants sont en insertion professionnelle au bout 30 mois. La formation continue de suivre les étudiants et leur transmet les offres d'emploi des partenaires industriels. Cependant, il n'est pas clair si l'insertion se fait dans les secteurs de compétences délivrées par la formation, surtout pour le parcours 1.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les deux parcours comptent des enseignants permanents et temporaires, à raison de 2/3 1/3 pour la parcours 1, et 1/3 2/3, pour le parcours 2, en raison de l'alternance et de l'intervention de plus de professionnels. Les deux parcours semblent finalement parallèles plutôt que complémentaires, puisqu'il est difficile d'identifier les mutualisations entre les parcours. Il y a une analyse des revenus de la formation, en lien avec la formation continue par apprentissage. Le coût de ces vacations et l'analyse de la pérennité des intervenants temporaires ne sont pas fournis. L'analyse est rendue difficile par la discordance des chiffres annoncés sur les différents feuillets de l'autoévaluation. Il existe un plan de formation pour les enseignants pour le maintien de leurs compétences pédagogiques (pour le parcours 2, rien n'est précisé pour le parcours 1). On ne sait pas s'il s'adresse uniquement aux intervenants professionnels.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Ceci est un point fort de la formation, parcours 2, qui est certifié ISO 9000-1 et qui a donc mis en place une revue de direction, des indicateurs de performance, des enquêtes de satisfaction pour les étudiants et pour les entreprises, identifiant des points d'amélioration (nouveaux sujets à traiter ou à approfondir durant les phases de formation). Tous les acteurs sont donc concertés pour faire évoluer favorablement la formation.

Conclusion

Points forts

- La formation organise annuellement un conseil de perfectionnement qui aboutit à une évolution sensible, en accord avec les étudiants et les professionnels ;
- La formation intègre les enjeux du développement durable ;
- Le parcours 2 est certifié ISO9000-1.

Points faibles

- Les liens disciplinaires et pédagogiques entre les deux parcours ne sont pas clairs au point d'être perçus comme indépendants ;
- L'enseignement de et par la recherche est inégal entre les deux parcours ;
- Il n'y a pas d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Utiliser les ressources d'AMU pour l'enseignement de l'intégrité scientifique.
- Suivi de l'acquisition des connaissances et compétences homogène pour les deux parcours ; par exemple e-portfolio pour le parcours 2 et carnet de stage (attendus, acquis, etc.) pour le parcours 1.
- Développer les liens pédagogiques et académiques entre les deux parcours par la mutualisation d'UE, par exemple, ou par l'organisation de journées communes entre les deux parcours.
- Étendre le plan de formation des enseignants au maintien des compétences pédagogiques à tous les enseignants (académiques et professionnels), en appui du CIPE d'AMU.
- Développer la formation par la recherche en lien avec les nombreux enseignants-chercheurs de la formation.
- Initier l'internationalisation de la formation par la certification TOEIC de tous les étudiants et la recherche de sites de stages à l'étranger.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie* est une formation comprenant un parcours : *Maintenance des équipements de production*. Elle est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences en formation initiale, en formation continue et contrat d'alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en matière de thématique (énergie, aéronautique, sciences & technologies) et de développement de formations par alternance. La formation se place dans la continuité de la deuxième année de licence *Sciences pour l'ingénieur* et est également un débouché naturel pour les titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) et de diplômes universitaires de technologie (DUT) en maintenance industrielle du bassin d'Aix-Marseille. La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité en proposant une formation généraliste en maintenance des systèmes de production permettant dans différents secteurs (agro-alimentaire, pétrochimie, métallurgie) du bassin industriel régional.

La LP accueille des étudiants étrangers et met en œuvre des enseignements en langue permettant une éventuelle insertion dans une entreprise internationale. L'enseignement en langue est important (60 heures) et pourrait être couplé au passage d'une certification pour développer encore la dimension internationale de la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. Cet adossement est seulement réalisé grâce au nombre significatif d'enseignants-chercheurs qui participent à la formation.

La LP entretient des relations étroites avec le monde socio-économique. La formation bénéficie de la présence de représentants d'entreprises au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an et de différents intervenants extérieurs dans l'enseignement. La réalité et la valeur ajoutée de ce partenariat avec le monde socio-économique se reflètent dans le nombre de contrats d'alternances obtenus chaque année (environ 30) et le taux d'insertion à l'issue de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont en adéquation avec les objectifs d'apprentissage. Le programme des formations est cohérent. Ceux-ci ont fait l'objet d'une construction en termes de compétences métiers en concertation avec les acteurs socio-économiques présents au conseil de perfectionnement. Les blocs de compétences sont valorisés et évalués dans le livret d'apprentissage.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques en proposant des modalités d'enseignement classiques. La formation propose un module de gestion de projet dans lequel interviennent des industriels et dispose d'équipements (salles dédiées de cours et de travaux pratiques [TP] équipées en vidéo projection et équipements/logiciels spécifiques) permettant de diversifier les pratiques pédagogiques en lien avec la finalité du diplôme. L'absence d'enseignements à distance ou hybrides ne facilite pas l'intégration d'étudiants en formation continue.

Les enseignements de langue étrangère sont significatifs, mais ne débouchent pas sur une certification. La formation propose deux enseignements d'anglais (60 heures) destinés au perfectionnement écrit/oral, mais n'incite pas au passage d'une certification pour quantifier le niveau des étudiants en langue.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement bien adaptés au public de la formation en alternance, mais mériteraient des adaptations pour accroître son ouverture au public de la formation continue. La formation propose peu de dispositifs pour flexibiliser l'apprentissage en direction des publics en formation continue. Bien que le lien avec le monde socio-économique soit fort, et le positionnement thématique pertinent, le nombre de stagiaires de la formation continue décroît significativement sur la période considérée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive (environ 300 candidats pour 38 places) grâce à un bon positionnement et à l'utilisation de tous les dispositifs de communication de l'université. La formation exploite les moyens et services de communication présents à l'université (service communication de l'UFR Sciences, service universitaire d'insertion et d'orientation). Une promotion orale de la formation est faite par les responsables au salon de l'Étudiant, de l'alternance, et aux Journées Portes Ouvertes.

La formation suit et analyse annuellement le taux de réussite de ses différents publics et l'insertion professionnelle. Le taux de réussite de 100 % et le nombre de contrats d'alternance témoignent d'un processus de recrutement efficace parmi un riche vivier de candidats. Le taux de réponse aux enquêtes sur l'insertion est satisfaisant (environ 56 %). Le taux d'insertion à 18 mois est de 100 % parmi les répondants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains et de l'adossement nécessaire au milieu professionnel pour assurer son bon fonctionnement. Le taux d'encadrement est adapté (22 enseignants pour 410 heures d'enseignement hors projets tutorés et 38 étudiants) avec une contribution importante d'intervenants extérieurs (un tiers des effectifs assurant un tiers des heures hors projets) comme attendu pour une licence professionnelle. La formation dispose des moyens pour améliorer ses méthodes pédagogiques avec l'aide du Centre d'innovation pédagogique et évaluation de l'établissement, mais leur usage est limité.

La LP a mis en place un processus d'évaluation interne devant permettre de maintenir la bonne trajectoire de la formation malgré une faiblesse sur l'évaluation des enseignements par les étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement complet qui se réunit une fois par an pour analyser les résultats de la formation et veiller à son adéquation avec les besoins du monde socio-économique. La formation ne fait pas état d'une évaluation interne des enseignements par les étudiants. La finalisation de la démarche de certification ISO 9001 initiée en 2020 avec l'aide du centre de formation des apprentis (CFA) doit permettre de parfaire l'évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Formation attractive et bien positionnée dans son environnement socio-économique ;
- Fort taux de réussite et fort taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation ;
- Formation bien identifiée sur le plan de l'apprentissage et de l'alternance.

Points faibles

- Faiblesse des enquêtes internes ;
- Ouverture insuffisante à la formation continue.

Recommandations

- Mettre en place une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Réfléchir à une ouverture à la formation continue.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROMOTION DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la promotion des produits de santé* est délivrée uniquement via la validation des acquis de l'expérience (VAE), et ne demande pas de réaccréditation. La formation est portée par l'établissement Aix-Marseille Université (AMU) et est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences de Marseille.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Métiers de la promotion des produits de santé* **est une formation à part au niveau de l'établissement, car délivrée uniquement en VAE pour répondre à des besoins de valorisation des compétences à bac+3 pour des salariés du domaine.** Aucun lien n'existe avec les autres formations de l'établissement.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Des étudiants étrangers s'y sont néanmoins inscrits par le passé (22 en 2018-2019).

La formation n'est pas adossée à la recherche. Cependant, trois membres du jury de la VAE sont des enseignants-chercheurs (EC).

Les relations avec le monde socio-économique sont bien présentes. En effet, les candidats à la VAE sont généralement employés dans des entreprises du domaine de la santé et des membres du jury sont des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'affiche aucune information sur les moyens pédagogiques mis en œuvre. Aucun passage de la certification PIX et aucun usage d'e-portfolio ne sont signalés.

La formation n'étant délivrée que par VAE, aucune pratique pédagogique n'y est développée.

Un niveau d'anglais minimum est requis dans cette LP. Aucune certification en langue n'est demandée.

La LP est uniquement ouverte en formation continue pour délivrer le diplôme par VAE. Du travail personnel tutoré peut être proposé aux candidats ne disposant pas du niveau scientifique requis pour le diplôme.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre de candidats a fortement chuté depuis 2018, conduisant logiquement la formation à ne pas demander le renouvellement de son accréditation. Cette chute drastique (105 candidats en 2018-2019 à 9 -ou 0, ce n'est pas clair- en 2020-2021) ne fait pas l'objet d'une analyse.

Les taux de réussite indiquent 100 % de validation totale des acquis de l'expérience sur les années de référence. En cas de validation partielle, un tuteur est chargé d'accompagner le candidat sur des travaux personnels pour lui permettre de combler ses manques de connaissances spécifiques.

Les diplômés sont généralement en emploi au moment de leur demande de VAE. Il y a peu d'information sur les enquêtes d'insertion des diplômés, si ce n'est que le taux de réponse est plutôt faible (8 répondants sur 105 diplômés en 2018-2019).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation étant délivrée uniquement par VAE, les moyens humains engagés sont restreints.

De même, aucun processus d'évaluation ni conseil de perfectionnement n'existe dans la formation.

Conclusion

Points forts

- Formation permettant de répondre à des besoins de valorisation des compétences à bac+3 pour des salariés du domaine :
- Formation en lien avec le monde socio-économique.

Points faibles

- Aucun lien construit avec les autres formations du domaine proposées par l'établissement :
- Formation délivrée uniquement en VAE :
- Forte chute du nombre de candidats ces quatre dernières années :
- Aucune évaluation interne permettant de faire évoluer la formation.

Recommandations

- Préciser pourquoi la formation déclare ne pas vouloir demander de réaccréditation alors qu'un dossier d'autoévaluation a été (partiellement) constitué et déposé.
- Dispenser la licence également en formation initiale classique, puisqu'un diplôme ne peut être délivré à l'issue d'une formation suivie uniquement par la voie de la VAE.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, parcours *Écoresponsabilité sociétale des entreprises* (Eco-RSE) est dispensée à Marseille, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences. Cette formation s'est ouverte en 2018, puis en alternance dès 2019 et à l'apprentissage depuis 2020. Elle accueille moins d'une vingtaine d'étudiants. Cette LP a un second parcours *Gestion et optimisation des systèmes de traitement de l'eau* (GOSTE), pris en charge par l'institut universitaire de technologie (IUT) sur le site de Digne-les-Bains avec lequel il n'y a aucun contact, second parcours qui disparaît avec la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, parcours Eco-RSE s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement notamment par sa thématique qui est le développement durable et la RSE, son contenu est pluridisciplinaire et transversal. La LP s'inscrit dans le prolongement des études universitaires sur les thématiques environnementales (par exemple : deuxième année de licence L2, DUT, BUT).

Concernant l'ouverture à l'international, aucune mobilité entrante ou sortante n'est indiquée alors que l'ouverture à « Études en France » a été mise en place.

L'adossement à la recherche est conforme aux attentes, il est illustré par 33 % des enseignements qui sont assurés par des enseignants-chercheurs (EC) d'AMU, les étudiants reçoivent une formation à l'intégrité scientifique et la déontologie. Le service commun de la documentation est mobilisé pour la formation des étudiants à la recherche documentaire.

Les relations avec le monde socio-économique se matérialisent par l'intervention de partenaires locaux et régionaux qui apportent des connaissances académiques sur l'écoconception, le développement durable et la RSE dans plus de la moitié des enseignements. La formation est conçue selon une approche par compétences et une veille permanente des besoins professionnels et de leurs évolutions en matière de RSE est mise en place.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite en prenant en compte l'approche par compétences, même si la maquette fournie ne le présente pas. Le suivi des compétences développées est réalisé grâce à un livret de l'apprentissage pour les étudiants concernés, tous les étudiants ont un portfolio de compétences.

La formation met en œuvre une bonne diversité d'approche pédagogique, dans un souci de la réussite de tous, l'équipe pédagogique se saisit des formations proposées par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE).

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques à hauteur de 30 heures d'enseignement d'anglais sur l'année.

La formation ne met pas en place de modalités pédagogiques spécifiques au public formation continue même si cela peut concerner à trois à quatre étudiants chaque année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique de la formation s'implique dans le développement de son attractivité. La formation est présente sur les salons et mène différentes actions d'informations. Elle accueille des étudiants issus de BTS, DUT, L2 et formation continue avec une centaine de candidatures par an, en augmentation, sans que les détails ne soient fournis par type d'inscrits.

La formation est impliquée dans le suivi régulier de la réussite des étudiants. Une unité d'enseignement prenant en compte la multiplicité des profils des entrants est mise en place. Le suivi est régulier, mais il n'existe pas de programme d'aide à la réussite contractualisé. Le nombre d'alternants, faible actuellement, doit être renforcé.

La formation met bien en place un suivi et une analyse du devenir des diplômés seule la première promotion a pu être questionnée (2018-2019) montrant quelques poursuites d'études suite à la LP (5 sur les 10 étudiants qui ont répondu sur 14 inscrits), mais la formation est trop jeune pour une véritable analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier ne présente pas d'analyse des coûts et de la soutenabilité de la formation. La LP dispose néanmoins de 11 enseignants et enseignants-chercheurs (300 heures de cours dont 150 heures de projets tutorés) et 8 enseignants temporaires et 4 professionnels (260 heures d'enseignements fondamentaux).

Un processus interne d'évaluation de la formation est bien mis en place, mais reste à renforcer, le conseil de perfectionnement a lieu chaque année, il comprend des membres de l'équipe pédagogique et de la scolarité, un représentant étudiant, et des membres du monde de l'entreprise. Toutefois, l'absence de compte rendu de conseil de perfectionnement ne permet pas de connaître les évolutions mises en place. L'évaluation de tous les enseignements est mise en place, mais à un faible taux de retour (moins d'un tiers) sur les trois premières années ; cela risque de s'accroître lors de séances en présentiel.

Conclusion

Points forts

- Formation récente, au cœur des problématiques sociétales, en lien avec l'environnement ;
- Développement de l'alternance dès l'ouverture.

Points faibles

- Faible nombre d'alternants ;
- Pas de mobilité internationale.

Recommandations

La LP est une jeune formation pour laquelle l'alternance doit être accentuée, notamment par des campagnes de communication dédiées. La baisse prévisible du nombre de candidats issus d'un IUT doit être prise en compte dans la communication auprès des publics entrants, notamment en licences *Sciences de la vie et Sciences de la vie et de la Terre*.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SANTÉ : TECHNOLOGIES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la santé : technologie* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant un parcours : *Maintenance et technologies biomédicales*. La formation est rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) Aix-Marseille (hors bachelor universitaire de technologie - BUT). Elle est ouverte en apprentissage au centre de formation d'apprentis (CFA) Epure Méditerranée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est construite en cohérence avec les offres de formation académiques du domaine, mais il n'apparaît pas d'articulation directe avec le diplôme universitaire de technologie (DUT). La formation n'est pas construite en continuum avec un DUT (DUT *Mesures physiques* par exemple) dont il pourrait être un parcours et ainsi permettre l'existence d'un BUT pour améliorer sa visibilité. La cohérence et la complémentarité avec les offres académiques existantes sont à souligner avec la coordination entre la formation et les écoles d'ingénieurs régionales du domaine, que ce soit pour la mise en commun de plateformes ou la mutualisation de l'équipe pédagogique.

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucune mobilité sortante n'est rapportée sur la période et une seule entrante.

La formation est en contact proche avec le monde la recherche. Avec 30 % des enseignements théoriques et pratiques assurés par des enseignants-chercheurs (EC) de laboratoire de recherche lors de sessions de formation sur les appareillages spécifiques, la formation assure un adossement à la recherche malgré le caractère professionnalisant de la formation. La forte sensibilisation à la déontologie et l'intégrité scientifique sont à noter également.

La formation entretient des relations fortes avec le monde socio-économique. Malgré la possibilité d'inscription en formation initiale, la formation est tournée vers l'alternance et la formation continue. L'organisation en blocs de compétences doit d'ailleurs favoriser ces régimes. Il est à noter que les liens avec le monde socio-économique se font à différents niveaux : construction des contenus de la formation, équipe pédagogique (40 % de professionnels), réseaux d'anciens étudiants et d'entreprise du domaine. Il est regrettable toutefois que, dans cette idée, les étudiants ne soient pas sensibilisés à l'entrepreneuriat dans les enseignements proposés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La réflexion sur l'approche par compétences en lien avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a été menée à bien. La formation en blocs de compétences peut permettre de développer les contrats de professionnalisation et les validations des acquis de l'expérience (VAE). Il est à noter pour compléter, la possibilité de suivre la LP sur deux ans.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Avec la moitié des heures d'enseignements sous forme de cours magistraux, ces enseignements sont dispensés de manière classique et en présentiel. Il est à noter la possibilité de mixer cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) dans une salle modulable, mais aucun élément permettant d'évaluer l'effet sur les pratiques n'a été fourni dans la maquette.

La formation inclut des enseignements en anglais. L'enseignement en anglais sous différents formats (classique, préparation du *Test of English for International Communication* - TOEIC et présentation orale) n'a pas pour

objectif la mobilité, mais se justifie par la nécessité de la maîtrise de la langue dans le cadre professionnel. Cet enseignement apparaît comme très complémentaire pour l'étudiant.

La formation est ouverte à l'alternance qui repose sur le CFA Epure.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès des différents publics. Le rattachement à l'IUT, l'information via le site internet d'AMU et la communication lors d'événements spécifiques permettent à la formation d'être attractive (67 candidatures pour 18 places). Les chiffres sur l'origine des candidats (BTS ou deuxième année de licence - L2) ne sont pas fournis. Cela est regrettable, car ils auraient permis d'évaluer la réalité de la diversité des publics.

La formation enregistre d'excellents taux de réussite sans mettre en place de dispositif d'accompagnement pédagogique. La forte réussite des étudiants est attribuée en partie au suivi individuel des étudiants par l'équipe pédagogique et le maître d'apprentissage. Ce suivi très efficace, doit permettre aux étudiants de développer également leur autonomie.

La formation suit l'excellente insertion professionnelle de ses diplômés. Les chiffres transmis pour le taux d'insertion professionnelle sont, 30 mois après l'obtention du diplôme, de 100 % des étudiants. Il est à noter que le taux de répondants est bien plus important lorsque le suivi est effectué par la formation (100 %) plutôt que par les services ad hoc de l'université (47 %). Il est possible que cela soit dû au fait que ces informations soient demandées par deux voies différentes. Une coordination est à repenser.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne s'est pas saisie des moyens obtenus par AMU pour diversifier ses pratiques pédagogiques. La diversification des pratiques pédagogiques ne se limite pas à des enseignements à distance. Les formations à de nouvelles pratiques proposées dans le cadre de l>IDEX et des PIA et le partage de bonnes pratiques ne semblent pas utilisés par les enseignants qui auraient l'occasion de diversifier leurs enseignements et de moduler le suivi individuel des étudiants cité plus haut. Avec 14 EC et chercheurs intervenant dans la formation, le taux d'encadrement est bon et devrait permettre de déployer de nouvelles pédagogies, surtout que le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation (CIPE) de l'établissement propose des formations en ce sens pour les enseignants.

La formation définit un processus d'évaluation lui permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Ce processus d'évaluation se fait dans le cadre de la certification ISO 9001. Des indicateurs de « performance » de la formation ont été définis (taux de réussite, évaluation par les différents acteurs et taux d'insertion) et le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement fait le bilan et décide de l'évolution de la formation et des investissements.

Conclusion

Points forts

- Une formation tournée vers le monde socio-économique ;
- Une évaluation interne solide avec une certification ISO 9001 ;
- Une bonne attractivité ;
- Une préparation du TOEIC.

Points faibles

- Une diversité des pratiques pédagogiques faible ;
- Une formation à et par la recherche non développée ;
- La formation pédagogique proposée par le CIPE non utilisée par les enseignants.

Recommandations

- Intégrer une formation à l'entrepreneuriat dans cette LP fortement professionnalisante.
- Concrétiser la diversification de méthodes pédagogiques de la formation en s'appuyant sur les ressources d'AMU.
- Développer l'ouverture à l'international en particulier dans cet environnement technologique.
- Améliorer la visibilité de cette formation par exemple en la plaçant en continuité d'un DUT.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET PROCESSUS DE MISE EN FORME DES MATÉRIAUX

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* propose un seul parcours *Étude et mise en œuvre des produits composites* (EMPC). La formation est portée par Aix-Marseille Université (AMU), rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences de Marseille, et débouche vers des métiers en lien avec la production, le contrôle en laboratoire ou la conception assistée par ordinateur en bureau d'études.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec les ambitions et les orientations pédagogiques de l'établissement, en étant notamment partie prenante dans un projet d'excellence A*Midex finançant des équipements spécifiques au domaine. La LP s'inscrit comme une formation spécifique complémentaire dans l'offre de formation d'AMU, en recrutant des étudiants pouvant être issus des licences *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) et *Mécanique* ou être titulaires des diplômes universitaires de technologique (DUT) *Génie mécanique et productique* et *Mesures physiques*. Aussi, elle ne s'inscrit pas dans un bachelor universitaire de technologie (BUT), mais elle reste partenaire d'un des plus gros lycées de la région qui doit vraisemblablement proposer des brevets de techniciens supérieurs (BTS) dans des domaines en cohérence avec les thématiques ciblées. La pluridisciplinarité est présente dans la LP du fait des connaissances interdisciplinaires sur lesquelles elle repose.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune politique n'est menée en ce sens.

La LP bénéficie d'un bon adossement à la recherche, notamment par son lien fort avec le laboratoire de mécanique et d'acoustique établi depuis la création de la formation (pour l'accueil de travaux pratiques, projets et stages) et la présence de cinq enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'équipe pédagogique. Ces derniers n'assurent toutefois qu'à peine un tiers des heures d'enseignement dans la formation.

Les relations avec le monde socio-économique sont bien existantes à travers la présence de professionnels extérieurs (**6 au total assurant 171 heures d'enseignements et participant au conseil de perfectionnement**), les projets tutorés et les stages industriels. D'anciens étudiants de la formation ont déjà créé leur propre entreprise. La petite taille de l'équipe pédagogique est indiquée comme représentant un frein pour franchir le pas de l'alternance, non proposée à ce jour dans la formation, ce qui est dommageable.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La LP est construite selon l'approche par compétences. Les compétences acquises par les étudiants sont valorisées lors des projets, l'usage d'un livret de compétences n'est toutefois pas indiqué. Le passage de la certification PIX n'est pas proposé.

La formation propose des pratiques pédagogiques actives, notamment l'apprentissage par projet et s'appuie sur des espaces d'enseignement appropriés avec ses objectifs pédagogiques. Des enseignements à distance de remise à niveau sont proposés en fonction de l'origine des étudiants, afin de favoriser leur réussite. Toutefois, ce mode d'enseignement n'est pas privilégié par l'équipe pédagogique. De même, des accompagnements spécifiques existent pour des étudiants au statut particulier (sportif de haut niveau par exemple).

La formation dispose d'enseignements d'anglais obligatoires, indispensables pour une future insertion professionnelle. Aucune certification de langue n'est toutefois proposée. Aucune politique n'est développée en lien avec la mobilité entrante ou sortante. Il n'est fait mention d'aucun stage ayant eu lieu à l'étranger.

La LP ne dispose d'aucun dispositif pour accueillir les étudiants en formation continue. Le passage à l'alternance serait une bonne chose et répondrait aux besoins soulevés par certains industriels. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est indiquée sur la période de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre élevé de candidatures reçu pour la LP témoigne de son attractivité (116 dossiers en 2018-2019 pour une capacité d'accueil fixée à 15 places), avec néanmoins une baisse constante du nombre de candidats non analysée sur la période de référence (moins 25 % de 2018-2019 à 2020-2021). Le public d'inscrits en LP est constitué environ pour moitié de bacheliers technologiques.

Les taux de réussite déduits des différentes données chiffrées se situent autour de 65-70 % sur la période de référence, ce qui reste faible pour une LP. Aucune analyse n'est faite sur ce point.

L'équipe pédagogique dispose des résultats des enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et de son propre suivi via les réseaux pour analyser l'insertion professionnelle de ses diplômés. Ils s'insèrent plutôt vite (en moins de trois mois), à des taux assez élevés (83 % en moyenne après 30 mois) et en adéquation avec le niveau du diplôme, ce qui confirme la pertinence de la formation. Le taux de poursuite d'études en sortie de LP est nul sur la base des données fournies.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une équipe pédagogique solide permet d'assurer les 622 heures équivalent TD d'enseignement. En effet, les moyens humains dont dispose la formation s'élèvent à huit enseignants permanents (plusieurs chiffres en contradiction sont fournis) accompagnés de professionnels extérieurs. Il est fait état aussi de la présence de professeurs invités sur deux mois. Une partie des enseignants a bénéficié de formations à la pédagogie, ce qui est appréciable.

Le processus d'évaluation interne est bien présent dans la formation avec l'existence d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et des professionnels extérieurs, et la diffusion d'un questionnaire d'évaluation des enseignements aux étudiants, mais pour lequel le taux de réponse reste assez faible (autour de 30 %). Il faut toutefois préciser que le conseil de perfectionnement ne couvre pas que la formation de LP EMPC, mais également le master *Génie mécanique* (GM), ce qui n'est pas des plus pertinent pour ce type de formation non destinée à une poursuite d'étude. L'évolution souhaitée pour la LP est le passage à l'alternance.

Conclusion

Points forts

- Bon taux d'encadrement des promotions à faible effectif par une équipe pédagogique solide constituée uniquement d'universitaires permanents et de professionnels extérieurs ;
- Bonne insertion professionnelle à l'issue de la licence professionnelle ;
- Pratique pédagogique délivrée par approche par compétences.

Points faibles

- Formation non proposée en alternance avec une baisse d'attractivité constatée sur la période de référence ;
- Taux de réussite modéré ;
- Faible nombre d'étudiants certifiés en langue anglaise.

Recommandations

- Mettre en place l'alternance et le passage d'une certification en anglais au sein de la formation.
- Mieux analyser le taux de réussite modéré et proposer des solutions de remédiation.
- Recentrer le conseil de perfectionnement autour de la LP EMPC uniquement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* d'Aix-Marseille Université (AMU) est décomposée en cinq parcours : parcours 1 - *Maintenance aéronautique* ; parcours 2 - *Pilotage navigation aérienne* ; parcours 3 - *Systèmes aéronautiques et spatiaux* ; parcours 4 - *Technologie des aéronefs* ; parcours 5 - *Motorisation aéronautique*. La LP est hébergée au sein de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-Marseille. Les enseignements liés aux parcours 1, 2, 4 et 5 sont assurés sur le site délocalisé de Gap-Tallard. Seul le parcours 3 est dispensé au sein de l'École de l'Air de Salon-de-Provence, pour les personnels militaires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le recrutement très diversifié montre qu'il n'y a pas de continuum établi. Néanmoins, cela n'est pas préjudiciable à la formation. La poursuite d'études post-LP n'est pas privilégiée. Un partenariat avec l'École de l'Air de Salon-de-Provence est effectif et très valorisant pour la mention de licence professionnelle. Néanmoins, il n'y a pas d'interactions réelles entre AMU et l'École de l'Air. L'unité d'enseignement (UE) du Projet technologique permet d'assurer de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité, sur des missions professionnelles. Indirectement, les enjeux du développement durable sont abordés au sein de la formation, par l'utilisation de la simulation numérique.

La formation est ouverte à l'international. Des partenariats structurants sont effectifs et participent au rayonnement international d'AMU. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est principalement proposée aux candidats venant de l'étranger. Aucune mobilité internationale n'est présentée. Néanmoins, une offre spécifique existe, dont les effectifs sont importants et en augmentation.

L'adossement à la recherche est faible. La formation intègre une initiation à la recherche de manière indirecte. L'équipe pédagogique intègre des enseignants-chercheurs, néanmoins en nombre réduit. Aucun personnel des services de documentation n'intervient dans la formation étant donné l'absence de ce service sur le campus délocalisé.

La formation est fortement intégrée dans l'environnement socio-professionnel. De nombreux vacataires professionnels interviennent dans la LP. Par ailleurs, celle-ci est proposée uniquement par la voie de l'alternance. La préparation à l'insertion professionnelle est effective au sein de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées. Le dossier d'autoévaluation ne fait état d'aucune approche pédagogique favorisant l'alignement pédagogique. La certification PIX (numérique) n'est pas intégrée au cursus. La mise en place du e-portfolio est effective.

La LP développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Différentes approches pédagogiques sont mises en œuvre, issues d'un programme d'investissements d'avenir (PIA). La formation ne propose pas d'enseignement en distanciel, mais possède les infrastructures nécessaires pour assurer si nécessaire ce type d'enseignement. Les infrastructures pédagogiques proposées aux étudiants sont exemplaires.

La formation ne s'est pas adaptée pour faciliter une ouverture à l'international. Aucun enseignement de français langue étrangère n'est proposé. Aucun enseignement en langue anglaise n'est dispensé. Le rapport d'autoévaluation n'aborde pas la mobilité internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'alternance et la formation continue sont effectives. La voie classique d'enseignement n'est pas proposée. Le rapport d'autoévaluation fait état de plusieurs diplômes universitaires (DU), sans les décrire, mais cela démontre l'ouverture à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne. Les effectifs sont importants relativement à d'autres LP.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Cela permet d'obtenir un taux de réussite remarquable.

La formation analyse peu l'insertion et la poursuite d'études. Une enquête de suivi en interne est réalisée, ce qui est une bonne chose, mais cette enquête se confronte à des taux de réponse faibles, donnant une analyse qui peut la priver de toute signification.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des ressources humaines propres pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée très minoritairement de personnels permanents. Bien que le nombre d'heures d'enseignement dispensées soit cohérent pour une LP, à peine 30 % des enseignements sont assurés par des personnels permanents.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En effet, l'évaluation des enseignements par les étudiants existe. Le conseil de perfectionnement est formalisé et actif. Cependant, peu d'informations sont données sur la manière dont ces évaluations sont utilisées pour améliorer la formation au-delà de la discussion en conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Insertion professionnelle très élevée répondant à une demande forte et spécifique ;
- Partenariats forts et structurants ;
- Rayonnement international ;
- Forte intégration de la formation dans l'environnement socio-professionnel ;
- Utilisation systématique du e-portfolio ;
- Très forte réussite des étudiants ;
- Infrastructure de fonctionnement exemplaire.

Points faibles

- Présence faible d'enseignants-chercheurs ;
- Alignement pédagogique inexistant, pourtant nécessaire avec un nombre élevé de vacataires ;
- Absence de la certification PIX ;
- Aucun enseignement assuré en langue anglaise.

Recommandations

- Mettre en place une procédure pour s'assurer de l'alignement pédagogique.
- Mettre en place une politique de pérennisation du recrutement étudiant au regard de la montée en puissance des filières de bachelor universitaire de technologie (BUT).

- Intégrer la certification PIX.
- Mettre progressivement en place quelques enseignements de tronc commun en langue anglaise.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels, parcours Agile : de l'analyse au déploiement multi-supports (ADMS)* est enseignée à la faculté des sciences d'Aix-Marseille Université (AMU). L'autre parcours intitulé *Conception, développement et test de logiciels : concevoir et développer une solution informatique (CODéSI)* est situé à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Arles. Il ne fait pas l'objet de ce rapport. Ce parcours sera intégré, à partir de la rentrée 2023, au bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*. La LP ADMS. prépare principalement aux métiers de Webmaster et de développeur de site Web. Les étudiants pourront développer des applications logicielles et Internet pour tout type de terminaux (smartphone, bureau, web) en mettant en œuvre une méthodologie qui respecte les règles du génie logiciel pour aboutir à la mise en place d'une application opérationnelle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La LP ADMS s'inscrit dans les projets stratégiques d'AMU dans le cadre du projet « Dessine ton parcours vers la REussite à Aix-Marseille Université » (PIA 3 DREAM-U). L'objectif de ce projet est de favoriser la réussite des étudiants en développant leur autonomie. Les responsables de la LP ont profité du projet PIA 3 DREAM-U pour la transformer en un parcours professionnel de l'actuelle licence *Informatique* du même site. Le parcours se nomme *Parcours métiers du développement informatique*. En septembre 2021, le parcours a été ouvert en deuxième année de licence (L2). En septembre 2023, la troisième année (L3) sera ouverte et la LP ADMS sera supprimée. Ce rapport porte sur la LP ADMS avant qu'elle ne soit intégrée à la licence *Informatique*. Elle n'apparaîtra plus dans la prochaine offre de formation de l'Université. Comme indiqué en présentation, la formation la plus proche est celle de l'IUT d'Arles CODéSI. Les responsables de ces deux formations avaient envisagé de mutualiser certains enseignements. Rien n'a été mis en place : les sites sont trop éloignés et les deux LP ont des finalités différentes.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La LP ne dispose d'aucun label national, d'aucune certification nationale. Elle n'a signé aucun accord ni partenariat international. Les étudiants ont la possibilité de passer le *Test of English for International Communication (TOEIC)*, mais les responsables ne connaissent pas le nombre d'étudiants qui l'ont réussi. Le programme prévoit 18 heures d'enseignement à la langue anglaise, mais aucune heure d'enseignement de matières techniques n'est dispensée en langue anglaise.

La formation bénéficie d'un adossement partiel à la recherche. La LP a une vocation professionnalisante, il n'y a pas de modules spécifiques pour la recherche. Cependant, régulièrement des projets tuteurés ou stages sont proposés par des équipes de recherche, en particulier le Laboratoire d'Informatique & Systèmes et le Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement. Quarante-quatre personnes interviennent dans la formation. Parmi elles, trois sont des enseignants-chercheurs, ils assurent 275 heures étudiant (68 % du volume total).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. De façon classique, la LP intègre un projet tutoré de 150 heures. Les sujets peuvent être proposés par des personnes extérieures à la formation et correspondent, dans ce cas, à des cas réels. À la fin de la licence professionnelle un stage de 12 semaines permet une insertion dans la vie professionnelle. La formation n'est pas ouverte aux contrats d'apprentissage, seulement aux contrats de professionnalisation. Trois des enseignants intervenant dans la formation sont des professionnels, ils assurent 128 heures d'enseignement, soit 31 % du volume total. Le dossier n'indique pas s'ils enseignent dans des matières cœur de formation. Un de ces enseignants est un professeur associé en service temporaire (PAST) dont l'activité principale est la formation en entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation développe peu de nouvelles pratiques pédagogiques diversifiées. L'enseignement est assuré de façon classique, cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Rien n'est mis en place pour offrir un enseignement à distance. Les dispositifs proposés par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) ne sont pas mis en œuvre. Les responsables de la licence professionnelle attendent la transformation de la LP en un parcours de licence pour développer de nouvelles pratiques pédagogiques.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques. Rien de particulier n'est mis en place pour favoriser la réussite des étudiants.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Rien n'est mis en place pour ouvrir cette LP à l'international.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Sur les trois dernières années, en moyenne, quatre étudiants ont bénéficié d'un contrat de professionnalisation. La formation n'est pas ouverte aux contrats d'apprentissage. Les étudiants en alternance bénéficient d'un emploi du temps adapté : une semaine à l'université, une semaine en entreprise.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas son attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre d'étudiants inscrits dans la LP est relativement faible : 23 étudiants en moyenne sur les 3 dernières années, ce qui constitue un seul groupe de TD. Nous ne disposons que du nombre de candidatures en L3. Le dossier ne donne ce chiffre que pour le L1. Il n'est donc pas significatif. Les étudiants sont majoritairement titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Informatique* (ou équivalent étranger) et du brevet de technicien supérieur (BTS) en informatique (*Systèmes numériques - SN, Services informatiques aux organisations option Solutions logicielles et applications métiers - SLAM*). Le dossier n'indique pas le nombre d'étudiants issus de L2. Nous ne pouvons que nous interroger puisque cette LP doit être intégrée dans un parcours professionnel de l'actuelle licence *Informatique*. De plus, la transformation du DUT en BUT risque de diminuer le nombre de candidatures de la deuxième année du BUT vers cette LP.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Environ 67 % des étudiants valident la LP. Ce taux de réussite est faible pour une LP. Plus inquiétant encore, il est en nette baisse sur la dernière année de référence, passant de 77 % à 54 %.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Des enquêtes sont menées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Le taux de réponse est faible (six réponses) et donc peu significatif. L'étude montre que 100 % des étudiants sont en insertion professionnelle 30 mois après la LP. En moyenne, sur les trois dernières années, un à deux diplômés par an entament une poursuite d'études après la LP. Le dossier indique ces valeurs uniquement pour l'année 2018-2019.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La présence d'un nombre important de chercheurs et d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est notable (44). Cela permet d'assurer un enseignement de qualité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est mutualisé avec la licence et le master *Informatique*. Le dernier s'est tenu en 2019. Il a tenu compte des demandes des professionnels. L'enseignement a évolué en suivant leurs remarques (utilisation frameworks de développement web, intégration continu et suivi de projets). Les responsables de la formation sont attentifs également aux propositions des tuteurs de stages pour améliorer la formation.

Conclusion

Points forts

- Petit nombre d'étudiants permettant un enseignement personnalisé ;
- Présence d'un nombre important d'enseignants-chercheurs ;
- Présence de professionnels assurant une part importante d'heures de cours.

Points faibles

- Absence de dispositif d'aide aux étudiants en difficulté ;
- Dossier lacunaire en matière de données quantitatives ;
- Taux de réussite faible pour une LP ;
- Absence de réel suivi des étudiants après l'obtention du diplôme ;
- Pas d'ouverture à l'international ;
- Absence d'enseignement, en langue anglaise, d'une matière cœur de métier ;
- Absence d'accord avec les entreprises ;
- Pas de certification professionnelle proposée aux étudiants.

Recommandations

- Augmenter le taux de réussite des étudiants.
- Suivre de façon plus efficace le devenir des étudiants et l'évaluation des enseignements.
- Proposer des heures d'enseignement, dans le cœur de métier, en langue anglaise, une plus grande pratique de l'Anglais technique aidant les étudiants dans leur futur métier.
- Ouvrir la LP à l'alternance.
- Formaliser les partenariats avec les entreprises locales et les branches professionnelles pour les stages, l'alternance et l'intervention des professionnels.
- Préparer et faire passer une certification professionnelle en informatique à l'ensemble des étudiants.
- Communiquer sur les possibilités d'obtention du diplôme par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTRÔLE QUALITÉ

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* est une formation comprenant trois parcours : *Métrologie industrielle* ; *Bureau d'étude et maintenance en instrumentation et automatismes* ; *Contrôle-commande en production industrielle*. La LP est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences en formation initiale, en formation continue et en formation en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement en matière de thématique (énergie, aéronautique, sciences et technologies) et d'approche pédagogique (formation continue et en alternance).

Le tronc commun d'adaptation et les thématiques de la mention permettent d'accueillir des étudiants issus de différentes spécialités de BTS (70 % des inscrits) et de DUT (30 % des inscrits) de la région PACA.

La formation offre une ouverture limitée à l'international en adéquation avec les standards nationaux pour ce type de diplôme. L'enseignement en langue (49 heures) et la certification permettent néanmoins aux étudiants de travailler dans un environnement international à l'issue de la formation.

La formation propose un faible adossement à la recherche qui reste conforme aux usages nationaux pour une LP. La part des enseignants-chercheurs dans la formation est le seul élément d'adossement à la recherche.

La formation entretient d'importantes relations avec le monde socio-économique. La formation bénéficie de la présence de nombreuses entreprises au comité de pilotage (30 environ) et d'un grand nombre d'intervenants extérieurs dans l'enseignement (70 % environ). Un point de vigilance concerne néanmoins le faible nombre de stagiaires bénéficiant d'un contrat d'apprentissage ou de formation continue (environ 12 par an pour l'ensemble de la mention avec de fortes hétérogénéités entre les parcours).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont globalement en adéquation avec l'organisation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre. Le programme des formations est cohérent et a fait l'objet d'une construction en partant du référentiel compétences métiers en concertation avec les acteurs socio-économiques concernés. Les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont valorisés et évalués dans le livret d'apprentissage.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques et ses modalités d'enseignement. La formation propose en particulier des projets expérimentaux tutorés conjointement par des industriels et des enseignants universitaires. La licence dispose de ses propres salles de travaux pratiques (TP), de bancs d'études, de matériels et des logiciels spécifiques à caractère industriel. L'absence d'enseignements à distance ou hybrides ne facilite pas l'intégration d'étudiants en formation continue.

Les enseignements de langue étrangère peuvent permettre des embauches dans un environnement international. La formation propose une formation en Anglais (six crédits) destinée au perfectionnement et à la certification (niveau B1). Le nombre d'étudiants certifiés en fin d'année est faible (environ 50 %), ce qui nécessite la mise en place de nouvelles actions comme mentionné dans l'auto-positionnement.

Les contenus et les dispositifs de la LP sont globalement bien adaptés au public de la formation en alternance, mais mériteraient des adaptations pour accroître son ouverture au public de la formation continue. La formation propose peu de dispositifs pour flexibiliser l'apprentissage en direction des publics en formation continue. Bien que le lien avec le monde socio-économique soit fort, et le positionnement thématique pertinent, le nombre de stagiaires de la formation continue est faible (moins d'un par an sur l'ensemble de la mention).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est globalement attractive (environ 30 étudiants par an) et développe de façon rationnelle des stratégies pour cibler ses différents publics. L'attractivité du parcours *Contrôle-commande en production industrielle* est faible (environ quatre étudiants par an) dans l'absolu et comparativement aux autres parcours sans que ce défaut d'attractivité soit analysé. La proposition de restructurer la mention en deux parcours est pertinente si les actions de communication ciblées actuellement mises en œuvre ne permettent pas de pallier ce défaut d'attractivité.

La formation suit et analyse annuellement les taux de réussite de ses différents publics. Les taux de réussite dépassent les 90 % dans les différents parcours, ce qui témoigne d'un processus de recrutement adapté.

La formation suit et analyse l'insertion professionnelle dans la cadre d'une certification ISO 9001. Le taux de réponse aux différentes enquêtes est satisfaisant, mais le nombre d'étudiants insérés en milieu professionnel est faible (environ 30 % après 18 mois pour un taux de réponse supérieur à 90 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains et de l'adossment nécessaire au milieu professionnel pour assurer son bon fonctionnement. Le taux d'encadrement est adapté (46 enseignants pour 600 heures d'enseignement et 30 étudiants sur trois parcours) avec une forte contribution d'intervenants extérieurs (70 % des effectifs assurant 50 % des heures) comme attendu pour une licence professionnelle. La formation dispose des moyens pour améliorer ses méthodes pédagogiques, mais leur usage est limité.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne très complet devant permettre une évolution positive. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants a été mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 impulsée par la filière instrumentation de l'UFR Faculté des Sciences. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et bénéficie de la participation d'une part importante de représentants du monde socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Bonne capacité à l'évaluation interne ;
- Bon adossement au monde socio-économique avec une proportion croissante d'alternants ;
- Bonne organisation pédagogique en interaction avec des professionnels ;
- Ouverture à différents profils.

Points faibles

- Ouverture internationale et ingénierie de formation pour la formation continue insuffisamment développées ;
- Faible nombre de contrats d'apprentissage ;
- Faible attractivité du parcours *Contrôle-commande en production industrielle*.

Recommandations

- Améliorer l'ouverture internationale.

- Augmenter le nombre de contrats d'apprentissage.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Réseaux sans fil et haut débit* (RSFHD) propose aux étudiants titulaires d'un Bac + 2 une année de spécialisation dans le secteur des réseaux et télécommunications pour répondre aux exigences des partenaires industriels. Les diplômés interviennent dans des domaines d'activités tels que l'architecture des réseaux de communications (conception, mise en œuvre, administration et maintenance), les réseaux haut débit, la téléphonie/voix sur IP (ToIP/VoIP), la téléphonie mobile (GSM) ou encore les métiers de la fibre optique. Elle est proposée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-Marseille. Cette année de formation permet aux apprenants d'accéder aux certifications Cisco (CCNA Routing & Switching 1 à 4), à l'habilitation électrique (BR - B1V) et au *Test of English for International Communication* (TOEIC). Les diplômés peuvent travailler dans le secteur des télécommunications chez les équipementiers ou opérateurs de téléphonie, mais également dans le secteur des réseaux chez les constructeurs, intégrateurs ou dans de grands groupes.

La LP RSFHD a été créée en 2001. Depuis 2009, elle est ouverte exclusivement en alternance (apprentissage – contrat de professionnalisation – formation continue). La capacité d'accueil de la formation est de 24 apprentis qui peut être complétée jusqu'à 36 alternants par le biais de contrats de professionnalisation ou de stagiaires issus de la formation continue. Sur les trois dernières années de référence, le nombre moyen d'étudiants est de 30. Ce diplôme peut également être obtenu par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle est ouverte à des publics issus du territoire (BTS, mais aussi L1/L2) avec une majorité d'alternants pour satisfaire les besoins des acteurs socio-économiques de la région en accord avec la stratégie de l'établissement. La LP RSFHD ne s'inscrit pourtant pas dans les projets stratégiques d'AMU dont par exemple le projet « Dessine ton parcours vers la Réussite d'Aix-Marseille Université » (PIA 3 DREAM-U), car c'est une LP « suspendue ».

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Un partenariat international a été mis en place avec l'Université de Birmingham dans le cadre d'un séminaire organisé chaque année en Angleterre. Il comprend plusieurs ateliers dont la participation à un jeu d'entreprise animé par un professeur de stratégie et de management de la Birmingham Business School et l'organisation d'un « Challenge Lab » dans les locaux du centre de formation de Cisco. Depuis le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, les responsables recherchent une autre destination dans l'Union européenne.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche faible, mais conforme aux usages pour une LP. La LP a une vocation professionnalisante, il n'y a pas de module spécifique pour la recherche. Sept enseignants-chercheurs assurent 36,74 % du volume de l'enseignement (176 heures/479 heures) dans les matières cœur de métier.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. L'entreprise Proman Expertise, spécialiste du recrutement, organise à l'IUT deux forums de recrutement dédiés à l'alternance. Chaque année, 15 à 20 postes sont à pourvoir. Une dizaine d'entreprises y participent. La LP permet aux étudiants d'obtenir plusieurs certifications académiques et professionnelles : CISCO - TOEIC® - CASTEL - MITEL - Habilitation Électrique. Les maîtres d'apprentissage sont invités à participer au jury de soutenance des projets tutorés. Ce sont des projets techniques menés en quasi-autonomie en binôme tout au long de l'année. Ces moments donnent lieu à des échanges techniques qui permettent de se rapprocher des problèmes réels du métier. Les maîtres d'apprentissage sont fortement incités à participer au jury de soutenance de fin d'année. L'équipe pédagogique est à l'écoute des diverses activités des entreprises. Ces échanges permettent de faire évoluer le contenu des enseignements. Les entreprises partenaires de la LP participent aux différents conseils de perfectionnement. Leur implication permet de faire évoluer la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'enseignement est assuré de façon classique, cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Un suivi individualisé des alternants est mis en place par l'affectation d'un tuteur pédagogique et la mise en place d'un livret d'alternance. Un bilan à mi-parcours permet de déceler les apprenants en difficulté. Le dossier n'indique pas si des actions sont mises en place pour les aider. Rien n'est mis en place pour proposer un enseignement à distance. En effet, la LP est en alternance, elle est dans l'obligation de réaliser la totalité des enseignements en présentiel. Les dispositifs proposés par le « Programme d'Investissements d'Avenir » (PIA) ne sont pas mis en œuvre. Il n'y a pas de module de « mise à niveau » destiné aux étudiants n'ayant pas les prérequis nécessaires.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. De façon naturelle pour une LP de ce type, elle accorde une place importante au numérique dans l'enseignement. On peut citer l'utilisation de logiciels de cœur de métier (Pathloss, Nemo Outdoor, Cisco Packet Tracer, Outils ADEME). Les plateformes orientées vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont aussi utilisées (Moodle, programme d'e-learning de Cisco). Un séminaire sur les *serious game* est organisé. La LP favorise le travail collaboratif au travers de l'apprentissage par projets et l'immersion en milieu industriel (Projets tuteurés, périodes en entreprise).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Quarante-huit heures sont consacrées à la langue anglaise. Le passage du TOEIC Listening and Reading est obligatoire en fin de cursus sans qu'un nombre de points minimal soit demandé. Les étudiants sont inscrits au programme d'e-learning de Cisco. Il est disponible en anglais et l'épreuve pratique est en anglais. Il n'y a pas de partenariat particulier avec des entreprises internationales.

La formation n'est ouverte qu'en alternance. La formation accepte la VAE, mais aucun dossier n'a été déposé sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Cette LP a une bonne visibilité régionale et nationale. Les étudiants sont originaires majoritairement des départements limitrophes. Mais certains viennent de plus loin. De la même façon, les entreprises locales accueillent des alternants. On peut noter que des étudiants sont en alternance dans des entreprises plus éloignées. Pour promouvoir la LP, les responsables participent à de nombreuses manifestations : JPO, Journées des LP, Salons (Étudiants – Métiers – Alternance). Les diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en informatique constituent la part la plus importante des étudiants, viennent ensuite ceux qui sont titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). Le taux moyen sur les trois années de référence est de 60 % pour les BTS et de 30 % pour les DUT. Avec la mise en place effective du bachelor universitaire de technologie (BUT), les responsables souhaitent intégrer des BUT année 2 et éventuellement des BUT en troisième année. Très peu d'étudiants sont issus d'une deuxième année de licence (L2). La part des apprenants issus de filières électronique ou télécoms et celle de ceux issus de filières informatique ou réseau sont équilibrées. Cette diversité de recrutement est très appréciée des entreprises.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite sur trois ans est de 87 %. Ce bon résultat témoigne de la bonne adéquation de la LP vis-à-vis des profils recrutés et permet de mesurer la qualité des actions mises en place pour l'évaluation des apprenants.

La formation analyse partiellement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Jusqu'en 2021, le responsable de la formation menait deux enquêtes sur l'insertion professionnelle à 6 mois et à 18 mois après l'obtention du diplôme. Depuis 2020-2021, l'Observatoire de la Vie Étudiante mène deux enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois. Dans les deux cas, les taux de réponse sont faibles (30 %) et rendent les données peu exploitables. Ils montrent que 100 % des diplômés sont en insertion 18 mois après l'insertion et 75 % après 30 mois. Il y a très peu d'étudiants en poursuite d'études, les responsables ne l'encouragent pas. Aucun professionnel n'a demandé l'obtention du diplôme par le biais de la VAE.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est importante, elle est constituée de sept enseignants et enseignants-chercheurs permanents. Il faut y ajouter 11 enseignants temporaires, principalement des professionnels intervenants dans le cœur de

métier de la formation. Quatre d'entre eux sont directement rémunérés par le centre de formation des apprentis (CFA) Epure Méditerranée.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Depuis sa création en 2001, la formation est inscrite dans une démarche qualité et a obtenu la certification ISO9001 en 2008, certification renouvelée en 2015. Un conseil de perfectionnement a lieu chaque année. Il est spécifique à la LP. Le dernier a eu lieu le 10 novembre 2021. Les principales évolutions proposées concernent : la modification du programme pédagogique par la mise en place d'un nouveau module d'enseignement (« Contrôle d'accès » et la certification CASTEL associée), la mise en place de la certification MITEL dans le cadre du module « Réseaux Voix/Données », la modification du calendrier d'alternance, les projets d'investissement en matériel. Le compte rendu du dernier conseil est joint au dossier. Il est particulièrement bien documenté et montre qu'il joue parfaitement son rôle.

Conclusion

Points forts

- Effectif réduit permettant un enseignement personnalisé ;
- Très bon dossier donnant l'impression d'une formation pilotée de façon dynamique ;
- Présence d'un nombre important d'enseignants-chercheurs ;
- Présence de professionnels assurant une part importante d'heures de cours ;
- Passage de plusieurs certifications professionnelles ;
- Réel conseil de perfectionnement permettant de faire évoluer la formation.

Points faibles

- Absence de professionnels demandant l'obtention du diplôme par VAE ;
- Peu de recrutement d'étudiants au niveau L2 ;
- Taux de réponse aux enquêtes sur les emplois obtenus à l'issue de la formation insuffisant ;
- Pas d'appui sur les dispositifs mis en place par l'Université (PIA 3 DREAM-U).

Recommandations

- Mettre en place un suivi plus efficace du devenir des diplômés, cette demande ayant déjà été formulée lors de la précédente évaluation de l'Hcéres.
- Augmenter le nombre d'étudiants issus de L2.
- Communiquer sur les possibilités d'obtention du diplôme par le biais de la VAE.
- Tirer parti du projet PIA 3 DREAM-U mis en place à AMU.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU DÉCISIONNEL ET DE LA STATISTIQUE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du décisionnel et de la statistique* (MDS), parcours *Informatique décisionnelle et big-data* est ouverte en alternance, formation continue (FC) et formation initiale (FI), elle accueille 18 étudiants au maximum (capacité affichée), 13 en 2020-2021. L'apprentissage est proposé depuis la rentrée 2021 et la majorité des étudiants sous en FI. La LP est l'unique formation de la région PACA proposant une double compétence en statistique et en informatique et pour le moment la seule formation BAC+3 permettant de se former aux métiers du décisionnel. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La LP s'inscrit dans les orientations d'Aix-Marseille Université (AMU) tant du point de vue pédagogique (interdisciplinarité), que de l'alternance (contrat de professionnalisation jusque 2021 et apprentissage depuis). Un des objectifs de la LP est de former des étudiants interdisciplinaires en informatique et statistiques. La formation fait partie du Groupement Interdisciplinaire de Formations Thématiques (GIFT) BIG DATA. La LP accueille un public diversifié en termes de parcours (deuxième année de licence - L2 / troisième année de licence - L3 de mathématiques ou d'informatique, brevets de technicien supérieur *Services informatiques aux organisations* - BTS SIO, diplômes universitaires de technologie *Statistique et informatique décisionnelle* - DUT STID) et sous statut FC, un fort pourcentage de jeunes poursuivent en master au sein de l'établissement. La formation n'indique pas de partenariats académiques.

Il n'y a pas d'ouverture à l'international. Il n'y a pas d'offre spécifique à l'international, par ailleurs, aucune mobilité étudiante sur les trois dernières années n'apparaît même s'il est indiqué dans le document le recrutement d'étudiants via le programme Études en France.

L'adossement à la recherche se fait via des enseignements (50 %) pris en charge par des enseignants-chercheurs spécialistes du domaine, mais aussi lors des projets tutorés ou des stages en relation avec les travaux de recherche des laboratoires associés à la LP (LIS, I2M).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation en alternance et récemment proposée en apprentissage accueille également du public FC. Des partenariats ont été développés avec des entreprises au travers de l'alternance, des stages et grâce à l'implication dans la formation d'intervenants extérieurs issus du monde socio-économique (50 % des enseignements). En ce qui concerne les éléments de professionnalisation, outre le stage et les projets tutorés, les étudiants suivent des ateliers CV et lettres de motivation du service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) et peuvent se rendre dans les forums de recrutement organisés par la région ou AMU. Une journée métier est organisée en début d'année avec le centre de formation des apprentis (CFA).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas d'analyser l'adéquation entre pédagogie et compétences visées. L'organisation en blocs de connaissances et compétences n'est pas justifiée par les éléments du dossier en dehors du déclaratif. La maquette n'indique pas de travaux pratiques et ne permet pas d'apprécier l'approche par compétences présente dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le portfolio n'est pas utilisé.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'enseignement de certaines UE se fait en approche par projets et en pédagogie inversée avec des salles adaptées. Les cours adaptés en raison de la pandémie (capsules, contenus de la plateforme Moodle d'AMU, autoévaluations) ont été maintenus disponibles afin de permettre aux étudiants empêchés de suivre et à tous de revoir leurs cours. Rien de spécifique n'est mis en place pour les jeunes en difficulté.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de langue vivante est limité à 18 heures par an, ce qui est faible même si les jeunes ont accès à une plateforme de l'établissement pour renforcer leurs compétences linguistiques. Aucun enseignement de spécialité en langue anglaise n'est proposé. Un atelier CV/lettre de motivation est prévu en anglais, toutefois, aucune mobilité n'apparaît dans les données alors qu'elle est indiquée dans l'auto-positionnement. Une certification est proposée.

Rien de spécifique n'est indiqué quant aux contenus et dispositifs de la formation et leurs adaptations aux publics de la formation continue et en alternance. Cela doit bien être le cas puisque la formation est ouverte en alternance depuis longtemps et suit donc un rythme adapté. Des apprenants en formation continue sont également accueillis sans que des adaptations soient indiquées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement de l'attractivité repose sur les outils mis à disposition par l'établissement, la participation à des forums, et auprès de potentiels candidats (BTS, DUT). Le suivi de l'attractivité fait simplement apparaître une augmentation du nombre de candidats sans détail de leur profil (14 % la première année).

Le taux de réussite des étudiants est de 75 % pour les présents aux examens et plus faible en tenant compte des abandons en cours d'année (11/18, 12/17 et 9/13). Aucune analyse sur les échecs n'est faite.

La formation fournit et analyse partiellement ses indicateurs d'insertion professionnelle. À six mois de la promotion 2020, 80 % d'insertion sont indiqués sans que l'enquête ne soit présentée, à 30 mois post diplôme (enquête fournie), sur les 11 diplômés 5 ont poursuivi leurs études dont 3 dans l'établissement, 3 sont en emploi à 30 mois. Le suivi des anciens est indiqué sans fournir toutefois de preuve à cela. On note moins de 50 % de répondants aux enquêtes. La formation prévoit de sensibiliser ses étudiants. Lors de la précédente évaluation, le taux de PE était déjà de 60 % en master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Cinquante pour cent des enseignements sont pris en charge par des titulaires de l'établissement (23), le reste par des vacataires du mode socio-économique. La maquette fait apparaître 438 heures d'enseignement alors que seules 398 heures par étudiant ont été proposées en 2020-2021 ; il n'y a pas de données sur les années 2018-2019 et 2019-2020 ni explication de leur absence. Des travaux pratiques (TP) sont évoqués sans chiffrage dans la maquette.

La formation a défini un processus d'évaluation interne par des autoévaluations en présentiel par les étudiants permettant, *a priori* de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En revanche, aucun conseil de perfectionnement (CP) ne semble s'être réuni depuis 2017, il est cité un CP commun à la LP et au master sans aucun détail sur ce dernier. À la suite de la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT) STID et de la perte potentielle de candidats, la formation envisage de créer une option professionnelle dès le N2 de la licence de mathématiques / informatique.

Conclusion

Point fort

- Unique formation de la région PACA proposant une double compétence en statistique et en informatique.

Points faibles

- Faible taux de réussite (une douzaine par an) ;

- Moins de 400 heures par étudiant ;
- Taux important de poursuite d'études (50 %) ;
- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Pas ou peu de suivi des étudiants ;
- Peu d'ouverture à l'international, données contradictoires dans les éléments fournis.

Recommandations

- Le positionnement de la formation par rapport au déploiement du BUT STID, non présent dans l'établissement, mais à proximité (UT Avignon et Nice), doit être analysé et permettre de renforcer les liens avec les licences d'informatique et de mathématiques de l'établissement.
- L'ouverture à l'international doit être clarifiée et renforcée tant en mobilité entrante que sortante ; l'enseignement de langues doit également être renforcé.
- Le taux de réussite insuffisant et le fort taux de poursuite d'études questionnent sur la place de cette licence professionnelle au sein de l'établissement.

Certains de ces points avaient déjà été signalés lors de la précédente évaluation du Hcéres.

LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Optique professionnelle* est une formation comprenant un parcours : *Santé visuelle*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Faculté des Sciences en formation initiale et par l'institut universitaire de technologie (IUT) en formation continue et contrat de professionnalisation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation est construite en continuum avec le brevet de technicien supérieur (BTS) *Opticien lunettier*, seule formation permettant d'avoir les prérequis nécessaires pour suivre la LP, et répond à une évolution officielle des pratiques de ce métier. À ce titre, elle n'est pas ouverte en poursuite d'étude aux étudiants d'autres formations. Les sorties vers des masters sont rares, mais ne sont pas l'objectif de cette formation. La formation est soutenue par les fournisseurs industriels et liée fortement à sa branche professionnelle, ce qui assure l'adéquation formation/besoins.

La LP *Optique professionnelle* est ouverte à l'international, mais aucune action n'est menée. L'enseignement minimum en langue (14 heures) et la certification permettent de laisser cette possibilité ouverte aux étudiants. On peut noter que l'existence de ce diplôme étant une réponse à l'évolution du métier d'opticien lunettier en France, il ne semble pas judicieux d'inciter à la mobilité internationale.

La formation ne bénéficie pas d'adossment à la recherche. Seuls sept enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans la formation, ce qui peut être surprenant pour une formation délivrant un diplôme universitaire. Le lien avec la recherche pourrait se faire sur l'intégrité scientifique.

La formation est en parfaite adéquation avec les besoins du monde socio-économique comme en témoigne le nombre de contrats d'apprentissage obtenus chaque année (entre 13 et 20). La formation est unique dans la région et répond à un nouveau besoin de complément de formation pour élargir une activité. À ce titre, il est surprenant que la LP ne propose pas d'unité d'enseignement sur la formation à l'entrepreneuriat dans la modalité formation initiale.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite en suivant l'approche par compétences. Les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont identifiés dans la formation, et valorisés dans le livret d'apprentissage. Les compétences acquises lors de la formation sont ainsi très accessibles.

La LP diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements se font en présentiel et avec une majorité de cours magistraux traditionnels. Il est vrai que la période de pandémie a montré les limites de l'enseignement distanciel, mais d'autres types de pédagogies en présentiel peuvent être utilisées (classe inversée par exemple).

La formation permet à l'étudiant d'acquérir les compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle. L'anglais scientifique et l'anglais technique sont enseignés et la certification est présentée avec un objectif d'acquisition du vocabulaire de branche professionnelle, sans objectif affiché de mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont totalement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La différenciation en deux modalités (formation à temps plein ou formation en alternance) permet d'adapter la formation aux différents publics (formation initiale à l'UFR Faculté des Sciences et formation continue/alternance à l'IUT) et de la rendre plus visible pour les entreprises et les étudiants. Les temps de présentiel sont ainsi aménagés. Cette coexistence est à souligner, l'organisation, pour ne pas augmenter les coûts, est complexe, mais elle a l'avantage d'apporter une réelle possibilité de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité qu'elle développe par de nombreuses actions ciblant son public.

Une multitude d'actions ciblées de diffusion sont menées par l'équipe pédagogique, les services de l'université et les anciens élèves vers les écoles formant les étudiants à Bac +2 dans le domaine, les revues et les événements dans le domaine. Cette information ciblée et multiple permet de générer un nombre de candidatures de 129 en 2020 (pour 26 admis), chiffre important pour une LP « de niche ».

La formation enregistre d'excellents taux de réussite. Cet état de fait est fortement conditionné aux prérequis à l'entrée de la formation malgré tout, 100 % de réussite sont à signaler.

Les enquêtes d'insertion de la formation ne permettent pas un suivi précis du devenir des étudiants. Le taux de répondant faible rend impossible l'utilisation des données. Ces informations semblent exister cependant, car elles apparaissent dans le compte rendu du conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le volume horaire de la LP *Optique professionnelle* a été défini par l'UFR en fonction du cadrage université et des capacités d'encadrement. Un travail de mutualisation de la formation continue et initiale est fait entre l'IUT et l'UFR Faculté des Sciences et 50 % des heures sont assurées par des intervenants professionnels. La formation bénéficie d'une convention avec des fournisseurs industriels pour l'utilisation d'un plateau technique qui limite les coûts d'investissements de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne très solide permettant de la faire évoluer dans une démarche qualité et d'amélioration continue. Le taux de réponse à l'évaluation de la formation par les étudiants en formation continue est très important, impulsé par la certification ISO 9001 de l'IUT. Cette procédure devrait être appliquée à la partie formation initiale basée à l'UFR Faculté des Sciences. Le conseil de perfectionnement est force de proposition dans l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une amélioration continue de la formation effective ;
- Des compétences acquises dans la formation bien identifiées.

Points faibles

- Un suivi du devenir des étudiants perfectible ;
- Une forte érosion du nombre de stagiaires de la formation continue.

Recommandations

- Faire évoluer les pratiques pédagogiques et modifier le format des enseignements pour les rendre plus accessibles aux étudiants de la formation continue (à distance, en bloc...)
- Impliquer davantage dans la formation les enseignants-chercheurs de l'université (c'est elle qui délivre le diplôme).

LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Productions végétales* est une formation comprenant un parcours *Valorisation et commercialisation des ressources végétales à usage artisanal ou industriel* (VaCoReVe). Ouverte depuis septembre 2020, la formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA). La formation est dispensée sur deux campus, celui de l'UFR Faculté des Sciences de Marseille et celui de Carpentras pour les enseignements techniques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'université en matière d'insertion professionnelle, mais n'a pas une place cohérente dans l'offre de formation. La licence professionnelle est construite en continuum avec des formations du domaine délivrant le brevet de technicien supérieur (BTS) et le diplôme universitaire de technologie (DUT). Malgré une semaine de remise à niveau proposée pour des publics n'ayant pas les prérequis, il semble difficile à des étudiants issus de licence en sciences de la vie de s'y intégrer. Le partenariat pour les travaux pratiques (TP) avec l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Avignon, qui intègre l'équipe pédagogique, montre d'ailleurs cet éloignement thématique.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Essentiellement ouverte en alternance, la formation n'offre pas d'ouverture à l'international en raison des contraintes liées à l'apprentissage.

La formation bénéficie d'un appui des enseignants-chercheurs pluridisciplinaires. Une licence professionnelle n'a pas pour finalité la recherche, mais il est intéressant que l'exigence scientifique soit diffusée dans des unités méthodologiques, qualité et rédactionnel. Il faut veiller à cette représentation dans la formation et à l'implication des enseignants-chercheurs. Quatorze enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour assurer environ un tiers du volume horaire sans que l'on sache s'ils interviennent dans les matières cœur de métier.

Les relations avec le monde socio-économiques sont soutenues et la professionnalisation réelle. Le partenariat avec le CFPPA et la forte ouverture à l'alternance montrent un lien fort avec le monde socio-économique local de cette formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La construction de la formation a été fondée sur l'approche par compétences en lien avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. Elle est suivie par la mise en place d'un alignement pédagogique avec différentes pratiques pédagogiques adaptées aux objectifs sans que le dossier m'en précise la forme (classe inversée...). Les compétences acquises sont valorisées dans un livret d'apprentissage. L'incitation à la valorisation des compétences acquises hors cursus ou évaluées lors de certification finaliserait cette démarche.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques tout en gardant une majorité d'enseignements traditionnels. Il est à noter que 46 % des enseignements sont des cours magistraux en présentiel sous forme traditionnelle, ce qui peut paraître important pour une formation professionnalisante. La partie pratique bénéficie d'une pédagogie plus diversifiée et totalement adaptée aux apprentissages professionnels (projet, atelier pratique par exemple).

La LP *Productions végétales* est ouverte à la formation continue sans modalités adaptées d'accueil. Si la partie pratique ne peut avoir d'autres modalités que le présentiel, la partie théorique de la formation pourrait évoluer dans son format pour intégrer un public plus large. La formation n'a qu'un an de fonctionnement et il semble

que l'équipe pédagogique va intégrer le distanciel dans ces discussions sur l'évolution des pratiques. Une remise à niveau en début d'année est proposée pour homogénéiser les acquis des étudiants. Avec l'hétérogénéité des parcours des inscrits, la durée de cette remise à niveau peut s'avérer insuffisante et ne pas porter sur l'ensemble des prérequis nécessaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité vis-à-vis des étudiants, mais d'un manque de confiance des entreprises. Dans le contexte de l'ouverture d'une nouvelle formation, les 66 candidatures démontrent une implication forte dans la diffusion de l'information sur la formation. Il n'y a que huit étudiants inscrits la première année, il est donc regrettable que les candidats n'aient pas trouvé de contrat d'apprentissage. La formation doit s'assurer que, en dehors du contexte de pandémie, le nombre d'entreprises prêtes à s'engager est suffisant.

La formation affiche un très bon taux de réussite. La diversité des profils ne semble pas être un frein à la réussite des étudiants. La formation ayant ouvert récemment, il n'y a pas de recul possible. Il est signalé un abandon pour des problèmes d'encadrement en apprentissage : le suivi des étudiants pendant leur période en entreprise est nécessaire et régi par le livret d'apprentissage.

La formation n'a pas logiquement de recul sur le suivi de ces diplômés (un an d'existence).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La LP *Productions végétales* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation exclusivement en alternance confie deux tiers des enseignements à des professionnels. L'investissement d'enseignants permanents est nécessaire pour maintenir la stabilité de la formation.

Le processus d'amélioration continue de la formation est identifié. Après un an d'existence de la LP, le comité d'évaluation ne dispose pas d'élément factuel pouvant en attester.

Conclusion

Point fort

- Une construction autour de l'approche par compétences.

Points faibles

- Manque de cohérence avec les formations d'AMU ;
- Un vivier limité d'entreprises accueillant des apprentis (ce qui reste assez normal pour une première ouverture en 2020 en période COVID).

Recommandations

- Augmenter les relations avec le monde socio-économique pour obtenir des contrats d'apprentissage, offrir des débouchés aux diplômés et trouver des vacataires professionnels.
- Renforcer la participation des enseignants-chercheurs à la formation.
- Veiller à ce que cette formation s'intègre bien à l'offre d'AMU comme poursuite d'études après une deuxième année de licence.
- Informer les étudiants de licence pour que la LP soit identifiée comme une sortie professionnalisante du cycle.
- Diminuer les heures de cours magistraux « théoriques » au profit de TD/TP plus adaptés à la fois au public et à ce type de formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SANTÉ, SECURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, santé, sécurité et environnement* (QHSSE), présente trois parcours : parcours *Systèmes de management qualité en filière viti-vinicole*, le parcours *Qualité et laboratoire* et le parcours *Qualité et bonnes pratiques de fabrication*, ces deux derniers parcours n'étant proposés que depuis la rentrée 2021. La formation est ouverte exclusivement en alternance. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, car elle est en complémentarité avec les autres formations du même cycle. La LP QHSSE est ouverte exclusivement en alternance, elle suit le référentiel QUALIOPI tout en évoluant vers la certification ISO 9001. La formation présente accueille des apprenants de diverses origines (brevet de technicien supérieur - BTS, diplôme universitaire de technologie - DUT, deuxième année de licence - L2 et troisième année de licence - L3) même si l'effectif a été faible ces dernières années (4, 6, et 12 étudiants respectivement aux rentrées de 2018, 2019 et 2020). Le parcours *Systèmes de management qualité en filière viti-vinicole*, initialement en collaboration avec Montpellier SupAgro et le lycée agricole d'Orange et à la demande de professionnels de la filière est le parcours d'origine de cette LP (2005). Deux nouveaux parcours ont été ouverts en 2021 permettant d'avoir 28 alternants au total : le parcours *Qualité et Laboratoire* et privés et le parcours *Qualité et Bonnes Pratiques de Fabrication* répondant à la demande des laboratoires privés, notamment dans le domaine des médicaments et de la cosmétologie. Cette diversification des parcours constitue des voies possibles pour la formation tout au long de la vie, mais aussi pour les candidats issus de L2/L3 et autres bachelors universitaires de technologie (BUT), les métiers du QHSSE étant fortement porteurs de propositions d'emploi.

Aucune mobilité étudiante n'est présente, mais des collaborations avec des établissements à l'international se mettent en place (Belgique, Maroc, Tunisie) au niveau pédagogique.

La formation indique ne pas être concernée par un adossement à la recherche, seuls six enseignants-chercheurs (EC) sont présents dans l'équipe pédagogique. La formation à la rigueur scientifique, la démarche qualité en vue de certifications dans les laboratoires de recherche n'apparaissent pas.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation puisqu'elle est exclusivement ouverte en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met bien en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La LP QHSSE partage son équipe pédagogique et son pilotage avec le master *Qualité, hygiène, sécurité* de l'établissement. Ceci permettant l'implantation de l'apprentissage par projets et problèmes (APP). Toutefois, les éléments fournis ne permettent pas de savoir si l'alignement pédagogique a été réfléchi, près de la moitié des enseignements sont sous forme de cours magistraux (236/516 heures), ce qui interroge pour une licence professionnelle. Seule la maquette du parcours originel (*Systèmes de management qualité en filière viti-vinicole*) est présente ne permettant pas de distinguer la seule unité d'enseignement (UE) différente entre chaque parcours. La matrice de la maquette n'est pas encore formulée en compétences. Le portfolio n'est pas mis en place.

La formation développe et diversifie légèrement ses pratiques pédagogiques. Malgré l'amélioration de la situation sanitaire, l'hybridation des enseignements est maintenue en partie pour mieux répondre aux besoins des publics différents (250/516 heures d'enseignements sont réalisables à distance). Malgré cela, très peu

d'alternants (hors apprentissage) font partie de la formation (max 1/12 en 2020-2021). L'UE spécifique du parcours vitivinicole est délocalisée dans un vignoble, en accord avec les objectifs de la formation.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune adaptation de la formation n'a été proposée pour cela.

La formation n'est ouverte qu'en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe bien et suit effectivement son attractivité auprès de ses différents publics. Grâce à une communication adéquate, le nombre de candidatures a augmenté ces deux dernières années, passant de 162 en 2018 à 587 en 2020. Actuellement, la LP accueille des apprenants issus de formations scientifiques : des licences pour un quart (L2-L3) ainsi d'étudiants issus de formations courtes pour trois quarts (BTS et DUT). Quatre alternants étaient inscrits en 2018, 28 le sont en 2021.

La formation affirme suivre la réussite de ses étudiants, mais ne fournit pas de données concluantes permettant d'en attester. En 2020-2021, le nombre d'inscrits est de 14 pour 43 étudiants admis et le nombre d'étudiants ayant validé est de 12. L'analyse ne fournit pas d'autre explication que des abandons en fin d'année ou de réorientation en cours d'année.

Avec les données partielles dont on dispose pour en juger, la formation n'analyse pas pleinement l'insertion professionnelle qui est faible pour une LP alors que la poursuite d'études relevée est de ce fait très élevée. En revanche, si une très forte proportion de poursuites d'études apparaît (50 % en 2019, 80 % en 2020), c'est sur à peine 50 % de répondants, ce qui interroge pour l'autre moitié. Toutefois, il faut noter que cette poursuite d'études se fait essentiellement en Diplôme National d'Œnologie, ce qui correspond à une logique pour les emplois de la filière viti/vinicole, seul parcours présent dans le bilan.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation, adossée initialement au lycée d'Orange et Montpellier SupAgro, s'est relocalisée sur un site universitaire afin de disposer des moyens de l'établissement pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Toutefois, peu d'EC sont impliqués dans la formation, ne permettant pas d'évaluer si les besoins d'encadrement sont respectés.

La formation n'a pas défini de processus d'évaluation interne explicite, mais s'améliore de manière continue avec par exemple deux nouveaux parcours qui ont été proposés pour ouverture en 2021. Pour cela, la formation utilise un conseil de perfectionnement qui se réunit tous les ans. Celui-ci respecte les critères de constitution, mais apparaît comme un document d'information et non comme une base de discussion pour des évolutions de la formation. À la rentrée 2021, l'évaluation des enseignements sera mise en place tout comme l'intégration dans les enquêtes de l'OVE d'AMU.

Conclusion

Points forts

- Formation en alternance exclusivement ;
- Ouverture récente de deux parcours en 2021.

Points faibles

- Forte poursuite d'études, insertion professionnelle non privilégiée ;
- Approche par compétences peu visible.

Recommandations

- Bien caractériser les deux nouveaux parcours dans le dossier en vue de l'accréditation, notamment en faisant apparaître l'approche par compétences avec l'APP prévue et la mise en place systématique du portfolio.

- Augmenter l'implication des EC de l'établissement dans la formation avec les deux nouveaux parcours plus en lien avec les laboratoires et la démarche qualité.
- Suivre et analyser le devenir des étudiants en sortie de licence professionnelle pour favoriser l'insertion professionnelle plus qu'une trop forte poursuite d'études.

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement

Aix-Marseille Université - AMU

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes* est une formation comprenant un parcours intitulé *Inspection des sites industriels (ISI)*. Elle forme aux métiers du contrôle de sites industriels. La formation est localisée à l'institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence (IUT) d'Aix-en-Provence. Elle se présente comme une « niche » dans la mesure où seules deux LP avec un parcours ISI existent en France (Aix-en-Provence et Le Havre).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes* parcours ISI est en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment en matière d'approche par blocs de compétences, de formation par alternance et de démarche qualité. La récente réforme des IUT qui transforme les diplômes universitaires de technologie (DUT) en bachelors universitaires de technologie (BUT) n'a pas permis l'intégration de la LP dans un parcours BUT, mais elle reste une LP « suspendue » qui recrute des étudiants de niveau Bac + 2 titulaires de DUT *Génie mécanique et productique - GMP*, mais aussi, pour une grande part, de brevets de technicien supérieur (BTS) (*Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle - CRCI*, *Maintenance des systèmes - MS*) et issus de toute la France. La formation s'appuie sur des partenariats académiques solides et pérennes (LP ISI Le Havre et GRETA Aix-en-Provence). La pluridisciplinarité est bien présente dans la formation reposant sur des compétences de chimie, de mathématiques, de sciences des matériaux, de droit en lien avec les connaissances indispensables pour l'exercice du métier d'inspecteur de sites industriels. Les projets tutorés sont l'occasion de la mise en œuvre concrète de la multidisciplinarité.

L'ouverture à l'international est une dimension absente de la formation.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La formation propose un quart des enseignements de la formation pris en charge par quatre enseignants-chercheurs du laboratoire LMA. Les projets tutorés et le stage qui est le support d'un mémoire qui mobilise les outils et les concepts de la recherche. L'accès aux matériels du laboratoire, la participation d'un chercheur en réseaux-sécurité, l'intervention de partenaires industriels sont autant d'occasions pour les étudiants d'être formés par et à la recherche. La recherche documentaire est aussi au cœur des enjeux de la formation compte tenu de la multiplication des textes réglementaires qui entourent le métier d'inspecteur de la sécurité des sites industriels.

Les relations avec le monde socio-économique sont soutenues. Il est à noter une participation active des professionnels dans la formation qui se caractérise par les interventions d'acteurs professionnels nombreux et variés dans les enseignements (215 heures étudiants dans les enseignements fondamentaux), des partenariats avec les entreprises pour l'accueil des étudiants en alternance, la participation de représentants des entreprises dans le conseil de perfectionnement, l'implication des entreprises au forum de recrutement, dans les jurys de recrutement et de validation des acquis de l'expérience (VAE.)

2. L'organisation pédagogique de la formation

La LP *Sécurité des biens et des personnes* parcours ISI est organisée en blocs de compétences. Les étudiants de la LP peuvent valoriser leurs compétences par l'usage d'un e-portfolio pour mettre en avant les compétences acquises dans le cursus actuel et antérieur. La formation ne propose pas de certification PIX. Les raisons de cette absence pourraient être expliquées.

La formation propose des formats pédagogiques classiques (cours magistraux - CM / travaux dirigés - TD / travaux pratiques - TP), la diversité des modalités pédagogiques étant garantie par la multiplication des

intervenants académiques et professionnels. Les enseignements en distanciel sont possibles, mais peu adaptés au public et aux formats d'enseignement, notamment aux TP qui sont l'occasion de mises en situation pratiques.

Un nombre conséquent d'heures est affecté à l'apprentissage de la langue anglaise avec une possibilité pour les étudiants de passer une certification d'Anglais TOEIC. Le niveau ciblé est le niveau B1 et une préparation spécifique de 24 heures est organisée. Cinquante pour cent des étudiants obtiennent la certification. Face à l'hétérogénéité des niveaux d'anglais à l'entrée dans la formation, un accompagnement individualisé pourrait être envisagé pour améliorer les performances des étudiants au TOEIC et ce d'autant que les étudiants dans la formation sont peu nombreux.

La formation est ouverte à l'alternance et à la VAE. Tous les étudiants sont inscrits dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (10/10 en 2018-2019 et 2020-2021 ; 12/14 en 2021-2022). Les demandes de VAE sont peu nombreuses, voire inexistantes, ce qui est étonnant pour une licence professionnelle certes très spécifique. La LP *Sécurité des biens et des personnes* parcours ISI est ouverte à la formation continue, mais ne concerne que quelques cas limités en nombre. Cette situation est susceptible d'évoluer si l'offre spécifique à la formation continue déposée dans le cadre de l'appel d'offres région 2022-2026 obtient un avis favorable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre élevé de candidatures reçues pour la LP *Sécurité des biens et des personnes* témoigne de sa grande attractivité (160 dossiers pour une capacité d'accueil fixée en 2021-2022 à 15 places). Formation de « niche », le recrutement est réalisé en partenariat avec la LP ISI Le Havre. De nombreux dispositifs d'informations sont mis en place chaque année Journée portes ouvertes, site internet, visites des lycées, Openday de la COFREND. À noter une faible attractivité de la formation en direction des filles (1/10).

Le taux de réussite de la LP *Sécurité des biens et des personnes* parcours ISI est proche de 100 % qui est à mettre en perspective avec les modes de sélection à l'entrée, les effectifs très réduits (entre 10 et 12 étudiants chaque année) et un encadrement au plus près des étudiants.

L'équipe pédagogique analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés en LP à partir de deux enquêtes. L'une est réalisée par le GRETA, l'autre par l'OVE d'AMU. Les données produites font état d'une insertion rapide et qui s'élève à 100 % 30 mois après la fin de la formation. Pour autant, ces résultats reposent sur une population incomplète, ce qui peut paraître étonnant pour une population qui est constituée de 10/12 étudiants par an dans le cadre d'une formation de « niche ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La LP *Sécurité des biens et des personnes* est pilotée par quatre enseignants-chercheurs du département GMP de l'UT Aix-Marseille. Outre les enseignants-chercheurs, la part des professionnels intervenant dans la formation est très élevée (75 %), mais ce constat est logique compte tenu des caractéristiques de la formation.

La certification Qualopi est l'outil retenu pour réaliser l'évaluation externe de la formation et un conseil de perfectionnement a été mis en place. Le conseil de perfectionnement qui associe tous les acteurs de la formation (enseignants-chercheurs de la formation, les intervenants professionnels et les représentants des entreprises) contribue à l'analyse des résultats et à l'analyse de la formation.

Conclusion

Points forts

- Forte attractivité de la formation ;
- Excellent adossement à la recherche ;
- Relations solides avec le monde professionnel ;
- Intégration dans la formation d'éléments de professionnalisation ;
- Modalités pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Absence de certification PIX ;
- Préparation à la certification en langue pas suffisamment accompagnée ;
- Faible attractivité pour les femmes ;
- Pas de demande de VAE.

Recommandations

- Les conditions d'accompagnement des étudiants aux certifications en langue pourraient être adaptées à l'hétérogénéité des niveaux des étudiants en anglais.
- La présentation des professions disponibles à l'issue de la formation devrait mettre l'accent sur la possibilité d'exercer en tant que femme.

Observations de l'établissement

Le Président

Madame Lynne FRANJIÉ

Directrice
Département d'évaluation des formations
Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

Objet : Observations au rapport d'évaluation du HCERES
sur le bilan du 1^{er} cycle
N/Réf. : DEVE/LN/SDC/NA

Marseille, le jeudi 16 février 2023

Madame la Directrice,

Aix-Marseille Université remercie le comité d'experts pour son travail et ses avis sur le premier cycle de l'établissement. Dans ce sens, quelques observations sont à apporter pour éclairer le rapport sur différents thèmes.

Observations de l'établissement :

1) Le lien formation-recherche

Après consultation et information auprès du HCERES, l'établissement a fait le choix de ne pas renseigner l'indicateur relatif à cet item. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est un indicateur sujet à interprétation (une heure par un EC entre-t-elle dans cette catégorie ? Faut-il que le cours soit en lien avec un projet recherche ? etc...). Les données auraient été non homogènes sur l'établissement et nous ne souhaitons pas certifier des données non fiables. Nous avons donc laissé libre-choix aux responsables de formation de renseigner des informations qualitatives dans cette partie.

2) Le périmètre temporel de l'évaluation

Le périmètre temporel de l'évaluation n'est pas forcément respecté. Le rapport porte sur les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 et nous nous sommes focalisés, par rigueur, sur cette période en n'indiquant pas les éléments postérieurs. Une partie des remarques concerne une période plus récente ou bien manque de perspective temporelle. Quelques exemples :

- « *La dynamique et les financements fléchés à l'international portés par l'initiative d'excellence (IDEX) dont est lauréate l'établissement et les autres projets du PIA n'apparaissent pas comme un levier de transformation des formations du 1er cycle.* » Cet appel à projet IDEX est postérieur à la période de référence, il est certain qu'il ne peut pas avoir d'influence sur la transformation du premier cycle.
- Il en va de même pour les PIA et CIVIS. Le PIA le plus ancien obtenu est DREAM U et il est indiqué dans le rapport que le début de la première phase (« expérimentation sur des mentions pionnières ») datent de 2020-2021. Il est donc compliqué que la déclinaison soit la même et que le PIA ait bouleversé les données de 2020-2021. Les impacts des PIA ne sont donc pas mesurables sur les années de référence de l'évaluation.
- « Les articulations entre les formations relevant du périmètre du BUT et les licences générales ne sont que rarement décrites. » L'évaluation ne porte que sur la première année de BUT. Pour mémoire, la première année de BUT démarre en 2021-2022. Le périmètre de la licence s'arrête en 2020-2021. Cette remarque est donc hors périmètre d'évaluation.

Ces éléments viennent limiter la portée d'un grand nombre de remarques de ce type.

3) L'appréciation de la vision stratégique de l'établissement

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'adéquation entre les textes, la stratégie d'Aix-Marseille-Université et la réalité. Si dans un grand nombre de cas, l'évaluation est très pertinente (conseils de perfectionnement, internationalisation du cycle L...), parfois certaines remarques relèvent plus d'une vision stratégique différente de celle portée par l'établissement. Deux exemples dans ce sens :

- Le comité pointe le fait que des licences accès santé n'intègrent pas totalement les ECTS de la mineure santé aux 60 ECTS de la L1, alors que le ministère laisse le choix sur ce sujet. Aix-Marseille Université dispose d'ailleurs de statistiques montrant l'absence de corrélation entre la réussite à l'accès sélectif et l'intégration des crédits de la mineure dans les 60 ECTS. Cette remarque n'est donc pas pertinente au regard des textes et de la stratégie de l'université, sauf si elle est formulée sous forme de conseil plutôt que de points faibles.
- Dans une fiche, le comité pointe en point faible qu'une LP n'est que sur un an. Le nouvel arrêté sur les licences professionnelles permettant la possibilité de proposer une LP sur 3 ans date de décembre 2019 et n'est en rien une obligation.

4) L'analyse de certaines situations

Le rapport part du principe que toutes les licences professionnelles sont à l'IUT (erreur factuelle). Or une partie des LP sont dans les autres composantes de l'université. A l'IUT, 40 parcours-types de LP sont intégrés au BUT et 7 restent suspendus dans le cadre d'une LP en 1 an. Par ailleurs, nous rappelons qu'un programme de BUT a un volume horaire bien inférieur à un programme de DUT + LP. Il y a aujourd'hui 1100 étudiants en LP à l'IUT + 200 étudiants en DUETI en troisième année, contre 1700 en DUT 2. Le surnombre d'étudiant par rapport à la situation actuelle repose sur 400 étudiants en BUT 3 compensée par la baisse du besoin en heures. Par ailleurs, il n'y a aucune différence d'effectifs entre les ex DUT 2 et BUT 2 actuels. Enfin, les remarques formulées sur les effectifs à venir dans ce rapport ne reposent que sur des hypothèses, car nous n'avons pas connaissance à ce stade du comportement des étudiants à la fin du BUT 2. Il est donc très prématuré d'évoquer un problème de soutenabilité.

Autre exemple, le jury pointe une baisse forte des VAE entre 2018 et 2020. L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire. Il semble donc logique qu'une baisse s'opère. Cela ne remet pas en cause le diagnostic sur le besoin de dynamiser la FTLV, mais réduit fortement la portée du commentaire.

5) L'indicateur sur l'Insertion Professionnelle (IP)

L'indicateur d'IP a fait l'objet d'un arbitrage de la vice-présidence formation. Comme nous évaluons la qualité de l'insertion professionnelle sur les années de références 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, et que l'indicateur souhaité concerne l'insertion à 30 mois, l'Observatoire de la Vie Etudiante d'AMU, en charge de ces enquêtes, a fourni les chiffres de l'enquête en cours sur la cohorte 2018-2019 de Licence professionnelle et Master. Les indicateurs des enquêtes précédentes concernant les promotions antérieures à la période de référence de l'évaluation, il nous a paru inopportun de les inscrire. Cependant, l'ensemble des données sur les 3 temporalités étudiées (6, 18 et 30 mois) sont à disposition des responsables de formation afin d'alimenter leurs commentaires sur cette thématique.

Par ailleurs, l'OVE n'enquête ni les diplômés de DUT (hors alternance) ni les diplômés de Licence générale. En revanche, un groupe de travail national, animé par Résosup (Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur) traite de ce sujet et l'OVE y participe. Au total, 27 universités

participent à ces séances de réflexion. A AMU les diplômés de L3 représentent entre 4000 et 5000 personnes par année, en moyenne.

Les questions dévaluation et de pilotage de l'université relèvent des préoccupations constantes pour les services soutien. Un guichet de demande de statistiques permet à chacun d'obtenir des données extraites et actualisées selon ses besoins.

En conclusion, nous remercions encore une fois les experts pour leur travail. Nous regrettons simplement que le format de l'évaluation, essentiellement sous format excel, ne nous permette pas de bien expliquer différents points et ne permette pas aux experts d'avoir une vision holistique de la situation sur une université de notre taille.

Observations des composantes :

Faculté des Sciences du Sport :

En licence :

STAPS : activité physique adaptée et santé :

La manière de conduire les conseils de perfectionnement est remise en cause. La présence de nombreux enseignants et de vacataires en plus des étudiants délégués sur les derniers conseils de perfectionnement permet de questionner cette remarque. D'autant que les retours du CP sont majoritairement pris en compte et découlent régulièrement sur des actions concrètes mise en œuvre dans les enseignements de l'année N+1. La place des professionnels dans la formation est pointée du doigt comme étant un manque. Cette remarque nous semble infondée. En effet, la moitié de nos intervenants sont des vacataires issus du monde professionnel. Par ailleurs, nos étudiants sont plongés quasiment la moitié des heures étudiantes dans le monde professionnel, que ce soit en stage, en projet professionnel ou dans le cadre d'intervention auprès de publics spécifiques.

STAPS : éducation et motricité / parcours Professeur des écoles :

« La durée des stages est d'une demi-journée par semaine dans un établissement scolaire en semestre 4, semestre 5 et semestre 6 » ; En ce qui concerne la Licence 3 EM PE les horaires de stage sont plus nombreux : 2 demi-journées par semaine au S5 et 1 demi-journée par semaine + une semaine complète au S6.

« Un questionnaire d'évaluation des enseignements à destination des étudiants a été initié mais le nombre d'étudiants répondant à l'enquête est faible. » En ce qui concerne la L3 EM PE, 16 étudiants sur 24 ont répondu au questionnaire d'évaluation, soit 66%

STAPS : éducation et motricité / parcours Professeur de collège/lycée :

La durée des stages est d'une demi-journée par semaine dans un établissement scolaire en semestre 4, semestre 5 et semestre 6. Au S5 et S6, une demi-journée d'intervention et des temps de pratique autonome dans la semaine (environ 20h par semestre)

La formation n'est pas ouverte à la formation continue. Pour autant, les raisons qui sont susceptibles d'expliquer l'impossibilité d'accueil en formation continue ne sont pas rapportées.

Nous accueillons des étudiants en formation continue mais les demandes sont peu nombreuses (1 à 3 par an)

STAPS : management du sport :

« ERASMUS/CREPUQ Faible nombre de mobilités entrantes et sortantes » « Les contenus et les dispositifs de la formation sont faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international » La crise sanitaire et les frontières fermées n'ont pas facilité ces échanges, et les débouchés professionnels des étudiants issus de cette mention sont majoritairement territorialisés...

« FC faible » :

La crise sanitaire a également impacté le flux. En dehors de cette période, la FC est particulièrement valorisée dans la mention (lien MSE fort)

Faculté des Sciences :

Nous souhaitons porter à l'attention du comité d'évaluation un certain nombre de remarques sur le cycle licence.

- La structuration de notre offre repose, à l'exception de trois licences particulières (MPCI, MIASHS et sciences et humanité) sur la présence de trois portails d'accès à nos mentions. L'entrée se fait via parcoursup en portail et les étudiants choisissent leur mention à l'issue du semestre 2. Ainsi il n'est pas approprié de parler d'évaporation des étudiants entre le L1 d'une mention et le L2 comme il est n'est pas correct de positionner des taux de réussite en mention de L1 comme cela est reporté plusieurs fois (licence SVT, SPI et mécanique).
- Les taux de réussite, en mention, sont aussi à relativiser, comme cela l'a été fait par les collègues porteurs de formation dans la fiche d'auto-évaluation, eu égard à la prise en compte dans les taux de réussite des licences présentes au centre de télé-enseignement qui grèvent de par la nature même du public les taux de réussite des formations en présentiel.
- Les calculs de réussite de L1 prennent en compte de la même façon des étudiants en présentiel, en TE et en oui-si, qui n'ont pas du tout les prérequis scientifiques ou qui ont des prérequis scientifiques faibles. Nous proposons ci-dessous des taux de réussite par catégorie d'étudiants.
- Il faut considérer que nos taux de réussite en portail sont impactés par l'accueil de ces publics en difficulté, et par l'évaporation naturelle qui se produit en première année. Malgré tout, nos pourcentages de réussite restent très cohérents et cela en grande partie par l'implication des collègues à accompagner les étudiants, comme le montrent l'ensemble des dispositifs que nous avons mis en place. Le bilan chiffré ne permet pas de mettre ce travail en exergue.
- Les 3 tableaux suivants indiquent les chiffres de la réussite étudiante dans les dispositifs « oui-si » et les trois portails en considérant les cohortes totales via les inscriptions administratives mais aussi en fonction de la présence des étudiants aux examens qui est un reflet plus juste du travail étudiant.

Taux de réussite AMNS (Année de mise à niveau en science) :

Nbre étds	2018-2019	2019-2020	2020-2021
IA en AMNS	218	290	268
ADM en AMNS	62 = 29%	125 = 43%	86 = 32%
Année n+1: Réussite L1	78% des présents	22% / 38% si présents	32% / 52% si présents
Année n+2: Réussite L2	68% des présents	76% / 84% si présents	
Année n+3: Réussite L3	94% des présents		

A considérer que ce public aurait eu de grande difficulté à valider l'année en situation classique c'est à dire en étant étudiants du portail. Par ce dispositif nous avons multiplié par 4 la réussite des bacs technologiques. Avec le dispositif, on observe dès lors que les étudiants valident le dispositif des taux de réussite en L1 correct, mais il est important de noter que lorsque ces étudiants intègrent le L2 et le L3 ils réussissent dans les mêmes proportions que les étudiants classiques.

Taux de réussite L1 en 2ans : Les taux de réussite des étudiants passés par la L1 en 2ans sont comparés à la réussite des cohortes correspondantes de L1, L2 et L3 de la même année d'entrée à l'université. On observe aussi en comparant les effectifs une évaporation des étudiants mais dans ce cas précis il s'agit de réorientation positive, cela se fait par l'accompagnement des

étudiants vers le dispositif « rebondir » et en concertation avec les équipes du SUIO et l'implication des équipes.

	Année	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
L1en2ans 1ère année	IA Réussite totale/présent	106 38%/63%	172 57%/69%	261 37%/62%	184 33%
L1en2ans 2nd année	Inscrits Réussite totale/présents		32 100%/100%	90 72%/83%	85 90%/95
Réussite globale des 2 années	L1en2ans Réussite totale/présent En comparaison la réussite du portail		38% /80% 60%	38%/45% 64%	30%/51% 54%
L2	Inscrits Réussite totale/présent			23 35%/47%	61 56 %/69%
Réussite L2	année en cours			63%	55%
L3	Inscrits Réussite totale/présent				6 100%/100%

Taux de réussite portails : HORS télé-enseignement

Taux réussite toutes sessions en %	2018-2019 (etds inscrits / aux examens)	2019-2020 (etds inscrits / aux examens)	2020-2021 (etds inscrits / aux examens)
Portail Pasteur (mentions chimie, SV, SVT, SSS)	51,76 / 57,78	78,03 / 86,34	51,99 / 56,35
Portail Curie (mentions physique et chimie, SPI)	42,43 / 46,73	70,7 / 77,2	46,27 / 51,02
Portail Descartes (mentions mathématiques, physique, informatique, mécanique,	41,44 / 47,03	67,6 / 73,67	45,56 / 49,34

Il est à noter que l'année 2019-2020 correspond à l'année du confinement et de notre point de vue cette année ne devrait pas être prise en compte dans l'analyse des taux de réussite. Les taux de réussite sont en phase avec les taux nationaux.

Taux de réussite Licence : HORS télé-enseignement

Taux réussite toutes sessions en %	2018-2019 (etds inscrits / aux examens)	2019-2020 (etds inscrits / aux examens)	2020-2021 (etds inscrits / aux examens)
L2	71,81 / 73,94	85,64 / 87,78	62,90 / 64,49
L3	84,45 / 86,70	90,72 / 92,83	75,31 / 77,52

- Le suivi des étudiants est quelque chose de difficile dans lesquels les responsables de diplômes ne sont pas impliqués. Dans un futur proche, la composante souhaite être active dans la création d'un réseau d'alumni licence et master via le dispositif Cism+ et le recrutement de personnels dédiés.
- L'évaluation des enseignements dans le cadre de l'amélioration continue est une préoccupation forte de la faculté des sciences et cette évaluation est systématique depuis maintenant deux ans, cela est à signaler.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de mes sincères salutations.



Éric Berton

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)